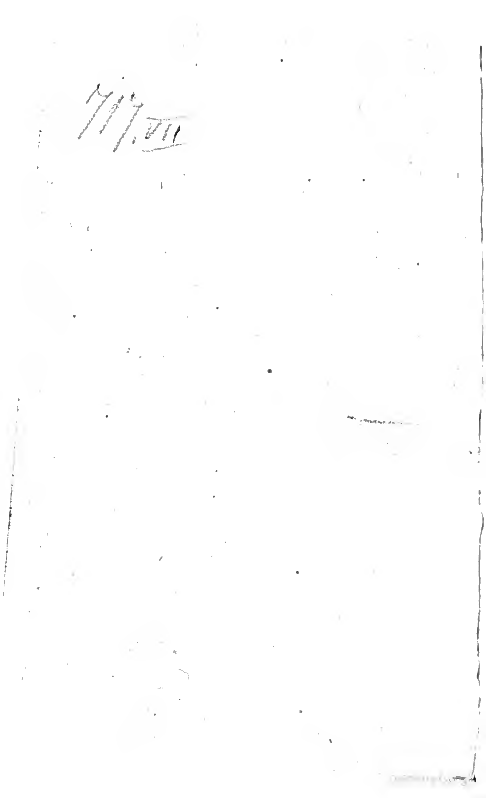



BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
B
18
NAPOLI





MÊLANGES

TIRÉS D'UNE GRANDE

BIBLIOTHEQUE.

D

DE LA LECTURE DES LIVRES FRANÇOIS, CONSIDÉRÉE COMME AMUSEMENT.

PREMIERE PARTIE.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



DE
LA LECTURE
DES LIVRES FRANÇOIS.

IL y a long-temps que l'on lit en France ; car, en ſuppoſant même que les Celtes, anciens habitans des Gaules, & les Francs, qui en ont été les Conquérans, n'euſſent ni écritures ni Livres, les Romains en ont ſûrement apporté de Latins dans nos climats avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Ces manuſcrits s'y ſont multipliés à meſure que la Langue de ces Vainqueurs policés eſt devenue plus commune dans notre pays, qu'ils avoient conquis ſur les Barbares : mais certainement cette Littérature étrangere n'étoit point à l'uſage des Dames Gauloiſes ; il y avoit même bien peu d'hommes Gaulois ou Francs, autres que les Prêtres, qui fuſſent en état de

lire les Livres Latins ou Grecs, les ſeuls qui exiſtaſſent alors. Les irruptions des Barbares gâterent le Latin : mais pendant pluſieurs ſiecles il n'y eut point de Livres écrits dans leur Langue ; &, quand il y en eut, il s'en fallut de beaucoup qu'ils fuſſent à l'uſage des Dames, & qu'ils puſſent ſervir d'amuſement, puiſque très-peu d'entre elles ſavoient lire alors, & que celles qui étoient parvenues à ce degré de connoiſſance n'en faiſoient guere uſage que pour réciter des prieres. Les Dames Françoiſes connurent pourtant d'aſſez bonne heure quelques pieces de Poéſie, Chanſons, Hiſtoires fabuleuſes & agréables (du genre de celles que nous avons depuis appelées Romans), & des Contes ou Fabliaux : mais elles ne les connoiſſoient que par des traditions purement orales, qui leur étoient tranſmiſes par des Nourrices ou par quelques Chanteurs ambulans. Ce n'eſt qu'au onzieme ou douzieme ſiecle qu'on commença à écrire quelque choſe de ſuivi dans une Langue mixte du Celtique, du Tudeſque & du Latin (d'où eſt pourtant venu le François), & que l'on appela Langue Romaine, parce que la Langue Latine ou Romaine dominoit dans ce mélange. Alors quelques-unes des

Dames qui avoient appris à lire, purent déchiffrer un petit nombre de manuſcrits de Poéſies, de Fables & d'Hiſtoires : mais il en exiſtoit alors ſi peu, qu'une pareille lecture ne pouvoit aſſurément occuper qu'une bien petite partie du loiſir des Dames. Pendant le cours des treizieme & quatorzieme ſiecles, on peut même y ajouter preſque tout le quinzieme, les Livres & les manuſcrits François ſe multiplierent ; & la Langue ayant pris plus de conſiſtance, il y eut alors un aſſez grand nombre de Romans, quelques Livres d'Hiſtoire pleins de groſſieres erreurs, & différens Livres d'une dévotion aſſez mal entendue : mais preſque tous les Ouvrages qui traitoient des Sciences continuerent d'être écrits en Latin. Juſqu'à ce que l'art de l'Imprimerie fût généralement répandu, les manuſcrits furent ſi rares & ſi chers, qu'il nous paroît impoſſible, qu'excepté quelques grandes Princeſſes, les Dames luſſent alors beaucoup, vû le peu de Livres qu'elles pouvoient ſe procurer.

L'on ne peut dater que du ſeizieme ſiecle la multiplicité des Livres François ; car il n'y en a preſque point d'imprimés avant l'an 1500 : mais ſous les regnes de François I, de ſes fils & de ſes trois petits-

fils, les Dames ſe firent véritablement un amuſement de la lecture. Il parut alors tant de Livres d'agrémens, dont quelques-uns étoient originaux François, & la plupart traduits de l'Italien & de l'Eſpagnol, que les *Liſeuſes* & leurs complaiſans purent aiſément paſſer leur temps avec ces ſortes d'Ouvrages : mais le goût de la lecture étoit encore bien loin d'être porté à ſon degré de perfection ; deux grands points y manquoient. 1°. Il n'y avoit preſque encore de Livres que ſur des matieres frivoles ; ceux que nous avions ſur l'Hiſtoire, à trois ou quatre près, étoient très-fautifs & remplis de fables ; le peu qu'il y en avoit ſur les Sciences étoit encore moins capable d'inſtruire. On ne trouvoit que quelques maximes à ſaiſir dans ceux de Morale & de Philoſophie ; mais l'enſemble n'en étoit ni conſéquent ni capable d'attacher & d'intéreſſer. 2°. Ces Livres étoient preſque tous écrits lourdement & ennuyeuſement, chargés de digreſſions déplacées, d'écarts impatientans, & de citations ridicules. Nous ſommes en état de juger de tous ces Livres du ſeizieme ſiecle, puiſqu'ils exiſtent encore preſque tous dans les grandes Bibliotheques. On a raiſon de les y conſerver, parce qu'il y a quelque

chose de bon à en tirer, & qu'on peut faire de bons Livres modernes avec ces vieux & mauvais Livres-là : mais il n'y en a peut-être pas vingt que l'on puisse lire tout entiers san[illegible]nnui : ce n'est p[illegible]nt parce que les mots & le langage ont vieilli, que par le défaut de stile & de méthode.

Enfin, ce n'est que du milieu du dix-septieme siecle, c'est-à-dire, il n'y a pas cent cinquante ans, que les Dames ont pu commencer à se livrer, avec autant d'utilité que d'agrément, à leur goût pour la lecture. L'établissement de l'Académie Françoise a perfectionné non seulement le langage, mais le stile : les bons modeles ont été suivis, les Livres bien faits & bien écrits se sont multipliés d'année en année; il en a paru dans tous les genres qui ont fait du bruit : les Dames ont eu la curiosité de lire ceux qu'on leur a annoncés comme étant à leur portée; & ce sont elles qui ont fait la réputation d'un grand nombre. Il en est résulté que les Ecrivains sur toutes sortes de matieres, se sont occupés d'avoir des Lectrices encore plus que des Lecteurs. Ainsi la pédanterie a été bannie de presque tous les Ouvrages François ; l'érudition, les Sciences les plus sublimes & les plus exactes, jusqu'à

la Métaphyſique, ont été préſentées ſous une forme vraiment amuſante. Tel eſt le degré de perfection auquel notre Littérature eſt parvenue, & qui ne laiſſe plus aucun doute qu'on ne doive mettre la lecture au nombre des plus utiles & des plus doux amuſemens de la Nation.

Ne ſeroit-ce pas faire un travail agréable aux gens du monde de notre Nation, que de leur montrer par quelles gradations les Livres écrits en notre Langue ſont enfin parvenus à l'honneur de faire leur amuſement? J'oſe eſpérer que cette Hiſtoire de notre ſtile & de notre langage ne pourra déplaire aux Dames; qu'elles plaindront leurs aïeules de n'avoir pas été à portée de s'inſtruire comme elles en s'amuſant; & qu'elles ſe féliciteront d'être nées dans un ſiecle où il leur eſt ſi aiſé de cultiver leur eſprit ſans s'ennuyer, & ſans qu'on puiſſe leur reprocher d'être ni pédantes ni précieuſes.

Après avoir rempli ce premier objet, qui nous occupera au moins pendant le cours de deux Volumes, nous pourrons continuer à indiquer quels ſont, ſur toutes ſortes de matieres, les Livres que les Dames peuvent lire avec plaiſir & avec fruit. Nous avons déjà eſſayé dans un

premier Volume de ces Mêlanges de les guider sur leurs lectures d'Histoire ; dans un autre, nous leur avons indiqué les plus jolis Romans que nous connoissions ; nous tâcherons de leur rendre le même service par rapport aux autres genres d'Ouvrages sérieux ou agréables, en Vers ou en Prose. Il est inutile que nous les prévenions que la lecture des Ouvrages en Vers ne peut jamais être aussi suivie & aussi longue que celle des Livres en Prose. Il n'y a pas une seule des femmes accoutumées à beaucoup lire, qui ne s'en soit apperçue. Il faut réserver la Poésie pour des momens passagers ; & alors, quand elle est bonne, elle en fait passer de délicieux.

C'est en conséquence de cette verité, que dans l'espece d'Histoire du stile François que nous allons faire, nous n'avons fait entrer que quelques Ouvrages en Vers de chaque époque principale. Nous nous sommes sur-tout attachés à la prose, qui décide bien plus de l'état de la langue & du goût des Auteurs qui ont écrit en François.



Des Lectures que les Dames Françoises pouvoient faire au treizieme siecle ; des Livres François de ce temps-là ; de leur langage & de leur stile.

Dans ce premier siecle de la Littérature Françoise, il parut beaucoup plus de Livres écrits en notre Langue en Vers qu'en Prose : ainsi nous commencerons par parler des Livres de Poésies, entre lesquelles il ne faut compter ni les Chansons ni les Fabliaux, attendu que ces morceaux ne formoient point des Livres entiers, mais que c'étoient de simples Pieces fugitives, qui se débitoient séparément dans différens temps, & dont on n'a formé des Recueils que dans des siecles postérieurs. Il n'en est pas de même des Poëmes longs & suivis qui parurent pendant ce siecle, & qui porterent tous le nom général de Romans, parce qu'on appeloit alors notre Langue, *Langue Romance*. Ils ont pu contribuer à l'amusement du peu de Dames & de Chevaliers d'alors qui savoient lire. Ces Poëmes étoient de différentes especes : il y en avoit de moraux & de satyriques, tels que le fameux Roman de la Rose & celui connu sous le nom de Bible-Guyot ; d'historiques, c'est-à-dire, qui contenoient

des Histoires en Vers dont le fond étoit véritable, quoiqu'elles fussent mêlées de circonstances fabuleuses, telles que le Roman d'Alexandre & celui de Paon, qui en est la continuation; le Roman du Brut, contenant les anciennes Histoires de Bretagne, & l'Histoire de France en Vers par Philippe Mouskes. Enfin, il y en avoit dont le sujet étoit purement fabuleux, tels que le Roman en Vers du Roi Artus & des Chevaliers de la Table ronde; celui de Perceval le Galois, ou le Chevalier au lion; & celui de Lancelot du Lac, ou la Charrette; ceux de Berthe au grand pied, de Charlemagne, de Renaud de Montauban, d'Ogier le Danois, & de Cléomadès. Je vais entrer dans quelques détails sur plusieurs de ces Poëmes, & en citer quelques Vers, pour faire juger du degré d'amusement que de pareilles lectures pouvoient procurer aux Dames qui vivoient il y a cinq cents ans, & en même temps des progrès que notre langage & notre stile poétique ont fait depuis ce temp-là.

Roman de la Rose.

Le Roman de la Rose, dont le nom est connu même de ceux qui ne savent pas au juste ce que c'est que cet Ouvrage, doit être rapporté à ce siecle-ci, puisque

le premier Auteur (Guillaume de Lorris) eſt mort en 1260, avant que de l'avoir achevé, n'en ayant fait que quatre mille cent cinquante Vers. On prétend que le véritable nom de cet Auteur étoit Guillaume de Machaut, & que c'eſt le même de qui nous avons d'anciennes Poéſies de moindre conſéquence, à la tête deſquelles il prend ſon nom de famille, celui de Lorris étant le nom de ſa patrie, ville du Gâtinois. Au commencement du ſiecle ſuivant Jean de Meun continua ce fameux Poëme, & l'alongea de quatre fois autant de Vers. Il eſt aiſé d'expliquer en peu de mots quel eſt l'ordre & la marche de ce Poëme; car, plus de deux cents ans après, le Poëte Baif a pris la peine d'en réduire le plan tout entier dans un ſeul Sonnet qu'il a adreſſé au Roi Charles IX. Le voici.

SONNET.

Sire, ſous le diſcours d'un ſonge imaginé,
Dedans ce vieux Roman vous trouverez déduite
D'un Amant déſireux la pénible pourſuite
Contre mille travaux en ſa flamme obſtiné.

Par avant que venir à ſon bien deſtiné
Malle bouche & danger tâchent le mettre en fuite;
A la fin bel accueil en prenant la conduite,
Le loge après avoir longuement cheminé.

L'Amant dans le verger, pour loyer des traverses
Qu'il passe constamment, souffrant peines diverses,
Cueil du rosier fleuri le bouton précieux.

Sire, c'est le sujet du Roman de la Rose,
Où d'amours épineux la poursuite est enclose;
récompense
La Rose, c'est d'amour le guerdon gracieux.

Les Vers que l'on vient de lire sont du dix-septieme siécle; je les ai copiés pour donner une idée du sujet du Roman de la Rose; mais, pour connoître la Poésie & le stile de ce Roman, ce sont quelques-uns de ces Vers mêmes qu'il faut extraire; en voici de pris pour ainsi dire au hasard, qui caractériseront le goût & le langage du temps, qui est ce que nous nous proposons principalement de faire connoître.

Il est bien vrai que l'on trouve de tout dans le Roman de la Rose; morale bonne ou mauvaise, portraits, réflexions critiques, détails de galanterie, traits historiques & politiques : en voici la preuve. L'Auteur suppose que la terre autrefois étoit livrée à toutes sortes de désordres & de dissentions; que les hommes, ne s'accordant point entre eux, furent obligés de se choisir des Maîtres, sous l'autorité & la protection desquels ils vécussent

en paix, & qui leur rendissent justice.

hommes partagerent
Les homs la terre se partirent,
partage
Et au partir bornes y mirent:
Mais quand les bornes y mettoient,
Maintes fois s'entrecombattoient.
ravirent
Et se tollurent ce qu'ils purent;
Les plus forts les plus grands parts eurent.....
Lors convint que l'on ordonnât
Aucun qui les bornes gardât,
Et qui les Malfaiteurs tous prît,
Et si bon droit aux plaintifs fît,
Que nul ne l'osât contredire.
Lors s'assemblerent pour l'élire......
Un grand Vilain entr'eux élurent
netveux de tous tant qu'ils étoient
Le plus ossu de quant qu'ils furent,
le mieux fait le plus grand
Le plus corsu & le greigneur,
Et le firent Prince & Seigneur.......
celui-là
Cil jura que droit leur tiendroit
si de son côté
Se chacun en droit soi lui livre
Des biens dont il se puisse vivre......
De là vint le commencement
Aux Rois & Princes terriens,
Selon les Livres anciens.

Il faut convenir que, quand on s'est donné la peine d'éclaircir ce vieux langage, l'on trouve que l'Auteur a expliqué très-heureusement la véritable origine de la Royauté.

Voici quelques autres traits de ce Poëme, qui ne pouvoit plaire & amuſer que par les détails ; car d'ailleurs le fond, comme on l'a vu, eſt aſſez peu de choſe. On a beaucoup admiré la tirade ſur le temps de Guillaume de Lorris : nous allons la rapporter comme elle ſe trouve dans un manuſcrit de notre connoiſſance. Les Auteurs des Annales poétiques ont fait imprimer ce morceau tout autrement, ſans doute d'après d'autres manuſcrits ou éditions.

Le temps qui s'en va nuit & jour
Sans repos prendre & ſans ſéjour,
s'enfuit & marche
Et qui de nous ſe part & emble,
Si ſecrétement qu'il nous ſemble
Que maintenant ſoit en un point ;
Et il ne s'y arrête point :
ceſſe
Ains ne fine d'outrepaſſer,
Si-tôt, que ne ſauriez penſer
Quel temps il eſt préſentement :
Car avant que le penſement
Fût fini, ſi bien y penſez,
Trois temps ſeroient déjà paſſés.

La peinture des vices que Guillaume de Lorrris a faite dès le commencement de ſon Poëme, eſt auſſi très-expreſſive : il dit en parlant de la Convoitiſe, (c'eſt-à-dire intérêt).

C'eſt elle qui fait l'autrui prendre ;
J'entends prendre ſans acheter ;
Qui fait tricher & crocheter ,
mal tourner
Et beſtourner & meſcompter.

En parlant de l'Envie. . .

repréſentée l'
Après je vis pourtraite Envie ;
jamais
Qui ne rit onques de ſa vie ,
ni jamais ſe réjouit
N'onques de rien ne s'éjoiſt
S'elle ne veiſt ou s'elle n'oiſt
arriver.
Aucun grand dommage retraire.

Portrait de l'Avarice.

Avarice étoit appellée
Orde , laide , ſalle & pelée ,
De toutes parts maigre & chetive ;
ciboule.
Et auſſi verde comme cive.

De l'Oiſiveté ou Pareſſe.

Se veoit bien à ſon atour
Qu'elle étoit peu embeſoignée ;
Car quand elle étoit bien peignée ,
Bien parée & bien atournée ,
Elle avoit faite ſa journée.

Le portrait de l'Amour contient quelques traits dignes d'un meilleur ſiecle.

celui donne
Le Dieu d'Amour, cil qui départ

fantaisie
Amourettes à sa devise,
C'est cil qui les Amans attise
Cil qui abat l'orgueil des braves,
Cil fait les grands Seigneurs esclaves,
Et fait servir Royne & Princesse,
Et repentir None & Abesse.

Je ne peux me dispenser de rapporter presque tout entier le portrait de Dame Beauté.

Celle Dame avoit nom Beauté,
Qui point n'estoit noire ne brune,
Mais aussi clere que la Lune
Est envers les aultres estoiles,
Qui semblent petites chandelles :
e ai
Tandre cher eut come rosée,
Simple fut come une espousée,
Et blanche come fleur de lis :
visage net
Le vis eut bel, doulx & alis
menue droite
Et estoit gresle & alignée ;
e
Fardée n'étoit ne pignée,
besoin
Car elle n'avoit pas mestier
oy
De soi farder & nettier :
Cheveulx avoit blonds, & si longs,
Qu'ils lui battoient jusqu'aux talons ;
Beaulx avoit le nez & la bouche :
Moult grant douleur au cuer me touche
ressouviens
Quant de sa beauté me remembre,
Pour la façon de chascun membre.

éloquence, parlant bien.
Jeune fut & de grand faconde;
agréable
Saige, plaiſante, gaye & cointe,
gentille & agréable.
Greſle, gente, friſque & accointe.

Les traits hiſtoriques dont ce grand Poëme eſt farci, ſont quelquefois curieux par leur tournure; mais au fond ils ſont connus de tout le monde : comme la Fable de Narciſſe, celle de la conquête de la Toiſon d'or, & celle de Pigmalion (1), tirées des Métamorphoſes d'Ovide; les amours de Didon & d'Enée, pris de l'Enéïde de Virgile; ceux de Samſon & de Dalila, extraits de la Bible; & l'Hiſtoire de Virginie, & la mort de Seneque, qui appartiennent à l'Hiſtoire Romaine.

Mais ce qui a fait principalement la fortune du Roman de la Roſe, ce ſont les traits ſatyriques. Quelques-uns ſont d'aſſez mauvaiſe morale, & ont été cauſe que les Eccléſiaſtiques ſenſés & éclairés ont condamné ce Livre comme dangereux & pernicieux. On a cru qu'ils vou-

(1) Ce dernier épiſode eſt joliment traité, mais long; il faudroit le lire dans le Poëme même : c'eſt un des derniers morceaux.

loient

loient venger par leurs censures le mal qu'avoient dit les deux Auteurs Poëtes de l'état monastique & clérical ; mais on va juger si, toute rancune à part, les Critiques n'avoient pas raison.

Guillaume de Lorris dit en parlant des Juges :

> Tous s'efforcent de l'autrui prendre :
> Tel Juge fait le larron pendre,
> Qui, de plein droit, seroit pendu,
> Si jugement lui fût rendu.

Il conseille aux femmes de tirer parti de ceux qui les aiment.

> Folle est qui son Ami ne plume
> Jusques à la derniere plume ;
> Car qui miex plumer le saura,
> C'est elle qui meilleur l'aura,
> Et plus chere sera vendue.

Voici le morceau le plus remarquable.

> Non, Nature n'est pas si sotte ;
> Qu'elle fasse naître Marotte,
> Tant seulement pour Robichon ;
> si elle leur a donné l'entendement
> Se l'entendement y fichon,
> Ne Robichon pour Mariette ;
> Ne pour Agnès ne pour Perrete
> Ains vous a fait beau fils n'en doubtes ;
> Toutes pour tous & tous pour toutes,
> Chascune pour chascun commune,
> Et chascun commun pour chascune.

Nous ne pousserons pas plus loin les morceaux extraits du Roman de la Rose; en voilà bien assez pour faire connoître le stile de ce fameux Ouvrage. Parlons un peu d'un autre qui est moins répandu parce qu'il n'est pas imprimé, mais qui fit aussi beaucoup de bruit dans son temps; c'est ce qu'on appelle la Bible-Guyot. C'est une question de savoir quel en est le véritable Auteur. Fauchet a cru que c'étoit Guyot de Provins; & l'Abbé de Massieu (Histoire de la Poësie Françoise) l'attribue à Hugues de Bercy, que l'on surnomma Guyot. L'on suppose qu'il étoit Moine, & l'on tire cette conséquence, de ce que Pasquier l'appelle le gentil Moine, & de ces deux vers de son Poëme.

Bible-Guyot.

> Y a plus de douze ans passé
> Qu'en noirs draps suis enveloppé.

La preuve que Hugues de Bercy est le vrai Auteur de ce Poëme, se tire de ces autres vers.

> Hugues de Bercy qui tant a
> Cherché le siecle çà & là,
> Qu'il a vu que tout n'en vaut rien,
> Ores prêche faire le bien.

De quelque Auteur que soit ce Poëme, c'est une satire contre tous les états de la

vie. Guyot l'a appellé Bible, du nom général, qui veut dire Livre. Voici le début de ce singulier Ouvrage.

Don siecle puant & horrible,
j'ai envie
Mestuet commencer une Bible
Pour poindre & pour éguilloner;
Et pour bons exemples donner:
mensongiere
Ce n'est pas Bible losangiere;
Mais fine & voire droituriere.

Le reste du Poëme est rempli de satires, principalement contre les femmes, les gens de Loix & les Médecins. En voici quelques traits.

nul de pe t jamais
N'eulle ne pot oncquesa ccomplir
u
Voloir de femme; c'est folie
leur leur
De cherchier lor être & lor vie,
les
Quand li sages n'y voyent goute.
jamais
Femme ne fut oncques vaincue
véritablement
Ne appertement connue;
leur cœur
Quand li œil pleure li cuer rit,
é
Pou pense à ce qu'elle nous dit,
bien, change de résolution
Moult mue sovent son coraige
souvent trompé s s
Et tost a déçu le plus sage:

je souviens
Quand me membre de Salomon,

n
De Costantin & de Samson,

attraperent ou séduisirent
Que femmes inganierent si

bien convient étonné
Moult me tuit d'être ébahi.

Il dit des Gens de robe, que

les
Li loix apprennent à tromper.

Il convient cependant qu'il seroit à souhaiter que les Rois & les Seigneurs sussent les loix : mais il ajoute, que comme ils en abandonnent l'application à des chicaneurs, il résulte de cet arrangement plus de mal que de bien. Enfin, il se déchaîne contre les Médecins, auxquels il donne, suivant l'usage de ce temps-là, le nom de Physiciens. Après de mauvaises plaisanteries sur ce nom, & le *Fi*, qui en forme la premiere syllabe, on trouve des vers qui contiennent quelques anecdotes sur les Médecins de ce siecle; il dit que :

S'ils reviennent de Montpellier

électuaires
Leurs lectuaires font moult chier;
Et lors disent, ce m'est avis,
Qu'ils ont gimgembrate & piris (1):

(1) Gingembre & poivre, épiceries qui étoient alors des drogues tenues pour très-rares.

celui
Et cil qui vient devers Salerne (1),
pour
Nous vend vessie por lanterne.
. . . . Il n'est mestiers
Dont il soit tant de mensongiers.
tuent beaucoup
Ils occient moult de la gent,
Car ils n'ont amis ni parent
ussent
Que ils voulsissent trouver sain.

En voilà bien assez sur la Bible-Guyot ; je serai encore plus court sur les autres Poëmes historiques ou Romans en vers, qui ont paru dans le treizieme siecle ; craignant que les vieux vers François, qui amusoient les Dames de ce temps-là, ne fatiguassent celles du nôtre.

Romans en vers d'Alexandre & du Paon.

Le Roman d'Alexandre, dont le fond est tiré de l'Histoire Grecque, est, suivant plusieurs Auteurs, le plus ancien de nos grands Poëmes François. L'un des deux Auteurs s'appeloit Alexandre de Paris ; & l'autre, suivant les uns, Lambert Licors, ou le Court ; &, selon d'autres, Me Eustache. Il fut écrit en vers plus longs que ceux du Roman de la Rose & de la Bible-Guyot ; & cette mesure de vers a

(1) Il y avoit dès ce temps-là dans la ville de Salerne une fameuse école de Médecine.

pris son nom du sujet ou de l'Auteur du Poëme, car nous les appelons encore aujourd'hui vers Alexandrins. En voici la mesure tirée du Poëme même : il est question d'un Guerrier porté par terre d'un coup de lance, qui, dit-on,

Du long comme il étoit mesura la campagne.

On prétend que dans ce Poëme d'Alexandre il y a de très-belles maximes, & des pensées nobles & exprimées avec force : il est dédié à Philippe-Auguste. Avant la fin du treizieme siecle, il parut aussi en vers Alexandrins différentes continuations du Poëme d'Alexandre sous le titre de Testament d'Alexandre, de Roman du Paon, & de Restor (*retour*) du Paon. Ces suites ne sont pas des mêmes Auteurs : l'on sait que la premiere est d'un nommé Nivelois; les Auteurs des deux autres ne sont pas connus. Le titre est fondé sur un ancien usage de la Chevalerie. Les Chevaliers d'Alexandre font vœu sur un paon rôti de venger la mort de leur Roi.

Roman du Brut en vers.

Le Roman du Brut est certainement de Me Eustache; c'est une chronique très-fabuleuse des Rois d'Angleterre, que l'Auteur prétend faire descendre d'un certain Brutus, descendant lui-même des

Princes Troyens. Les vers en sont plus courts que ceux du Poëme d'Alexandre : on en va juger par ces premiers.

Qui veut ouir, qui veut savoir
de pere en fils
De Roi en Roi & d'hoir en hoir,
furent ceux d'où
Qui cil fure, & dont vinrent
premiers occuperent
Qui Angleterre primes tinrent,
quels s
Quies Roi y a en ordre eu,
d'abord après rent
Et qui ainçois, & qui puis fu.
Metre huistace le translata.

On trouve dans les derniers vers de ce Poëme une date précise, qui est celle de 1155. Si elle est juste, le Roman du Brut seroit plus ancien que celui d'Alexandre, & appartiendroit au douzieme siecle. Quoi qu'il en soit, c'est dans cette fausse & ridicule Chronique des Rois d'Angleterre, intitulée le Roman du Brut, que l'on trouve l'origine de la fameuse Fable de la Chevalerie de la Table ronde. L'Auteur fait entrer le Roi Artus dans la Chronologie des Rois d'Angleterre ; il parle du Prophete Merlin, &c.... Il y a lieu de croire que le Roman du Brut & celui d'Alexandre se firent lire & écouter avec plaisir par les Dames du temps de Phi-

lippe-Auguste, puisque le langage étoit celui de leur temps : elles durent se plaire à y apprendre les prétendues belles actions des Héros qu'elles connoissoient, du moins de nom, mêlées de toutes sortes de Contes d'enchanteurs, & quelquefois aussi de miracles & de dévotions. Ce bizarre assemblage dut les amuser, & probablement elles n'en sentoient pas le ridicule.

Roman du Rou en vers.

Le pendant du Roman du Brut est le Roman du Rou, qui contient l'Histoire des anciens Ducs de Normandie, mêlée d'autant de fables que celles des Rois d'Angleterre.

Romans de Chevalerie en vers.

Les Romans du Roi Artus, des Chevaliers de la Table ronde, de la conquête du Saint Gréal, du Chevalier au lion, contenant l'Histoire de Perceval le Galois, celui de Lancelot du lac ou de la Charrette, tous écrits en vers dans le treizieme siecle par Chrestien de Troyes, ont dû aussi faire grand plaisir aux Dames de ce temps-là. Nous verrons que dans le siecle suivant ces mêmes Poëmes furent mis en prose, & ont formé autant de Romans de Chevalerie, dont les principaux faits ont été transmis jusques à nous.

Histoire de

Philippe Mouskes, natif de Gand,

qui fut Evêque de Tournai en 1274, & mourut en 1283, a écrit l'Histoire de France à peu près comme Eustache a écrit celle d'Angleterre : il l'a mise en Roman & en vers moins bons que ceux du Roman du Brut ; & il a chargé son Histoire d'un peu moins de fables : c'en est cependant une bien décidée, que d'aller chercher nos premiers Rois dans la ville de Troyes en Asie ; de commencer cette Histoire par le ravissement d'Hélene ; de raconter tous les détails du siége que les Grecs mirent devant cette ville pendant dix ans ; de sa prise & de sa destruction ; de faire embarquer alors un fils d'Hector nommé Francus, & de le faire arriver en Germanie, se mettre à la tête de certains peuples qui prennent son nom & s'appellent Francs ; de faire descendre de celui-ci Pharamond, & de Pharamond Clovis. Mouskes continue ensuite son Histoire de France, tant bien que mal, tant en bons qu'en mauvais vers jusques en 1240. Toute ridicule qu'étoit cette origine Troyenne, elle fit si bien fortune, que l'on a été plusieurs siecles à s'en désabuser. L'on a cru pendant long-temps que les François devoient être si flattés de descendre des Troyens, qu'on leur

France de Mouskes, en vers.

causeroit un véritable chagrin de leur ôter cette opinion.

Le même Historien-Poëte en a encore accrédité d'autres également fausses sur le compte de Pepin, de la Reine Berthe, mere de Charlemagne, de cet Empereur même, & des Seigneurs & Chevaliers de sa Cour, & de son armée; & comme les Romans de la Table ronde trouvent leur source dans le Roman du Brut, de même ceux dont les principaux Héros sont la Reine Berthe & Charlemagne, ont la leur dans l'Histoire en vers de Mouskes, ou du moins dans les traditions que celui-ci a rimées.

Nous devons faire, sur ces Romans, relatifs à l'Histoire de Charlemagne, les mêmes remarques que nous avons faites sur ceux de la Table ronde. Ils ont été écrits en vers dans ce siecle-ci, & en prose dans le suivant. Leurs principaux Auteurs sont Huon de Villeneuve, qui a fait le Roman de Renaud de Montauban; & Adenès, Roi d'armes de Philippe le Hardi, qui est l'Auteur de ceux de Berthe au grand pied, d'Ogier le Danois, & de Cléomadès. Ces derniers devoient être encore plus agréables à nos Chevaliers & à nos Dames Françoises, que ceux de

Table ronde, dont les Héros étoient Anglois. Au reste, ni le Roman d'Alexandre & ses suites, ni celui du Brut, & les Romans en vers qui en dérivent, ni l'Histoire de France en vers par Mouskes; & les Romans aussi en vers auxquels elle a donné lieu, n'ont été publiés par la voie de l'impression, & nous n'en connoissons d'imprimés que les rédactions en prose.

Voilà tout ce que nous dirons des Livres en vers du treizieme siecle : ce n'est pas qu'il n'y ait de ce temps-là beaucoup d'autres Poëmes moraux & satiriques; nous pourrions citer ceux de Raoul de Houdan, de Huon de Mery, & de Jacquemart Gelée. L'un de ceux-là est intitulé le Tournoiment de l'Antechrist, c'est-à-dire, le tournoi que l'Antechrist donne contre Jésus-Christ, & dans lequel les Diables combattent pour les vices contre les Anges & les vertus : mais il faut passer aux Ouvrages en prose que nos Dames pouvoient lire au treizieme siecle. Nous avons déjà dit qu'ils étoient en bien petit nombre en comparaison de ceux en vers. Il ne nous est pas possible de mettre au nombre des lectures que pouvoient faire les Dames, ni les Sermons de Saint Bernard, dont il y avoit déjà probable-

ment alors des copies en François, puisque celles qui nous restent, & qui sont de la plus grande rareté, sont, dit-on, du temps même où vivoit le saint Prédicateur; ni l'excellent Livre de Jurisprudence de Pierre de Fontaine, & les Etablissemens de Saint Louis, rédigés par Etienne Boileau, Prévôt de Paris sous ce Monarque. Ces Ouvrages n'ont jamais dû faire l'amusement des Dames *liseuses* Ainsi, je ne trouve que quatre Livres en prose dont elles aient pu s'occuper: Le premier est le Roman de Tristan de Léonois, Chevalier de la Table ronde, qui n'a jamais été composé en vers, & que l'on prétend avoir été écrit en prose dès l'an 1190: mais je ne crois pas qu'il en existe à présent aucun manuscrit; ainsi, nous ne pourrons pas y trouver des modeles du stile en prose de ce siecle; les trois autres, au contraire, pourront nous les fournir: mais l'un d'eux est l'Histoire de la conquête de Constantinople par Geoffroi de Villehardouin; & je ne répéterai pas ici ce qui a déjà été dit de cet Ouvrage dans le premier Volume de ces Mêlanges, dans lequel on en trouvera des extraits, & même plusieurs Chapitres transcrits en entier dans le langage du

temps. Je ne tirerai pas même ces exemples de la Bible historiée, qui a été écrite en François du temps de Saint Louis & par les ordres de ce pieux Monarque, quoique cet Ouvrage ait dû être lu avec autant de plaisir par les Dames du treizieme siecle, que l'Histoire du Peuple de Dieu, par le Pere Berruyer, a été lu il n'y a pas cinquante ans. C'est aux Chroniques de Saint Denis que je vais m'attacher, comme le premier Ouvrage en prose Françoise un peu raisonnablement écrit sur notre Histoire. Sûrement on a dû faire autrefois cette lecture sans ennui; car elle ne seroit pas même encore à présent ennuyeuse, si le langage n'en étoit pas si vieux. Le stile en est simple, on pourroit même dire plat : mais du moins il n'a pas la diffusion & l'éloquence ridicule & déplacée des Livres des siecles suivans. D'ailleurs les vers de Philippe Mouskes sont aussi plats que la prose dont je vais donner quelque échantillon. Les mêmes origines fabuleuses y sont rapportées; cependant elles sont ici énoncées en très-peu de mots tout au commencement de l'Ouvrage; & le reste est une traduction exacte des Auteurs contemporains qui ont écrit en Latin ce qui s'est passé sous la pre-

Bible historiée, en prose.

Anciennes Chroniques de St. Denis.

miere Race de nos Rois. C'eſt au ſage, ſavant & habile Miniſtre de Louis le Jeune, l'Abbé Suger, que nous ſommes redevables de la rédaction en François de ces Chroniques, qui ont été continuées après lui pendant pluſieurs ſiecles, & juſques au temps où l'Imprimerie ayant été connue, on n'a plus été embarraſſé à ſauver de l'oubli les faits principaux de notre Hiſtoire : cet établiſſement, fait à Saint Denis pour la rédaction & la copie de ces Chroniques, eſt un de ceux qui doit faire le plus d'honneur à Suger ; & l'on auroit dû le faire entrer dans ſon éloge.

Voici quelques traits remarquables de la partie de ces Chroniques qui étoit déjà écrite au treizieme ſiecle, & un petit nombre de phraſes propres à faire juger du ſtile de ce temps.

L'Auteur de la Chronique, Livre I, Chap. IV, dit que les Francs, deſcendans des Troyens, ayant conquis l'Allemagne & la Germanie vinrent enſuite dans la Gaule. *Li pays & la terre leur plot moult* (plut beaucoup), *& moult leur ſembla délitable à demourer* (délectable à demeurer). *Sour le flus* (la riviere) *de Saine* (Seine) *habiterent, & fonderent une cité que ils nommerent Leutece, qui ores* (à préſent)

eſt appelée Paris, & *fut huit cent quâtre-vingt-quinze ans devant l'Incarnation de notre Seigneur* (1).

Livre III. Chap 9. L'Auteur fait un portrait fort peu flatteur du Roi Chilperic, & le repréſente comme un homme bizarre & préſomptueux, qui prétendoit en ſavoir plus que perſonne ; & qui, voulant tyranniſer juſqu'à la lecture & au langage, imagina d'ajouter à la Langue Françoiſe de nouvelles lettres de ſa compoſition, & une nouvelle Proſodie dans laquelle *les ſyllabes brieves étoient miſes pour longues, & longues pour brieves ; auſſi, Traitiés* (Livres) *fit aſſez qui ne pouvoient être reçus par nulles raiſons, & ne le devoient. Pour ce furent ôtiés & effaciés de toute mémoire d'homme après ſa mort.* Ce qui paroît le plus toucher le Moine Auteur de la Chronique, c'eſt que *Chilperic de*

(1) Aſſurément l'Auteur de la Chronique de St. Denis donne une haute antiquité à la ville de Paris ; ſi ce que cet Auteur dit étoit prouvé, Paris ſeroit de cent ans plus ancien que Rome : mais nous ſavons bien à préſent le contraire ; & ce trait ne peut être donné que comme une preuve de l'ignorance du temps auquel cette Chronique a été rédigée. L'Abbé Suger eut pourtant part à cette rédaction : mais les grands hommes & les hommes éclairés croient ſouvent bien faire de ne pas contredire abſolument les opinions reçues dans leur ſiecle.

Prêtres & de Miniſtres de Sainte Egliſe ſe gaboit (moquoit), *& les avoit tournés en proverbe & en dériſion.......... Lem puet* (l'on peut) *dire qu'il n'amat oncques nullui* (perſonne) *ne de nullui ne fut amés.*

Livre V. La plus grande partie de ce Livre eſt remplie par la vie du Roi Dagobert. Le Moine Chroniqueur étoit payé pour dire du bien de ce Monarque, puiſque c'eſt un des principaux Fondateurs ou Bienfaiteurs de l'Abbaye de Saint Denis; cependant il convient que ce Prince avoit été dans ſa jeuneſſe un mauvais ſujet. Il en conte des traits fort ſinguliers. Le Roi Clotaire ſon pere lui avoit donné pour Précepteur un homme dur & fier de la faveur du Roi. La conduite de ce Pédant irrita le jeune Prince. Un jour que ſon pere étoit à la chaſſe, il ſaiſit ce moment pour ſe venger. Après avoir cherché chicane à ſon Précepteur en ſoupant avec lui, ſur la façon familiere dont il lui verſoit à boire, il ſe mit en colere; &, ayant appelé ſes gens, il lui fit couper ou même arracher la barbe, ſi bien qu'on ne lui laiſſa pas même un ſeul poil au menton. Dagobert alla enſuite ſe cacher, juſqu'à ce qu'il fit ſa paix avec le Roi ſon pere: il en vint à bout pour cette fois; mais

mais ils se brouillerent encore souvent ensemble avant que Dagobert montât sur le trône. Le Moine Auteur de la Chronique, convient assez naïvement que le caractere, la vie & les actions de ce Roi furent mêlés de bon & de mauvais : mais il soutient, qu'ayant fait beaucoup de bien aux Eglises & de grandes fondations, à cause de cela son ame fut sauvée ; & il prétend qu'un saint personnage en eut la preuve par révélation : il rapporte les dernieres paroles que Dagobert dit avant que de mourir, & les dispositions qu'il fit par son testament (1).

Livre Ier des Chroniques sous les Rois de la seconde Race. Voici un morceau de quelque longueur, qui mettra mieux que

(1) C'est sans doute dans ce Chapitre qu'il faut chercher l'explication d'une ou de deux expressions très-proverbiales & tout-à-fait populaires, qui sont sûrement connues d'une partie de nos Lecteurs. Une est que, *Quand le Roi Dagobert avoit dîné, il laissoit dîner ses chiens ;* l'autre ; que le Roi *Dagobert en mourant dit à ses chiens : Il n'y a si bonne compagnie qui ne se quitte.* L'origine de ces quolibets est dans l'équivoque du mot *siens* avec celui de *chiens.* Il est dit que Dagobert avoit beaucoup de bonté pour les *siens*, c'est-à-dire pour ceux qui lui appartenoient par les liens du sang, ou par ceux de la vassalité ou de la domesticité ; & le discours qu'il fit aux siens en mourant, est rapporté tout entier dans cette Chronique-ci. On conçoit qu'un seul mot mal écrit ou mal prononcé a pu donner lieu à cette ridicule équivoque.

les précédens en état de juger du langage & du ſtile de ces Chroniques. C'eſt le portait des derniers Rois fainéans de la premiere Race.

» A ce tans que Pepin, qui puis fut
» Roi, eſtoit encore Maiſtre & Prince du
» Palais, ſi ſembloit bien que la lignée
» fut jà finie, car cils (*ces*) Rois n'eſ-
» touoient de nulle vigour, ne dignes de
» nulle loange, ains povoient porter le
» nom de Roi tant ſeulement. Li Prévoſt
» du Palais, qui étoit appelé li Graigneur
» (*plus grand*) de la méſon, avoit en mains
» les richeſſes & le povoir du Royaume;
» au Roi ſuffiſoit li nom tant ſeulement
» en ſa chaire ſcioit (*en ſon fauteuil il*
» *étoit aſſis*), la barbe ſur le pis (*avec une*
» *grande barbe pendante juſques à la cein-*
» *ture*), les cheveux épars ſour les épaules,
» & montrant par dehors ſemblant de Sei-
» gneurie. Les Meſſagers (*Envoyés, Dé-*
» *putés, Ambaſſadeurs*) qui de diverſes
» parties venoient à court, ooit (*écoutoient*),
» & leur donnoit tex (*tels*) repons (*réponſes*)
» comme l'en li (*on lui*) conſeilloit, ou
» comme l'en li (*on lui*) commandoit
» auſſi, comme ſe ce fut (*ſi ç'eut été*) de
» s' (*ſon*) autorité. Li Quens (*le Comte*)
» du Palais lui adminiſtroit tex deſpenz

» (*revenus*) comme il voloit. Riens nule » n'avoit fors une petite vilette de petite » afaire (*il n'avoit aucun domaine, excepté* » *une petite ville de petit revenu*), & uns » manoirs ou il séjournoit tousjours iver » & esté, & aucunes rentes dont il pooit » (*pouvoit*) tenir (*payer*) aucuns serjans » (*serviteurs*) pour lui servir & pour lui » aministrer ce que il (*qu'il*) lui failloit » (*manquoit*). Se il aloit en aucun lieu » par aucune aventure, il se faisoit traire » en (*traîner dans*) un charrot (*chariot*) » à bues (*bœufs*) ou à bugles (*buffles*), » aussi comme unz paisanz. Einsi aloit ou » Palais où à la commune assemblée (1) » du pueple, qui, une fois en l'an, estoit » faite pour le commun profit du Royaume. » Après retornoit en sa méson, & de- » mouroit là toute l'année, & li Quens » (*le Comte*) du Palais procuroit (*faisoit*) » toutes les besoignes (*affaires*) du » Royaume & loing & près «.

Livre III des mêmes Chroniques sur même Race. Voici encore un grand portrait de Charlemagne, que nous croyons pouvoir être lu avec plaisir en tout temps,

(1) Assemblée générale de la Nation, que l'on appeloit Champ de Mars ou Champ de Mai.

& qui l'étoit sur-tout lorsque le langage dans lequel il est écrit étoit familier.

» Homs fu de cors fort & de grant » estature, & ne mie (*mais non*) de » trop grant (*excessive*). Sept piez avoit » de long (*haut*) à la mesure de ses piez; » le chiés (*la tête*) avoit roont (*ronde*), » les yeux grans & gros, & si clers, que » quant il étoit courrouciés il resplendis- » soient ainsi comme escarboucles; le nés » avoit grant & droit, & un petit hault » ou milieu: brune cheveleure, la face ver- » meille, lie (*joyeuse*) & haligre (*gaie*): » de si grant force estoit, que il estendoit » (*redressoit*) trois fers de chevaux tous en- » semble légiérement, & levoit un Che- » valier armé seur sa paume, de terre jus- » ques amont (*en l'air*): de joyeuse (1) » s' (*son*) espée coupoit un Chevalier tout » armé: de touz membres estoit bien tail- » liez, six espanz (*empans*) avoit de » ceint (*grosseur*), sans ce qui pendoit » dehors la boucle (*le reste de sa ceinture*). » En estant & en séant (*debout ou assis*), » (*il*) avoit (*l'air d'une*) personne de

---

(1) L'on sait que l'épée de Charlemagne s'appeloit *joyeuse*, comme celles de Roland & de Renaud, *durandal* & *flamberge*.

» grant auctorité, jà soit que (*quoique*) il » eust un poi (*peu*) le chief (*la tête*) » meindre (*penchée plutôt*) que droit, & » le ventre plus gros, mais la droite me- » sure & la bonne disposition des autres » membres, céloit ce que messéant li es- » toit (*cachoit ce qu'il y avoit de défauts*). » Fers estoit en alant (*il avoit la dé- » marche fiere*), bien sembloit grant » home & noble en toutes ses manieres : » clere voix avoit, & plus clere ce sem- » bloit, que il appartenoit à tel corsage. » Tousjours fu santiz (*fut en santé*), fors » entour (*excepté*) quatre ans avant que » il morut. Lors li commencierent à » prendre fievres & autres maladies, & à » la parfin clocha il d'un piez : dès-lors » commença il à user de son conseil plus » que de celi aus Physiciens (*à conduire » lui-même sa santé plutôt que de suivre » l'avis des Médecins*). Si fu domages, » car il en morut à mis ses jours (*au mi- » lieu de l'âge*) (1). Aussi, comme contre » cuer les avoit (*il n'aimoit pas les Mé- » decins*), pour ce que il li faisoient

(1) Charlemagne avoit soixante-onze ans quand il mourut : mais un homme aussi fort pouvoit espérer de vivre davantage.

» mengier chars cuites en yave (*du bouilli*),
» & li défendoient les roz (*le rôti*), que
» il mengoit volentiers, si comme il avoit
» tousjours acoustumé. Acoustumement
» chevauchoit ou chaçoit en bois, selon
» la coustume Françoise, car à paines est
» il Nascion qui autant en sache. En
» bains chaus naturelement se délitoit &
» nooit (*nageoit*) dedenz mielz (*mieux*)
» que autres ne feist, & tout pour ce
» fist-il faire une salle & uns bainz à
» Es-(*Aix*) la-Chapelle, où il demoura
» jusques en la fin de sa vie. Ses filz fai-
» soit baignier avec lui; & non mie ses
» filz tant seulement, mes ses Barons &
» ses Privez (*Courtisans favoris*), & au-
» cunes fois grant tourbe (*troupe*) de
» de Serjans (*Gardes*) qui le gardoient,
» si que il estoient bien cent, ou plus
» avec lui tel fois estoit.

» De robes se vestoit à la maniere de
» France après la char (*sur la chair*),
» usoit de chemises & de famulaires (*ca-
» leçons*) de lin : pardessus vestoit une
» cote ourlée de drap de soie, chauces
» & soulers (*souliers*) estroit (*étroits*)
» chauçoit. En hiver vestoit un garne-
» ment forré (*vestement fourré*) de piaus
» (*peaux*) de loure (*loutre*) ou de mar-

» tre : tousjours avoit l'espée chainte, » dont li pomiaux estoit d'or & d'argent, » & li baudrez *(un baudrier)* d'un tissu de » soie : si ençaingnoit *(en portoit)* deulz » *(deux épées)* aucunes fois, meisme- » ment aux hautes *(grandes)* festes, ou » quant message *(des ambassades)* d'es- » tranges terres devoient devant lui venir. » Estranges manieres de robes ne vout » onques vestir tant fussent beles *(Il » ne voulut jamais s'habiller autrement » qu'à la Françoise)*, fors une fois tant » seulement, qu'il vesti une cote & un » mantel à la guise *(mode)* de Roume » *(Rome)*, à la priere de l'Apostole » Andri *(du Pape Adrien)*: mais aus » fêtes sollempnex *(solemnelles)* avoit un » garnement tissu à or *(habit d'étoffe d'or)*, » & solers *(des souliers garnis)* à pierres » précieuses, & une coronne d'or sour son » chief, aorné de riches pierres : aus » autres jours avoit petit de différence » de son habit & le commun habit du » pueple.

» En mengier & en boire estoit moult » attemperez *(très-modéré)*, & plus en » vins que en viandes, comme cils *(ceux)* » qui merveilleusement haoit *(haïssoit)* » yvrece en toutes personnes : de viandes

» ne se pooit pas si astenir comme de vins ;
» car il se plaignoit aucunes fois que li
» geuneurs li grevoit *(les jours de jeûne*
» *lui déplaisoient)*. Aus grans festes men-
» goit petit, lors tenoit-il grant Court
» pleniere de diverses manieres de gens.
» Acoustumement estoit chacun jour servis
» de quatre paire de més *(huit entrées)*
» tant seulement sans le rost, dont li
» Veneour *(ses Chasseurs)* le servoient,
» & de celui mengoit il plus volentiers
» que de nul autre. A son mangier fai-
» soit lire aucuns Romans ou aucunes Es-
» toires *(Histoires)* des Princes anciens.
» Moult ooit volentiers les Livres de St.
» Augustin ; & meismement ceus qui sont
» entitulé ou titre de la *Cité de Dieu.*
» Si sobres estoit de vins & d'autres be-
» vrages que poi avenoit que il beust plus
» de trois fois à un mengier.

» En esté, après la table, prenoit d'au-
» cun fruit ou poire ou pome, & puis
» bevoit une fois : despoiller *(déshabiller)*
» & deschaucier se faisoit aussi comme par
» *(pour la)* nuit, & se dormoit ou se re-
» posoit deulz heures ou troiz. Aus grans
» nuis d'yver avoit tel maniere de vivre,
» que il rompoit son dormir quatre fois
» ou cinq en une meisme nuit, non mie

» tant seulement en esveillant : ains se » chauçoit & vestoit, & tenoient si Privé » (*ses Courtisans*) devant li : & seli Sé» neschaus (*Juges*) du Palais avoit nul » plait qui sans li ne peust estre détermi» nez, tantost faisoit venir les Parties se » elles estoient presentes, & donnoit sen» tence après la connoissance de la cause. » Si avenoit souvent que il ne délivroit » pas tant seulement une seule besoigne, » mes toutes celles qui lendemain de» voient estre déterminées pardevant lui » ou Palais.

» En loquence estoit près & habondans, » apertement & délivrement manifestoit » par paroles quanques (*quand*) il voloit : » si n'avoit pas tant seulement Langue » Françoise, ains savoit plusеours lan» gages que il ot apris en enfance ; entre » les autres avoit Latin si prest & si amain, » que il le parloit aussi légierement comme » François : mes le Grec entendoit-il » miex que il ne le parloit. Si emparlez » (*bien disant*) & si sages estoit en pa » role que il sembloit (*l'on croyoit*) qu » ce fust (*il étoit*) uns grans Clers (*savant*) » & uns grans (*habile*) mestres : Clers » (*savant*) estoit-il voirement, car il fu » entroduiz en libéraus sciences (*arts li-*

» *béraux*), si comme nous dirons ci-après,
» il sot (*savoit*) & escritil (*écrivoit-il*)
» meismes les chans (*airs*) de diverses
» Chançons que l'on chante des fais &
» des batailles des anciens Rois. Il mist
» nom aus (*il donna des noms aux*) douze
» mois selon la Langue Tyoise (1). Il mist
» nons aus douze vens ; car avant ce
» n'estoient nommé que li quatre vent
» cardinal (2) «.

Livre IV des mêmes Chroniques sur la même Race. On trouve dans ce Livre presque les mêmes faits concernant Roland, les Pairs de France, la guerre de Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne, & la fameuse bataille de Ronceraux, que l'on lit encore dans les Romans de Charlemagne, & des douze Pairs de

(1) La Langue Tyoise est celle qui se parloit du temps de Charlemagne en France & en Allemagne. Son nom vient de l'ancien nom Teuton, qui est celui des anciens Allemands, & d'où vient le mot encore connu de Teutonique. La Langue Françoise, du temps de Charlemagne, étant plus mêlée de mots Teutoniques, on l'appela Tyoise : mais celle qu'on parla sous la troisieme Race, ayant admis plus de mots Latins, fut appelée Langue Romance.

(2) Les noms Tyois des douze mois de l'année imposés par Charlemagne, ne subsistent plus : nous usons de mots Romans tirés du Latin. Quant aux noms Tyois des vents, ils subsistent au nombre de quatre, pour exprimer les vents cardinaux : Est, Ouest, Sud & Nord ; & de ces quatre noms on en fait douze en les répétant.

Roland & de Fier-à-bras : mais celui-ci est ici appelé Ferragus, comme dans l'Arioste, & non Fier-à-bras. L'Archevêque Turpin y est cité, & il est dit qu'il a écrit le Journal des exploits de Charlemagne. Cependant les Chroniques de cet Archevêque sont bien plus étendues que ce qui est contenu dans celle-ci. Ne nous étonnons point de ce que l'Abbé Suger a laissé passer ces fables ; il étoit, comme nous l'avons dit, obligé de sacrifier aux fausses opinions & au mauvais goût de son siecle.

Le reste de ces Chroniques, depuis le regne de Charlemagne, n'est plus à beaucoup près aussi singulier ; mais aussi est-il plus exact, & tiré d'Auteurs plus véridiques : rien n'y sent plus la Fable ni le Roman, à l'exception du récit d'une vision ou songe mystérieux que le Rédacteur prétend que l'Empereur Charles le Chauve eut peu de temps avant sa mort, c'est-à-dire vers l'an 876 ou 77. Un Ange lui apparut, lui attacha un fil au pouce, & le conduisit ainsi en enfer, dont il lui fit voir toutes les peines & les tourmens. Entre autres damnés, il y reconnut son pere (Louis le Débonnaire), & ses freres plongés dans le soufre & la poix bouil-

lante ; » lors lui commencierent à dire en » criant & en heurlant : *Karle, Karle,* » *pource que nous amames à faire homi-* » *cides & guerres & rapines par convoi-* » *tises terriennes, pour ce sommes-nous en* » *ces fleuves bouillans :* & parderriere ces » ames étoient Déables crians : *Poiessans* » *furent* (ils ont été grands & puissans) *&* » *poessamment souffrent tourmens* (& ils » sont grandement tourmentés).

Ce n'étoient pas seulement des Rois & des Princes que Charles vit souffrir ainsi, mais les ames d'une grande quantité de Courtisans & de Ministres, qui, par de mauvais conseils, avoient engagé l'Empereur & les Rois à faire des guerres mal à propos. Il y avoit aussi, dit-il, beaucoup d'Evêques, qui, en brûlant, se reconnoissoient coupables de n'avoir pas, par leurs bons conseils & leurs sages avis, empêché les guerres & les désordres, & de n'avoir pas procuré la paix, comme ils le devoient, en qualité de Ministres du Seigneur ; mais au contraire, de s'être disputé les bénéfices les uns aux autres, & de s'être même fait la guerre.

L'Abbé Suger étoit sûrement trop sage & trop éclairé pour croire à de pareilles visions : mais s'il les a laissé insérer, ou

s'il les a inſérées lui-même dans les Chroniques de Saint Denis, c'eſt parce qu'il a ſenti qu'une Fable de ce genre étoit une excellente leçon donnée aux Rois, aux Miniſtres & aux Evêques : plut à Dieu qu'on ne leur eût jamais fait de plus mauvais contes !

Des Lectures que les Dames Françoiſes pouvoient faire au quatorzieme ſiecle.

Nous avons vu que dans le premier ſiecle de notre Littérature Françoiſe il y avoit beaucoup plus de Livres en vers qu'en proſe : mais dès le ſuivant, la proſe commença à prendre le deſſus, du moins pour les longs Ouvrages. On n'écrivit preſque plus les Hiſtoires, ni véritables ni romaneſques, en vers. On ſentit que la proſe avoit plus l'air de vérité, & approchoit davantage du langage de la converſation. Tous ces Romans de Chevalerie que nous avons nommés dans l'article précédent, furent mis en proſe ; & probablement les Dames les lurent ainſi avec encore plus de plaiſir qu'elles ne les avoient lus en vers ; la Poéſie de ce temps-là ajoutant très-peu de graces & d'agrément aux ſujets auxquels on l'appliquoit, & jetant plutôt quelque obſcurité dans la

narration. On continua cependant à écrire quelques Poëmes moraux, allégoriques & satiriques : on en fit même de physiques & de didactiques sur les Sciences & les Arts : mais la preuve que l'on vouloit renoncer aux morceaux de Poésie de longue haleine, c'est qu'on commença à mêler dans certains Ouvrages les vers à la prose.

Sous le Roi Charles V dit le Sage, qui rendit, pour ainsi dire, une nouvelle vie au Royaume épuisé par l'imprudence & les malheurs du Roi Jean, la Poésie revint à la mode : mais les Poëtes de ce regne ne firent que des morceaux de Poésie assez courts, & qui ne pouvoient composer un Livre, qu'autant qu'ils étoient réunis en grand nombre dans un volume. Ce fut alors qu'on inventa la Ballade, le Sonnet, le Rondeau, le Lai, le Virelai, & tant d'autres petites Pieces de Poésie de l'étendue des Chansons & des Fabliaux dont nous avons déclaré dans notre précédent article que nous ne parlerions point, parce qu'on n'a jamais pu en mettre même les Recueils au nombre des lectures suivies. Ce fut dans ce siecle que prirent naissance les Jeux Floraux de Toulouse. L'Institutrice fut une Dame (Clé-

mence Isaure) également recommandable par sa naissance, ses connoissances & son esprit : mais les Pieces de Poésie auxquelles elle destina ses prix étoient courtes, & sans doute la plupart écrites en langage Languedocien, qui différoit bien moins du François Roman, qu'il ne differe de notre Langue actuelle, & avoit, ainsi que le Provençal, de grandes affinités avec l'Italien & l'Espagnol.

Mais, pendant tout le cours de ce siecle, on écrivit en prose sur toutes sortes de matieres; cependant les Dames ne durent pas encore trouver à lire, par les raisons que nous avons déjà dites; la rareté & la cherté des manuscrits, & la façon aride & ennuyeuse dont la plupart de ces Livres étoient écrits. On étoit encore bien loin de posséder l'art d'égayer & de rendre intéressans les sujets secs & difficiles à traiter avec clarté.

On commença à écrire en langue vulgaire sur la Théologie; mais il y eut bien peu de Livres sur cette matiere que les Dames pussent lire sans ennui; si ce n'est l'Histoire de la Bible, qui, ayant déjà été publiée dans le siecle précédent, par Guiard des Moulins, fut encore un peu mieux écrite dans celui-ci par Ni-

colas Oresme, un des plus savans hommes & le premier Traducteur de quelque mérite que la France ait eu.

On aura peine à croire que les Dames ayent pu lire la traduction d'un Ouvrage des SS. Peres faite dans ce temps-là; c'est celle des Livres de la Cité de Dieu, composée par Saint Augustin, & traduite par Raoul de Presle, qui prenoit les titres de Confesseur, Orateur & Poëte du Roi Charles V. Il est pourtant vrai qu'on a pu lire ce Livre, il y a quatre cents ans, avec quelque plaisir, puisqu'on en entendoit alors très-bien le langage, & qu'il contient une infinité de choses curieuses sur les usages, les mœurs, & la religion des Païens.

Les femmes trouvoient dans quelques Livres de dévotion mystique & ascétique, de petites histoires, des comparaisons qui dans ce temps-là pouvoient les intéresser & les amuser également, mais qui aujourd'hui n'exciteroient qu'un rire de pitié, ou les grands éclats auxquels on se livre en lisant des choses infiniment ridicules. Les Légendes & les Vies des Saints qui commencerent alors à paroître en François, durent avoir accès & succès auprès du sexe dévot, qui devoit lire

ces

ces Ouvrages avec autant de satisfaction que les Histoires fabuleuses & les Romans de Chevalerie. Celles-ci encourageoient les hommes à être braves, amoureux & fideles, & les Dames à les estimer à proportion de leur valeur, de leurs exploits, & de leur amour : de même les Vies des Saints excitoient à la dévotion par les plus beaux exemples, & contenoient le récit de tant de miracles, qu'il étoit difficile de ne pas admirer ceux qui les avoient faits. L'esprit de ceux qui écrivoient ces deux genres d'Histoires, étoit le même. Ils croyoient qu'on ne pouvoit trop charger le portrait des Héros qu'ils présentoient pour modeles, ni trop brillanter leur gloire.

Il y eut dans ce siecle quelques Livres de Jurisprudence, de Politique & d'Economie, mais aucun à l'usage des Dames ; des traductions des Ouvrages moraux & philosophiques des anciens, & même quelques-uns de modernes, d'autres qui traitoient de la Physique, de l'Histoire naturelle, des Arts & des Sciences; mais à peine un très-petit nombre pouvoit-il se flatter de recevoir un coup d'œil de la part du beau sexe; il n'y en avoit que deux ou trois de ce genre qui dussent leur

plaire, & j'en parlerai dans un moment. Elles pouvoient cependant rencontrer dans les autres des passages curieux & des écarts singuliers. Je nommerai un peu plus bas les Ouvrages que je connois, & qui sont dans ce cas, & peut-être citerai-je quelques-uns de ces traits; ils sont plus communs dans les Ouvrages du genre mixte, qu'on appelle Philologie ou Polygraphie: mais ç'a toujours été des Livres d'Histoire, de Poésie, & des Romans, que les Dames ont dû faire leurs lectures. Ce siecle-ci leur a fourni d'assez bons Historiens pour les attacher. Le premier, suivant l'ordre chronologique, est Joinville, & le dernier Froissard. C'est d'eux que nous devons tirer principalement les exemples du stile de ce siecle. Quant aux Romans, nous aurons à choisir aussi parmi ceux du quatorzieme siecle, dont nous sommes à portée de consulter les manuscrits, qui, soit dit en passant, sont très différens de ceux du siecle précédent, qui étoient en vers, & des Livres imprimés deux cents ans après; dans lesquels on a corrigé le texte, & rendu le langage conforme à celui du seizieme siecle.



Exemple du langage & du style des Livres François de différens genres écrits au quatorzieme siecle.

J'ai parlé, à l'occasion des lectures du treizieme siecle, de Jean de Meun, qui a continué le Roman de la Rose, dont le premier Auteur fut Guillaume de Lorris, mort vers 1260 : mais son continuateur est bien du quatorzieme siecle, puisqu'il ne peut être né avant 1280, & qu'il n'a sûrement publié la suite du Roman de la Rose plus tard que l'an 1300. Ce n'est pas, à beaucoup près, son seul Ouvrage; il en a composé d'autres en vers & en prose, dont la plupart sont restés en manuscrits, mais qui certainement ont fait l'amusement des Dames du quatorzieme siecle; rancune tenante pour le mal que Jean de Meun avoit dit des Dames dans son Roman de la Rose, & qui pensa lui attirer, dit-on, une forte correction, à laquelle il échappa par un trait d'esprit. Cette Histoire est assez connue; nous allons cependant la rapporter en peu de mots. Jean de Meun avoit inséré dans son Poëme ces deux vers.

Continuation du Roman de la Rose, & autres œuvres de Jean de Meun.

Prudes femmes, par Saint Denis,
Autant en est que de phénix.

Ce n'étoient pas encore là les deux vers les plus insolens de tout son Ouvrage ; je n'en répéterai pas deux autres qui acheverent d'attirer sur lui la colere des Princesses & de toutes les autres Dames de la Cour de Philippe le Bel : elles le firent venir dans un appartement écarté, où, s'étant présentées toutes à la fois armées de verges & de bâtons, elles lui déclarerent nettement qu'elles étoient résolues de l'assommer. Le malheureux Poëte auroit subi le sort d'Orphée, si sa présence d'esprit ne l'eût tiré de ce mauvais pas. *Mesdames*, dit-il, *je conviens que je vous ai toutes insultées ; & je mérite d'autant plus mon supplice, que je ne peux ni désavouer mon crime ni m'en dédire : je n'ai plus qu'une légere grace à vous demander : c'est de ne me frapper que l'une après l'autre ; & que celle à qui sa conscience rend mon reproche le plus sensible me donne le premier coup.* Aucune Dame ne voulut commencer ; elles finirent toutes par rire, & laisserent aller Jean de Meun, qui s'éloigna d'elles le plus vîte qu'il put, étant boiteux, & surnommé à cause de ce défaut *Clopinel.*

Ses Ouvrages en vers, autres que le Roman de la Rose, sont : son Testament

ou Codicille, en vers Alexandrins, dont voici les quatre premiers.

Li. Pere & li Fils & li Saint Esperis,
adoré
Un Dieu en trois personnes aouré & chéri,
nous . dans les dangers.
Tiennent les bons en grace & sécourent les péris,
utile à plusieurs
Et doint que cil traitie soit moult à maint meri.

Cette Poésie n'a pas moins de deux mille vers. Après cela, Jean de Meun a fait ce qu'il appelle son Trésor ou sa Profession de foi, qui est une autre espece de testament, en plus petits vers.

Le reste des Poésies de Jean de Meun roule sur la découverte de la pierre philosophale, ou l'art de la transmutation des métaux en or. On croit, que l'Auteur du Roman de la Rose avoit poussé très-loin ses connoissances à cet égard. Plusieurs petits Poëmes qui roulent sur la Chymie, donnent lieu de le penser. On prétend même que dans le Roman de la Rose il y a quatre vingts vers qui contiennent tout le secret du grand œuvre. Ce qu'il y a de plus certain à cet égard, c'est que ces vers sont très-obscurs, & presque inintelligibles.

Jean de Meun étoit contemporain du fameux Flamel, dont on voit encore le

tombeau à Saint Jacques de la Boucherie de Paris, & qui avoit amassé des richesses immenses. On attribue cette fortune à différentes causes ; celle qui feroit le moins de tort à la réputation de Flamel seroit qu'il eût effectivement trouvé la pierre philosophale. C'est ce qu'on a voulu faire croire ; & il paroît que lui-même n'eût pas été fâché qu'on le crût, puisqu'il a publié un petit Traité d'Alchymie très-obscur en vers, qu'il a intitulé Sommaire philosophique.

Consolation de Boëce.

Mais ce n'est pas seulement par ses Ouvrages en vers que Jean de Meun s'est distingué; il en a fait d'assez considérables en prose; entre autres, la traduction du Livre de la Consolation de Boëce, qu'il a dédié au Roi Philippe le Bel. C'est un très-beau Livre philosophique que cet Ouvrage de la Consolation, & l'Histoire de Boëce est très-belle & très-singuliere. C'étoit un homme d'une illustre & ancienne famille de Rome, qui vivoit au cinquieme siecle après Jésus-Christ. Théodoric, Roi des Ostrogots, s'étant emparé de Rôme, s'attacha ce Sénateur, & le nomma son premier Ministre. Ce choix fit beaucoup d'honneur au Roi barbare. Boëce étoit en même temps le plus savant homme,

le plus grand Littérateur, le meilleur Poëte, le premier des Philosophes & des Politiques de son temps; d'ailleurs bon Chrétien, & assez passable Théologien. Malgré tous ces avantages, Théodoric, dans un moment d'humeur, le fit mourir, aussi bien que Symmaque son beaupere, sur un faux soupçon. Il en fut ensuite au désespoir, & en mourut lui même de regret & de chagrin.

Jean de Meun, ne pouvant exercer le métier des armes par lui-même, parce qu'il étoit très-boiteux, écrivit du moins sur la Chevalerie avec toute l'attention que cet objet méritoit : quand je dis la Chevalerie, c'est que l'Ouvrage est intitulé, Art de la Chevalerie, traduit de Vegece, qui vivoit au quatrieme siecle sous l'Empereur Valentinien, & qui est le premier & peut-être le meilleur Auteur Latin qui ait écrit sur la guerre. Ce qu'a fait Jean de Meun, d'après cet Auteur, n'est point une traduction littérale, mais un Livre accommodé aux usages militaires & à la Chevalerie de son temps.

Art de la Chevalerie traduit de Vegece.

Enfin, c'est Jean de Meun qui a le premier publié la Vie & les Amours du malheureux Abailard & de la tendre Héloïse, & qui a fait connoître leurs Lettres.

Nous avons dit au commencement de cet article, qu'il y eut encore pendant ce siecle quelques Poëmes ou Romans moraux en vers, qui eurent de la réputation, & se firent lire avec plaisir. Un des plus fameux fut le Roman des trois Pélerinages. L'Auteur s'appeloit Guillaume de Guilleville ; il étoit Moine de l'Ordre de Cîteaux, Profès de l'Abbaye de Chalis, près Senlis. Le Roman de la Rose a servi de modele à une infinité d'Ouvrages de son siecle & du suivant; celui-ci fut du nombre. C'est un songe, ou plutôt trois songes d'une longueur si considérable, qu'il faut que l'Auteur ait dormi bien plus d'une nuit pour faire chacun d'eux; car ce sont autant de Poëmes de dix ou douze mille vers, & peut-être davantage, qui forment chacun un volume in-4°. : on assure qu'ils ont été écrits en 1330. Le premier est intitulé, le Pélerinage de l'homme, ou de la vie humaine; le second, le Pélerinage de l'ame sortie du corps; & le troisieme, le Pélerinage de Jésus-Christ, ou la Vie de Notre-Seigneur. Le résultat d'un sujet traité ainsi en trois parties, doit être fort-devot; aussi l'Ouvrage est-il très-édifiant : mais on le voit avec étonnement mêlé de toutes les fables du Paga-

Romans des trois Pélerinages.

nifme. C'eft le Poëte Ovide, Auteur des Métamorphofes, qui apprend au Poëte François ce que devient l'ame après la mort, qui le met au fait du Paradis & de l'Enfer, & enfin de la vie de Jéfus-Chrift. Cet affemblage eft bien bizarre; l'Auteur, pour s'excufer, dit que s'il mêle la fable à la vérité,

> Nul émerveiller ne fe doit;
> Car jamais froument on ne voit
> Croître, qu'entour paille n'y ait.

L'Auteur a rêvé pendant vingt-huit ans, car il n'a achevé qu'en 1358 ce Poëme commencé en 1330.

Cette tournure allégorique d'un fonge, imaginée par Guillaume de Lorris, & dont il fe fervit pour le Roman de la Rofe, parut fi ingénieufe, qu'elle fut imitée par beaucoup d'Ecrivains, & fur toutes fortes de matieres. Jean du Pin, Moine de Vauxcelles, en fit ufage pour un grand Ouvrage moitié profe, moitié vers, intitulé, Livre de bonne vie ou Mandevie, dans lequel il critique, moralife, & fatirife tous les états, & leur indique à tous la maniere dont ils devroient vivre. Le mot de *Mandevie* vient d'amender fa vie, c'eft-à-dire, fe convertir, fe corriger, vivre mieux. Parmi

Livre de bonne vie, ou Mandevie.

les différentes personnes auxquelles l'Auteur donne des leçons, il se mêle d'en donner au Pape; & on y trouve une assez bonne explication de la maniere dont le Pape peut pécher comme homme, quoiqu'il soit infaillible à la tête de l'Eglise.

Le Pape pécher ne pourroit
Comme Saint Pere; ce seroit
son
A s'état imperfection :
lui
Mais comme homme cil pêcheroit,
Ainsi qu'autre cheoir pourroit
Par aucune tentation.......
Le Pape est Souverain en terre,
De prier Dieu ne se doit lasser,
Tout Prêtre en sainteté passer,
si
S'autrement fait, je dis qu'il erre.

On trouve dans ce même Livre un passage remarquable sur la destruction de l'Ordre des Templiers, arrivée en 1312, de concert entre le Roi Philippe le Bel & le Pape Clément V.

Ou par droit ou par volonté
Furent les Templiers condamnés;
Pape Clément leur fit telle honte,
Puis fut le Temple transporté
A l'Hôpital, non pas donné :
Le Pape en eut d'argent grand monte.

Jean du Pin, Auteur de ce Livre, a

fait la Leçon des Dames à part, ſous le titre d'Evangile des femmes, en vers Alexandrins. Nous n'en citerons aucun trait; & nous allons paſſer fort légérement ſur quelques autres Poëtes de ce ſiecle, encore ne voulons-nous pas les nommer tous.

Un autre Poëme moral & ſatirique eſt celui de Jacquemard Gelée ou Grelée, intitulé le Roman du nouveau Renard. L'Auteur y fait paſſer en revue tous les états de la vie, depuis le ſceptre juſqu'à la houlette, y compris les Prêtres & les Moines, devant un renard qui les attrape tous, leur joue des tours, & finit par ſe moquer d'eux. Cette allégorie du renard eſt priſe d'un plus ancien Livre, intitulé, Hiſtoire de Maître Renard & de Dame Herſant ſa femme, avec le Loup Iſangrin, qui a d'abord été miſe en vers, puis réduite en proſe. L'Hiſtoire de cet ancien Roman eſt très-curieuſe, mais trop longue pour que je la rapporte, & a donné matiere à pluſieurs diſſertations.

Le Roman du nouveau Renard, par Gelée.

Un des principaux Poëmes que l'on dans ce ſiecle ſur les matieres de ſcience, fut: l'Image du monde, autrement dit, le Livre de Clergie. Le mot *Clergie* ſignifioit alors ſcience; & qui diſoit Clerc,

L'image du monde, ou Livre de Clergie.

disoit Savant. C'est un Traité de Physique & d'Astronomie, que l'on composa sans doute alors en vers François, pour mettre les Dames à portée d'avoir quelque connoissance de ces sciences. C'est ainsi que M. de Fontenelle a fait dans le siecle passé ses Entretiens sur les Mondes : mais la Physique du Livre de Clergie paroîtroit aujourd'hui aussi mauvaise que sa poésie.

Il y a même eu dans ce temps-là un Poëme sur la Médecine, intitulé, Secrets de Médecine. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine que j'ai pu déchiffrer quelques lignes d'un manuscrit de cet Ouvrage, & je ne peux pas juger de son mérite.

Roman des Oiseaux, par Gaces de la Vigne.

Mais la matiere sur laquelle on a écrit plus de Poëmes didactiques au quatorzieme siecle, c'est celle de la Chasse. Nous avons sur cet objet un Poëme intitulé le Roman des oiseaux (c'est-à-dire de la Fauconnerie), dont l'Auteur s'appeloit Gaces de la Vigne, & étoit Chapelain du Roi Jean de France. Il commença ce Livre en 1359, étant en Angleterre avec le Monarque prisonnier des Anglois; il l'acheva à son retour. Gaston Phébus de Foix en a profité, & l'a inséré presque tout entier dans l Ouvrage sur la

Chasse, moitié prose & moitié vers, dont nous allons parler, & dont ce Prince est Auteur.

Nous craindrions de fatiguer en extrayant quelque chose de ce Livre, parce qu'il est fort ennuyeux par lui-même, & fort obscur; au point que l'on a prétendu que l'expression proverbiale *faire du Phébus*, dont on se sert pour exprimer un langage emphatique & embrouillé, est pris du stile de cet Ouvrage, dont le premier titre a été: Miroir de Phébus, ou des Déduits de la Chasse. La premiere partie qui est en prose, est un peu plus claire; mais la seconde, qui est en vers, est vraiment inintelligible. Ce sont des allégories, des moralités mêlées de traits d'Histoire, d'anecdotes, & de complimens qui ne finissent point. L'Histoire de l'Auteur est plus curieuse que le Livre même. Il naquit en 1331, de Gaston, Comte de Foix & de Béarn, & d'Eléonore de Comminges. Il fut surnommé Phébus, tant pour le distinguer de son pere, que pour sa grande beauté. A l'âge de dix-huit ans il épousa Agnès de Navarre, dont le Pere étoit de la Maison de France, branche d'Evreux, & la mere Jeanne de France, fille de Louis Hutin.

Miroir de Phébus, ou des Déduits de la chasse.

La couronne de Navarre est entrée dans la Maison de Foix en vertu de ce mariage ; mais Gaston Phébus ne l'a jamais possédée. Il mourut tranquille chez lui subitement en 1391, étant âgé de soixante ans, ayant eu pendant sa vie de grandes guerres avec le Roi Jean, auquel il refusoit de faire hommage de ses Etats. Il fit ensuite sa paix, & commanda même les troupes de Charles V en Guienne. Il aimoit la guerre, mais sur-tout la chasse ; & l'on remarque qu'il avoit jusques à seize cents chiens courans. Son goût excessif pour cet exercice, quelques vers qu'il a faits, & son violent amour pour la Musique, l'ont fait passer pour un peu fou.

Le Livre du Roi Modus & de la Reine Ratio, ou Roman des Chasses.

Le troisieme Ouvrage du quatorzieme siecle sur la Chasse, & qui est aussi mêlé de prose & de vers, est intitulé le Roman des Chasses, ou le Livre du Roi Modus & de la Reine Ratio sa femme. C'est un singulier Ouvrage. On se doute bien que le nom de *Modus* & celui de *Ratio*, sont des noms imaginés & allégoriques. C'est sûrement du premier que vient encore le mot si usité de *mode* ; & le second, qui signifie *raison*, se trouve souvent opposé au premier, quoiqu'au fond ils finissent par s'accommoder comme mari &

femme. Cette allégorie eſt aſſez ſinguliere, & il y auroit de quoi faire un extrait curieux des deux manuſcrits que je poſſede de ce Livre. L'un & l'autre ſont ornés de miniatures, & l'un des deux eſt beaucoup plus ample que l'autre; tous deux le ſont infiniment plus qu'un petit Imprimé du ſeizieme ſiecle, qui en eſt tiré. Dans le plus ample des manuſcrits, il y a une ſeconde partie fort longue, dans laquelle il n'eſt plus du tout queſtion de chaſſe. L'Auteur eſt abſolument inconnu; mais il nous apprend qu'il a compoſé ſon Ouvrage en 1338. Les premiers vers feront juger de la poéſie de cet Auteur & de ſon plan.

Au temps du riche Roi Modus
Fut bien le monde ẽn paix tenus :
Cil avoit le gouvernement
nation & état
Sur toute maniere de gent :
Rien à point faire ne pouvoient
ſi
Se ſa doctrine ne tenoient ;
jamais
Car oncques Roi ne fut plus ſaige.
Dieu lui donna en mariaige
raiſon
Ratio, qui étoit ſi belle,
Qu'oncques Dame ne Demoiſelle
Ne fut telle à mon avis,
Et fut nourrie en Paradis.

ici
Dieu les envoya ça dessous
Pour le gouvernement de tous......
Seroit toute Chevalerie
méprisée
Perdue, détruite ou honnie,
si
Se par Ratio & Modus
N'estoient en leur fait soutenus
Les Dames & les Demoiselles :
Se nature les a fait belles,
Ne seroient-ils en rien prisés......
Si Modus n'y a mis la main ;
Car sur elles est Souverain.
Aussi sur toute marchandise
A fait Ratio sa devise ;
tous les
Et sachent tuit li Marchands
a ruinés
Que seront pouvres & meschants ;
malheur se écartés
Si par fortune sont issus
Des enseignemens de Modus.
Modus donna aux Avocas
Maniere de plaider les cas ;
Modus fait toute Médecine :
Nature, quand elle décline ;
Sait soutenir & bien garder.......
Modus apprend à bien prêcher ;
Et si fait les poissons pêcher......
Modus est bon Musicien,
Et si sçait de tous instrumens.
Tous jeux & tous ébatemens
Viennent de lui & de son sens......
Et si devise des oiseaux
Dont les déduits sont moult beaux.

Voise

Voire il nous a montré comment
Prendrons bêtes subtilement,
Et les engins & retz faillans
Pour prendre tous oiseaux volans.

Tels sont les vers du Roman de Modus; voici deux mots de sa prose.

» Au temps que le Roi Modus donnoit doctrine de tous déduits, si disoit » à ses Apprentifs : Seigneurs, vous voyez » comme on prend bêtes par déduits qui » sont moult profitables, &c.

Je ne connois de Romans en vers du quatorzieme siecle que ceux de l'Escouffle, de Guillaume de Palerme, & des trois Maries. Le premier n'a, je crois, jamais été imprimé, ni réduit en prose. L'Histoire en est assez singuliere, pour qu'on pût en former un article du genre de ceux de la Bibliotheque des Romans : mais il faudroit pour cela déchiffrer en entier le vieux manuscrit en vers; & commencer par en faire une traduction en prose. Ce seroit un travail ennuyeux, quoique le Poëme ne soit pas bien long. Le Héros est un Gentilhomme Normand, nommé Richard, Comte de Moustievillers; qui, n'ayant point d'enfans, fait le voyage d'outre-mer pour en obtenir, & a des aventures extraordinaires. Le titre d'Es-

couffle, qui veut dire épervier, que porte ce Roman, vient de ce qu'un oiseau de proie fond sur l'Héroïne pendant qu'elle est endormie au coin d'un buisson, & lui enleve son anneau & son aumoniere ou bourse. Cette aventure a assez de ressemblance avec celle de Pierre de Provence, & de la Belle Maguelone, dont l'Histoire pourroit bien être tirée & imitée de ce Roman-ci.

Le second de ces Romans en vers, Guillaume de Palerme, a été mis en prose dans ce même siecle, & je me propose de parler plus bas de cette rédaction.

Roman des trois Maries.

Le troisieme est le Roman des trois Maries, composé en vers par un Carme de la Place Maubert de Paris, nommé Jean Venette. Il faut croire que l'Auteur l'a écrit de la meilleure foi du monde; d'autant plus qu'il l'a tiré de l'Evangile, &, ajoute-t-il, d'un autre Livre *subtil*, c'est-à-dire, ingénieux & agréable : mais il est plein des plus grandes naïvetés. Je n'ose les répéter, parce qu'elles seroient aujourd'hui scandaleuses. Probablement dans le temps qu'elles ont été publiées elles n'étoient qu'édifiantes. Les trois Maries dont il est ici question, sont: Marie mere de Notre-Seigneur, Marie Cléophé, & Marie Sa-

lomé, que l'on croit avoir été sœurs de la Sainte Vierge, & meres des deux Sts. Jacques, de Saint Jean l'Evangéliste, de Saint Simon & de Saint Jude. L'Auteur du Poëme prétend que les deux dernieres Maries s'établirent auprès de Saint Jean à Ephese & dans l'isle de Pathmos; qu'après la mort de cet Evangéliste elles passerent en Italie; & que de là leurs corps furent transportés en Provence, & sont conservés dans l'Eglise de la Commanderie de Saint-Gilles; appartenante à l'Ordre de Malthe. Jeanne d'Evreux, Reine de Navarre; fille de Louis X, dit le Hutin, eut une portion de ces reliques, & les a placées dans l'Eglise des Carmes de la Place Maubert de Paris, à laquelle elle a fait de grands biens : aussi le Poëme du Révérend Pere Jean Venette, qui contient l'Histoire des saintes parentes de Jésus-Christ, finit-il par l'éloge de Jeanne d'Evreux, & par des remercîmens du bien qu'elle a fait aux Carmes.

Ce Poëme a été traduit en prose & imprimé au seizieme siecle, & paroît encore plus ridicule dans ce dernier état que dans le manuscrit en vers.

Il ne me reste plus à parler d'aucun autre Poëme de ce siecle, si ce n'est du

Roman de la Branche aux royaux lignages, espece d'Histoire de France en vers, dont l'Auteur vivoit en 1307. Les vers sont très-plats, du moins ne sont-ils pas difficiles à entendre. On dit qu'il s'y trouve quelques circonstances curieuses qui ne sont pas ailleurs : mais il seroit ennuyeux de les aller chercher là.

Raoul de Presle.

Passons aux Ouvrages en prose du quatorzieme siecle, & parlons avant tout de deux fameux Traducteurs que ce siecle a produits, Raoul de Presle & Nicolas Oresme. Le premier, Magistrat, Théologien, Orateur, & Poëte estimé, mais sur-tout grand Traducteur, fut d'abord simple Avocat, puis Avocat du Roi, ce qu'on appelle aujourd'hui Avocat-Général au Parlement de Paris, ensuite Maître des Requêtes. Enfin, s'étant fait Prêtre, il fut Confesseur du Roi Charles V, dit le Sage. Il fonda dans Paris un Collége qui a été long-temps en grande réputation, a été uni ensuite au Collége de Beauvais, & enfin de nos jours réuni avec ce dernier Collége à celui de Louis le Grand. Ses principaux Ouvrages sont la Traduction en François des Livres de la Cité de Dieu de St. Augustin. Comme l'Ouvrage est considérable, le premier

Auteur ne l'a pas entiérement achevé ; & il ne l'a été qu'après sa mort, par un de ses Disciples. Cette Traduction passa pour très-élégante, & se fit généralement estimer. On assure que les Dames & les Princesses la lurent dans le temps qu'elle parut. Je n'en suis point étonné, ni même qu'elles aient continué à la lire long-temps après, & jusqu'à ce que le langage dans lequel est écrite cette Traduction, ait vieilli au point de n'être plus à leur usage. La Cité de Dieu est, comme je crois l'avoir déjà dit, un Ouvrage très-curieux ; & je ne pense pas qu'il y en ait aucun des SS. Peres, que les gens qui cherchent à s'instruire puissent lire avec plus de fruit & de plaisir. J'en citerois volontiers des passages, si je ne croyois en devoir copier plutôt quelques-uns tirés d'autres Livres.

Songe du Vergier.

Un Ouvrage aussi estimable, plus singulier, & qui caractérise mieux qu'aucun autre le goût du siecle dont nous nous occupons actuellement, est le Songe du Vergier, attribué généralement à Raoul de Presle. Ce Livre est au fond un Ouvrage de Jurisprudence, & l'objet en est excellent ; car il s'agit de soutenir la Jurisdiction séculiere contre celle des Ecclésiastiques qui, au temps que l'Auteur

écrivoit, avoit usurpé presque tous les droits qui doivent naturellement appartenir à la Justice du Roi. Raoul de Presle ayant été Avocat de Sa Majesté au Parlement, devoit bien connoître ces droits & la mesure de cette autorité : aussi l'établit-il contre le Pape même. Il soutient si bien que le Souverain Pontife n'a aucun droit sur le temporel des Rois, que les plus grands Jurisconsultes du Royaume, MM. Pithou & Dupuy, voulant établir cette vérité dans leur grand Livre des Libertés de l'Eglise Gallicane, y ont fait réimprimer tout entier le Songe du Vergier : mais on doit être étonné de la forme singuliere que Raoul de Presle a donnée à ce Livre, fait pour établir les droits les plus essentiels de la Couronne : le cadre & l'enveloppe sont les mêmes que dans le fameux Roman de la Rose. Apparemment que Raoul de Presle avoit la prétention de faire lire son Livre par les Dames & par les gens du monde de son temps, car il suppose qu'il s'endort, & se trouve en songe dans un verger agréable. Il est témoin d'une dispute entre un Chevalier attaché au Roi & aux prérogatives de la Couronne, & un Clerc dévoué au Pape, & grand partisan de la

Jurisdiction eccléſiaſtique. Le Chevalier finit par mettre le Clerc à *quia*, & l'Auteur ſe réveille. S'il y a eu, il y a cinq cents ans, un Livre de Juriſprudence que les Dames aient pu lire, il faut convenir que c'eſt celui-là.

Le ſecond Traducteur dont nous voulons parler, eſt Nicolas Oreſme, qui fut Docteur en Théologie, Grand-Maître du Collége de Navarre, Evêque de Lizieux, puis de Bayeux. Il fut Précepteur du Roi Charles V; & ce fut pour ce Monarque qu'il traduiſit l'Hiſtoire de la Bible, ou du moins qu'il corrigea l'ancienne verſion faite par Guyard des Moulins. Enſuite il mit en François les Livres d'Ariſtote, intitulés les Ethiques, les Politiques, les Economiques, & ceux de Phyſique du même, qui traitent du Ciel & du Monde. On prétend que ce ne fut que ſur de mauvaiſes verſions Latines, tirées de l'Arabe, qu'il fit ces Traductions: mais c'étoit encore beaucoup de donner une idée d'Ariſtote à ceux qui ne ſavoient que le François. Il traduiſit quelques Ouvrages de Ciceron & de Plutarque avec le même ſuccès.

Nicolas Oreſme.

Si l'on crut bien faire de donner la

forme du Roman de la Rose à un Ouvrage de Jurisprudence, tel que le Songe du Vergier; on ne doit pas être étonné de voir cette forme appliquée à un autre livre de Philosophie, de Morale & de Politique, &c..... qui n'a jamais été imprimé, & dont les manuscrits sont de la plus grande rareté. Il est intitulé le Songe du vieux Pelerin. L'on sait que l'Auteur est Philippe de Maizieres, qui fut d'abord Secrétaire du Pape Grégoire XI, ensuite Chancelier du Roi de Chypre, & Conseiller très-intime du Roi Charles V, dit le Sage. Ayant obtenu la permission de ce Monarque de se retirer aux Céléstins de Paris, où il vivoit comme un simple Religieux, le Roi ne laissoit pas que de le consulter souvent sur les plus importantes affaires, & même de venir le voir dans sa retraite, & d'y passer plusieurs heures en conférence avec lui. Enfin Maizieres y mourut à la fin du quatorzieme siecle. Voici en peu de mots le sujet de ce Livre rare & singulier. Le vieux Pélerin songe que le Grand-Maître de la nave Françoise (c'est-à-dire le Roi de France Charles V), le prie d'instruire ses deux enfans, dont l'un est un jeune faucon blanc à bec & à pieds dorés, l'autre

Songe du vieux Pelerin.

un cerf blanc volant. Probablement l'un eſt Charles VI, & l'autre le Duc d'Orléans ſon frere. Le ſongeur inſtruit ces Princes, & les conduit à la recherche de la Reine Vérité, qui voyage par-tout le monde, & a bien de la peine à ſe faire reconnoître pour ce qu'elle eſt. Il la trouve, & elle donne d'excellens conſeils aux jeunes Princes; elle leur fait ſentir avec aſſez de force (l'Auteur étant à l'abri ſous le voile de l'allégorie) quels étoient les déſordres de la Cour Papale qui ſiégeoit alors à Avignon, les abus que les Eccléſiaſtiques faiſoient de leur autorité ſur le peuple : il leur donne d'excellens conſeils ſur la façon de ſe conduire, & leur apprend ſur-tout, qu'un Roi doit plutôt ſe faire aimer que ſe faire craindre. Il les exhorte à la ſobriété & à l'économie, en leur citant l'exemple des Rois leurs prédéceſſeurs, qui, entre autres, juſqu'à Philippe de Valois, ne ſe ſont point vêtus d'étoffes étrangeres, mais de bons draps qui ſe fabriquoient à Goneſſe près Paris. Il ſe récrie contre la grande quantité de Valets-de-chambre qu'avoit le dernier Roi. Il conſeille beaucoup la lecture à ſes enfans. Enfin cette imitation du Roman de la Roſe & de

tant d'autres songes, est le plus sage & le plus raisonnable de tous les Ouvrages faits sur un cadre qui a été si long-temps à la mode. Les Dames n'ont pas besoin d'en savoir davantage que ce que nous en venons de rapporter.

Les trois autres Ouvrages dont nous allons dire quelques mots, sont aussi sérieux par leur objet, & pouvoient également se faire lire par la singularité de leur cadre & des détails qu'ils renferment.

Gouvernement des Princes, par Gilles de Rome.

Le premier est intitulé, du Gouvernement des Princes, écrit en Latin par Gilles de Rome, de l'Ordre des Augustins, & traduit en François dans le cours du quatorzieme siecle. Le Latin est certainement du commencement du siecle, puisqu'il a été composé pour le Roi Philippe le Bel. La traduction, au contraire, a probablement été faite pour Charles V, son arriere-petit-neveu, sous le regne de François I. On a imprimé une autre traduction abrégée de cet Ouvrage, fort différente de la premiere, restée manuscrite, meilleure. C'est celle-là dont nous allons exposer le plan, après avoir mis nos Lecteurs au fait de quelques circonstances de la vie de l'Auteur, trop singulieres pour ennuyer.

Gilles étoit Romain, &, dit-on, de l'illustre Maison des Colonnes : il avoit étudié la Théologie sous le fameux Saint Thomas d'Acquin. Dès qu'il eut fini ses cours, il fut envoyé en France, où on le trouva si habile, que Philippe le Hardi le chargea de l'éducation de son fils, qui depuis devint Roi sous le nom de Philippe le Bel. Ce Prince ne fut pas plutôt monté sur le trône, que, reconnoissant des soins que Gilles de Rome avoit pris de son instruction, il le fit Archevêque de Bourges. Le nouveau Prélat se distingua dans le Clergé ; &, entre autres actions d'éclat, il tint un Concile, dans lequel il condamna une hérésie assez singuliere. Un nommé Gaultier s'avisoit de prendre le parti du Diable contre le bon Dieu, & de soutenir que c'étoit injustement que Lucifer avoit été chassé du Ciel. Gilles de Rome n'eut pas grand peine à faire condamner cette hérésie, trop absurde, pour que celui qui en étoit l'Auteur eût pu faire beaucoup de sectateurs. Si l'Archevêque de Bourges n'eût tenu que ce Concile, il ne se fût point attiré de tracasseries : mais il s'avisa d'en tenir un autre contre l'Archevêque de Bordeaux, à l'occasion d'une prétention

qui subsiste encore concernant le titre de Primat d'Aquitaine, que les deux Archevêques prennent également. Gilles de Rome alla jusques à excommunier Bertrand de Got, qui occupoit le siége de Bordeaux. Celui-ci, qui étoit Cardinal, fut furieux, & courut à Avignon pour y sonner le tocsin contre son adversaire. Sur ces entrefaites, le Pape mourut. Bertrand de Got fut élu, & prit le nom de Clément V. On juge bien qu'il donna alors tous les déboires possibles à l'Archevêque de Bourges : on prétend qu'il le ruina par de fréquentes visites, & en traversant son Diocese avec une suite nombreuse ; car les Evêques de ce temps-là défrayoient le Pape & sa suite quand il passoit chez eux. Enfin, Gilles se démit de son Archevêché, se retira à Paris, où il mourut tranquillement dans le Couvent des Grands Augustins. Il est enterré dans leur Eglise, & a laissé à ces Religieux sa bibliotheque, dont quelques manuscrits subsistent encore. Après avoir parlé de l'Auteur, je vais parler de l'Ouvrage, d'après un très-beau manuscrit qui est entre mes mains. Il est divisé en trois grands Livres, & ceux-ci en plusieurs Chapitres. Le premier contient la

morale la plus sage sur tout ce qui peut & doit faire la véritable félicité des Rois ; & leur véritable gloire, c'est l'amour de Dieu, celui de leurs peuples, & le zele pour le bien public. On trouve ici l'énumération de toutes les vertus propres aux Princes. Il y en a, selon Gilles de Rome, quatre principales, que l'Auteur appelle cardinales, & qui sont essentielles aux Rois : ce sont, la prudence, la justice, la force & la tempérance. *Si*, ajoute-t-il, *de ces quatre il en faut* (manque) *une, li Roi n'a nulle* (n'en a aucune). Après ces quatre premieres vertus, il en compte quatre autres du second ordre : savoir, 1°. la magnanimité, 2°. la charité & libéralité, 3°. l'humilité, c'est-à-dire, une sorte de modestie noble, de bonté & d'affabilité ; & enfin 4°. la magnificence & la gaieté. Ce détail des vertus est suivi de celui des vices ou passions, auxquelles il n'est pas permis aux Princes de se livrer, & des moyens de les réprimer.

Le Livre suivant ou second entre dans des détails plus particuliers sur la vie privée des Rois, & nous fournit des connoissances très-curieuses sur les mœurs & sur la façon de penser des treizieme & quatorzieme siecles. Gilles de Rome

exhorte très-fort les Rois à n'avoir point de Maîtresses, mais à être fideles aux Reines, à faire bon ménage avec elles; & à n'être point jaloux. Il leur recommande d'avoir grand soin de la santé de leurs enfans dans leur premiere jeunesse; & de leur éducation quand ils sont plus avancés en âge. Il traite du choix des Gouverneurs & des Précepteurs que l'on doit leur donner : il conseille ensuite aux Monarques d'éviter dans leur intérieur la gourmandise & l'ivrognerie; de ne pas trop se livrer à la passion du jeu; d'empêcher que les jeunes Princes ne fassent de trop bonne heure des exercices violens. Il ne néglige point de parler de l'éducation des Princesses; il veut sur-tout qu'on leur fasse éviter l'oisiveté : il raisonne sur leur parure, & contre l'excès de la magnificence, quoiqu'en général il la recommande : il ne trouve pas à propos que les Rois multiplient les graces, les dignités & les richesses sur la tête des mêmes personnes. Il donne des leçons aux Ministres, aux Favoris & aux Courtisans, insiste beaucoup pour qu'on laisse chacun jouir de ses possessions & de ses propriétés. Il déclame contre la servitude, dont on avoit déjà commencé

à reconnoître l'abus en France, dès le temps de Philippe-Auguste. Enfin il se récrie contre l'usure, & parle de la monnoie.

Au reste, on trouve dans ce Livre un singulier passage. L'Archevêque de Bourges conseillant au Roi de faire des enfans, pour donner des héritiers à l'Etat, examine sérieusement si c'est en hiver, lorsque le vent du nord souffle, ou en été, quand le vent est au midi, qu'il faut s'occuper de ce soin important. Il décide pour la belle & chaude saison, croyant qu'alors on doit procréer des enfans mâles. Il en donne plusieurs raisons physiques, dont la principale est que dans la belle saison la nature doit produire son ouvrage le plus parfait, c'est-à-dire les mâles, l'autre sexe n'ayant, suivant l'opinion de l'Archevêque, qu'une existence, sinon manquée, au moins très-inférieure à la nôtre.

Dans son troisieme Livre, Gilles de Rome a approfondi avec plus de sagesse, d'esprit & d'érudition qu'on ne devroit en attendre d'un Auteur du quatorzieme siecle, les grands principes de la Politique génerale, du droit naturel, & de celui des gens, de la guerre & de la paix. Dans la premiere partie de ce beau Livre, il

examine les principes d'après lesquels les Cités, c'est-à-dire les Etats, doivent être administrées : il discute les différens systêmes de Gouvernement, & sur-tout celui de Platon ; & ceux de deux autres Philosophes, Felleas & Ippodromus : j'avoue que je ne connois pas ces deux derniers Auteurs ; mais je vois que Gilles de Rome n'est pas de leur avis sur la communauté des biens, ni sur le partage égal des terres entre tous les citoyens.

L'opinion de notre Auteur sur l'origine de toute espece de Gouvernement, est que les hommes sont nés bêtes, c'est-à-dire sauvages ; mais qu'ils se sont policés, en reconnoissant, par une longue suite de réflexions, que leur intérêt particulier dépendoit de l'intérêt général.

De ces réflexions générales sur le Gouvernement, il passe à un examen plus approfondi des différentes especes de régime, c'est-à-dire, des constitutions des Etats. Il n'y en a, à vrai dire, que deux : la forme Républicaine & la forme Monarchique. Notre Auteur préfere en général la derniere, en avertissant pourtant, que, sur-tout pour les petits Etats, la forme Républicaine a ses avantages. Il y a des Monarchies héréditaires, d'autres électives :

électives : Gilles de Rome se déclare absolument contre les dernieres ; ses raisons sont sans réplique. D'ailleurs il recommande fortement aux Rois d'éviter la tyrannie, c'est-à-dire l'abus du pouvoir souverain, qui les rendroit aussi odieux que les Tyrans proprement dits, les Usurpateurs. Il faut remarquer qu'il ne parle pas du Despotisme, comme d'une forme réelle de Gouvernement ; effectivement il n'y a aucun pays au monde où les hommes aient pu en autoriser un autre à les tyranniser à sa fantaisie, sans s'assujettir du moins aux regles & aux principes du droit naturel. Ce sont ces principes que Gilles de Rome établit dans les derniers Chapitres de cet excellent Livre. Il enseigne aux Rois comment ils doivent s'y conformer, quand ils rendent la justice par eux-mêmes, & il leur déclare qu'ils ne peuvent jamais s'en écarter, soit en faisant de nouvelles loix, soit en faisant observer celles déjà faites. *Le droit naturel est le véritable esprit des loix, & il n'en faut pas chercher d'autre.* C'est cet esprit qui doit présider au Conseil des Rois, aussi bien qu'à toutes les conventions, les contrats & les marchés que

les ſimples Particuliers font les uns avec les autres.

Les derniers Chapitres traitent de ce que l'Auteur appelle la Milice & la Chevalerie, c'eſt-à-dire, de la Guerre. Comme il n'étoit pas Guerrier de profeſſion, il a eu la ſageſſe de traiter cette matiere plus en Politique qu'en Militaire. Il parle de la levée des gens de guerre, du genre des perſonnes propres à faire des Soldats, des précautions à prendre pour faire ſubſiſter une armée, des avantages & des déſavantages des grandes & des petites troupes, des garniſons & des fortifications uſitées de ſon temps. Nos Militaires d'aujourd'hui liroient peut-être cette derniere partie du Livre de Gilles de Rome avec plus de plaiſir que ne l'ont lue ceux du temps de Philippe le Bel, parce qu'elle leur donneroit des notions ſur la maniere dont on faiſoit la guerre au quatorzieme ſiecle, qui certainement eſt peu connue aujourd'hui.

Peut-être mes Lecteurs & mes Lectrices trouveront-ils que je me ſuis un peu trop étendu ſur un Livre auſſi peu fait pour les Dames que celui de Gilles de Rome; mais ils me le pardonneront,

en apprennant, que, plus de deux cents ans après que celui-ci eût été composé, & traduit en François, il parut un Ouvrage sur le même sujet, qui jouit avec justice de la plus grande réputation : ce sont les Livres de la République de Jean Bodin. Peu de temps après que cet Ouvrage eut été imprimé, on reconnut que ce qu'il contenoit de meilleur étoit tiré de la troisieme Partie du Livre de Gilles de Rome, dont nous venons de donner l'idée. Deux cents ans encore après, un troisieme Ouvrage a fait le plus grand bruit, & a excité l'admiration la plus générale ; & on a reconnu que Bodin avoit rendu autant de service au dernier Auteur, qu'il en avoit lui-même reçu de Gilles de Rome. Ne nous plaignons pas de ce que les idées de nos peres nous sont ainsi présentées à plusieurs reprises comme nouvelles ; les révolutions du langage & du stile exigent ces sortes de rajeunissemens : désirons seulement qu'on ne rajeunisse & qu'on ne perpétue que les idées les plus justes & les plus utiles.

Je serai plus court sur le Policraticon de Jeande Salisbury que sur l'Ouvrage de Gilles de Rome. Jean étoit né en Angleterre, mais il fut Evêque de Chartres, Policraticon de Jean de Salisbury.

& mourut en 1180. Par conséquent, il écrivoit au douzieme siecle en Latin, & il ne fut traduit en François qu'au quatorzieme, par ordre de Charles V. L'on sait que le Traducteur s'appeloit Denis Souslechat, Cordelier. Ce nom ridicule n'empêche pas que sa traduction ne soit excellente; encore moins qu'il n'y ait de très-bonnes choses dans l'Original, duquel on a dit que c'étoit une assemblage informe de lambeaux mal cousus d'étoffes précieuses: effectivement, ce Livre est sans ordre & sans méthode. D'après un très-beau manuscrit que j'en possede, je pourrois en extraire quelques morceaux précieux; mais l'abondance de la matiere m'entraîne ailleurs. Je me contenterai de dire qu'il y a dans ce Livre autant de satire que de sages instructions & de bonne politique: aussi Jean de Salisbury l'a-t-il intitulé en Latin *de Nugis Curialium*, c'est-à-dire, des Sottises des gens de Cour. Avec un tel titre, il étoit facile de rassembler beaucoup de traits, dont quelques-uns pourroient divertir les Dames; mais nous en aurons bien d'autres à leur offrir, en continuant de parcourir les Livres du quatorzieme siecle,

Les Dames me feroient des reproches

bien fondés, si je ne leur disois pas quelque chose des Ouvrages de la fameuse Christine de Pisan, Auteur, entre autres, du Livre intitulé la Cité des Dames. C'est un Ouvrage sérieux, mais qui caractérise son siecle, & dont l'Auteur mérite d'être connu. C'est une allégorie morale; & si ce n'est pas tout-à-fait un songe comme le Roman de la Rose, au moins est-ce de même une fiction allégorique. L'Auteur suppose que trois Dames lui apparurent & le conduisirent dans une belle ville, dont elles lui dirent qu'elles avoient été les Architectes. La premiere l'assura qu'elle en avoit bâti les murailles, & lui expliqua comment elle s'y étoit prise. C'étoit en amassant des pierres dont les noms indiquent autant de vertus, & les unissant dans le mortier de la réflexion avec le ciment de la persévérance. Assurément rien n'étoit plus solide ni plus respectable qu'une cité ou ville ainsi fortifiée; & il falloit avoir bien de la raison & de l'esprit pour choisir son habitation dans une pareille enceinte: aussi nous allons voir quelles furent celles qui y habiterent, & comment elles y furent logées. La seconde Dame qui apparut à Christine de Pisan, dit que ce

Christine de Pisan.

La Cité des Dames.

fut elle qui maisonna la ville & la peupla. Elle n'y admit que des Héroïnes également illustres & sages, & faites pour servir de modeles au reste de leur sexe : heureusement elle en trouva beaucoup ; la liste est longue, & fournit à l'Auteur occasion de compter nombre d'Histoires instructives. La troisieme Dame qui apparut à Christine, lui dit, que ne restant plus pour achever la ville, que d'y mettre des portes & des combles, elle s'étoit chargée de ce soin, & avoit ainsi mis la derniere main à la Cité des Dames. Le comble, qui est le dernier degré de perfection de cette Cité allégorique, est la dévotion & la sainteté : aussi les derniers exemples cités par l'Auteur sont des Histoires de Saintes. Tel est le plan d'un Livre qui amusa beaucoup alors ; selon toute apparence, ce fut moins par les moralités qu'il contient que par les Histoires dont il est rempli. Presque toutes étoient alors peu connues des Dames. La plupart paroîtroient aujourd'hui très-communes ; mais on en trouve dans le grand nombre quelques-unes qui sont plus ignorées : en voici des exemples. Manthona étoit fille du Grand-Prêtre de Thebes, qui vivoit du temps d'Œdipe & de Jocaste.

Cette Prêtresse s'étant rendue habile de bonne heure dans toutes sortes de sciences, & particuliérement dans la Pyromancie, c'est-à-dire, la divination par le feu, prévit les malheurs qui devoient désoler sa patrie. Après l'exil volontaire d'Œdipe & son aveuglement, elle abandonna son pays, passa en Italie; &, ayant pénétré assez avant dans les terres, s'arrêta au bord d'un grand lac, où elle bâtit un Temple à Apollon, auprès duquel se formerent quelques habitations qui ont donné naissance à la ville de Mantoue.

Christine de Pisan attribue l'invention des lettres Latines à Carmentie ou Carmente, espece de Prophétesse qui vivoit dans le Latium du temps de Latinus, & du nom de laquelle a été formé le mot *carmen*, qui signifie Poésie, parce qu'elle rendoit ses oracles en vers.

Elle fait trois Princesses Grecques, de Cérès, de Minerve, & d'Arachné; elle attribue à la premiere l'invention du labourage, la maniere de battre le bled & de faire le pain; à la seconde celle d'une infinité d'arts bien différens les uns des autres; car elle croit qu'on lui doit les armures de fer & d'acier, les abréviations dans l'écriture Grecque, la maniere de

peigner la laine & d'en faire des draps ; celle de filer à la quenouille, d'extraire l'huile des olives, & d'en faire couler la liqueur dans des vases, & de faire des chars & des charrettes : elle prétend de plus qu'elle a inventé les flûtes & les flageolets ; Arachné, qu'elle appelle Araine, trouva l'art de teindre la laine en plusieurs couleurs, & d'en faire des étoffes & tapisseries de haute-lisse : elle lui fait aussi honneur de l'invention des filets pour prendre le gibier & le poisson.

Enfin elle nous donne le nom de celle qui enseigna l'art de tirer la soie des vers, de la teindre, & d'en faire des étoffes : c'étoit une Grecque nommée Pamphile.

La Cité des Dames est le plus considérable Ouvrage de Christine de Pisan, mais tant s'en faut qu'il soit le seul. La liste des autres se trouve à la fin d'une dissertation que M. de Boivin, Garde de la bibliotheque du Roi, a lue, dès l'an 1715, à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & qui est imprimée dans le second tome des Mémoires de cette Académie. Elle contient la vie de Christine de Pisan, qui nous a paru assez intéressante pour nous occuper quelques momens.

Christine étoit née à Venise, où son pere s'étoit établi & marié, après avoir acquis à Bologne sa patrie la réputation d'un homme très-savant, sur-tout dans les Mathématiques, l'Astronomie, l'Astrologie judiciaire, car ces sciences paroissoient alors inséparables les unes des autres; il sembloit même que les premieres ne fussent faites que pour conduire à la derniere. Le Roi Charles V, qui fut surnommé le Sage, & qui fut peut-être le plus insigne & le plus éclairé bienfaiteur des Lettres qui ait monté sur le trône de France, entendit parler avec éloge de Thomas de Pisan, l'attira à sa Cour; il lui fit le traitement le plus avantageux, & le déclara son Conseiller d'Etat & son premier Astrologue. Christine, encore enfant, suivit son pere à Paris, & y fut élevée en fille de qualité. Sa figure étoit charmante, & elle se fit bientôt admirer par les graces de son esprit & l'étendue de ses connoissances. Elle apprit parfaitement le Latin, & connut bientôt toutes les finesses de notre Langue, au point qu'elle composa des vers François qui furent généralement admirés. Le recueil de ses Poésies, qui sont toutes restées en manuscrit, est très-considérable; & ce sont

peut-être les meilleures du quatorzieme siecle. Les bontés du Roi pour le pere & pour la fille firent rechercher celle-ci en mariage par des partis riches & avantageux : mais elle donna la préférence à un jeune homme nommé Castel, que le Roi, en faveur de ce mariage, déclara son Secrétaire intime & particulier. La famille de Pisan fut heureuse, riche & considérée tant que le Roi Charles V vécut ; mais la perte de ce bon Roi lui fut encore bien plus fatale qu'à tout le reste de la France. Thomas de Pisan avoit eu le malheur de prédire exactement & précisément le jour & l'heure à laquelle Charles V devoit expirer, & on eut l'injustice de lui savoir mauvais gré de ce qu'il avoit donné cette preuve de son habileté en Astrologie. Son gendre & sa fille furent dès ce moment privés ou mal payés de leurs appointemens. Le bon homme ne fut pas long-temps sans mourir de chagrin & de regret, toujours précisément à l'heure qu'il avoit indiquée. Etienne Castel lui survécut peu d'années ; & Christine se trouva, avant l'âge de vint-cinq ans, veuve, & chargée de nourrir sa mere & d'élever trois enfans, qui heureusement ne lui causerent jamais aucuns chagrins

personnels. L'esprit, la sagesse & la bonne conduite de Christine la firent estimer de tous les partis, au milieu des troubles qui agiterent la France sous le regne de Charles VI. Son fils Jean Castel fut Secrétaire du malheureux Monarque, qui fut toujours aimé ou du moins plaint de ses Sujets au milieu de ses infirmités. Le Duc d'Orléans, frere du Roi, & Charles d'Orléans son fils, avoient des bontés particulieres pour Christine, qui avoit pour ainsi dire vu naître Charles, & lui avoit inspiré le goût des Lettres, que ce Prince a cultivées avec tant de succès. D'un autre côté, ce fut le Duc de Bourgogne qui ordonna à Christine d'écrire l'Histoire de Charles V. Elle obéit; & cette Histoire existe en manuscrit, & est très-curieuse par les détails de la vie domestique du Roi dont elle est remplie. C'est sur-tout sur l'amour que Charles avoit pour les Lettres que l'Historienne s'étend. Elle entre dans les détails sur le goût qu'avoit ce Monarque pour l'étude des Sciences & des Arts, sur les Livres qu'il avoit composés ou dont il avoit formé sa bibliotheque; la plupart avoient été faits par ses ordres, & même sous sa direction, entre autres, des traductions des meilleurs

Auteurs Grecs & Latins. Enfin, pendant que les Anglois furent maîtres de la France, Christine fut estimée de ceux d'entre eux qui faisoient cas de la belle Littérature. Le Comte de Salisbury l'engagea à faire avec lui un voyage en Angleterre, & elle lui dédia un Livre de faits d'armes & de Chevalerie, dont nous ne connoissons que le titre. Elle adressa aussi à la Reine Isabeau de Baviere un autre Ouvrage intitulé, Instructions des Princesses, Dames de Cour, & autres. Ces conseils étoient sûrement fort sages; mais on sait que la Reine Isabeau & ses Dames en profiterent fort mal.

Le plus intéressant des morceaux de Poésie de Christine, est l'Epître d'Othéa à Hector, Prince Troyen; c'est une allégorie. Othea signifie en Grec sagesse, raison ou prudence; & la Dame Poëte désigne le Duc d'Orléans sous le nom d'Hector. Voici le début de cette Epître.

Othea Déesse de prudence,
Qui adressé li bons cuers en vaillance
A toi, Hector, noble Prince puissant....
Par mon Epître amonester
Te veulx & dire & exhorter
A haute vaillance & prouesse, &c.

Le reste de l'Epître contient cent

maximes particulieres, qui tendent toutes à rendre un Prince l'honneur de la Chevalerie. L'on ne ſait pas bien en quelle année Chriſtine de Piſan mourut; mais on ſait qu'elle vivoit encore en 1411. On croit que c'eſt elle-même qui eſt peinte en miniature à la tête du Livre de la Cité des Dames. Elle a les traits réguliers, le teint délicat, & aſſez d'embonpoint : ſon ajuſtement de tête eſt un bonnet bleu ou violet, en pain de ſucre, du haut duquel pend un voile de gaze claire, qui ne cache pas tout-à-fait ſon viſage ; elle a une robe bleue, doublée de feuille-morte, qui couvre un petit corſet couleur de pourpre, bordé d'or.

L'art de la Chevalerie ou de la guerre, s'il eſt étranger aux Dames, du moins ne peut pas leur être indifférent ; & les Livres que l'on écrit ſur cette matiere doivent être honorés de leur lecture s'ils ne ſont pas trop ſavans : ceux écrits au quatorzieme ſiecle ne peuvent aſſurément pas l'être ; ils ont été deſtinés à inſtruire des Chevaliers, qui, en fait d'érudition, étoient ſouvent encore moins grands Clercs que les Dames. Nous pouvons donc parler hardiment de deux de ces Ouvrages, dont le premier eſt même autant

destiné aux Dames qu'aux hommes. Il est divisé en deux parties, dont la premiere est intitulée simplement, le Livre du Chevalier de la Tour; & la seconde, le Guidon des guerres, par le même Chevalier. L'on sait qu'il a été écrit l'an 1372 par un Seigneur de la Tour-Landry, d'une maison ancienne & illustre d'Anjou & du Maine, dont a hérité une branche de celle de Maillé. La premiere Partie ne contient que des préceptes de sagesse & de dévotion, que l'on traiteroit aujourd'hui de vraies capucinades; car chacun de ces avis est accompagné d'une Histoire pieuse & du récit de quelques miracles, parmi lesquels il y en a de très-extraordinaires. C'est à ses filles que le bon Chevalier destine ces préceptes; & parmi les Histoires qu'il leur raconte, il y en a qui sont plus capables de leur apprendre des sottises que de les leur faire éviter. J'ai été bien tenté d'en copier quelques-unes; mais de pareils exemples ne prouveroient autre chose qu'une vérité très-connue, c'est que les Gentilshommes campagnards, il y a quatre cents ans, avoient généralement la probité la plus exacte, & étoient attachés scrupuleusement aux bons & vieux principes; mais

Le Livre du Cheval er de la Tour.

que d'ailleurs ils étoient ignorans, & que, quand ils vouloient se mêler de faire des Livres, ces Ouvrages faisoient plus d'honneur à leur cœur qu'à leur esprit & à leurs connoissances. Le peu d'exemples vraiment historiques cités dans ce Livre, sont tirés de la Bible, qui est peut-être le seul Livre qu'ait lu le Chevalier de la Tour Landry; car, dans un seul endroit où il veut citer l'Histoire Romaine & parler de Caton, il l'appelle Chaton, croit que ce Censeur Romain étoit Empereur de Rome, qu'il avoit un fils nommé Chatonet, & que son pere lui contoit des histoires pour le rendre sage. Toutes ces historiettes sont des contes qui ne peuvent être venus au bon homme que par tradition, & qu'il a retenus de mémoire. Il y en a trois ou quatre très-plaisans : mais si le Chevalier de la Tour osoit les présenter à ses filles, nous n'oserions pas aujourd'hui offrir aux Dames un Livre qui en contiendroit de semblables. Au reste, il n'est pas impossible de trouver ce Livre imprimé, car il l'a été environ cent cinquante ans après sa composition, à Paris, en 1514, avec privilége du Roi. C'est un des premiers Livres qui ait eu l'honneur d'être revêtu d'un pareil privilége.

La seconde Partie, intitulée, le Guidon des guerres, est courte & peu instructive pour les Militaires. Je n'y ai remarqué qu'une explication très-claire des qualités que doit avoir un parfait Chevalier, homme de guerre. Il doit, 1°. avoir reçu de la nature de la force & un tempérament vigoureux: 2°. être sage, c'est-à-dire, avoir réfléchi de bonne heure sur son métier, & sur la conduite qu'il doit tenir tant en paix qu'en guerre, pour être honoré & considéré, ne jamais se troubler ni perdre la tête dans quelque circonstance qu'il se trouve : 3°. être hardi, brave, vaillant, courageux, & ne craindre aucuns dangers.

L'Arbre des batailles.

Le second Ouvrage de Chevalerie de ce siecle est l'Arbre des batailles, dont on sait que l'Auteur est Honoré Bonnor, ou, selon d'autres, Bonnet, Prieur de Salon. Les manuscrits sont du quatorzieme siecle, & ont été composés, comme tant d'autres, par ordre du Roi Charles V : mais il a été imprimé à la fin du quinzieme. On doit être étonné sans doute qu'un Ouvrage fait pour renfermer les regles de conduite d'après lesquelles les Militaires & les Chevaliers devoient se comporter, ait été composé par un Ecclésiastique plutôt que par un homme de guerre : mais nous

vênons

venons de voir que les Militaires d'alors n'étoient pas capables de faire un Livre raisonnable; on trouvera aussi que celui-ci est écrit avec une naïveté & une simplicité singulieres : s'il eût été autrement, les gens de guerre & les gens du monde de ce siecle n'y auroient rien compris. Je ne prétends pas donner un extrait de cet Ouvrage ; cependant je ne peux m'empêcher de rapporter quelques-unes des questions qui y sont agitées, sur-tout dans la derniere Partie. On en trouvera de singulieres : les décisions y sont conformes aux préjugés du siecle & à l'état de l'Auteur. Il va chercher l'origine des batailles jusques dans le Ciel; &, se fondant su l'Ecriture sainte, il dit que la premiere de toutes fut celle des bons Anges contre les mauvais. Descendant de là sur la terre, le Prieur de Salon parle des quatre Monarchies qui ont brillé successivement sur le grand théatre du monde; mais il s'en faut beaucoup que ce soit en homme bien instruit, ni en bon Historien. Enfin, il a agité plusieurs grandes questions, & les décide. Le monde peut-il toujours rester en paix ? -- Hélas ! non. Un Officier qui combat contre l'ordre de son Général, est-

il condamnable? -- Assurément, quand même il auroit gagné la bataille. Peut-on combattre contre les Infideles sans autre raison, sinon qu'ils sont les ennemis de Dieu? Le Prieur est de cet avis; tout le monde n'en sera pas : c'est sur ce fondement que les croisades ont été faites. Peut-on en conscience faire la guerre à l'Eglise? -- Non pas à l'Eglise, mais au Pape personnellement; sur-tout s'il veut empiéter sur le temporel des Rois sur lequel il n'a aucuns droits.

Viennent ensuite nombre d'autres questions très-curieuses sur les obligations qui résultent de la féodalité. Un Chevalier a plusieurs fiefs relevant de différens Seigneurs, pour lequel doit-il combattre? -- Il doit envoyer ses Vassaux au service de celui dont le fief qu'ils habitent releve; quant à sa personne, elle doit servir celui à qui il a prêté l'hommage lige, c'est-à-dire, personnel.

Il y a des obligations résultantes du droit naturel; telle est celle de secourir son pere, son frere, ou même son voisin.

Autres questions plus particulieres. Un Clerc doit-il aider son Evêque ou son Seigneur? -- Il doit envoyer ses Vassaux

au ſecours de celui de qui ſon fief releve ; quant au ſervice perſonnel, il ne le doit à perſonne.

Peut-on garder ce que l'on à pris à un larron qui vouloit vous dépouiller ? - Oui ; vous pouvez garder ce dont le larron pourroit ſe ſervir contre vous même : d'ailleurs, en fin de cauſe, il faut tout rendre aux véritables propriétaires.

Tirer rançon d'un priſonnier eſt choſe licite ; parce qu'elle eſt généralement convenue : le priſonnier ne peut licitement s'échapper s'il a donné ſa parole ; mais, s'il ne l'a pas donnée, & qu'on le retienne de force, l'évaſion eſt de droit naturel.

C'eſt une belle queſtion, que de ſavoir ſi un Guerrier qui meurt dans une bataille eſt damné ou ſauvé. Il faut croire, que tuer les ennemis de Dieu ou de ſa patrie, non ſeulement n'eſt pas un péché, mais même que c'eſt un mérite : mais il n'équivaut pas à une abſolution ; &, pour être ſauvé en pareille occaſion, il faut être d'ailleurs en état de grace.

Honoré Bonnor agite juſques à des queſtions qui paroiſſent aſſez étrangeres à ſa matiere. Les Eccléſiaſtiques doivent-ils payer des impoſitions ? -- Oui, pour les biens temporels & fiefs dont ils ſont

possesseurs : il n'y a que le spirituel qui ne doit rien au Prince temporel.

Un Moine doit-il se défendre contre son Abbé, & un Accusé contre son Juge? -- Sans doute, s'ils le veulent tuer; la défense de sa vie est toujours de droit naturel.

L'on voit que ces quatre questions sont plus relatives au droit public qu'à l'art de la guerre ; aussi ce Livre est-il d'un Prieur & non d'un Chevalier. Sur la fin de l'Ouvrage il redevient plus militaire. On examine s'il vaut mieux se battre à jeun ou après avoir mangé : le Prieur est d'avis que l'on mange. Le vieillard peut-il, comme les femmes, nommer un Champion pour défendre sa cause? - Oui, la foiblesse de l'âge étant égale à celle du sexe. Si l'un des Champions rompt son épée dans un combat singulier, doit-on lui en rendre une autre? -- Oui, si c'est par accident, & au commencement du combat.

En finissant de parler de ce Livre-ci, disons que c'est le premier, ou du moins un des premiers, où il soit question d'armes & de blason. On demande s'il est permis à un Chevalier de prendre légitimement les armes & la devise d'un autre? L'Auteur répond, que si les armes & la

devise caractérisent si bien celui qui les porte, qu'il en naisse une équivoque pour celui qui les prend, il ne doit pas le faire : mais si c'est l'effet du pur hasard, il n'y a rien à dire.

Livres sur les Echecs.

Le jeu des Echecs a tant de rapport avec la guerre, que nous croyons devoir parler tout de suite des Ouvrages qui ont été faits sur ce jeu, & qui ont paru au quatorzieme siecle. Ces Livres apprendroient plutôt les regles de la morale & de se bien conduire, que celle des Echecs mêmes, & la maniere de les bien jouer. Le jeu des Echecs est connu très-anciennement, & tout le monde sait qu'il vient des Arabes, ou même des Persans. J'ai déjà donné sur l'histoire de ce jeu quelques éclaircissemens, que je prie mes Lecteurs de rechercher au Tome troisieme de ces Mêlanges, Livre quatrieme, article des Jeux : mais dans ce siecle on s'est particuliérement attaché à moraliser le jeu des Echecs, & à l'appliquer à tous les états de la vie. Trois ou quatre Auteurs y ont travaillé dans les treizieme & quatorzieme siecles. Le premier étoit un Dominicain, nommé en Latin *Jacobus de Cessolis*, que l'on a appelé en François, je ne sais pourquoi, Jacques de Coursselles. Il étoit Picard, &

écrivoit, dit-on, en 1290. C'eſt lui qui a ſuppoſé ou découvert que le premier inventeur des Echecs étoit un Philoſophe nommé Xercès, Miniſtre d'Evilmérodac, fils du Roi de Babylone Nabuchodonoſor. Il a enſuite appliqué à tous les états de la vie le caractere des pieces & la marche des Echecs. Deux Auteurs François ont ſucceſſivement traduit ce beau Traité : l'un a été Jean de Vignai, Religieux Hoſpitalier de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, qui fit cette traduction pour Jean, Duc de Normandie, qui monta ſur le trône après la mort de Philippe de Valois ſon pere. J'en poſſede un beau manuſcrit orné de miniatures; il eſt original du temps, & par conſéquent de l'an 1350. Un peu plus tard dans le même ſiecle, un Jacobin, nommé Jacques Ferrand, fit une nouvelle traduction & amplification du jeu des Echecs moraliſé, dont il attribua l'original à Gilles de Rome dont nous avons parlé : mais je ne vois pas pourquoi il a adopté cet Auteur plutôt que le véritable. La traduction de Ferrand a été imprimée au commencement du ſeizieme ſiecle; je la connois, comme le manuſcrit de Vignai, mais j'aime mieux celui-ci, qui eſt moins moraliſé, & par

conséquent moins ennuyeux. En voilà assez sur cette matiere.

J'ai eu occasion de parler dans le Volume précédent de ces Mêlanges, de la traduction d'un Ouvrage de Guy Crescent, Bolonois, intitulé, le Rustican, ou des Profits champêtres, & du labour des champs. C'est une traduction faite encore par ordre du Roi Charles V, d'un Ouvrage sur l'Agriculture, dont l'Auteur étoit Italien, & d'une famille illustre de Bologne. Le nom du Traducteur ne m'est pas connu, mais je possede un beau manuscrit de cette traduction, qui a fait partie autrefois de la bibliotheque du Roi, par l'ordre de qui il a été composé. Une belle miniature qui est à la tête, m'apprend que le Traducteur étoit Dominicain. Il y a également de belles miniatures à la tête de chacun des sept Livres. Ils contiennent des détails dans lesquels je ne veux pas entrer ici, mais qui, quoiqu'ils ne soient pas amusans, pouvoient intéresser autrefois les Dames, sur-tout celles qui passoient une partie de leur vie dans leurs terres & à la campagne.

Rustican ou des Profits champêtres, de Guy Crescent.

Il ne me reste plus à parler que de deux Livres de science du quatorzieme siecle : l'un est intitulé, le Cœur de Philosophie,

Le Cœur de Philosophie.

translaté de Latin en François, à la requête de Philippe le Bel, Roi de France. Il en existe un assez grand nombre de manuscrits, & il n'a été imprimé qu'au commencement du seizieme siecle. On ignore quel est l'Auteur de l'original Latin, mais on sait que le Traducteur s'appeloit Simon de Compiegne, Moine de l'Abbaye de Saint-Riquier en Picardie. Cet Ouvrage est proprement un Cours de Philosophie, fait dans un temps où cette science n'avoit non seulement pas fait de progrès depuis que les Grecs & les Latins l'avoient cultivé, mais même où l'on avoit oublié la plus grande partie de ce que ceux-ci en savoient : ainsi c'est sur des notions très-imparfaites des Ouvrages d'Aristote & de Platon, que l'on fait donner par un Philosophe appelé Timée, des leçons à un disciple nommé Placide. Comme elles sont seches, ennuyeuses, & souvent obscures, je ne crois pas que les Dames, dans aucun siecle, aient jugé à propos d'étudier dans un pareil Livre. Je pense même que les hommes qui ont eu ce courage, n'y ont puisé que de fausses connoissances de la Physique & de l'Astronomie; l'un & l'autre sexe auront mieux trouvé leur compte dans l'Ouvrage suivant,

intitulé le Propriétaire des choses translaté en François, à la requête du Roi Charles V, par Frere Jean Corbichon, Augustin. Quoique la Philosophie, la Physique, l'Histoire naturelle, la Médecine & l'Astronomie, objets de ce Livre, n'eussent pas fait plus de progrès en 1372, temps dans lequel il a été écrit & traduit, qu'ils n'en avoient fait environ soixante ans auparavant sous Philippe le Bel, cet Ouvrage-ci est de beaucoup préférable au précédent. Le premier Auteur Latin étoit un Cordelier Anglois, nommé Barthelemi de Glanville; & probablement ce fut peu de temps après sa composition, que Charles V le fit traduire. Le Roi fut si content du travail du Pere Corbichon, qu'il lui fit donner une gratification dont on trouve encore l'article dans les comptes du Trésorier de la Maison du Roi, de 1372, qui s'appeloit Chanteprime. Je suis aussi persuadé que les Dames du quatorzieme siecle ont pu lire cet Ouvrage, que je suis convaincu qu'elles n'ont pas lu le Cœur de Philosophie : car, si le dernier est obscur & embrouillé, le Propriétaire des choses, au contraire, contient des notions très-claires & rangées assez méthodiquement, d'après lesquelles les Dames

Le Propriétaire des choses.

ont pu aiſément ſe mettre dans la tête tout ce que l'on avoit de connoiſſances en matiere de Phyſique & d'Hiſtoire naturelle, il y a quatre cents ans. A préſent ce n'eſt pas dans ce vieux Livre que nous devons chercher à nous inſtruire; mais on avoit alors des opinions ſingulieres, dont on nous ſaura gré de rapporter quelques-unes. On donnoit à bien des choſes des noms que nous ne connoiſſons plus. En préſentant des exemples de ces ſingularités, nous pourrons peut-être amuſer notre ſiecle, & nous continuerons de lui donner une idée de celui dont nous examinons les productions: copions donc preſque au haſard différens paſſages de cette ancienne Encyclopédie.

Après avoir dit ſur la Métaphyſique tout ce qu'on en ſavoit en ce temps-là, & parlé de Dieu, des Anges & de l'ame, conformément à l'Ecriture ſainte, aux opinions des SS. Peres, & à la doctrine d'Ariſtote, l'Auteur entre dans des détails phyſiques ſur les différens tempéramens de l'homme, les différentes parties du corps, ſuivant les connoiſſances anatomiques très-imparfaites qu'on avoit alors. Il traite des humeurs & des excrémens. On voit que quelques parties du corps de

l'homme & de la femme avoient alors des noms aſſez différens de ceux qu'on leur donne aujourd'hui. Les connoiſſances phyſiques du corps humain conduiſant naturellement à celles de la Médecine, l'Auteur preſcrit un régime pour tous les âges, & des regles pour manger, boire, dormir, & agir de la maniere la plus propre à conſerver la ſanté. Les préceptes ſur le régime lui fourniſſent occaſion d'en donner quelques-uns de morale. Le ſeptieme Livre eſt entiérement conſacré à l'explication des maladies & des remedes qui leur ſont propres. C'eſt un des plus curieux & des plus ſinguliers de l'Ouvrage. Les principes de la Médecine curative contenus dans ce Livre, ſont la plupart du temps fort ſages; il ne faut pas s'en étonner, car les Livres d'Hippocrate & de Galien étoient déjà connus au quatorzieme ſiecle, & nous avons eu depuis fort peu à ajouter à la méthode de ces grands Maîtres. L'Auteur conſeille, pour certaines migraines, de faire vomir le malade; & pour d'autres, de provoquer le ſaignement de nez par des ſternutatoires; pour certaines frénéſies & mélancolies, il conſeille la muſique; pour les étourdiſſemens, qu'il appelle *ébahiſſemens*, & les

léthargies, il conseille les clysteres, & il veut que dans le dernier cas on les rende très-actifs. Il prescrit le castoreum pour les secousses des nerfs, les spasmes, & même la paralysie. Il est persuadé que la plupart des maux de dents & leur pourriture viennent de l'estomac, & que c'est aux Médecins à empêcher les Arracheurs de dents d'avoir beaucoup à faire. Le morceau sur les fievres est très-conforme aux maximes d'Hippocrate, & cet Ouvrage est peut-être le premier dans lequel on ait fait parler François ce Prince de la Médecine Grecque. Nous passons légérement sur une grande quantité de maladies, pour arriver à quelques remedes qui nous ont paru remarquables. Il conseille aux scyatiques de mettre de la fiente de bœuf sur la partie douloureuse, pour exciter une forte transpiration qui emporte la maladie. Il y a quatre cents ans que l'on ne connoissoit pas encore cette cruelle peste qui se communique par le commerce des femmes, mais en revanche il y avoit des lépreux que l'on appeloit mezeaux, & la lepre mezellerie. Il y avoit bien long-temps que l'on y cherchoit un remede. Le Pere Corbichon conseille d'user de la chair d'une

couleuvre rousse, tachetée, & dont le ventre est blanc; de lui couper la tête, d'en faire manger aux malades la chair grillée, & d'en faire des bouillons. Il assure, que, quoique la morsure de cette bête soit dangereuse, sa chair ne peut faire aucun mal: & il a raison, car c'est de la vipere qu'il vouloit parler, dont il connoissoit les propriétés & ignoroit le nom. Il est certain que la chair de vipere pouvoit être un très-bon remede contre la lepre, puisqu'elle purifie le sang.

Il indique des remedes contre la rage: les voici. Dès qu'on a été mordu, il faut tuer un coq, une poule ou un pigeon, l'éventrer, & appliquer le corps tout chaud sur la partie mordue. Ce topique attire le venin du dedans au dehors; &, avec quelques scarifications, on empêche qu'il ne se communique de la partie mordue à la masse du sang. Ce remede est également bon pour toute espece de morsures ou de piquures venimeuses. On peut aussi appliquer des sangsues sur la plaie, enfin un emplâtre de noix pilées avec de l'ail, de la rue & du sel, des oignons, du cerfeuil & de la cendre d'écrevisses brûlées.

Si l'on est mordu par un scorpion, ou

même par une guêpe, il conseille de mettre sur le champ du beurre ou de bonne huile sur la plaie.

Les trois Livres qui suivent traitent d'après Aristote & Ptolemée, du Ciel; par conséquent de l'Astronomie, de la division du temps, des saisons & des heures, des élémens, de l'air, de l'eau, & des météores. Il parle ensuite des oiseaux, comme habitans de l'air. Le Pere Corbichon croit fermement, d'après les Auteurs Grecs, que les cailles viennent toutes d'une isle de la mer Egée, nommée Ortigia, & qu'elles traversent en grandes troupes bien des pays sous la conduite d'un Gouverneur, auquel elles obéissent, comme une armée à son Général.

Sur la parole d'Aristote, il est persuadé de l'existence du Phœnix, & croit que cet oiseau unique vit dans les déserts de l'Arabie pendant cinq cents ans, se brûle & se reproduit. Il croit aussi qu'il y a des griffons, qui ont le corps de lion & les pattes & la tête d'aigle. Enfin il parle d'un autre oiseau nommé calandre, qui est tout blanc, & qui a un instinct admirable pour juger des suites d'une maladie; car quand on le présente à un homme bien malade, l'animal juge tout d'un coup s'il

doit mourir de ſa maladie ou en revenir. Si le malade eſt condamné, l'oiſeau tourne la tête & ne veut pas le regarder; ſi au contraire il en doit échapper, il le regarde fixement, & ſemble lui ſourire. Reſte à ſavoir à préſent où l'on trouve cet oiſeau, qui poſſede ſi parfaitement l'art des pronoſtics.

Dans le Livre ſuivant, l'Auteur parle de l'eau, & par conſéquent des mers & des principaux fleuves du monde, même des poiſſons : mais cet article & le ſuivant, dans lequel il parle de la terre & de toutes ſes parties, & par conſéquent de la Géographie, ſont traités très-imparfaitement. Dans l'énumération des fleuves & des pays, l'Auteur a ſuivi un ordre alphabétique, d'après lequel il étoit impoſſible de rien retenir & de rien apprendre. Les pays dont il parle ſont au fond ceux que nous connoiſſons; mais on a bien de la peine a les reconnoître ſous les noms qu'il leur donne, & que nous ne connoiſſons plus. Il fait un pays particulier de l'Amazonie, qu'il dit s'être appelée autrement Féminie, parce qu'il étoit gouverné par les femmes : il le place en Europe, auprès de l'Albanie; il eſt pourtant vrai qu'il n'y a jamais eu de pays de ce nom,

& qu'il eſt même douteux que les Amazones aient jamais exiſté. Comme il traduit en François de ſon temps, tous les noms Grecs & Latins des pays dont il parle, il y en a beaucoup qu'il eſt impoſſible de reconnoître. Par exemple, il appelle Mortaigne la Mauritanie; la Sardaigne la Sardine; la Corſe la Coriſe; &, comme il ſuit la lettre alphabétique, on eſt tout étonné de trouver au *P.* le Paradis au nombre des pays exiſtans & habités. Il eſt vrai qu'il veut parler du Paradis terreſtre; mais il prononce hardiment ſur ſa ſituation & même ſur ſon exiſtence actuelle, quoiqu'on diſpute beaucoup ſur le premier point, & que, pour le ſecond, on doive certainement adopter la négative.

On trouve des choſes aſſez ſingulieres dans le Livre ſuivant, qui traite des pierres communes & précieuſes, & de tous les minéraux: mais ce malheureux ordre alphabétique qu'il ſuit toujours, & la difficulté d'entendre ſon François, rendent, ſur-tout à préſent, ces notions bien peu utiles. On y rencontre pourtant quelques remarques bien ſingulieres. Il attribue au diamant de grandes vertus; il croit qu'étant mis à côté du fer, il empêche

empêche celui-ci d'être attiré par l'aimant ; il prétend, d'après Dioſcoride, que le diamant eſt la pierre d'amour & de réconciliation ; & que, quand une femme eſt brouillée avec ſon mari, elle n'a qu'à revenir à lui avec tous ſes diamans, qu'elle peut être ſûre de ſon raccommodement. Cette vertu bien conſtatée feroit certainement renchérir les diamans, mais l'obſervation ſuivante n'auroit pas un ſi grand ſuccès. Quand une femme couche avec ſes diamans, elle dit en rêvant tout ce qu'elle a fait ; & ſi elle a été infidelle à ſon mari, elle l'avoue. Le Pere Corbichon paroît perſuadé que le diamant ne peut ſe fondre ni ſe détruire ; & qu'il réſiſte au fer & au feu, mais qu'avec du ſang de bouquetin on en vient à bout. L'améthyſte d'un beau pourpre eſt la pierre dont les grands ivrognes doivent compoſer leurs bagues, car elle empêche l'ivreſſe, ou la diſſipe promptement. L'Auteur croit aux eſcarboucles qui éclairent la nuit ; mais il avoue qu'il n'en a jamais vu.

Vient enfin le Livre des arbres & des plantes, dans lequel l'ordre alphabétique jette toujours de la confuſion. Le Livre des animaux quadrupedes eſt arrangé de même : l'Auteur finit par parler des odeurs,

des ſaveurs, des nombres, & même des inſtrumens de muſique : nous allons citer au haſard quelques paſſages de ces derniers Livres ; l'Ouvrage en entier en a vingt.

A l'article de la mandragore, on voit que l'Auteur a une grande confiance dans la vertu de cette plante. Il eſt convaincu que ſi l'on donne de ſon écorce ou de ſa racine pulvériſée dans un verre de vin à une perſonne malade & ſouffrante, cela appaiſe la douleur, & l'endort ſi bien, qu'on lui couperoit bras & jambes ſans qu'elle le ſentît : mais ſa principale qualité eſt de procurer des enfans aux femmes ſtériles : il faut, pour le parfait ſuccès, que le mari en mange auſſi bien que la femme. Le Pere Corbichon a de bons garans de l'efficacité de ce remede, dont il eſt fait mention dans l'Ancien Teſtament ; car il eſt dit que Rachel cherchoit partout des mandragores, perſuadée que cette plante lui procureroit la ſatisfaction d'avoir des enfans. Il parle du poivre, & dit que l'arbre qui le produit croît au milieu du mont Caucaſe. Il croit au baſilic, & dit qu'il s'appelle ainſi du mot Grec qui veut dire Roi, parce qu'il a ſur la tête une couronne ; il croit même qu'il tue de ſon

regard, & qu'il fuit devant la belette. On eſt étonné de trouver dans l'ordre alphabétique des animaux, la femme placée après les faunes ou ſatyres. Il croit que l'urine de lynx (loup cervier) étant répandue dans la terre, & s'y étant durcie, forme une pierre précieuſe. Dans l'énumération des inſtrumens, il dit que la trompette fut inventée par les habitans de Tarente, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples. L'Ouvrage eſt terminé par une liſte des Auteurs dont le Pere Corbichon ou Barthelemi de Glanville ſe ſont ſervis pour compoſer leur Livre : il y en a dont les noms & les Ouvrages nous ſont à préſent abſolument inconnus, & d'autres que l'on n'a jamais cru Auteurs d'aucuns Livres, tel que Scipion l'Africain.

Paſſons aux Romans du quatorzieme ſiecle. Nous avons déjà dit que preſque tous ceux qui ont été écrits en vers dans le ſiecle précédent, ont été mis en proſe dans celui-ci : les principaux ſont, les Romans de Merlin, du Roi Artus, des Chevaliers de la Table ronde, du Saint Gréal, de Lancelot du Lac, de Perceval le Galois, de Perceforeſt, de Giron le Vieux & Giron le Courtois, de Triſtan de Léonois, & d'Iſaïe le Triſte, ſon fils, Romans du quatorzieme ſiecle.

Tous ces Romans, qui forment la classe de ceux de la Table ronde, ont été extraits dans différens Volumes de la Bibliotheque des Romans des années 1775 & 1776, tant d'après les manuscrits en vers que ceux en prose, & d'après les Imprimés du seizieme siecle, de maniere à pouvoir nous dispenser d'en rien dire de nouveau.

Les Romans relatifs à l'Histoire de Charlemagne, tel que Renaud de Montauban & Ogier le Danois, sont dans le même cas; il en a été parlé dans le même Ouvrage périodique, dans le cours des années 1777 & 1778: mais il y a deux autres especes de Romans, dont la plupart ont aussi été écrits en vers au treizieme siecle, & en prose au quatorzieme, & dont nous pouvons donner quelque idée & des échantillons. Les uns sont fondés sur l'ancienne Histoire, accommodée comme il a plu aux Poëtes & aux Romanciers des siecles d'ignorance; tel est le Roman de la destruction de Troye la grande, dont l'objet a paru d'autant plus intéressant aux François, qu'on s'obstinoit toujours à vouloir faire descendre les Francs des Troyens: c'est ce qui fait que ce sujet a été plus tourné & retourné que tout

autre, mais toujours d'une maniere peu agréable & peu intéressante. L'Histoire d'Hercule, celle de Jason & de Médée, celle de la Conquête de la Toison d'or, & celle d'Œdipe & de la guerre de Thebes, sont dans le même cas. Nous n'aurions à faire remarquer dans ces Livres, que des erreurs ridicules. Les Auteurs, qui ne connoissoient d'autre maniere de faire la guerre que celle de leur temps, ont fait d'Hercule un Chevalier errant, de Jason un Champion armé de pied en cap, & qui combat les dragons & les taureaux avec sa lance, & de Médée une Enchanteresse calquée sur la Fée Morgane. Les Romans d'Alexandre & de César ne sont guere plus raisonnables. Je n'extraierai rien de tout cela; mais il y a quelques Ouvrages qui sont absolument isolés, & dont je parlerai de préférence, pour faire connoître le goût du quatorzieme siecle dans la conduite des Romans, & le stile dans lequel ceux en prose ont été écrits alors. Je pourrois choisir entre quatre, qui méritent également d'être connus: le premier est le Roman de l'Escouffle; j'ai parlé un peu plus haut de sa poésie & de son sujet: le second est l'Histoire du Roi Rambaud de Frise, & du

Roi Brunor de Danemarck. La fable en eſt bien courte & bien ſimple. Brunor faiſoit la guerre à Rambaud, parce que celui-ci lui refuſoit ſa fille en mariage : Rambaud mit à la tête de ſon armée Othon, qui déconfit le Roi Brunor, épouſa la belle Floriſſant, qui étoit le ſujet de la guerre, & fut Roi de Friſe après Rambaud. On voit que l'extrait d'un pareil Roman ne ſeroit pas fort difficile à faire, mais auſſi il ſeroit peu intéreſſant : nous nous en diſpenſerons. Le troiſieme de ces Romans contient l'Hiſtoire du Chevalier Berynus, & d'Aygre de Rome, ou de l'Ayman, ſon fils. Tout ce que l'on ſait du premier Auteur de ce Roman du quatorzieme ſiecle, c'eſt qu'il s'appeloit Mathio ; j'en ai ſous les yeux un manuſcrit de ce temps : il a été imprimé depuis dans le ſeizieme ſiecle. Le fond en eſt intéreſſant & moral ; &, malgré l'extrême ignorance de l'Hiſtoire, qui s'y fait voir d'un bout à l'autre, un extrait bien fait pourroit amuſer & intéreſſer : mais cet extrait ſeroit trop long pour entrer dans ce Volume-ci ; il vaut mieux le réſerver pour quelque autre Tome de nos Mêlanges : ainſi, c'eſt l'Hiſtoire de Guillaume de Palerme & de la belle Melior, que je choiſis

pour me fournir un exemple d'un Roman du quatorzieme siecle. L'extrait n'en sera pas long, & j'y ferai entrer, autant qu'il me sera possible, les propres paroles de l'Auteur.

HISTOIRE de Guillaume de Palerme & de la belle Mélior sa Mie, extraite d'un manuscrit du quatorzieme siecle.

L'Ecrivain en prose de cette Histoire nous apprend, ou, si l'on aime mieux, veut nous faire croire que le premier Auteur est Baudouin, Comte de Flandres & de Hainault, qui fut élu Empereur de Grece, après la prise de Constantinople par les Latins en 1203, & pris & tué par les Infideles dans une bataille en 1206, ce que l'Auteur appelle avoir été martyrisé. Sa tante Yolande, qui épousa Pierre de Courtenai, qui fut aussi Empereur de Constantinople, ayant trouvé cette Histoire dans les papiers de son neveu, ce fut par l'ordre de cette Princesse qu'elle fut mise en vers; & c'est ainsi qu'elle a passé à la postérité. Quoi qu'il en soit, la voici.

Ebron, Roi de Sicile, Duc de Calabre & Seigneur de la Pouille, Prince valeureux & vertueux, épousa la belle Félice, Princesse de Constantinople, fille de l'Em-

pereur de Grece. Ils vécurent long-temps en union & loyauté parfaite, mais sans avoir d'enfans. Enfin, le Ciel leur accorda un fils, qui fut nommé Guillaume, & surnommé de Palerme, du lieu de sa naissance, belle & grande cité, opulente, & enrichie de beaux édifices & de lieux de plaisance. On prit tout le soin imaginable de cet enfant dans ses premieres années, & on avoit confié son éducation à deux belles & jeunes Demoiselles que l'on croyoit honnêtes & soigneuses; mais elles étoient capables de se laisser séduire. Leur fidélité fut ébranlée par les offres & les présens d'un Prince ambitieux, frere cadet du Roi Ebron, & par conséquent oncle du jeune Infant de Sicile. Il avoit long-temps espéré de succéder à son frere aîné, voyant qu'il n'avoit point d'enfans. La naissance de Guillaume faisoit évanouir ses espérances, & le cruel oncle ne négligea rien pour porter les Gouvernantes à le défaire de son neveu. Le crime étoit résolu & prêt à être exécuté, lorsqu'un accident, que l'on crut d'abord terrible, mais qui, dans la suite, tourna le plus heureusement du monde, prévint ce coup odieux & funeste. Un jour que le Roi, la Reine, & leur fils âgé de trois

à quatre ans, ſe promenoient dans le parc de leur Palais, qui étoit contigu à une vaſte forêt, un loup d'une taille énorme, & de l'eſpece de ceux que le vulgaire appelle loups-garoux, ſortit du bois; &, ſe jetant ſur les Demoiſelles qui conduiſoient l'enfant & le tenoient cent pas devant ſes auguſtes parens, l'une tomba, l'autre s'enfuit, & le petit Guillaume fut enlevé & emporté dans le bois. Cependant le loup-garou ne fit aucun mal à l'enfant; il alla d'abord le cacher au fond de la forêt, où, lui ayant fait un lit de mouſſe, il le nourrit pendant quelques jours de gibier & de fruits qu'il alloit lui chercher; enſuite l'ayant mis ſur ſon dos, & lui ayant fait traverſer la mer, il le tranſporta dans la Calabre. Après s'y être repoſés, ils ſe trouverent dans la Pouille; & enfin le grand loup & le petit Prince s'arrêterent aſſez près de Rome, auprès de la cabane d'un Payſan qui étoit marié, mais qui n'avoit point d'enfans. Le bon homme & ſa femme aſſis dans leur cabane, s'entretenoient du déſir qu'ils avoient d'en trouver un qu'ils puſſent élever comme s'il étoit à eux. Le loup qui, en s'approchant ſans qu'ils le viſſent, leur avoit entendu faire ce ſouhait, fit du bruit à leur porte, les

obligea à ſortir, & leur fit d'abord grand peur : mais le bon loup-garou, loin de leur faire du mal, dépoſa, en s'enfuyant, à leurs pieds, le petit Guillaume. Les Payſans paſſerent de la terreur & de la ſurpriſe à la ſatisfaction, en voyant que leurs ſouhaits pouvoient être accomplis ; ils regarderent comme une eſpece de miracle la rencontre de cet enfant ; ils le recueillirent, l'adopterent, & l'éleverent avec tout le ſoin dont ils pouvoient être capables, juſqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de douze ans : mais, avant que de dire ce qui lui arriva à cet âge, il faut apprendre à nos Lecteurs ce que c'étoit que ce loup-garou ſi intelligent, ſi compatiſſant, ſi doux & ſi ſage ; & qui, s'il enlevoit les petits enfans, étoit bien éloigné du déſir de les dévorer : c'étoit le Prince d'Eſpagne, dont voici l'intéreſſante Hiſtoire dans les propres termes de l'Auteur du Roman.

» Li Roi d'Eſpaigne un bel enfant
» avoit dont la mere étoit trépaſſée ; ſi
» fut li Roi par ſes Barons incité à ſe
» remarier, & lui fut donné à femme
» Dame de grand renom, qui moult fut
» ſubtile & cauteleuſe : de leur mariage
» iſſit un fils, & véant ladicte Dame que

» le fils de la premiere femme succéde-
» roit à la couronne & non le sien, fut
» émue & irritée ; pourquoi une nuit
» qu'elle fut couchée avec son mari, lui
» dit telle parole : Sire, je considere que
» avez un fils de votre premiere femme
» qui succéderoit à la couronne si Dieu
» faisoit de vous son commandement ;
» de maniere que mon fils & le vôtre
» seroit en grand dangier de mendier sa
» vie, qui vous tourneroit, & à moi aussi,
» à grand vitupere, scandale & ennui :
» mais, s'il vous plaisoit me permettre
» d'y remédier, ferois telle chose dont
» ne seriez nullement courroucé ne marri,
» & n'en auroit l'enfant ne mal ne douleur.
» A donc le Roi, de couraige efféminé,
» aveugle de novelles amors, octroya sa
» requête, disant qu'elle fist ce qu'elle
» voudroit & lui plairoit. Or véez comme
» amorettes font oblier amor & charité
» que pere doit avoir envers son enfant.
» Pas ne dormit la Dame, & si-tôt que
» fut levée, print l'enfant, & en chambre
» secrette l'emmena : là fut par elle dé-
» pouillé, & enoingt d'un oignement que
» Magicienne avoit fait par subtilité, &
» que la Royne avoit chérement acquis &
» gardé, & fut l'oignement de telle force

» & vertu, que soudain la tendre & blanche
» chair de l'enfant fut muée en forme
» de bête ; &, perdant la parole, eut toute
» sa figure en forme de loup garou : toute-
» fois l'oignement ne put endommager
» l'esprit, mais lui demoura signe d'en-
» tendement & raison, & toutefois eut
» les gestes & façon de vivre comme loup-
» garou ; & tournant contre la Reine la
» gueule bée, soudain l'eût occise, si elle
» n'eût été secourue hativement. Si fut
» tellement poursuivi ce loup-garou, qu'il
» fut contraint à prendre les champs,
» & alla toujours courant, & finalement
» arriva en Pouille, Calabre & Sicile «.

Retournons à notre Héros le jeune Guillaume. L'Empereur de Rome s'étant un jour égaré à la chasse, le rencontra dans le bois, & admira sa jolie figure, & l'esprit & la politesse naturelle avec laquelle il lui parla. Comme il étoit très-tard, le jeune homme proposa à l'Empereur de se reposer dans la maison de son pere d'adoption, & le Monarque fut forcé d'y consentir. Le bon homme & sa femme furent tout-à-fait troublés d'une pareille visite ; mais le jeune homme fit à merveille les honneurs de la cabane ;
» & l'Empereut se print à le raisonner, &

» lui trouva tant de bonne grace, qu'il
» voulut le emmener à sa Cour. L'Empe-
» reur fut pour vrai du Vacher comme il
» avoit trouvé Guillaume, qui, lorsqu'il
» lui fut amené par le loup, étoit vêtu
» d'écarlate semée de parpillotes d'or fin,
» & sembloit bien être fils de Roi ou de
» grand Prince; & s'en retournerent à
» Rome, où arriva l'Empereur condui-
» sant le noble enfant Guillaume; & si
» bien savoit se contenir ledit enfant à la
» Cour entre les Dames & Damoiselles,
» que, pour sa bonté, beauté & bonne
» grace, fut aimé de tous. Or avoit l'Em-
» pereur une unique fille nommée Mélior,
» la plus saige & gracieuse qui fût pour ce
» temps dans le monde universel, & étoit
» de pareil âge que l'enfant, & à elle
» fut Guillaume baillé de par l'Empereur
» pour Paige, & si fut-il bientôt vêtu de
» drap de soie & de velours, & alors le
» faisoit moult beau voir, car en toute
» la Cour ne avoit si beau Damoisel ne
» si avenant. Sobre étoit à son mengier
» & boire, & facilement fut appris à tous
» jeux plaisans aux Dames, à deviser, &
» dire joyeuses sornettes à tous propos;
» étoit doulx, serviable, libéral de ce
» qu'il avoit, & toujours délibéré, &

» principalement de tout son cœur ser-
» voit sa belle Dame & Maîtresse Mé-
» lior, laquelle si fort le print en amour,
» qu'à autre que lui ne pouvoit penser ;
» de même étoit fort chéri de l'Empereur,
» qui vouloit toujours l'avoir en sa com-
» pagnie. Telles étoient les fortunes de
» Guillaume, mais éprouvera qu'en amour
» pour un plaisir mille douleurs; que fausse
» & perverse fortune est incertaine, chan-
» geante & muable plus que la girouette
» d'un clocher : s'en garde qui voudra ;
» mais, comme souvent on dit, qui con-
» noît le mauvais passaige & ne s'en gard,
» il n'est pas saige «.

Mélior avoit une cousine, fille du Comte de Lombardie, nommée Alexandrine ; » elle étoit bonne, saige, & se- » crette : voirement heureux est-il qui » telle amie peut rencontrer, à qui les » secrets de son cœur peut sûrement » raconter «.

La Princesse confia à sa cousine ses sentimens pour Guillaume ; elle ne pouvoit le bannir de son cœur ; &, quoiqu'elle sût que son pere l'avoit trouvé chez un Berger, elle croyoit qu'il étoit de haut lignage, & se flattoit que le secret de sa naissance se découvriroit quel-

que jour. La ſage Alexandrine eſſaya par ſes bons conſeils de rappeler à la raiſon ſa noble couſine. Elle ne trouva pas de meilleur moyen que de faire uſage de la connoiſſance qu'elle avoit des vertus des plantes & des ſimples. Ah ! Madame, » ma bonne couſine, lui dit la Confi» dente, je vous ſupplie, faites ceſſer » votre déconfort; je ſais que c'eſt que » mal d'aimer, & n'ai vu ne Dame ne » Demoiſelle d'honneur qui n'ait paſſé » par ce paſſaige : mais vous dirai ce » qui eſt à faire. Je connois une herbe » de laquelle le jus eſt ſavoureux, & bien » ſais que ſi une fois en avez goûté, de » tout votre mal ſerez ſaine & guérie. » Mélior, pour la révérence qu'elle avoit » pour ſa couſine, la pria de faire dili» gence pour trouver cette herbe; mais au » fond du cœur n'en tint compte : & » toujours ce cœur étoit à l'ami Guillau» me «. Le gentil Page étoit auſſi atteint du même mal, mais n'oſoit le faire connoître à ſa Dame. » Une nuit, en » ſon dormir, comme ſouvent advient à » gens amoureux, entra en ſonge, & lui » fut advis que devant lui ſe préſentoit » ſa Dame, belle à merveille, toutefois » triſte & dolente, & ayant le viſaige

» arrousé de larmes, & lui disoit telles
» paroles : Ami Guillaume, aye pitié de
» moi; reçois moi à merci, & fais de
» moi ton amie, autrement tu me verras
» bientôt morte ; & Guillaume ne douta
» à faire d'elle sa mie ; & dura longue-
» ment ce songe, dont Guillaume ne
» se pouvoit rassasier : mais lorsqu'il lui
» convint se réveiller, ne trouva auprès
» de lui que son oreiller, & fut ainsi son
» plaisir mué en douleur «.

Tout amoureux qu'il étoit, le jeune Page sentoit bien qu'il ne pouvoit obtenir sa Maîtresse ; il faisoit tous ses efforts pour l'oublier, mais ne le pouvoit. Ici l'Auteur fait une réflexion qui, quoique écrite tout du long comme de la prose, est pourtant en vers; & ces vers sont pris sans doute du premier manuscrit du treizieme siecle.

Tels sont d'amour les tours si rigoureux :
Un doux penser, un regard gracieux,
Une parole, un mot tant seulement,
Bannit raison hors de l'entendement.
Pour mal d'aimer, qui va nous oppressant,
Beau Damoisel ne vit que languissant.

Cette situation embarrassante dura assez long-temps : mais enfin un jour, Alexandrine & Mélior se promenant dans les jardins

Jardins du Palais, virent le gentil Guillaume endormi sous un épais rosier. » Mélior le contemple avec plaisir ; belle » chose est veoir à son aise personne que » l'on aime ! Voulentiers l'eût-elle em- » brassé & accolé, tant fut-elle éprise » d'amour fervente ; mais pudeur, qui » est enseigne & porte-guidon de l'hon- » neur des Dames, refreignit le pas«.

Guillaume s'éveille, & Mélior lui dit : » Dieu vous sauve, beau & doux ami ! » Ce mot de doux ami pénétra Guillaume » jusques au parfond du cœur ; si que de » long-temps ne put parler, chanter ni » rire «. Alexandrine voyant son trouble, & le jugeant bien incommodé, lui demanda la cause du mal dont il paroissoit atteint ; le Page satisfit ainsi sa curiosité : » Vrai est, Madamoiselle, que souvent » me prend un mal au cuer qui me fait » avoir puis chaud, puis froid, trembler, » puis suer ; & m'est avis que de moi mon » pouvre cuer se départ, & ne sais où il » va ne d'où il vient ; je vis seulement » de menues pensées qui me nourrissent «. Lors Alexandrine, qui vit d'où procédoit le mal, lui dit en paroles couvertes : » Donc c'est quelque mal d'aventure « ; & Guillaume lui repart : » Madamoiselle,

» tout vient ici par aventure : l'homme » vient en ce monde par aventure, meurt » aussi par aventure ; aventure fait ma- » ladie venir & puis garaison ; par aven- » ture cheoit du ciel foudre & tonnerre : » si maintenant suis-je au parfond de la » mer des angoisses, par aventure puis-je » être poussé à meilleur port ; & m'en vais » flottant par onde impétueuse, en atten- » dant mes aventures & fortunes «. Un soupir amoureuxlui fit rompre là le propos.

Alexandrine rendit compte à Mélior de cette conversation, & elles convinrent ensemble secrétement qu'il ne falloit plus chercher l'herbe qui guérissoit d'amour, mais qu'il étoit de plus agréables moyens de guérison. Alexandrine laissa l'ami Guillaume & Mélior sous un pommier feuillu & ombrageux ; » si bien qu'en- » semble seulets furent soubs ce pommier » doux jusqu'à la basse vesprée ; & ce » temps cependant Alexandrine cueilloit » des fleurs & violettes par le vergier, » laissant les deux amans s'entrepromettre » de s'aimer loyaument, & de ne jamais » se abandonner, pour fortune qui leur » dût advenir. Ainsi durerent long-temps » leurs amours en tous plaisirs, joie, liesse » & doulx soulas «.

Cependant le Duc des Saxons déclara la guerre à l'Empereur de Rome, pilla la Lombardie & la Toscane, & vint jusques aux portes de la capitale du monde. Dès que l'Empereur en eut nouvelle, il leva une puissante armée composée de ses plus valeureux Chevaliers. Le Damoisel Guillaume, qui ne cherchoit que les occasions de se signaler pour mériter sa Dame, pria l'Empereur de l'armer Chevalier. Le Souverain, pour lui faire plus d'honneur, arma avec lui quatre-vingts Damoisels de son âge, de sa taille, & tous fils de Princes ou hauts Barons. Il en fit une petite troupe qui voulut combattre seule, & nomma Guillaume pour son Chef. L'Empereur fit marcher son armée, & rencontra celle des Saxons, commandée par son Duc. On se disposa à livrer bataille, & chaque Chef exhorta ses Officiers & Soldats à se signaler. L'Empereur, s'adressant à Guillaume, le requit de se montrer valeureusement. » Ma vie, lui » dit le nouveau Chevalier, vous est abandonnée pour vous servir loyaument » contre vos ennemis; Sire Empereur, » de rien ne querre (*veux*) me vanter, » mais demain verra-t-on qui bon cœur » aura «. Effectivement Guillaume fit les

plus belles prouesses. A la tête de sa petite troupe, il renversoit les escadrons, & mettoit en déroute toute l'armée ennemie. Au fort de la mêlée, voulant rallier ses compagnons, il cria *Palerme*, *Palerme*, se souvenant de ce surnom qu'il avoit eu dans son enfance; il porta ainsi le désordre dans l'armée Saxone : mais le Duc l'ayant cherché & atteint, lui crie : » Vassal, à cette heure payeras le dommaigeque m'as fait, d'avoir mis mes plus » braves Chevaliers à mort; rends-toi à » moi, car échapper ne me pourrois : de» main matin te ferai pendre & étrangler » par le col. Certes, dit Guillaume, en» core suis-je ici; prenez-moi, si pou» vez, & n'ayez de moi merci si ne vou» lez. Si fais-je, que si une fois suis en » vos mains, à mauvais port suis-je arrivé: » mais ai bonne fiance, que tant que tien» drai ma bonne épée, ne me prendrez, » ne ne me ferez pendre «.

Ils se battirent avec tout le courage & l'acharnement possible : mais Guillaume fut le plus fort ou le plus heureux : car il renversa le Duc de dessus son cheval, lui mit son écu en deux pieces; & lui ayant enlevé son épée, le contraignit de se rendre prisonnier. » Ah! donc, lui dit-il,

» Seigneur Duc, maintenant êtes mon » prisonnier, si puis-je faire de vous tout » ainsi que de moi vouliez faire ; toute- » fois, si rendre vous voulez, meilleure » composition vous ferai, car ne quiers » vous faire mourir ne pendre «. . . . . . .

Il conduisit donc le Duc à la tente de l'Empereur. L'armée Saxone ayant perdu son Chef, se débanda ; l'Empereur reprit toutes les villes dont elle s'étoit emparée. Le Duc, affligé de ces mauvais succès, en mourut de chagrin : l'Empereur retourna triomphant dans Rome ; Mélior fit bon accueil à son amant, & entendit avec grand plaisir louer ses prouesses. Leur bonheur dura quelque temps ; mais il fut cruellement troublé par l'Empereur de Grece, oncle de Guillaume, qui ne le connoissoit pas ; celui-ci envoya une ambassade à l'Empereur Romain, pour lui demander sa fille Mélior en mariage pour son fils.

» Trente Barons de Grece, portant » chacun un rameau d'olivier en sa main » en signe de paix, estoient montés sur » chevaux richement parés de fine orfé- » vrerie, & si bien enharnachés, que bon » les faisoit veoir. Si descendirent de leurs » chevaux, & monterent les degrés du

» Palais de l'Empereur, étans à la mode
» de leur pays, garnis de chaînes d'or en
» leurs cols, d'anneaux en leurs doigts,
» & leurs petits chapeaux garnis & enri-
» chis de perles & fines pierreries, &
» chacun portoit sur soi le valant d'une
» Comté ou Baronnie. Le Chef de l'am-
» bassade dit à l'Empereur : Sire, nous
» sommes ici envoyés de par l'Empereur de
» toute la Grece, qui tant riche & puis-
» sant est, que ses richesses ne sauroient
» se nombrer & estimer : il a un seul &
» unique fils son héritier, le plus beau &
» gentil Prince que soit au monde; si a
» ouï parler de la bonté, beauté, sagesse
» & prudence de la Princesse votre fille,
» par quoi désiteroit voulentiers le mariage
» de ces deux enfans, & vous en requiert
» instamment; & sachez, Sire Empereur,
» que plus aura votre fille d'or que n'avez
» d'argent, & plus aura de villes que
» n'avez de maisons & masures; & au
» monde n'y aura plus riche, noble &
» puissante Dame que l'Emperiere de
» Constantinople : sur ce prenez conseil,
» & nous rendez réponse «. L'Empereur
de Rome ayant pris conseil de ses Barons,
accorda sa fille au fils de celui de Cons-
tantinople, & on donna de belles fêtes

aux Ambaſſadeurs : mais Guillaume fut au déſeſpoir, & mouroit de ſe voir enlever ſa Dame. Etant giſſant au lit, Mélior vint le voir. » Hélas ! lui dit le déſeſpéré Guillaume, belle amie, ou » plutôt ennemie, puiſque ainſi vous ai » perdue, de brief ſera ma vie ; toutefois » vous remercie humblement de m'eſtre » venue veoir lors de ma mort ; mon ame » en ſera mieux «. Mélior proteſta à ſon doux ami que jamais ne ſeroit à d'autres qu'à lui : mais convinrent qu'il ſeroit inutile de faire des repréſentations à l'Empereur de Rome, qui ſûrement ne voudroit pas les écouter, mais perſiſteroit à l'unir au fils du Grec. On laiſſa donc partir les Ambaſſadeurs, qui reporterent à leur Maître la réponſe la plus ſatisfaiſante. L'Empereur Grec voulut ſe rendre lui-même à Rome avec ſon fils & une ſuite nombreuſe & brillante. Ils y furent reçus magnifiquement, au grand déſeſpoir de Mélior & de Guillaume. La ſage Alexandrine, voyant ainſi ſa couſine embarraſſée, & le jour fatal du mariage prêt à arriver, après avoir bien ſongé aux moyens que l'on pourroit employer pour ſauver les deux amans, imagina de les coudre dans deux peaux d'ours blancs, eſpérant qu'ainſi

ils pourroient sortir de Rome. Ce conseil fut suivi la veille du jour destiné à la cérémonie des noces. Ils partirent, & quitterent le Palais & la ville sans être apperçus de personne que d'un seul Domestique Grec, qui les vit traverser le jardin par où ils sortirent. Les amans cheminerent long-temps, & s'enfoncerent dans la forêt où avoit été élevé Guillaume. Ils y endurerent une horrible faim, qui sans doute eût terminé leur vie, sans le secours du généreux loup qui avoit déjà été si utile au Prince de Sicile. Ce bon animal faisoit toujours sa résidence dans cette forêt, & de temps en temps se promenoit dans les environs de Rome. Il avoit entendu parler des prouesses de son protégé Guillaume. Caché dans un buisson, il voit arriver les deux ours blancs, s'approche d'eux, les entend parler, & à leur discours reconnoît Guillaume & son amante: il conçoit le danger où ils sont s'il les abandonne. Résolu de les secourir, le bon loup court sur les grands chemins, effraye, sans leur faire de mal, les passagers qui pouvoient avoir des vivres, enleve leurs denrées, les porte à nos deux amans, puis se retire, comme s'il craignoit de recevoir des preuves de leur re-

connoiſſance. Guillaume reconnut bien le généreux animal qui lui avoit rendu autrefois de ſi grands ſervices : il raſſura Mélior; & ayant trouvé une caverne qui leur parut favorable pour leur ſervir de retraite, ils y vécurent quelques jours, moyennant les ſecours du bon loup.

Cependant, dit notre Auteur, tout étoit prêt dans l'Egliſe de Monſeigneur S. Pierre de Rome, où ſe devoient faire les épouſailles par Notre Saint Pere le Pape. » Il étoit revêtu en grand pompe, » accompagné de Cardinaux, Archievê- » ques & Evêques, le peuple de Rome » étoit aſſemblé, & ſembloit que la cité » ne fût aſſez forte pour ſoutenir tant de » pueple dont la terre étoit couverte » auſſi dru que pré verdoyant & fleuri. » L'Empereur de Rome portoit une robe » qui ne pouvoit être uſée ne gâtée, car » eſtoit d'or maſſif. Celui de Grece avoit » tant de richeſſes ſur ſa robe, que ſes » habillemens valoient plus qu'une cité «.

Cet étalage fut perdu, car on s'apperçut de l'évaſion de Mélior; & on ſe douta qu'elle s'étoit enfuie avec Guillaume : on fit inutilement les plus grandes recherches pour les découvrir. Enfin, le Valet qui avoit vu les deux ours traverſer pendant

la nuit le jardin du Palais, ayant fait ſon rapport, on préſuma que c'étoit-là le déguiſement qu'ils avoient pris, & l'on ne douta point qu'Alexandrine ne fût dans la confidence : on l'interrogea beaucoup, & toujours inutilement; enfin on donna des ordres dans tout l'Empire, pour que tous les ours blancs fuſſent arrêtés & conduits à l'Empereur. Celui de Grece, voyant bien qu'il n'y avoit plus moyen de penſer à ce mariage pour ſon fils, s'en retourna avec lui à Conſtantinople.

Le bon loup-garou, qui alloit toujours écoutant aux portes, pour ſavoir des nouvelles de ce qui pouvoit intéreſſer ſes protégés, apprit la proſcription des ours blancs, & ſentit le riſque que couroient les deux amans : il les en avertit autant qu'il put; c'eſt-à-dire qu'il leur fit entendre par ſignes qu'il falloit s'éloigner de la forêt trop voiſine de Rome. Ils marcherent tous trois pendant pluſieurs nuits, ſe cachant pendant le jour, & arriverent près de Bénévent, ville encore de la dépendance de l'Empire Romain, mais ſituée à l'extrémité de cette domination en Italie. A la pointe du jour ils voulurent ſe retirer dans une carriere, & furent

malheureusement apperçus de quelques Ouvriers, qui allerent avertir le Gouverneur de la ville qu'il y avoit là deux ours blancs. Le Commandant, zélé pour exécuter les ordres qu'il avoit reçus de Rome, se disposa aussi-tôt à se rendre à l'entrée de la caverne pour les saisir, les enchaîner, & les envoyer à son Maître. Le bon loup-garou, toujours aux aguets, vit venir cette troupe de loin, & en avertit le Chevalier & sa Princesse. Leur perte paroissoit inévitable, car ils ne pouvoient sortir de leur retraite qu'à la vue de la troupe qui accouroit pour les prendre. Mélior se désoloit, & Guillaume, ayant saisi un marteau qu'il avoit trouvé par hasard dans la carriere, se préparoit à vendre chérement sa vie & la liberté de sa maîtresse, lorsque le Prince loup-garou s'avisa d'une ruse qui les tira d'affaire.

Le fils du Gouverneur de Bénévent, enfant de neuf à dix ans, couroit devant son pere, qui marchoit à la prise des ours comme à une conquête aisée. Tout-à-coup le loup-garou s'élance de la caverne, se saisit de l'enfant, le prend par le milieu du corps; &, comme l'animal étoit d'une vîtesse & d'une agilité surprenante, il s'enfuit rapidement, & dé-

tourne l'attention du Gouverneur & de toute ſa troupe, en emportant ſa proie, du côté oppoſé à celui par lequel il avoit fait ſigne aux deux amans de s'enfuir. Tous les Bénéventins ſuivent l'animal qui enlevoit le fils de leur Commandant; on s'écarte de l'entrée de la carriere des ours blancs, & on leur donne le temps de s'évader, de ſortir des terres de l'Empire & d'entrer dans la Pouille, rendant graces au Ciel de les avoir délivrés d'un ſi grand péril. Quand le loup-garou eut aſſez fait courir le Gouverneur & ſa troupe, il laiſſa l'enfant au milieu du chemin : ils s'empreſſerent à le ramaſſer, & oublierent l'animal, qui, à travers les bois & les montagnes, trouva moyen de gagner la Pouille, où il ſavoit que ſes amis s'étoient retirés, & il les rejoignit.

Il étoit néceſſaire qu'ils changeaſſent de déguiſement pour éviter de nouveaux malheurs : le bon loup le leur conſeilla lui-même par ſignes; &, ayant éventré un cerf & une biche, & en ayant enlevé la peau, il leur fit entendre qu'il valoit mieux qu'ils adoptaſſent ce nouveau déguiſement que celui ſous lequel ils étoient venus de Rome juſques dans la Pouille : ils en convinrent, & ſuivirent ſon conſeil.

Guillaume & Mélior ne cessoient de le remercier. » Ah ! ah ! franche & noble » bête, lui disoient-ils, n'êtes engendré » de loup-garou ; si peut-on le veoir à vos » manieres, que avez sens & raison. Bien » entendoit le loup-garou ce que lui di- » soient Guillaume & Mélior, & leur » baisoit les mains, plorant de lamentable » façon «.

Cependant le bon loup, voulant sauver absolument ses amis, leur fit traverser encore la Calabre : ils arriverent au bord de la mer, & y trouverent un bateau dont les Mariniers étoient allés coucher à terre, ayant laissé seulement dans leur bâtiment les rames & quelques vivres. Les trois prétendus animaux y entrerent ; Guillaume & le loup-garou se saisirent des rames ; &, dans le cours d'une nuit, ils manœuvrerent si bien, qu'ils aborderent en Sicile, se cacherent pendant plusieurs jours dans les forêts, & enfin voyagerent si heureusement, qu'ils arriverent près de la capitale. Le loup ayant été aux informations, suivant son usage, apprit que le Roi Ebron, pere de Guillaume, étoit mort, & n'avoit laissé qu'une fille nommée Florence ; que la Reine Félice étoit Régente pendant la minorité de cette

Princesse ; mais que la mere & la fille ayant de concert refusé le fils du Roi d'Espagne, frere du loup-garou, pour gendre & pour époux, parce qu'il étoit maussade & désagréable, le pere de celui-ci avoit porté la guerre dans le Royaume de Sicile, & assiégeoit la Reine dans Palerme. Déjà la ville étoit pressée ; Félice, fort embarrassée de se défendre contre les Espagnols, haranguoit elle-même ses troupes ; » &, dit notre Auteur, il faisoit bon entendre sa douce éloquence, & veoir cette » Roine, qui avoit le corps gent & allegre, belle, haulte & droite estoit, & » qui, sur les tours de la ville, exhortoit » ses Chevaliers à la défendre «. Les trois animaux avoient trouvé moyen d'entrer dans le parc du château de la Reine : le loup s'y cachoit soigneusement de peur d'effrayer ; mais le cerf & la biche, comme animaux domestiques, se promenoient dans les allées, & se reposoient sur le gazon. Un jour, qu'ils étoient couchés ainsi au pied d'une charmille, les deux amans raisonnoient ensemble de leurs aventures, & ne se croyant entendus de personne, s'expliquoient assez clairement pour faire connoître qui ils étoient. La Reine, les ayant très-bien entendus

& compris, fut enchantée d'apprendre que le brave Chevalier Guillaume étoit ſi près d'elle. Elle ſe mit à leur parler. „ Certes, beaux amis, leur dit-elle, bien „ vous ai entendus, & bien connois main- „ tenant de toute votre affaire; ſi ne me „ fuyez, mais tenir veux votre compagnie, „ & devez en être grandement réjouis «. Les deux amans furent fort étonnés d'avoir été entendus, & vouloient fuir: lors leur dit la Reine: „ Jà n'aurez mal de moi; „ car devez ſavoir que ſuis biche comme „ vous; d'autres bêtes ſont prêtes à me „ chaſſer hors de mon paturaige, & ai „ beſoin de votre ſecours pour réſiſter à „ leurs grands efforts «. Alors elle leur apprit qu'elle étoit la Reine de Sicile, & le ſujet de la guerre que lui faiſoient les Eſpagnols. Guillaume promit de la ſervir; &, ayant quitté leurs peaux d'animaux, ils ſuivirent la Reine dans ſon Palais. Florence accueillit Mélior, & Félice fit faire des armes au Chevalier. Celui-ci exigea que ſon écu fût à fond d'or, & qu'on y peignît un loup d'une phyſionomie fiere & martiale, tel enfin que le Prince loup-garou, auquel il avoit de ſi grandes obligations, & il ſe fit appeler le Chevalier du loup. La Reine n'eut

garde de se refuser à ce qu'il désiroit; il fut question de lui procurer un cheval de bataille : Guillaume entendit parler d'un destrier, que le Roi Ebron avoit monté autrefois, & dont il faisoit grand cas, mais qui, depuis la mort du Monarque, n'avoit voulu se laisser dompter par personne. Il demanda qu'on le lui amenât. „ Le brillant coursier, dont le nom „ étoit Brunissant, ne l'eut pas plutôt „ vu, qu'il commença à sauter, hennir, „ faire pennades en grand signe de joie, „ dont les assistans furent tous émerveil-„ lés, & courut vers Guillaume, tout „ préparé à être monté «. Le nouveau défenseur des Siciliens sauta légérement dessus; &, s'étant mis à la tête de ses sujets, qui ne le connoissoient pas, marcha contre ses ennemis. „ Lors eussiez vu le „ cheval ronfler & faire trogne furieuse, „ car ses narrines commença à émouvoir, „ si branla la tête, & les yeux avoit plus „ enflambés que torches ardentes. Le bon „ Chevalier incontinent donna des épe-„ rons, & le cheval de bondir, feu des „ pierres faire issir que c'étoit merveille. „ Guillaume exhortoit ses troupes, & leur „ promettoit la victoire. Grande honte, „ disoit-il aux Chevaliers de Sicile, devriez avoir

„ avoir pour vous être laissé ainsi gourman-
„ der par ces Espaignols ! Eh ! quoi donc,
„ vous Comtes, Barons & Chevaliers en si
„ grand nombre, n'osez sortir pour em-
„ pêcher votre terre d'être gâtée « ? L'armée Sicilienne ainsi encouragée, repoussa les Espagnols jusques à leur camp. Guillaume fit dans cette premiere action les plus grandes prouesses, & rentra triomphant dans la ville. Le bon loup-garou se présenta à lui, le caressant, & semblant lui faire compliment. Guillaume l'embrassa en présence de toute la Cour de Sicile, qui en fut très-étonnée : mais il leur apprit qu'il avoit les plus grandes obligations à cet animal, recommanda qu'il fût bien traité dans le Palais, que nul n'osât lui faire le moindre mal, & ses intentions à cet égard furent bien remplies. Dans une seconde affaire, Guillaume fit prisonnier le fils du Roi d'Espagne ; le Monarque même ayant voulu délivrer ce cher fils, s'avança vers le Chevalier : mais celui-ci s'étant retourné vers lui avec fureur, lui fit tant de peur, qu'il voulut s'enfuir. Guillaume, prenant le cheval du Roi par le frein : » Sire Roi, lui dit-il,
„ trop lâchement fuyez ; si convient vous
„ rendre ou finer votre vie, faut payer le

„ dommaige qu'avez fait dans ce pays :
„ moult étiez-vous fier & orgueilleux,
„ à présent vous convient être simple &
„ doux, car à cette fois le loup a pris
„ le chien «.

Le Roi d'Espagne & son fils étant ainsi prisonniers, leur armée fut bientôt entiérement défaite; Guillaume pénétra jusques dans leurs tentes, & y trouva la Reine d'Espagne, qui fut forcée d'aller joindre son époux & son fils à Palerme. Quoique ces illustres prisonniers y fussent bien traités, » ils étoient, dit l'Auteur,
„ tristes, pensifs, blêmes & douloureux,
„ tandis que Guillaume avoit une face
„ resplendissante de joyeuse beauté, &
„ ressembloit au feu Roi Ebron, si que
„ tous les Siciliens l'admiroient «.

Dès le lendemain il fut question de traiter de la paix entre la Sicile & l'Espagne: la Reine fit assembler ses Barons, & l'on juge bien que Guillaume assista à cette assemblée, au milieu de laquelle on fit venir le Roi, la Reine, & le Prince d'Espagne : mais à peine eut-on ouvert la bouche pour parler d'affaires, que l'on vit entrer dans la salle le loup-garou. Après avoir salué respectueusement la Reine de Sicile & le Roi d'Espagne son pere, il se

jeta tout en fureur sur la Reine d'Espagne sa belle-mere, & paroissoit vouloir l'étrangler & la dévorer : on ne pouvoit réussir à l'arracher de ses pattes ; Guillaume seul en vint à bout. Il prit le loup entre ses bras, & l'embrassant tendrement, lui dit : » Mon très-chier ami, „ cessez votre ire, & en moi veuillez „ vous fier comme en votre frere : faitez-„ moi connoître en quoi cette Dame vous „ a nui ; & si elle ne veut vous garir, „ soyez sûr qu'elle sera arse & brûlée en „ feu vif & charbons flambans, & ses „ cendres jetées au vent ; non seulement „ elle, mais le Roi, le Prince, & tous „ leurs Gendarmes qui sont prisonniers „ céans «.

La Reine d'Espagne avoit reconnu le loup pour être le fils de son mari : effrayée par les menaces du Chevalier Guillaume, elle avoua son crime, & promit de rendre au jeune Prince, qui se nommoit Alphonse, la figure humaine. On s'assura de sa bonne foi, & on veilla sur l'exécution de ses promesses. Elle connoissoit les moyens d'opérer le désenchantement : elle fit faire un bain d'herbes dont elle connoissoit la vertu ; & le Prince y ayant été plongé, quitta sa peau de

loup, & parut sous la forme qu'il avoit quinze ans auparavant. La Reine lui attacha au col un anneau d'or enfilé avec de la soie vermeille : » la pierre qui étoit „ dans l'annel étoit de telle vertu, que „ quiconque l'eût en son doigt ou au „ col, ne pût être ensorcelé ni de nul „ grevé ; & si marié est, de sa femme ne „ peut être déçu, ni elle lui être tollue ; „ & étoit un millier d'autres vertus à „ l'annel. Alphonse ayant repris sa forme „ naturelle, bientôt furent perdus & annihilés tous ses labeurs, & toutes ses „ mélancolies mises en oubli, & converties en gloire & liesse, jointes avec vi„ gueur & bonne grace «.

Le Prince Alphonse ayant repris l'usage de la parole, apprit à la Reine de Sicile que Guillaume étoit son fils, & l'informa des raisons qu'il avoit eues de l'enlever. La tendre amitié & la reconnoissance que Guillaume ressentoit pour son cher loup, augmenterent ; la Reine Félice partagea ses sentimens, & la Princesse Florence en conçut de si tendres pour le Prince d'Espagne, que leur mariage fut bientôt conclu : Florence fut ainsi dédommagée de la perte de la Couronne de Sicile par l'espoir de posséder celle d'Espagne. On ne

fit aucun mal à la belle-mere d'Alphonse ni au Prince son frere; mais la tournure que prit cette affaire leur causa un si violent chagrin, qu'il les conduisit bientôt au tombeau. Le vieux Roi d'Espagne retourna dans ses Etats avec son fils aîné & sa belle-fille.

L'ambitieux & perfide oncle de Guillaume étoit mort, & les Demoiselles qui avoient été ses Gouvernantes étoient retirées dans des Couvens. On envoya une ambassade solemnelle à l'Empereur de Rome, pour l'engager à consentir au mariage de sa fille avec le nouveau Roi de Sicile. Guillaume ayant été reconnu en cette qualité, cette grace ne fut pas difficile à obtenir; & comment d'ailleurs l'Empereur pouvoit-il refuser sa fille à un homme pour qui elle avoit couru le monde en ourse blanche & en biche?

La conclusion qui paroîtroit naturellement résulter de cette Histoire, c'est qu'il ne faut pas croire que tous ceux qui ont figure de loup, ou qui, par leur caractere & leur façon de vivre, se font traiter de loups-garoux, mangent les hommes & les petits enfans; au contraire, ce sont quelquefois de fort bonnes gens: mais ce n'est pas ainsi que l'Auteur

termine ſon Roman ; c'eſt par des vers fort plats, dans leſquels il demande excuſe pour les défauts de ſon Ouvrage. Il eſt certain que ſi on vouloit le conſidérer autrement qu'un conte abſurde & ſans vraiſemblance, il y auroit beaucoup à pardonner : mais, en l'intitulant le Prince loup-garou, conte de Fées, il peut paroître aſſez plaiſant.

Vie de S. Louis, par Joinville.

Il ne me reſte plus à parler que des Hiſtoires du quatorzieme ſiecle, à la tête deſquelles je dois aſſurément mettre la Vie de Saint Louis par le Sire de Joinville. Quoique la plupart des faits qui y ſont racontés ſe ſoient paſſés dans le treizieme ſiecle, on ne peut pourtant placer l'Ecrivain qu'au quatorzieme, puiſqu'il n'eſt mort que ſous le regne de Philippe le Bel, & que ſes Mémoires n'ont paru qu'après ſa mort. Je ne manquerois pas de m'étendre ſur ce reſpectable & eſtimable Hiſtorien, ſi je n'avois pas employé une partie du premier Volume de ces Mêlanges à faire connoître ſon ſtile, & les anecdotes intéreſſantes ſur Saint Louis, dont nous lui ſommes redevables : j'eſpere que mes Lecteurs trouveront bon que je les y renvoie.

Le ſecond Hiſtorien dont je dois parler

eſt Vincent de Beauvais, Jacobin ou Dominicain, qui écrivit, par ordre de Saint Louis, quatre énormes Volumes en Latin, auxquels il donna le nom de Miroir : il intitula le premier Miroir Doctrinal, parce qu'il prétendoit y avoir renfermé toute la doctrine & les élémens de toutes les Sciences ; le ſecond, Miroir Naturel, parce qu'on devoit y apprendre la Phyſique & l'Hiſtoire Naturelle dans toutes leurs parties ; le troiſieme, Miroir Moral, traitant des vertus & des vices ; & le quatrieme enfin, Miroir Hiſtorial, comprenant l'Hiſtoire Univerſelle, depuis la création du monde juſqu'à l'an 1244. On n'aura pas de peine à croire que les trois premiers Miroirs du Spéculateur ou MIROITIER (titre honorable qu'obtint Vincent de Beauvais), ſont on ne peut pas plus imparfaits & très-peu inſtructifs, vû le ſiecle où ils ont été écrits : le ſtyle Latin en eſt d'ailleurs fort mauvais. Ils ont eu cependant l'honneur d'être imprimés dans les Pays-Bas, il y a environ cent cinquante ans : mais on a laiſſé en Latin les trois premiers Miroirs, & il n'y a que l'Hiſtorial qui ait été traduit en France dès le quatorzieme ſiecle, par Jean de Vignai, dont j'ai parlé plus haut,

Vincent de Beauvais.

à l'occasion de sa traduction d'un Livre sur les Echecs. Nous connoissons des manuscrits de cette traduction, qui a été imprimée corrigée à la fin du quinzieme siecle & au commencement du seizieme. Dans le Volume suivant, j'aurai occasion de faire quelques remarques sur cette traduction.

Legende des Saints de Voraginé.

Nous sommes redevables au même Jean de Vignai de la traduction de la fameuse Légende des Saints de Jacques de Voraginé, aussi Dominicain, mort Archevêque de Genes en 1298. Cette Légende, surnommée dorée, par la grande estime qu'on en fit quand elle parut, tant pour le style dans lequel elle étoit écrite, que pour les faits singuliers qu'elle contenoit, ne pouvoit manquer d'être promptement mise à la portée de ceux qui ne savoient que le François, & sur-tout des Dames, qu'elle devoit édifier. Elle produisit cet effet dans les premiers momens; tout le monde l'admira alors : mais l'opinion a bien changé depuis ; ce que l'on y trouvoit de plus merveilleux a paru ridicule, & même les gens sages & pieux ont pris le parti d'abandonner en quelque façon la Légende dorée, de convenir que les faits y sont souvent altérés, qu'elle

eſt pleine de miracles apocryphes, & de circonſtances qu'on peut révoquer en doute ſans manquer de reſpect à l'Ecriture ſainte & aux jugemens de l'Egliſe. Ainſi ce livre, qui a édifié autrefois, & qui sûrement a été lu par les Dames comme inſtructif, ne pourroit aujourd'hui les amuſer que par ſon ridicule. Nous ne nous prêterons qu'avec beaucoup de réſerve au déſir de celles qui voudroient peut-être que nous leur fiſſions connoître la Légende dorée ſous ce point de vue; cependant, comme elle caractériſe plus que tout autre Ouvrage le goût du quatorzieme ſiecle, nous allons donner quelques exemples des faits qu'elle contient, & du ſtile dans lequel elle eſt écrite: mais diſons auparavant, que cette Légende eſt la ſource d'un aſſez grand nombre de Vies particulieres de Saints, qui ont été compoſées dans le ſiecle ſuivant, les unes en vers, les autres en proſe, quelques-unes ſous le titre de Roman, qui, comme nous l'avons ſouvent dit, ne ſignifioit pas alors préciſément Hiſtoire fabuleuſe. C'eſt ſur l'Ouvrage de Voragine que ſont établies une infinité de traditions & d'opinions ſingulieres généralement répandues: enfin, les Auteurs des Myſteres, qui,

comme on sait, furent nos premieres Pieces de théatre, après avoir épuisé la Bible, ont ensuite puisé dans la Légende comme dans une source abondante.

La fête de l'Epiphanie, autrement la fête des Rois, s'est appelée au quatorzieme siecle & encore long-temps après, la Tiphaine; & les peuples, dans ce siecle d'ignorance, savoient si peu ce que vouloit dire ce nom, qu'ils le prenoient pour un nom de Sainte, & qu'il y avoit beaucoup de personnes, sur-tout des femmes, à qui on le donnoit pour nom de baptême. Jacques de Voragine & son Traducteur Vignai ne sont pas tombés dans cette erreur; au contraire, ils expliquent savamment ce que veut dire le mot d'Epiphanie, qui signifie manifestation, mais qui indique trois événemens de la Vie de Jésus-Christ; ils different même sur les noms que portoient les trois Rois : ils en avoient d'Hébreux & de Grecs; mais ceux sous lesquels ils sont les plus connus sont leurs noms Latins, Melchior, Gaspard & Balthasar. Suivant une tradition très-connue, le troisieme étoit noir.

Une autre tradition non moins singuliere, est que les corps des trois Rois ont été trouvés par Ste. Hélene, mere de l'Empereur

Constantin, après qu'elle eut aussi trouvé la sainte Croix, les cloux, & la couronne d'épine de Notre-Seigneur. Elle envoya les reliques de Melchior, de Balthasar & de Gaspard dans les Gaules; & après avoir traversé ces vastes pays tout entiers, elles ont été enfin déposées dans la Cathédrale de Cologne, qui se vante de les posséder encore. Au reste, ce n'est pas la seule Eglise des Gaules & de Germanie que Sainte Hélene ait gratifié de pareils dons; l'Eglise de Saint Maximilien de Treves la regarde comme sa principale bienfaitrice & sa fondatrice; celle de Sainte Croix d'Orléans se vante d'avoir le même avantage; &, soit dit en passant, cette Sainte Impératrice, qui avoit été enterrée à Rome, a été transportée en 840, sous le regne de Charles le Chauve, dans l'Abbaye de Hautvillers en Champagne, Diocese de Rheims, où l'on montre encore ce sacré corps: cette relique a enrichi cette Abbaye; mais l'excellence de son vignoble la rend encore, depuis quelque temps, plus fameuse.

L'article du grand S. Antoine, Abbé, qui est mort dans les déserts de la Thébaïde, mais dont les reliques ont été transportées en France, & sont dans l'Ab-

baye de Saint Antoine de Viennois, près de Saint-Marcellin en Dauphiné, est un des plus curieux de la Légende dorée. On lisoit autrefois avec plaisir combien de tentations les Diables firent subir à Saint Antoine. Ils l'éprouverent sur les sept péchés mortels, depuis le moment qu'ayant distribué aux pauvres tout le bien qu'il avoit eu de son pere, riche Négociant, il s'étoit retiré dans le désert : ils voulurent le faire tomber dans l'orgueil & la paresse, en lui disant qu'il étoit le plus grand Saint du monde, & qu'il en avoit assez fait pour obtenir une place distinguée dans le Paradis, sans plus se donner de peine pour cela ni faire aucune pénitence. S. Antoine n'en crut rien, & eut raison. Ils voulurent le porter à la colere en lui faisant des niches très-impatientantes, mais contre lesquelles la patience du Saint tint toujours bon. Ils vouloient l'engager à pêcher par envie, en lui faisant entendre qu'il y avoit de Saints Hermites qui faisoient de bien plus beaux miracles que les siens ; entre autres on lui parla de Saint Paul, Hermite : il alla le visiter, n'en fut point jaloux ; mais au contraire, quoiqu'ils ne se fussent jamais vus, ils converserent comme d'anciens

amis ; & S. Paul étant mort à la fin de la conversation , Saint Antoine l'enterra à l'aide de deux lions. Ils lui présenterent des tas d'or & d'argent, qu'il ne voulut seulement pas regarder, résistant au péché d'avarice : des mets succulens, auxquels il préféra le pain & l'eau qui faisoient sa seule nourriture : enfin, on sait combien le Diable employa de moyens pour induire le Saint Hermite au péché de luxure ; tout cela fut inutile ; & les Diables désespérés, le battirent outrageusement à plusieurs reprises, & le laisserent pour mort : mais Jésus-Christ vint toujours guérir ses plaies. Plusieurs jeunes & fervens Religieux l'ayant choisi pour leur Abbé & leur Instituteur, il leur donna de bonnes regles & de bons conseils. Le Diable se mêla parmi eux, & vint se confesser à Saint Antoine ; mais il le reconnut toujours, le chassa, & se moqua de lui. Il apprivoisa un lion qui vouloit manger ses Moines, & l'obligea de servir au Couvent comme un Frere Convers, ou du moins comme le chien de la maison. Le Démon essayoit toujours de le tenter sous l'apparence d'une femme ; tantôt c'étoit une Dévote qui vouloit le prendre pour son Directeur, tantôt une grande Dame qui vouloit l'épouser &

lui faire sa fortune, tantôt une espece de Théologienne qui disputoit avec lui, & lui soutenoit, que l'intention de Dieu n'étoit pas que tout le monde fût Hermite, & que l'on prêchât contre le mariage, puisque c'étoit le seul moyen honnête de peupler le monde. Un Roi de Catalogne l'envoya chercher pour délivrer sa femme & ses enfans qui étoient possédés. En arrivant à la Cour de Barcelone, il y fit un miracle qui est cause qu'on le représente encore avec un cochon à ses pieds. Une truie vint lui apporter un petit cochon qui étoit né sans yeux ni pieds; elle sembloit demander par ses cris, & en tirant le Saint par sa robe, qu'il eût la bonté de bénir cet animal & de le guérir. Le Saint eut la complaisance d'opérer ce miracle, qui lui fit beaucoup d'honneur, d'autant plus qu'il fut suivi de plusieurs autres; & le petit cochon guéri ne quitta pas le Saint le reste de sa vie. Cependant le Diable vint jusques dans la Cour de Catalogne faire assaut de miracles avec Saint Antoine; mais le Saint l'emporta: toujours battu des Diables, toujours guéri, toujours tenté, toujours faisant des miracles, enfin le Saint parvint au bout de sa carriere, à l'âge de cent six ans, l'an 356 de Notre-Seigneur.

La Légende de Saint Jean l'Aumônier est une des plus curieuses du Livre de Voraginé ; il faut en rapporter quelques traits dans son véritable langage : les voici.

„ S. Jehan l'Aumosnier étant Patriarche „ de Alexandrie, si étoit une nuit tout „ seul en oraison, & veit une très-belle „ pucelle, laquelle portoit une couronne „ d'olive en son chief; & fut moult ébahi, „ & demanda qui elle étoit ; & elle dit : „ Je suis Miséricorde, qui amenai le fils „ de Dieu du ciel en terre ; prends-moi „ à femme, & il te sera bien ; & Jehan „ l'accola, & lui dit qu'à femme il la pre- „ noit ; & depuis fut si miséricordieux, „ qu'il fut appelé Elémosynaire, c'est-à- „ dire Aumosnier, & appeloit les pauvres „ ses Seigneurs........... & contoit à ses fa- „ miliers que Dieu aide ses pauvres quant „ plus ne l'esperent, & contoit qu'un cer- „ tain homme riche se trouvant impor- „ tuné de pauvres demandans, & vou- „ lant leur jeter pierres, ne trouva sous „ sa main que pains de seigle destinés à „ nourriture de valets, & les leur jeta à la „ tête comme pierres ; de quoi les pauvres „ ébahis & satisfaits, s'enfuirent avec les „ pains, ne demandant rien autre........... „ & Monseigneur S. Jehan l'Aumosnier,

„ n'ayant plus de quoi donner aux pou-
„ vres, appela son Notaire & lui dit : Je
„ te conjure, vends-moi aux Barbariens
„ dix livres d'or, & de ce acheteras mer-
„ ceries, & les donneras aux pouvres ; &
„ le Notaire ce refusant, si tu ne me
„ vends je te vendrai toi à eux ; & le
„ Notaire le feist, & Jehan fut livré aux
„ travaux plus vils : enfin il fut racheté
„ & continua de faire l'aumosne....... Un
„ Moine nommé Vital vint en une cité,
„ & s'en alla à toutes les folles femmes,
„ & disoit à chacunes par ordre : donne-
„ moi cette nuit & ne fais point de for-
„ nication ; & lors entroit dans la cham-
„ bre, & étoit toute la nuit en oraison
„ en un angle, & prioit pour icelle ; &
„ au matin s'en alloit, recommandant à
„ chacune qu'elles ne revelassent à nul :
„ & quant aucun l'en blâmoit, il répon-
„ doit : n'ai-je pas corps d'homme comme
„ les autres ? & aucuns disoient : prends
„ une belle femme, & mue ton habit,
„ si que tu ne scandalises point les au-
„ tres : & quand on s'en complaignoit à
„ Saint Jehan, répondoit : qui se voudra
„ diffamer diffame ; mais lui ne le blâ-
„ moit, le louoit mêmement, glorifiant
„ Dieu, & sachant ce qui en étoit..........

» Un

„ Un riche homme, pour ce qu'il vit
„ que Benoist Jehan avoit vil drap à son
„ état parce qu'il avoit donné les autres
„ aux pouvres, il acheta un magnifique
„ couvertoire & le donna au Benoist Je-
„ han & icelui pensa que trois cents de ses
„ Seigneurs pourroient bien en être cou-
„ verts, ordonna qu'il fût vendu & le
„ prix partagé aux pouvres. Un jour s'é-
„ tant dépouillé de son mantel & de sa
„ cotte pour couvrir un pouvre, il resta
„ presque nud, tenant son Evangile à sa
„ main; & un lui demandant, Pere, qui
„ vous a ainsi dépouillé? c'est celui-ci,
„ dit-il, en montrant l'Evangile: & puis
„ après un autre pouvre l'abordant, vendit
„ le livre d'Evangile même pour avoir
„ que donner à celui-ci «.

La Légende dorée nous conte l'Histoire de plusieurs Saints Julien: le premier de tous a été sans contredit Saint Julien, Evêque du Mans & Apôtre du Maine. Voraginé croit que c'est le même que le personnage connu dans le Nouveau Testament, sous le nom de Simon le Lépreux. Après la mort, la résurrection & l'ascension de Notre-Seigneur, les Apôtres l'envoyerent prêcher dans les Gaules: c'est lui que l'on invoque pour

ſe procurer de bons gîtes & de bons repas, & dont on dit l'oraiſon à cette intention, parce qu'en Judée il étoit riche, faiſoit bonne chere, & eut l'honneur de régaler Jéſus-Chriſt & ſes Diſciples. Le quatrieme des Saints Julien fut celui qui eut l'aventure la plus malheureuſe : il eſt ſurnommé Saint Julien le Pauvre, ou, pour mieux dire, l'Hoſpitalier. Il étoit né en Auvergne de parens aſſez aiſés. Etant jeune & allant un jour à la chaſſe, il pourſuivoit un cerf, qui, ſe tournant tout-à-coup de ſon côté, lui dit : O toi qui me pourſuis injuſtement, puiſque je ne t'ai jamais fait aucun mal, apprends que tu es deſtiné à tuer ton pere & ta mere. Julien, effrayé d'entendre un animal prophétiſer ainſi, non ſeulement renonça à la chaſſe, mais quitta ſa Province, & paſſa dans une autre aſſez éloignée, où il ſe mit au ſervice d'un Prince qui, ſatisfait de ſa valeur à la guerre, & de ſa bonne conduite à ſa Cour, le prit en amitié, lui donna un fief & un château, & lui fit épouſer une riche veuve. Julien vivoit tranquillement dans ſa terre, tandis que ſes parens couroient le monde pour le chercher. Ils parvinrent enfin dans la Province qu'il habitoit; &, en ayant

appris des nouvelles, ils se rendirent au Château ; mais ils y arriverent malheureusement un jour que leur fils étoit allé à la Cour du Prince, d'où il ne devoit revenir que le lendemain matin. Cependant, s'étant fait connoître de leur belle-fille, ils en furent reçus avec grand plaisir ; elle leur donna bien à souper, les mit à coucher dans le lit d'elle & de son mari, & les laissa dormir la grasse matinée. Elle s'étoit fait faire un lit dans une garde-robe, se leva de bon matin, &, suivant son usage, alla à l'Eglise. Le lendemain Julien arrive pendant qu'elle y étoit, entre dans son Château, monte à sa chambre, & trouve couchés dans son lit un homme en bonnet de nuit & une femme en cornette ; & (dit le Légendaire) *soupeçionna que ce ne fust sa femme & un ribaut, & il tira tout soif* (tout de suite) *son épée, & les occit tous deux ensemble : quant il issit de sa maison il veit sa femme sortir de l'Eglise, dont il s'émerveilla.* L'éclaircissement le mit au désespoir ; il abandonna sa terre & son bien, & résolut d'aller faire pénitence dans la solitude. Il se retira auprès d'un torrent rapide dans lequel se noyoient souvent des Voyageurs & des Pélerins ; il se chargea de leur faire

passer l'eau, & de les héberger ensuite dans un Hôpital qu'il fit bâtir sur le bord du fleuve. Il passa quelques années dans ce pénible emploi ; mais enfin, ayant été chercher au milieu des glaces & du froid un malheureux qui se noyoit, l'ayant emmené chez lui & l'ayant fait coucher dans son propre lit, le pauvre, qui paroissoit lépreux, se transforma tout d'un coup en Ange de lumiere ; & s'élevant dans les airs, lui annonça que le crime involontaire qu'il avoit commis lui étoit pardonné, & qu'il pouvoit retourner tranquillement dans son Château avec sa femme. A la suite de la vie des différens SS. Julien, dans la Légende dorée, on est bien étonné de trouver l'Histoire de Julien l'Apostat. L'on juge bien que ce n'est pas pour le canonniser ; au contraire, Jacques de Voraginé dit de cet Empereur tout le mal imaginable, & en cite des traits que les bons Historiens ne confirment point du tout. Il prétend qu'il fut d'abord Moine, & qu'il vola de grands vases remplis d'or, mais couverts de cendres, à une bonne femme qui les lui avoit confiés ; que ce fut avec cet argent qu'il acheta, pour ainsi dire, l'Empire ; que, s'étant adonné à la magie, le Diable lui fit sa

fortune, à condition qu'il persécuteroit les Chrétiens, ce qu'il fit. La façon dont la mort de cet Empereur est racontée, est tout-à-fait particuliere : la Légende prétend que, pendant qu'il faisoit la guerre aux Perses, S. Basile, qui étoit Archevêque de Césarée, eut une révélation pendant laquelle il vit la Sainte Vierge entourée d'Anges, qui ordonnoit à S. Pierre de faire venir devant elle le Chevalier Mercure, à qui elle avoit une commission à donner : ce Chevalier étoit un Guerrier Chrétien, que Julien l'Apostat avoit fait mourir. Notre-Dame le chargea de revenir sur la terre pour tuer Julien. S. Basile ayant eu cette révélation, alla voir dans le tombeau de Mercure, qui avoit été enterré avec ses armes, s'il y étoit encore, & il n'y trouva plus ni corps ni armure. Peu de jours après, il apprit qu'un Chevalier ayant paru tout d'un coup entre les deux armées Romaine & Persane, & ayant couru droit à l'Empereur, lui avoit passé sa lance à travers le corps ; que Julien étoit expiré en jetant son sang en l'air, & en s'écriant : *Tu as vaincu Galiléen.* Après avoir reçu cette nouvelle, Saint Basile alla de nouveau visiter le tombeau de Mercure, où il le retrouva tout

armé, & sa lance souillée du sang de l'Apostat.

Nous passerons légérement sur quelques autres Légendes, telle que celle de Saint Longis, que l'on prétend avoir été Soldat à Jérusalem lors de la Passion de Notre-Seigneur, & lui avoir percé le côté avec sa lance; celle de Saint Patrice, Apôtre d'Irlande, dans laquelle se trouve le fond du fameux Roman du Purgatoire de Saint Patrice, & celle de Ste. Marie Egyptienne, dont voici le trait le plus singulier. Elle avoit passé sa jeunesse dans la ville d'Alexandrie, à mener une vie très-déréglée, depuis l'âge de douze ans jusques à vingt-neuf; non, dit le Légendaire, pour or ni pour argent, mais par goût. A cet âge il lui prit fantaisie de faire le voyage de Jérusalem. Etant obligée de passer le fleuve du Jourdain, elle ne se trouva pas d'argent pour payer les Bateliers. Ici nous allons copier les termes de Jean de Vignai. *Et quand ils me demanderent le loyer de mon porter, je leur dis: Freres, je n'ai que donner pour mon portaige, mais prenez mon corps pour votre loyer; ainsi me prirent & firent leur voulonté.* Quand elle fut à Jérusalem, elle voulut entrer dans l'Eglise du Saint Sépulcre; une main in-

visible l'arrêta, la repoussa constamment, & lui fit sentir qu'elle étoit indigne de prier avec le reste des Fideles. Touchée alors d'un sincere repentir, elle se retira dans les déserts de la Thébaïde, où elle passa quarante-sept ans seule sans communication avec qui que ce fût. Trois pains qu'elle avoit apportés avec elle lui suffirent pendant ce temps-là pour la nourrir, se reproduisant par l'effet d'un miracle; mais ses habits s'userent, & elle étoit toute nue losqu'elle rencontra au milieu du désert le bon Abbé Zosime, qui en eut d'abord peur, la prenant pour un monstre; elle lui apprit qu'elle étoit une femme, & le pria de lui jeter son manteau, pour qu'elle pût décemment s'approcher de lui & lui parler : elle lui fit sa confession générale, qui, probablement, fut longue, & finit par le prier de lui apporter, au temps de Pâques, qui étoit prochain, la sainte Eucharistie dans le même endroit où elle étoit. Il lui donna cette satisfaction au temps marqué; & ayant pris un second rendez-vous, il trouva alors la Sainte morte, & lui donna la sépulture.

La Légende de S. George, Prince de Cappadoce, & Chevalier, est très-longue,

& l'extrait seul pourroit en être fort étendu : mais je me bornerai à la principale circonstance. Ce Saint étoit un vrai Chevalier errant; il fit des exploits dignes des Lancelot, des Tristan, & des Amadis ; mais il n'étoit point amoureux comme eux : au contraire, après avoir combattu un dragon horrible qui dévastoit un grand pays, & auquel on s'étoit cru obligé de sacrifier une jeune & belle Princesse, fille unique du Roi de cette contrée, après avoir procuré à cette Princesse la satisfaction de conduire ce monstre en lesse, comme un petit chien, avec sa ceinture, il donna au Roi le plaisir de lui couper la tête sur la place publique, en présence de tous ses sujets. Un tel exploit pouvoit faire parvenir Saint George à épouser la Princesse, & le rendre l'héritier du Royaume : mais il n'avoit ni ambition ni amour; il étoit chaste & dévot. Il passa en Palestine, se jeta au milieu d'une troupe de Chrétiens que l'on alloit martyriser, parce qu'ils ne vouloient pas sacrifier aux Idoles, & déclara qu'il pensoit comme eux, & qu'il vouloit mourir avec eux : effectivement il eut la tête tranchée, & a fait tant de choses merveilleuses de son vivant, & de miracles après sa mort, qu'il

eſt regardé comme le Patron de la Chevalerie ; & pluſieurs Ordres militaires lui ont été dédiés, entre autres celui de la Jarretiere.

Pour la juſtification & pour l'honneur de la Légende dorée, nous ſommes obligés de dire que l'Hiſtoire de S. Gengoux, qui eſt bien la plus extraordinaire de toutes celles que l'on trouve dans la Fleur des Saints du Pere Ribadeneira, Jéſuite, n'eſt point tirée de ce Livre-ci.

L'Hiſtoire touchante & intéreſſante de S. Alexis, eſt généralement connue par ſon Cantique, ainſi que celle de Sainte Marguerite, qui battoit le Diable, & l'obligeoit à lui demander pardon & à lui faire ſa confeſſion ; celle de Sainte Marie-Magdelaine, dont la vie avoit été d'abord très-mondaine, & dont les détails ſont aſſez extraordinaires ; & le voyage de Sainte Marie-Magdelaine, de Sainte Marthe, de Saint Lazare, & de leur Servante Sainte Marcelle, en Provence ; & enfin celle de la pénitence de Magdelaine à la ſainte Baume, ſont auſſi rapportées dans cette Légende-ci.

L'Hiſtoire de Saint Chriſtophe eſt ſi extraordinaire & ſi longue, que nous ne pouvons en rappeller que quelques traits.

Le bon S. Chriſtophe avoit douze pieds de haut & un viſage épouvantable. Sentant qu'avec tant de force & beaucoup de courage il pouvoit être de la plus grande utilité aux plus grands Princes, il réſolut de s'attacher à celui qu'il croiroit le plus puiſſant. Le premier qu'il rencontra, fut un Roi, pour qui il combattit toujours avec ſuccès, & qui le prit en amitié : mais Saint Chriſtophe avoit la mauvaiſe habitude de jurer, & de nommer le Diable à tout propos, ſans trop ſavoir ce que c'étoit : il s'apperçut que le Roi ſon Maître faiſoit le ſigne de la Croix toutes les fois qu'il entendoit ce nom ; le Saint géant lui en demanda la raiſon, & apprit que c'étoit parce qu'il craignoit le Diable. Là-deſſus Chriſtophe comprit que, le Diable étant un plus grand Maître que celui qu'il ſervoit, il devoit s'attacher au Diable ; & il ſe rendit dans un grand déſert, où, dit la Légende, il trouva une grande compagnie de Chevaliers, entre leſquels un, qui étoit horrible, ſe préſenta à lui, & lui demanda où il alloit. *Je vais*, lui répondit-il, *querre* (chercher) *Monſeigneur le Diable pour être mon Maître* ; & le Diable lui dit : *Je ſuis celui que tu quiers ; lors Chriſtophe fut joyeux, ſe mit à lui*

pour son Serviteur, *& le prit pour son Seigneur* : mais, s'étant apperçu ensuite que quand le Diable passoit devant une croix il trembloit, il lui en demanda encore la raison, & le Diable lui avoua que c'étoit parce que Jésus-Christ étoit plus fort que lui; & Christophe quitta le Diable & s'attacha à Jésus-Christ : mais il ne savoit pas trop comment on devoit s'y prendre pour le bien servir. Il s'adressa à un Hermite, qui lui conseilla d'abord de jeûner & de faire des oraisons ; c'étoient choses qui ne convenoient point à Christophe : enfin, comme il étoit grand & fort, on lui proposa de faire traverser par charité un fleuve ou torrent rapide à ceux que la difficulté de passer empêchoit d'aller à leurs affaires ; le Saint prit volontiers ce soin, & rendit pendant quelque temps ce service à son prochain. Un jour qu'il dormoit dans sa maisonnette, il ouït la voix d'un enfant qui lui crioit : *Christophe, viens hors & me porte outre : lors s'éveilla & issit hors, & trouva un enfant de lez la rive du fleuve, lequel le pria bonnement qu'il le mît outre l'eau. Lors Christophe leva l'enfant sur ses épaules, print son bâton, & entra dans le fleuve pour passer l'eau, & passa le fleuve, qui*

s'enfloit petit à petit, & l'enfant pesoit très griévement comme plomb, & tant croissoit plus l'eau, & l'enfant pesoit plus; si que Christophe avoit grande angoisse, & se doutoit de se noyer; & ayant mis l'enfant à la rive, lui dit: Qui es-tu, enfant, qui tant pese? Ne t'étonne, lui répondit l'enfant; si as-tu porté tout le monde & cil (celui) *qui l'a créé avec.* Alors Christophe comprit qu'il avoit porté Jésus-Christ, & devint un grand Saint: *si pourtant se laissa lier & conduire à un Roi Payen, pour ce qu'il vouloit souffrir le martyre;* & comme ce Roi l'injurioit, dit que *il vouloit bien être lié; & que se il vouloit feroit bien grand ravage: on le défia; il se délia, détruisit tous les Temples Payens; & après se laissa relier & la tête couper;* & accomplit son martyre, prédisant que son sang guériroit ceux qui étoient malades: effectivement le Roi & les bourreaux furent d'abord frappés d'aveuglement & de maladies; mais ensuite ils se trouverent guéris par l'intercession de Saint Christophe.

Passons légérement sur la Légende des sept Freres dormans, de la ville d'Ephese; aventure si connue, qu'elle est même respectée des Mahométans, at-

tendu qu'il en eſt fait mention dans l'Alcoran. Ces Infideles y ont ajouté le chien des ſept Freres, dont il n'eſt pas fait mention dans la Légende; *Si*, dit celle-ci, *ne dormirent en tout que cent quatre-vingts ans depuis l'Empire de Dioclétien juſques à celui du grand Théodoſe.*

Nous renverrons, pour tout ce qui a été dit du grand Saint François d'Aſſiſe, au fameux Livre des Conformités, écrit en Latin dans ce ſiecle même, & qui a été traduit en François dans le ſuivant.

L'Hiſtoire de Sainte Pélagie eſt celle d'une Courtiſanne qui fut convertie par un Saint Evêque d'Edeſſe. En s'accuſant de ſes péchés, elle diſoit : Je ſuis Pélagie, gouffre d'iniquité, abyme de perdition, foſſé de luxure, & filet des ames, &c....

On connoît aſſez la Vie de Sainte Thays, autre fameuſe Courtiſanne d'Alexandrie, que le ſaint Solitaire Paphnuce convertit, en feignant de vouloir pécher avec elle.

La Vie de Saint Martin eſt curieuſe à beaucoup d'égards; on ſait qu'il partagea ſon manteau avec le Diable, le croyant un bon pauvre.

L'Auteur de la Légende eſt perſuadé qu'il y a eu onze mille Vierges martyriſées

ſous la conduite de Sainte Urſule, & que les tombeaux de toutes ces Saintes & leurs reliques ſont à Cologne.

Sainte Catherine a été reconnue pour la Patrone des Philoſophes, parce qu'elle mit à *quia* cinquante Docteurs Païens qui voulurent diſputer contre elle.

L'Hiſtoire des Saints Barlaam & Joſaphat a été écrite en détail par S. Ephrem, Syrien, & a fait la matiere d'un Roman ſpirituel, dont l'extrait ſe trouve dans les premiers Volumes de la Bibliotheque des Romans.

Nous nous en tiendrons à ces notions de la Légende dorée de Jacques de Voraginé, traduite en François par Jean de Vignai.

Juſques au milieu de ce ſiecle, les Dames, & ceux qui ignoroient la Langue Latine, ne purent apprendre quelque choſe de l'Hiſtoire Grecque & Romaine, qu'à l'aide de ces anciens Romans hiſtoriques, d'abord écrits en vers, puis en proſe, dont nous avons déjà parlé; mais enfin le Roi Jean chargea un Moine Bénédictin, nommé Pierre Bercheur ou Berchor, de faire une traduction entiere & ſuivie de ce que l'on connoiſſoit alors des Décades de Tite-Live. Bercheur s'acquitta

Traduction des Décades de Tite-Live, par Bercheur.

de ce travail assez bien pour mériter le Prieuré de Saint-Eloi-lez-Paris, bon Bénéfice, qui a été uni à l'Archevêché de cette ville, & dont le chef-lieu se trouve aujourd'hui joint à l'Eglise Paroissiale de Saint-Paul. Ce Traducteur mourut en 1362. Sa traduction n'a jamais été imprimée; mais on en connoît deux beaux manuscrits ornés d'un grand nombre de miniatures : l'un est dans la bibliotheque de Sorbone, & l'autre sous nos yeux. Ils comprennent vingt-neuf Livres tirés de trois Décades de Tite-Live ; savoir, dix de la premiere, dix de la troisieme, & neuf de la quatrieme.

Les faits de cette Histoire sont assez connus ; il faut que nous fassions juger par quelques échantillons du stile du Traducteur : voici son début.

» C'est le commencement de Titus-Livius.

» Prince de très-souveraine Excellence, » Jehan, Roi de France, par la grace » divine, il est tout certain, très-Souverain Seigneur, que tout excellent » Prince, de tant comme il a l'engin plus » clairvoyant, & de plus noble & vive » qualité, de tant veut-il plus volentiers » en cherchier & savoir les vertueux faits

» & les notables œuvres des Princes an» ciens, & les faits d'armes, raisons & » mysteres par lesquels ils conquirent jadis » les pays & les terres, & édifierent Em» pires & Royaumes, & plusieurs accru» rent, défendirent, gouvernerent & » tinrent par grant succession & par lon» gue durée, afin que par semblable guise » ils puissent grever leurs ennemis, dé» fendre leurs terres & leurs sujets, & » aidier leurs amis, &c.......... Tel est le stile du Prieur de Saint-Eloi, quand il parle lui-même; voici comme il traduit.

» Prologue de l'Acteur (c'est-à-dire de l'Auteur Tite-Live).

» Je me prends à écrire les choses faites » par les Romains dès le commencement » que Rome fut fondée.......... même les » choses que les Poëtes disent avoir été » faites avant Rome fondée, &c. &c.....

Quoi qu'il en soit du mérite & du stile du Pere Bercheur, il a l'honneur d'être le premier Traducteur de l'Histoire ancienne en Langue Romance ou vieux François.

Continuation des Chroniques de S. Denis.

Les Chroniques de Saint-Denis, dont la rédaction commença sous l'autorité & l'inspection de l'Abbé Suger, furent continuées par Guillaume de Nangis pendant le

le courant du treizieme ſiecle, & juſques au commencement de celui-ci (le quatorzieme). La vie de S. Louis eſt compriſe dans cette partie des Chroniques. Guillaume, qui étoit Moine de Saint-Denis, étant mort au commencement de ce ſiecle, il eut deux continuateurs, qui ont pouſſé cette Hiſtoire juſques en 1368. On met une grande différence entre l'un & l'autre, quoique tous les trois ayent été Moines de Saint-Denis. Le premier paroît avoir été un homme d'eſprit, & qui rend bon compte de ce qui s'eſt paſſé de ſon temps; & le dernier un Moine, ignorant & crédule. Dans le ſiecle ſuivant, cette Chronique fut continuée, mais avec encore plus de platitude qu'elle ne l'avoit été juſques-là. Je vais citer quelques traits de ces Chroniques du quatorzieme ſiecle, comme j'ai fait de celles du précédent; car enfin c'étoient les ſeuls Mémoires du temps que l'on eût alors. Froiſſart nous en a procuré enſuite d'autres plus détaillés, par l'examen deſquels nous terminerons cet article. Voyons toujours à relever de ces Chroniques-ci les faits les plus ſinguliers, que l'on ne trouve point dans les Ouvrages plus modernes : nous en rapporterons quelques-uns dans leurs propres

termes, pour faire juger du ſtile de Guillaume de Nangis & de ſes continuateurs.

Guillaume de Nangis conte que la femme de Hugues, Comte de la Marche, Vaſſal de la Couronne, très-puiſſant, & qui donna, pendant la minorité & la jeuneſſe de Saint Louis, bien de l'inquiétude à ce Monarque & à la Reine Blanche, ſa mere, forma le projet d'empoiſonner le Roi & tous ſes freres. Pour cet effet, elle gagna deux hommes à qui elle promit qu'*elle les feroit riches, & leur donroit grand terre; & leur bailla venin tout appareillé, qu'il convenoit mettre tantoſt en vin & en viande, pour tantoſt mettre à mort ceux qui ce mangeroient. Et les ſerviteurs* (de la Comteſſe de la Marche) *uinrent en l'oſt* (Hôtel) *du Roi, & approcherent des viandes, tant que ceux qui les regardoient les eurent pour ſoupçonneux, & les épierent pour ce qu'ils voudroient faire. Si les prinrent tous pourvus avec les venins qu'ils vouloient jeter en les viandes du Roi.* Le bon Roi Saint Louis conſentit qu'ils fuſſent pendus; & ils le furent après avoir déclaré par l'ordre de qui ils vouloient commettre ce crime: *Et*, ajoute le Chroniqueur, *nouvelles vinrent à la Comteſſe que ſa mauvaiſetié étoit ainſi*

cognue, prist un coustel, & s'en vouloit férir parmi le cors, quand ses gens lui osterent, & elle dérompist sa guimpe & ses cheveux; & mesna tel deuil, qu'elle en fust longuement malade au lit.

L'aventure d'Enguerrand de Couci, pour laquelle il fut obligé d'aller à la Terre sainte, est très-curieuse & fort intéressante; elle prouve bien l'esprit de justice de Saint Louis, & la sévérité avec laquelle il vouloit punir les grands crimes même sur les plus puissans Seigneurs du Royaume. Voici les propres termes de Guillaume de Nangis.

„ Il avint en cel temps que en l'Ab-
„ baye de Saint Nicolas ou Bois, qui est
„ auprès de Laon la cité, estoient de-
„ mourans trois nobles enfans qui estoient
„ nez de Flandres, pour apprendre le
„ langage de France. Icils enfans allerent
„ jouer un jour par le bois de l'Abbaye à
„ tout arsons & saiettes (*arcs & fleches*)
„ ferrées pour bercer & occire conins
„ (*tirer & tuer des lapins*). Ainsi, comme
„ il suivoient leur proie que il avoient
„ levée ou bois de l'Abbaye, el bois en-
„ joignant cils du Seigneur de Couci, il
„ furent pris & retenus des Serjans qui
„ gardoient le bois. Quand Anjourrant

„ (*Enguerrand*) ſot le fait des enfans par
„ ces Foreſtiers, il qui crueus (*cruel*) fu
„ & ſans pitié, fit tantoſt ſans jugement
„ le Seigneur pendre les enfans. Mais
„ quant li Abbés de Saint Nicolas, qui
„ en garde les avoit, le ſçut, & Meſſire
„ Gile le Brun, Conneſtable de France,
„ duquel lignage il eſtoient, ſi vindrent au
„ Roi Loys & li requiſtrent que il leur feît
„ droit dou Seigneur de Coucy. Li bon
„ Roi droiturier, tantoſt come il ſot &
„ oyt la cruauté dou Seigneur de Coucy,
„ ſi le fit appeler & ſemondre que il venît
„ à ſa Court pour reſpondre de ce fait &
„ de tel vilain cas. Quant li Sire de Coucy
„ entendit & oyt le commandement dou
„ Roi, ſi vint à Court, & dit que il ne
„ devoit pas eſtre contraint de reſpondre
„ ſans conſeil; ainçois (*mais auparavant*)
„ vouloit-il, ſe il povoit, être jugiés par
„ les Pers (*Pairs*) de France, ſelon la
„ couſtume de Baronnie; mais il avint
„ que il fut prouvé contre le Seignieur
„ de Coucy, par le regiſtre de la Court
„ de France, que li Sires de Coucy ne
„ tenoit pas ſa terre en Baronnie; car la
„ terre de Bove & la terre de Gournay, qui
„ emportoient la ſeignourie & la dignité
„ de Baronnie, furent deſſeurées, deſ-

„ parties (*séparées & démembrées*) de la
„ terre de Coucy par partie de fraternité
„ (*partage entre freres*), & pour ce fut
„ dit (*prouvé*) au Seignieur de Coucy, &
„ que il ne tenoit pas en Baronnie sa terre.
„ Ainsi, come ces chouses estoient en
„ telle maniere alléguiées devant le Roi
„ Loys, il fit prendre & saisir le Seignieur
„ de Coucy, non pas par ses Barons ne par
„ ses Chevaliers, mais par ses Serjans
„ (*Sergens*) d'armes, & le fit mestre en
„ prison en la tour dou Louvre; mais
„ ainçois (*cependant*) li donna jour de res-
„ pondre à la venue des Barons. Au jour
„ qui fut assigné vindrent li Barons de
„ France ou Palais le Roi; & donc quant
„ il furent assemblé, li Roys fit venir
„ le Seignieur de Coucy, & le con-
„ traint à respondre sus le cas dessus dit.
„ Li Sires de Coucy parla volenté; le
„ Roi appela lors tous les Barons qui
„ estoient de son lignage à son Conseil,
„ & y alerent bien presque tous; si que
„ li Roys demoura aussi côme tous seus
„ (*seul*), fors ques uns (*quelques-uns*) de
„ Preudommes (*Conseillers*) qui estoient
„ de son Conseil; & jàçoit (*comme*) que
„ partie diffinitive de ceux (*la plus grande*
„ *partie des biens*) qui appartenoient au

» Seignieur de Coucy, relevoient de la
» Couronne, si estoit s'entencion de fere
» droit de lui, & le punir de telle mort
» comme il avoit fait les enfans, sans
» li (*se laisser*) fléchir. Quant li Baron
» sorent & appercuerent la volenté du
» Roy, si li prierent & requisrent moult
» doucement que il eût pitié dou Se-
» gnieur de Coucy, & que il preist une
» amende de li tele come il li pleut &
» que il vourroit. Li Roys qui moult fu
» eschauffez de justice faire, respondit &
» dit devant touz les Barons, que se
» il cuidoit (*s'il croyoit*) que nostre)
» Sires (*le bon Dieu*) lui seût aussi bon
» gré du pendre come du lessier (*de lui*
» *faire justice que grace*), il le pendit
» (*feroit pendre*), ne jà ne lessât pour
» Baron nul qui li appartenît (*ne dût-il*
» *lui rester aucun Seigneur à sa Cour*).
» En la parfin, quant li Roys vit les hum-
» bles prieres que li Baron (*les Barons*)
» li fesoient, si se fléchit, & vout (*voulut*)
» que li Sire de Coucy rachatât sa vie de
» dix mile livres de deniers; & establi-
» roit deux Chapeles pour les ames des
» trois enfans, où l'en chanteroit messe
» chascun jour. Et jà soit (*quoique*) ce
» que li bons Roys droituriers (*juste*) preît

» les deniers, il ne les mit pas dans ses » trésors; ainçois (*mais*) les convertit en » bonnes œuvres, car il en fit faire la Maison-Dieu (*Hôtel-Dieu*) de Pontaise (*Pontoise*), & l'acrut en rentes & en terres; » de rechief les escoles & le dortouir aux » Freres Prescheurs (*Jacobins*) de Paris » & tout le Moustier (*Couvent*) entiére» ment aux (*des*) Freres Mineurs (*Cor» deliers*); laquelle chose fut & doit estre » grant exemple à tous ceux qui justice » maintiennent, pour ce que si très-nobles » hons (*hommes*) & de si très-haut lignage » qui nestoit accusés que des poures gens, » trouva à painne (*peine*) remede de sa » vie devant celui qui droite justice te» noit & gardoit «.

Les pénitences de Saint Louis, les exemples & les leçons de piété qu'il donnoit à ses enfans sont encore décrits par le même Auteur avec une naïveté intéressante.

» Comme le Roi faisoit abstinence de » son corps par le consentement de la » Royne sa femme, se tenoit par tout » l'Advent & par le Quaresme, & par » toutes haultes Vigiles de coucher en » son lit; & après ce que il avoit reçu » le précieux Corps de Nostre-Seigneur il

» s'en tenoit (*abstenoit*) pour quatre jours, » & vouloit que ses enfans qui estoient » en aage oyssent (*entendissent*) chascun » jour matines, mesme vespres & com- » plies haultement en note, & vouloit » qu'ilz fussent au sermon pour entendre » la parolle de Dieu, & qu'ilz deissent » (*récitassent*) chascun jour le service de » Nostre-Dame, & qu'ilz estudiassent » pour entendre les Escriptures. Quant » il avoit souppé, il faisoit chanter com- » plies, & puis alloit en sa chambre, & » faisoit ses enfans asseoir devant lui, & » leur monstroit bonnes exemples des » Princes anciens, qui, par convoitise, » avoient esté déçeus (*trompés*), & les » aultres par luxure & par orgueil; & » que par telz vices avoient perdu leurs » Royaulmes & leurs Seigneuries. Il fai- » soit à ses enfans porter chapeaux de » roses ou d'aultres fleurs, au vendredi, » en remembrance de la sainte couronne » dont Jésus-Christ fut couronné le jour » de sa sainte Passion.

» De coustume avoit le Roi de soi con- » fesser tous les vendredis de l'an dévo- » tement & secrétement; toujours après » sa confession recepvoit la discipline par » la main de son Confesseur de cinq pe-

» tites chaisnes de fer jointes ensemble,
» qu'il portoit en une petite boëte d'yviere
» (*d'ivoire*) en une bourse de soie : d'icelle
» boëte & toutes celles (*ces*) chainettes
» donnoit-il aucunes fois à ses privés
» amis, pour recepvoir la discipline comme
» il faisoit. S'il advenoit que son Confes-
» seur lui donnast trop petits coups, il lui
» faisoit signe qu'il férist (*frappât*) plus
» fort. Pour une haulte feste il ne laissoit
» point à prendre la discipline. Long-tems
» porta le Roi la haire contre sa char
» (*chair*) toute nue, mais il la laissa par
» le commandement de son Confesseur,
» & pour ce qu'elle lui estoit trop griefve,
» il portoit une couronne de haire; &
» pour ce qu'il la laissa, il commanda
» son Confesseur qu'il donnast chascun
» jour aux poures quarante sous. De cous-
» tume avoit le Roi de jeûner tous les
» vendredis de l'an, & ne mangeoit point
» de char tous les mercredis de l'an &
» toutes les vigiles de Nostre-Dame. Il
» junoit au pain & à l'eaue, & aussi fai-
» soit-il le vendredi benoit (*saint*), & ne
» mangeoit point de poissons ne de fruit
» tous les vendredis de Caresme, & met-
» toit tant d'eaue en son vin, qu'il le

» sentoit un peu ou néant, tant y avoit » d'eaue «.

C'est encore Guillaume de Nangis qui raconte l'histoire du procès & du supplice de Pierre de la Brosse, qui avoit été Barbier de Saint Louis, & étoit devenu Favori & Ministre de Philippe le Hardi; il fut convaincu de trahison & pendu. Le Chroniqueur l'appelle La Broche.

On lit sur l'an 1296 : » En cet an fut „ faite une exaction qu'on appelle mal- „ toute, sur le Royaume de France, ains „ (*mais*) premiérement seulement des „ Marchands, de rechief le centieme & „ le cinquantieme, & tous les biens de „ chascun, tant de Clercs comme de „ Laïcs, pour la guerre «.

Le premier continuateur de Nangis dit sur l'an 1218 : „ En l'an suivant, le pri- „ vilége donné aux Freres Mineurs des „ confessions oyr (*ouir*) fut rappelé, & „ fit son décret icelui Pape, que celui „ qui se confesseroit à iceux Freres Mi- „ neurs se reconfesseroit & rediroit iceux „ mêmes péchés desquels il s'étoit con- „ fessé, à son propre Prêtre ou propre „ Curé «.

Peu de temps après, fut condamnée une

hérésie qui consistoit en plusieurs chefs, dont voici le troisieme. „ Mesmement „ de demander à une femme de habiter „ avec elle carnellement, elle ne me peut „ refuser sans péchié, mais me le doit „ octroyer, & si ne fera péchié «.

La fortune d'Enguerrand de Marigny, homme de qualité, homme d'esprit, & qui plus est, selon toute apparence, honnête homme, son accusation, son procès, son supplice, & enfin sa justification, sont décrits dans ces Chroniques avec vérité & naïveté ; mais c'est dans les grandes Histoires qu'il faut les lire ; & ceux qui se sont mêlés d'affaires d'Etat ou prétendent s'en mêler encore, ne peuvent pas trop avoir ce grand exemple sous les yeux.

Vers l'an 1324, on trouve un autre exemple d'un coupable, homme de qualité, justement & sévérement puni, sous le regne de Charles le Bel. Il étoit, suivant le Chroniqueur, beau-pere du Pape Jean XXII, ayant épousé sa mere en secondes noces. Fier de cette protection, c'étoit une espece de Tyran qui exerçoit toutes sortes de cruautés sur ses voisins en Languedoc, autour de l'Isle Jourdain, dont il étoit Seigneur. Le Roi, voulant

réprimer ses excès, l'envoya assigner par un de ses Huissiers, qui lui montra sa masse d'armes ornée de fleurs de lis. Jourdain n'en tint compte, & fit assommer l'Huissier. Charles le Bel irrité, trouva moyen de le faire arrêter, & ordonna qu'il fût pendu, nonobstant toutes sollicitations & recommandations à ce contraires.

Le second continuateur de Guillaume de Nangis parle avec encore plus de naïveté, de simplicité, & même de platitude que ses prédécesseurs, de divers événemens; entre autres d'une grande peste arrivée à Paris en 1348, & qui fit périr beaucoup de monde. Les Prêtres conseillerent alors aux peuples la pénitence; & ceux-ci, éprouvant de grands malheurs, s'y prêterent volontiers. Une de celles que l'on adopta fut l'usage de se flageller; mais bientôt ce genre de pénitence dégénéra en abus & en excès; & c'est de là que tira son origine la secte également ridicule & désordonnée des Flagellans, qui a mérité une Histoire particuliere, dont l'Auteur est l'Abbé Boileau, frere de Despréaux; elle est en Latin & en François, & également curieuse dans les deux Langues; nous y renvoyons ceux de nos Lecteurs

qui ne rougiroient pas en lisant les détails d'un genre de fanatisme aussi extraordinaire.

Le reste des Chroniques de Saint Denis concourt pour tous les faits & les détails avec les Histoires de Froissard, Monstrelet, &c. tous Ouvrages assez étendus pour ne rien laisser à désirer sur les différentes parties de l'Histoire de France de ce temps-là; ainsi nous ne pousserons pas plus loin les extraits de ces Chroniques. Il ne nous reste plus à parler que de Froissard.

Jean Froissard naquit à Valenciennes, à ce qu'on croit, vers l'an 1336 ou 1337; il convient lui-même qu'il eut une jeunesse fort vive, qu'il aimoit alors à se divertir, à faire sa cour aux Demoiselles, & à faire bonne chere. Le goût pour la Poésie fut celui de sa jeunesse; il le conserva dans un âge fort avancé; & nous avons de lui des vers composés dans tous les temps de sa vie. Il s'adonna aussi, étant très-jeune, à écrire l'Histoire, & il a continué jusques à sa vieillesse de former des Mémoires de tout ce qui s'est passé de son temps; les derniers faits qu'il rapporte sont de l'année 1400; mais il fait remonter ses récits jusqu'au com- Jean Froissard.

mencement du regne de Philippe de Valois en 1326. On ſait que c'eſt un nommé Jean le Bel qui lui a fourni des inſtructions pour les trente premieres années, dont il n'avoit pas pu être bien inſtruit, c'eſt-à-dire juſqu'à 1356. Il paroît qu'il devint amoureux en même temps qu'Hiſtorien & qu'il fut long-temps tourmenté par ſa paſſion. Ce fut pour ſe diſſiper du chagrin que lui cauſa le mariage de ſa maîtreſſe avec un autre, qu'il paſſa en Angleterre; il y fut très-bien reçu de la Reine Philippine de Haynaut, femme d'Edouard III, qui l'honora de la place de ſon Clerc, c'eſt-à-dire Secrétaire de ſon cabinet. Comme il ſe plaignoit toujours de l'abſence & des rigueurs de ſa Dame, la Reine d'Angleterre lui permit de faire puſieurs voyages dans ſon pays pour la voir; mais il prétendoit n'en être pas mieux traité. Il entretenoit toujours la Reine de ſa tendreſſe & des rigueurs qu'il eſſuyoit; il lui communiquoit les Ballades & autres vers tendres qu'il adreſſoit à ſon inhumaine. Au reſte, tous les voyages qu'il fit pendant le temps qu'il conſerva ſon emploi auprès de cette Princeſſe, n'eurent pas ſes amours pour objet; car ce ne fut pas toujours vers la Flandres qu'il

tourna ſes pas, mais il parcourut différens pays, écrivant des récits aſſez étendus des événemens dont il étoit témoin ou dont il entendoit parler, & même d'aſſez longs détails des fêtes auxquelles il aſſiſtoit.

En 1368, il perdit la Reine ſa protectrice, & fut nommé à une Cure aſſez conſidérable dans le Diocèſe de Cambrai; c'étoit celle de Leſtine ou Leſſine, petite ville du Haynaut, à deux lieues d'Ath: cela ſuppoſe qu'il étoit Prêtre; il s'étoit engagé dans les Ordres, ſans doute de dépit de n'avoir pu épouſer ſa maîtreſſe. Il convient lui-même de ne s'être pas conduit d'une façon fort édifiante dans cette Cure. Pendant qu'il poſſédoit ce bénéfice, il s'attacha à Venceſlas de Luxembourg, Duc de Brabant; & ce fut en l'honneur de ce Prince & par ſon ordre qu'il compoſa une eſpece de Roman, qu'il intitula Méliador ou le Chevalier au ſoleil d'or: l'on prétend qu'il y fit entrer les Rondeaux, Ballades, Chanſons, &c. du Prince Venceſlas, qui ſe piquoit d'avoir du talent pour la Poéſie. Ce ſecond protecteur manqua encore à Froiſſard, qui, toujours faiſant des vers & écrivant

l'Hiſtoire, en chercha un nouveau, & le trouva dans la perſonne de Guy, Comte de Blois. Il paſſa quelques années dans les Etats de ce Comte, c'eſt-à-dire, dans la Touraine, le Blaiſois & le Dunois : mais un autre Prince, ami des Lettres, l'appela auprès de ſa perſonne ; c'étoit ce même Comte de Foix, Gaſton, ſurnommé Phébus, dont j'ai parlé plus haut dans ce Volume, & à qui j'ai dit qu'on attribua l'invention du Phébus, c'eſt-à-dire, du langage emphatique & embrouillé. Il accueillit Froiſſard parfaitement bien, le combla d'honneurs & de bienfaits, & le conſerva tant qu'il put à ſa Cour. Enfin il retourna en Flandres, obtint d'abord un Canonicat à Lille, puis la principale dignité dans la Collégiale de Chimay ; il en étoit encore revêtu quand il mourut, aſſez à ſon aiſe, ayant reçu des gratifications de pluſieurs Souverains, & étant connu par ſon Hiſtoire, qui, de ſon vivant, avoit déjà eu aſſez de ſuccès, pour lui mériter l'eſtime univerſelle, à cauſe du grand nombre de détails intéreſſans qu'elle contenoit. Comme cette Hiſtoire finit à l'an 1400, on croit que ce fut cette année que Froiſſard mourut ; il y a

a cependant des Auteurs qui le font vivre plus long-temps ; du moins ce fut alors qu'il cessa de travailler.

Comme je n'ai point parlé plus haut des Poésies de Froissard, qu'elles ne sont point imprimées, & qu'elles ont dû beaucoup amuser les Dames du siecle où elles ont été composées, je crois devoir en dire actuellement un mot, avant que de parler de son Histoire & d'en citer quelques traits. M. de Sainte-Palaye lut en 1738, à l'Académie des Belles-Lettres, un Mémoire par lequel il nous fit connoître ces Poésies, d'après les manuscrits les plus précieux & les plus complets. Il paroît, & par ce Mémoire, & par le Recueil même que nous connoissons, qu'il y a des morceaux assez ingénieux ; l'on y trouve surtout de la délicatesse. Le Paradis d'amour est le principal de ces morceaux : sans m'amuser à en expliquer la fable, je n'en répéterai que deux vers que voici.

Au pays d'amour n'est-il mie
Ni laid amant ni laide amie.

C'est dans cette même Piece que Froissard a dit le premier que la jalousie étoit la peste de l'amour.

L'Horloge amoureuse est encore une Piece spirituelle & agréable, aussi bien

que le Dict de la Marguerite, & le Dict du Florin, dont l'idée est assez plaisante, & a été imitée depuis sous le nom de Louis d'or, ou de la Guinée. A plus forte raison n'extrairons-nous pas le Roman ou Poëme de Méliador; car à quoi serviroit de réimprimer ce qu'a dit M. de Sainte-Palaye sur ces Pieces, qui sont toutes assez longues?

Le genre de petites Pieces dans lequel Froissard a le mieux réussi, est la Pastourelle, le Virelai, le Triolet, & le Rondeau. Nous allons rapporter un échantillon de chacune de ces Pieces de sa façon; mais au lieu de copier exactement ce qui en est imprimé dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, dans la Bibliotheque Françoise de l'Abbé Goujet, & dans les Annales Poétiques, peut-être nous saura-t-on plus de gré d'avoir arrangé ces Pieces de maniere qu'aujourd'hui même encore les Dames puissent les entendre : nous avons cependant conservé la pensée, & à un certain point le stile de Froissard; d'ailleurs nous nous sommes servis pour cet effet d'une copie exacte que nous avons sous les yeux du grand & beau manuscrit des Poésies de Froissard, qui est à la bibliotheque du Roi.

PASTOURELLE imitée de Froiſſard.

Ansel, en gardant ſon troupiau,
Se croyant ſeul loin du hamiau,
Au ſon de ſa douce muſette
Répétoit cette Chanſonnette :
Quand un Paſtour eſt amoureux
D'une jeune & gente fillette,
S'il peut avoir la Bergerette,
Eh ! pourroit-il demander mieux !

Mon pere me dit l'autre jour :
Mon fils, l'on ne vit point d'amour ;
Faut épouſer la Métayere
De Préaux & de la Louviere,
Puiſqu'elle te fait les doux yeux :
Elle n'a beauté ni jeuneſſe,
Mais grande aiſance & grant richeſſe ;
Eh ! pourrois-tu demander mieux !

Seras à bouche que veux-tu,
Nourri, logé, couché, vêtu ;
Tu auras chapel & houſſette,
Et cotte à ton point très-bien faite ;
Deux cents moutons jeunes & vieux.
Ah ! c'eſt en vain que l'on projette
De m'ôter ma chere brunette ;
Je ne veux pas demander mieux.

Ma Bergere a de beaux chevieux,
Un ſi beau teint, de ſi beaux yeux,
Que, par ma foi, ne me chault guere
Des écus de la Métayere :
Jeuneſſe & beauté font heureux,
Rien autre choſe ne ſouhaite ;

Si ma Bergere eſt ma miette,
Jamais ne demanderai mieux.

La Bergere, qui doucement
Entendoit chanter ſon amant,
Se montre; &, prenant la muſette,
A ſon tour dit la Chanſonnette :
Jeuneſſe & beauté font heureux :
Aimons-nous donc d'amour parfaite;
Cher Anſel, je ſuis ta miette,
Tu ne peux pas demander mieux.

VIRELAI de Froiſſard.

JEUNE Beauté doit, dit-on,
Etre orgouilloufette;
On reconnoît à ce ton
Noble Pucelette.
Hier au haſard me levai
Dès la matinée,
Au jardin me promenai
Deſſous la feuillée;
Déjà me couchois parmi
La naiſſante herbette,
Quand je vis mon doux ami
Cueillant la fleurette.
Jeune beauté doit, dit-on,
Etre orgouilloufette;
On reconnoît à ce ton
Noble Pucelette.
Comment gronder un amant
De ſa diligence ?
J'écoutai ſon compliment
Avec complaiſance :

D'un bouquet il me fit don :
Simplette, doueette,
J'oubliai cette leçon
Que l'on m'avoit faite :
Jeune Beauté doit, dit-on,
Etre orgouilloufette ;
On reconnoit à ce ton
Noble Pucelette.

TRIOLET imité de Froiſſard.

FAUT prendre le temps comme il vient,
Car inconſtante eſt la fortune ;
Un temps ſe part, l'autre revient,
Faut prendre le temps comme il vient.
Bien à propos il me ſouvient
Que tout mois a nouvelle lune ;
Faut prendre le temps comme il vient,
Car inconſtante eſt la fortune.

RONDEAU ſur un départ, par Froiſſard.

LE corps s'en va, mais le cœur vous demeure,
Très-chere Dame, adieu juſqu'au retour ;
mon abſence
Trop me ſera cruelle ma demeure,
Très-chere Dame, adieu juſqu'au retour ;
Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure.
Votre penſer, chaque jour, à toute heure,
Soulagera mon ennui, ma doulour,
Très-chere Dame, adieu juſqu'au retour ;
Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure.

RONDEAU, en réponse. (C'est la Dame qui parle.)

Mon doux ami, adieu jusqu'au revoir;
Qu'amour bientôt devers moi vous ramene,
Pour vous ferai loyaument mon devoir,
Mon doux ami, adieu jusqu'au revoir.
Nous nous verrions trente fois la semaine,
Si souhaiter pouvoit être veoir:
Mais, puisqu'ainsi n'est en notre pouvoir,
Qu'amour bientôt devers moi vous ramene,
Mon doux ami, adieu jusqu'au revoir.

Considérons à présent Froissard comme Historien. Quand j'ai dit que l'on pouvoit le regarder comme ayant servi de modele à tous les Auteurs de Mémoires qui se sont si fort multipliés dans les siecles suivans, je ne me suis pas trompé; &, pour s'en convaincre, il ne faut que suivre la marche de son Histoire. Il la commence avec le regne de Philippe de Valois, environ dix ans avant que (lui Froissard) ne fût au monde; & raconte fort succinctement, d'après un Chanoine de Liege qu'il a connu, nommé Jean le Bel, ce qui s'est passé durant ces dix années, & environ vingt autres, pendant lesquelles il étoit trop jeune pour être bien instruit d'aucun événement important; mais il s'étend sur ceux des vingt années sui-

vantes, qu'il passa tant à la Cour d'Angleterre qu'en Flandres & en France ; & il parle alors en témoin oculaire & instruit par lui-même d'une infinité de détails très-intéressans. Son second Livre ne contient pas l'espace de dix années ; mais il parle toujours de ce qu'il a vu en différentes parties de la France & en Savoie, & quelquefois de ce qu'il a entendu dire par gens instruits ; & dans ce cas il cite ses garans. Dans le troisieme Livre, il ne s'occupe que des faits d'un petit nombre d'années ; mais il revient sur ses pas pour un assez grand nombre d'objets intéressans. Enfin, dans son quatrieme & dernier Livre, il parle des aventures d'une dixaine d'années, toujours d'après ce qu'il a vu lui-même dans des Cours & des pays où il étoit bien reçu, bien traité, & à portée d'être instruit de tout.

On doit ajouter foi à un Ecrivain qui a eu de pareils avantages ; d'ailleurs tout respire la bonne foi dans son Ouvrage ; il a l'air d'un bon Ecclésiastique Flamand, qui répete avec complaisance tout ce qu'il a vu ; &, en le lisant, on ne se douteroit pas qu'il eût été Poëte, car il n'y a pas dans ses récits la moindre trace d'imagination, & très-rarement y mêle-t-il

des réflexions. On l'a accusé de partialité en faveur des Anglois ; mais M. de Sainte-Palaye l'a défendu avec raison de ce reproche. Il est vrai qu'il attribue quelquefois aux Anglois des avantages que tous nos Historiens François ne conviennent pas qu'ils aient remportés ; mais c'est qu'étant en Angleterre il a entendu raconter ainsi les choses par les Anglois. Dans d'autres occasions, il parle à l'avantage des François ; & ces différences sont toujours des preuves de sa bonne foi. Il dit du bien d'Edouard III & de la Reine Philippine de Hainault, à qui il avoit de grandes obligations ; mais il convient cependant que le droit de Philippe de Valois à la Couronne de France étoit meilleur que celui d'Edouard. Dans toutes les circonstances, il rend la plus grande justice au Roi Charles V, dont effectivement on ne peut dire trop de bien.

D'ailleurs, dans les faits peu importans, Froissard paroît crédule, & adopte les miracles & les prodiges avec une simplicité digne de son pays & de son siecle. Nous avons déjà laissé à entendre que son stile étoit plat, cependant il y a des situations qui l'animent & l'élevent ; telle est sa description de la bataille de Poitiers,

& le récit qu'il paroît faire avec plaisir de la façon noble & généreuse avec laquelle se conduisit après cette victoire le Prince de Galles fils d'Edouard.

Montagne a fait à Froissard un mérite de sa simplicité. » J'aime, (dit cet ingénieux Auteur) » les Historiens simples » ou excellens; tel est le bon Froissard, » qui a marché en ses récits d'une si » franche naïveté, qu'il nous représente » la diversité des bruits qui couroient, » & les différens rapports qu'on lui faisoit. » C'est la matiere de l'Histoire nue & in- » forme; chacun en peut faire son profit, » autant qu'il a d'entendement «.

La meilleure édition imprimée de l'Histoire de Froissard, est la quatrieme, de 1559, 1560 & 1561, trois volumes in-folio, qui peuvent aisément se relier en un. Ces éditions imprimées ont été corrigées par Denis Sauvage, qui a cru bien faire de rectifier le texte, & d'abréger quelques détails, moyennant quoi il y a grande différence entre le Froissard imprimé & un très-beau manuscrit de cet Auteur, que nous avons sous les yeux. Depuis long-temps on désire une nouvelle édition, dans laquelle les manuscrits soient bien collationnés avec les imprimés,

& les textes soient rétablis, où l'on trouve des Notes, & une Table des matieres, qui manque à toutes les Editions. Un Académicien s'occupe, dit-on, de ce travail intéressant & utile, & l'on doit désirer qu'il soit incessamment achevé & publié.

Les étrangers, qui ne prennent pas autant d'intérêt que nous aux événemens qui se sont passés en France & en Angleterre pendant le cours du quatorzieme siecle, & ne sont pas aussi curieux des détails qui intéressent nos mœurs, ont trouvé Froissard trop diffus, lui rendant cependant justice du côté de l'exactitude; ils ont voulu faire en un petit volume un Abrégé de ses quatre énormes tomes; c'est ce qu'a exécuté en Latin Jean Sleidan, Historiographe de l'Empereur Charles-Quint. François de Belleforêt a traduit cet Abrégé en François en 1572; mais Froissard, n'étant vraiment bon que pour ceux qui aiment les détails, ceux qui ne s'en soucient pas feront mieux de ne lire cet Auteur d'aucune maniere: nous allons en copier quelques Chapitres qui nous ont paru les plus curieux.

Le premier est très-intéressant dans les circonstances où se trouve actuellement la France avec l'Angleterre.

Comment le Roi de France meit sur mer grande armée qui brûla plusieurs ports & villes d'Angleterre.

» Au temps des treves dessus dites, le Chapitre CCCXXVII du premier volume de Froissard.
» Roi de France s'étoit toujours pourvu
» grossement de navires & de galées, &
» lui avoit envoyé le Roi d'Espagne son
» Amiral Messire Ferrand (*Ferdinand*)
» Sausse; lequel, avec Messire Jean de
» Vienne, Amiral de France, vint ardoir
» (*brûler*) la ville de Ric (1), cinq jours
» après le trépas du Roi Edouard d'An-
» gleterre, la Vigile de Saint-Pierre, &
» y mirent à fin hommes & femmes &
» tout ce qu'ils y trouverent. Ces nou-
» velles vinrent à Londres, si ordonne-
» rent les Comtes de Cambruge (*Cam-*
» *bridge*) & de Boukingan d'aller à Dou-
» vres à grant foison de gens d'armes,
» & le Comte de Salbery & Messire Jean
» de Montagu, d'autre part, d'aller de-
» vers les marches de Hantone (2); après
» ce l'armée du Roi de France vint prendre
» terre en l'Isle de Wight, & ardirent les

(1) La Rye, l'un des ports d'Angleterre, vis-à-vis de Boulogne-sur-mer.

(2) Le Hanshire, Province d'Angleterre, dont la capitale est Winchestre.

» François les villes qui s'ensuivent : savoir, Lamande (1), Dartemonde (2), » Pleymende (3), Pleysume (4), & plusieurs » autres. Quand ils eurent pillé & arsé la » ville de Wight (5), ils se tirerent en mer, » & descendirent à un port qu'on dit » Poq (6), & ardirent partie de la ville » de Poq, puis rentrerent en mer, & » alloient tous les jours pour prendre terre » en Angleterre ; mais les Anglois leur » défendoient incessamment à prendre » terre. Si vinrent ces gens de mer devers » Hantone ; là étoit Messire Jean de » Arondel & grant foisson de gens d'armes, & d'Archiers qui bien défendoient » la ville, ou autrement eût été prise. Si » s'en partirent les François, & vinrent » vers Douvres, & prendre terre à côté » d'une Abbaye qui se dit de Liańs (7).

(1) Hasting, port d'Angleterre, près de la Rye. Ce fut là que Guillaume le Conquérant débarqua & gagna une bataille.

(2) Darmouth, port d'Angleterre, où le Roi Guillaume fit sa descente en 1688.

(3) Plymouth, port à l'embouchure du Plim.

(4) Porsmouth.

(5) Neuport, capitale de l'Isle de Wight.

(6) La Poole, petite ville & port, au fond d'un Golfe, à sept milles de Dorchester & de Sandwich.

(7) Lewe, petite ville à quatre milles de la mer, entre Chichester & la Rye, où il y avoit autrefois une riche Abbaye.

» Mais y eut moult grant foiſſon de gens
» du pays amaſſés, & furent les François
» mis en chaſſe, & rentrerent dans leurs
» navires, & ſe tinrent à l'ancre devant
» cette Abbaye toute la nuit, & là ap-
» prirent par un priſonnier la mort du
» Roi Edouard, & le couronnement du
» Roi Richard; & Meſſire Jean de Vienne
» dépêcha une barge (*barque*), laquelle
» arriva à Harfleu (*Harfleur*), & là étoit
» un Chevalier, lequel chevaucha juſques
» à Paris, & y trouva le Roi, auquel il
» dit certaines nouvelles de la mort du
» Roi d'Angleterre. Après, les François
» partirent de là & les Eſpagnols auſſi,
» & eurent le vent à voulonté, & vin-
» rent de cette marée, à heure de tierce,
» devant Douvres, & étoient bien les
» François environ ſix vingts galées. Les
» François vinrent devant le port, mais
» ne s'y arrêterent, & vinrent, de l'autre
» marée, devant le havre de Calais, &
» en cette place entrerent «.

Petite digreſſion ſur le naturel des Gaſcons & des Anglois auſſi. Chap. XXII du troiſieme Livre ou volume de Froiſſard.

» Les Gaſcons, trente ans tenant, ne
» furent à aucun Seigneur; ils mirent le
» Roi Edouard d'Angleterre & le Prince

» de Galles son fils en la puissance de Gas-
» cogne, & puis l'en ôterent, comme il est
» connu clairement en cette Hioire. Le
» Roi Charles de France, fils au Roi Jehan,
» acquit & trait (*attira*) à soi (*lui*) par dou-
» ceur & par grands dons, l'amour des Ba-
» rons de Gascogne, & le Prince de Galles
» les perdit par son orgueil. Je qui ai dićté
» cette Histoire, du temps que je fus à Bor-
» deaux, je vis que l'orgueil étoit si grand
» des Anglois, qu'ils n'attrayoient nulle
» Nation agréablement fors la leur, &
» ne pouvoient les Gentilshommes de
» Gascogne venir à nul Office dans leur
» pays, & disoient les Anglois qu'ils n'en
» étoient dignes, dont il leur ennuyoit,
» & quant ils purent, le montrerent, car
» pour la dureté du Prince, se tournerent-
» ils François. Le Roi Philippe de France
» & le bon Jehan son fils les avoient per-
» dus par hautaineté, & le Roi Charles,
» de bonne mémoire, les reconquit par
» douceur, sagesse & humilité; ainsi veu-
» lent être Gascons menés. Cependant
» plusieurs de ces Chevaliers Gascons ju-
» rerent d'être fidelles au Roi, & ne le
» furent, ainsi que le Sire de Mucident
» Gascon, le Seigneur de Rozan, le Sire
» de Duras & le Sire de Langurant. Telle

» eſt la Nation des Gaſcons, ils ne ſont » point eſtables (*conſtans*)«.

C'eſt dans ce même troiſieme Livre de Froiſſard, qu'eſt racontée l'Hiſtoire tragique & touchante du jeune Comte de Foix. Comme elle n'eſt peut-être pas bien généralement connue, nous allons la conter en abrégé, d'après Froiſſard.

Le Comte de Foix avoit épouſé la ſœur du Roi de Navarre. Le Comte ayant fait priſonnier à la guerre un riche Seigneur, du côté des Pyrénées, celui-ci offrit pour ſa rançon cinquante mille francs, & comme il ne les avoit pas comptant, il préſenta au Comte de Foix pour *pleige*, c'eſt-à-dire, pour caution, le Roi de Navarre. Le Comte qui connoiſſoit bien ſon beau-frere, qui, tout Roi qu'il étoit, ne méritoit ni eſtime, ni confiance, demandoit au priſonnier un autre répondant : la Comteſſe parut très-affligée de ce que ſon mari doutoit de la bonne-foi de ſon frere, elle lui en fit des reproches, & l'engagea à relâcher ſon priſonnier. Celui-ci retourna dans ſon pays, & ramaſſa la ſomme; mais il la remit au Roi de Navarre, & ce méchant Prince la garda. L'on juge bien que le Comte en fut très-

irrité; il envoya ſa femme la demander à ſon frere, qui ne voulut jamais la rendre. La Comteſſe déſeſpérée n'oſa retourner auprès de ſon mari, & reſta en Navarre. Quelques temps après, le Comte permit à ſon fils d'y aller voir ſa mere; le jeune Prince paſſa quelque temps auprès d'elle, dans le Château où elle s'étoit retirée, puis alla faire ſa cour à ſon oncle, à Pampelune: Charles le Mauvais, c'eſt le nom que portoit & méritoit le Roi de Navarre, après lui avoir exagéré les procédés que le Comte de Foix avoit, diſoit-il, pour ſa ſœur, abuſant de la jeuneſſe de ſon neveu, lui donna une poudre qu'il lui conſeilla de faire prendre à ſon pere, l'aſſurant que c'étoit le moyen de le réconcilier avec ſa mere. Le jeune & malheureux Prince prit la poudre, & retourna à Orthès en Bearn, réſidence ordinaire du Comte de Foix. Il garda le plus grand ſecret ſur ce funeſte préſent que lui avoit fait ſon oncle; il le portoit toujours ſur lui dans une petite boîte d'ivoire, enveloppée d'une bourſe, & n'en faiſoit cependant aucun uſage, ſoit qu'il ſe défiât de l'effet de cette poudre, ou qu'il attendît une occaſion favorable pour s'en

ſervir.

ſervir. Avant qu'il l'eût trouvée, la boîte qu'il cachoit avec tant de ſoin fut apperçue par un bâtard du Comte, qui étoit à peu près de l'âge du jeune Prince, & élevé avec lui; le fils légitime n'ayant pas voulu donner l'explication de ce que contenoit cette boîte, il s'éleva entre eux une diſpute, & ils finirent par ſe battre. Le Comte ayant été informé de cette querelle, ſe ſaiſit de la boîte, & la poudre qu'elle contenoit lui parut ſuſpecte; il en fit avaler à un chien, qui mourut. Le Comte entra dans la plus grande fureur, traita ſon fils d'empoiſonneur & de parricide, le fit mettre dans une étroite priſon, & voulut lui faire ſon procès. Tous les vaſſaux du Comte intercéderent long-temps en vain pour ſon fils; il le condamna à avoir la tête tranchée. Enfin, le Pape, les Rois & les Princes voiſins s'étant tous intéreſſés en faveur du Prince de Bearn, le pere promit ſa grace; mais il apprit en même temps que ſon fils déſeſpéré dans ſa priſon ne vouloit abſolument rien manger. Le Comte s'y tranſporte lui-même, & le preſſe avec dureté de ſoutenir ſes jours. Le pere tenoit à la main un couteau, avec lequel il prétendoit couper un morceau de pain qu'il vouloit faire avaler

à son fils : il le refuse ; & le pere encore plus troublé qu'il n'étoit barbare, frappe le malheureux enfant à la gorge, lui coupe une veine, & le laisse baigné dans son sang. Sa foiblesse & sa blessure donnerent presqu'aussi-tôt la mort au jeune Prince de Bearn, & le Comte en fut long-temps inconsolable. Cependant il finit par continuer à se livrer à ses amusemens ordinaires, qui étoient la chasse, la poésie & la musique, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois ; car celui dont nous venons de parler est le même Gaston Phébus Comte de Foix, que nous avons placé au nombre des Poëtes & des Auteurs de ce siecle.

Il est souvent parlé dans l'Histoire de Froissard, du fameux Connétable Du Guesclin, & des exploits que fit ce Héros François, d'abord dans la Bretagne sa patrie, puis dans le reste de la France, principalement dans la Guienne, & enfin en Espagne. Mais les Dames, qui vivoient à la fin du quatorzieme siecle, pouvoient lire un autre Ouvrage, dont l'Histoire de Du Guesclin étoit l'unique objet ; quoique le Connétable ne fût mort qu'en 1380, il avoit paru, dès 1387, un Roman en vers, dont il étoit le Héros ; c'est le dernier Ou-

vrage de ce genre qui ait été composé. Il est intitulé : Roman de Bertrand de Gleaquin (1). Nous croyons ce Roman poétique très-rare, parce qu'outre qu'il n'a jamais été imprimé, nous n'avons pas entendu dire qu'il y en eût beaucoup d'autres exemplaires que celui que nous avons sous les yeux, qui est très-beau, & orné d'un grand nombre de miniatures singulieres, dont la peinture & la dorure sont très-brillantes ; d'ailleurs, la poésie en est de la plus grande platitude ; il n'y a pas l'ombre d'esprit, ni d'imagination, ni aucunes images. Les faits y sont contés tout uniment, & les rimes sont toutes masculines, redoublées & répétées quelquefois pendant trente ou quarante vers de suite, jusqu'à ce qu'elles soient épuisées ; d'ailleurs les vers sont Alexandrins. Nous donnerons dans un moment quelques échantillons de cette mauvaise poésie. Quand au fond du Roman, il s'y trouve quelques contes peu vraisembla-

Roman de Bertrand Gléaquin.

(1) Tel étoit effectivement le nom que portoit Du Guesclin & ceux de sa Maison, de son vivant ; c'est par corruption, ou pour la facilité de la prononciation, que l'on a fait de ce mot celui de Du Guesclin. Les noms des Maisons de Bretagne ont été sujets à ces variations, parce qu'autrefois ils étoient Bas-Bretons, & qu'on les a francisés.

bles ; mais ce sont des bruits populaires qui couroient même du temps de Du Guesclin, & qui ont été également transportés dans la premiere Histoire imprimée du Connétable, qui a paru au commencement du seizieme siecle, & qui n'est proprement que ce Poëme-ci dérimé. Nous allons donner le sommaire, & quelques vers des Chapitres les plus extraordinaires ; nous renvoyons d'ailleurs nos Lecteurs à tant d'autres Livres bien écrits en François moderne, & qui renferment la vie du Connétable Du Guesclin.

Le Chapitre seizieme de l'Histoire en prose commence ainsi dans le Roman en vers.

homme
Là y avoit un Juif riche & puissant hom
son fief
Qui tenoit en sa part un moult noble donjon,
Hommage voult jurer à la Royne & rançon,
Il baisa la Royne pardessus le menton.
retiré
Quant il se fut retrait, la Dame de renom
Fait de liaue chauffer tout plein un grand chaudron,
Puis dit à haute voix : Entre vous tout Baron
à cœur
Je dis que vous n'avez mon honneur en boitton,
Quand ma bouche laissez toucher à ce borgnon ;
Ce faux chien poutri de pute exécration :
creneau
Je veux que tôt il soit pendu à un creignon.

Cette indigne poésie exige une explication, tant pour les termes dans lesquels elle est écrite, que pour le sujet du Chapitre; c'est ce que nous allons éclaircir, non dans le stile de l'Auteur de l'Histoire en prose, car il faudroit encore l'expliquer, mais dans un langage intelligible. Observons auparavant que si nous n'étions pas certains que les vers que l'on vient de lire n'ont que quatre cents ans d'ancienneté, puisque les faits qui y sont rapportés ne sont pas de plus vieille date, nous croirions qu'ils sont du douzieme siecle.

Pierre Roi de Castille, qui reçut le surnom odieux de *Cruel*, épousa une Princesse du Sang de France, de la branche de Bourbon; il la maltraita fort, étant devenu amoureux d'une de ses Demoiselles d'honneur, nommée Marie de Padille, ensuite il la confina dans un Château de la Castille, qu'il lui assigna pour sa résidence. Il y avoit des fiefs qui relevoient de ce Château, un entre autres avoit été acheté par un Juif qui voulut prêter, à raison de son donjon, foi & hommage à la Reine, & y fut d'abord admis, parce qu'il ne se fit pas connoître pour ce qu'il étoit. Une des cérémonies de l'hommage lige, c'est que *le vassal baisoit le Seigneur*

(*ou même la Dame*) ſur la bouche : la Reine reçut d'abord le baiſer du Juif ; mais auſſi-tôt après, ayant appris qu'elle avoit été baiſée par un Iſraélite, elle entra dans la plus grande colere contre ſes Barons qui ne l'en avoient pas avertie (*& ſans doute contre ſon Chancelier*). Elle ſe leva la bouche & le viſage, & ordonna que le Juif, qui avoit eu l'audace de lui ſurprendre un baiſer, fût pendu aux creneaux du Château. L'Hébreu feudataire eut le bonheur de s'enfuir, & ſe retira vers le Roi Dom Pedre, à qui il porta ſes plaintes. En ayant obtenu une audience particuliere, le cruel Monarque ne lui cacha point qu'il étoit très-mécontent de la Reine, & qu'il déſiroit fort en être débarraſſé, pourvu qu'il ne parût pas avoir part au crime. Le Juif ſe chargea de tout, & alla, avec quelques autres coquins de ſa Religion, trouver la Reine dans ſon Château. Ils l'aſſaſſinerent avec des circonſtances horribles, qui ſont racontées dans le Poëme, avec une naïveté qui fait pitié, dans quelque ſens qu'on puiſſe entendre ce terme. Dom Pedre crut devoir déclarer que ce n'étoit point par ſon ordre que ce meurtre avoit été fait ; mais il ne s'empreſſa pas d'en punir les auteurs, ſe contentant de

les bannir. Cette barbarie acheva de porter ses sujets à la révolte, & Henri Comte de Trastamare (le Poëme dit Trichemare), frere naturel de Dom Pedre, profitant de ces dispositions, aspira à la Couronne de Castille. Il fonda les droits qu'il prétendit y avoir sur le rapport d'un autre Juif moins odieux ; car celui-ci s'étoit fait baptiser, & déclara qu'il tenoit de son pere Juif : 1°. Que le feu Roi de Castille avoit épousé la mere du Comte de Trastamare : 2°. Que s'étant remarié à une Princesse, celle-ci, lasse de ne mettre au monde que des filles, étant encore accouchée d'une Princesse, y avoit substitué l'enfant d'un Juif, & que ce petit Juif étoit le Roi Dom Pedre. Sur ce rapport affirmé par le serment du Néophyte, Henri se fit déclarer Roi, & commença la guerre contre son frere.

On sera sans doute bien aise de savoir ce que devinrent ces coquins de Juifs qui avoient assassiné la Reine de Castille ; c'est ce que l'on trouve éclairci dans le vingt-deuxieme Chapitre, dont voici d'abord la substance, & puis quelques vers.

Pierre le Cruel ayant banni pour la forme les assassins de sa femme, les deux principaux se retirerent dans le pays occupé par Henri, & lui proposerent un

projet de finance, consistant à taxer leurs compatriotes les autres Juifs. Le projet fut accepté d'autant plus volontiers, que Danyot & Turquant, c'est ainsi que s'appeloient les traitans, firent des avances. Mais la levée de la taxe occasionna de grandes plaintes; leurs confreres les traiterent de fripons, & à l'appui de leur accusation, déclarerent que c'étoient eux qui avoient assassiné la Reine Blanche de Bourbon. Henri les fit arrêter, & ces deux misérables rejeterent tant qu'ils purent ce crime odieux l'un sur l'autre. Le Connétable Du Guesclin, qui étoit alors auprès de Henri, proposa de faire décider cette question par le duel, & cela fut convenu d'autant plus volontiers, que, de quelque maniere que tournât ce combat, il ne pouvoit en résulter que la perte de deux misérables. On jugea donc à propos d'en donner le spectacle à la Cour de Henri. On fit préparer une lice; on les arma l'un & l'autre & l'un contre l'autre; Du Guesclin voulut être lui-même Juge du camp & du combat. Tous deux étoient lâches; mais le Connétable trouva moyen d'animer Turquant, en lui promettant sa grace s'il tuoit Danyot, qui étoit celui qui avoit rendu hommage à la Reine &

l'avoit baisée. Et, dit l'Historien en prose, *Furent amenés au champ, armés chacun d'auqueton pesant* (cottes de mailles de fer), *& de coïffe* (casque de fer), *& si avoïent coutilles* (petits sabres) *bien tranchans, écu au col, & glaivelot* (poignard) *en la main.* Ils se battirent ainsi, & devoient se tuer tous deux sans miracle. Mais le Romancier ou Historien en vers en fait survenir un que nous allons rendre dans sa poésie, toujours aussi plate qu'obscure.

Si com les Juifs s'en alloient combattant
Et à deux bras aussi l'un & l'autre tenant,
Avint que Daniot se jeta sur Turquant;
Or écoutez, par Dieu, une merveille grant:
Survint une nuée droit au ciel apparant,
tonnerre
Lors y vint un tonnoire, & un foudre si grant,
Qui sur les Juifs fut du ciel descendant,
Qu'aussi bien que le feu en la buche allumant,
brûlés
Furent épris & ars les deux Juifs mescréant;
Et n'y ot si hardi qui ne s'en va fuyant;
* faisant le signe de la croix de peur
Et tous réclamoient Dieu, & s'alloient tout signant. *

Jamais miracle ne fut plus inutile que celui-là; mais enfin, s'il est vrai, il n'a fait qu'annoncer quelle terrible vengeance le Ciel vouloit tirer du meurtre de la Reine de Castille. Nous allons voir comment elle fut exercée sur le cruel Dom Pedre. Ce

méchant Prince, ayant déjà perdu trois batailles contre le Connétable Du Guesclin & Henri de Trastamare, fut obligé d'abandonner ses Etats, & ayant voulu passer dans la partie de l'Espagne occupée par les Sarrasins, il s'embarqua seul, sans suite, & inconnu, dans un navire qu'il trouva dans un port d'Espagne, que le Romancier de Du Guesclin appelle Orbie. Il n'y fut pas long-temps sans être reconnu par un Matelot pour être le Roi Dom Pedre.

Ce Marinier en instruisit tout l'équipage, qui, loin d'avoir du respect pour le Monarque Castillan, montra bien qu'il le regardoit, non comme le Souverain légitime de leur pays, mais comme un Tyran tout-à-fait odieux. On en peut juger par ces vers du trente-neuvieme Chapitre, qui est celui dont nous faisons l'extrait.

Ça, dit le Marinier, gettons en cette mer
t· ître
Le traitoure & larron que nul ne doit amer;
saisir
A doncques sont allés quatre des gens combrer
prendre
Par jambes & par pieds le sont allés happer.
Et donc s'alla le Roi à deux genoux jeter
Devant les Mariniers, commença à plorer,
Et leur a dit : Seigneurs, veuillez vous aviser
Par quelle raençon je peux me racheter;
Tant d'or & tant d'argent vous ferai délivrer,

enrichir
Que vos parens tretous en pourrez remonter.
Seigneurs, leur dit un Juif, je le veuille acheter,
Et vous envoyerez le votre argent donner.
Capitaine m'en rapporter au Juif.
Bon, dit le Marinier, je te veux créanter.
Le Roi fut donc vendu à Juif sans tarder.
Jamais telle aventure arriver à un Roi
On ne vit oncques Roi tellement demener;
Et ce fait-ci doit bien toute gent aviser;
Car si-tôt que fortune veut sa roue tourner,
Celui qui est dessus fait dessous ravaler, &c.

Cela veut dire qu'un Juif acheta Pierre le Cruel des Mariniers qui vouloient le noyer; il espéroit bien gagner sur cette marchandise, & effectivement Dom Pedre alla implorer le secours du Roi de Grenade, & l'obtint, en reniant sa Religion : c'est ce qui fait que ce Chapitre est intitulé, *Comment le Roi Pedre* (Pierre) *renia Jesus-Christ.* Le Prince Mahométan, suivant notre Historien, dit à Dom Pedre, qu'il l'avoit toujours reconnu pour être ennemi des Chrétiens, & sans doute au fond du cœur ami de Mahomet; qu'ainsi il devoit lui couter fort peu de se déclarer Musulman; que, moyennant cela, il lui offroit en mariage une de ses filles, & lui donnoit à choisir entre l'aînée qui s'appeloit Marie, & la cadette qui s'appeloit Mondaine.

Dom Pedre se détermina pour la derniere ; &, ayant pris le turban, marcha à la tête d'un grand secours d'Infideles, pour secourir Tolede assiégée par Du Guesclin & le Roi Henri.

Les Espagnols & les François qui assiégeoient Tolede, ignoroient ce sacrifice que Dom Pedre avoit fait de sa Religion ; mais ils en furent informés par deux Pélerins, qui, revenant de Jérusalem, avoient abordé à Belle-Marine, port appartenant au Roi de Grenade, & avoient été témoins de l'abjuration de Dom Pedre. Ils en furent fort scandalisés ; &, en rentrant en Espagne, ils s'arrêterent dans le Château d'une bonne & vénérable Dame, à laquelle ils firent part de cette aventure. La Dame alla aussitôt avec eux en instruire Dom Henri ; & l'on peut bien imaginer que les Espagnols, zélés Catholiques, se crurent dégagés de toutes obligations envers un Roi qui avoit renié sa foi pour se procurer le secours des Infideles.

Enfin, le quatrieme & dernier Chapitre dont nous voulons donner quelque idée, est le quarante-unieme du Roman en vers & de l'Histoire en prose. C'est dans celui-ci qu'est racontée la maniere

dont fut tué Dom Pedre par Henri de Traſtamare, ſon frere naturel, qui lui ſuccéda au trône de Caſtille.

Dom Pedre, réuni aux Maures de Grenade, ayant perdu une quatrieme & derniere bataille contre les Eſpagnols du parti de ſon frere & les François commandés par Du Gueſclin, ſe réfugia dans le Château de Montiel, & y fut bientôt preſſé de ſi près, qu'il avoit tout lieu de craindre d'être emporté d'aſſaut. Ce malheureux Monarque prit le parti de s'enfuir ; & s'échappant effectivement du Château, lui cinquieme, il courut à travers les champs : mais il tomba, comme il ne pouvoit guere l'éviter, dans un quartier des troupes qui inveſtiſſoient ſa forteresſe. Ce fut dans celui du Begue de Villaines, brave Chevalier François, & excellent Officier Général, tres-eſtimé de Du Gueſclin. Dom Pedre fut arrêté, & preſque auſſi-tôt après reconnu. Villaines le força à s'avouer ſon priſonnier, & le conduiſit dans ſa tente. Dom Henri y étant arrivé le premier, demanda au Begue de lui livrer ſon ennemi, lui promettant de le lui payer chérement. Le Gentilhomme François n'héſita pas. Ce fut alors que ſe paſſa cette ſcene épou-

vantable, que nos ſages Hiſtoriens ne racontent qu'avec répugnance, parce qu'il paroît que du Gueſclin ne s'y conduiſit pas avec toute la loyauté que l'on devoit attendre d'un Chevalier auſſi illuſtre & auſſi généreux.

Henri, ayant reçu Dom Pedre des mains du Begue de Villaines, ſe jeta auſſitôt ſur ce concurrent, & voulut lui donner pluſieurs coups de ſa dague dans le viſage & dans le cœur. Le Roi de Caſtille n'étoit point armé, mais il étoit bien plus grand & bien plus vigoureux que ſon frere naturel. Ecartant d'une main le poignard dont on vouloit le percer, & de l'autre ſaiſiſſant Henri, Dom Pedre le jeta par terre; &, ſe précipitant ſur lui, les deux freres commencerent une lutte dans laquelle Dom Henri, tout armé qu'il étoit, avoit du déſavantage, lorſque Du Gueſclin ſurvint & entra dans la tente où cette ſcene ſe paſſoit. Il étoit accompagné de ſon frere & de pluſieurs autres Officiers François. Le Connétable, voyant que Dom Pedre étoit ſur Henri & s'efforçoit de lui arracher ſon poignard, ordonna à un jeune Aide de camp de prendre Pierre le Cruel par les jambes, de le retourner, & de le mettre ſous ſon

frere. Alors il fut aisé à celui-ci de lui percer le cœur; ce qu'il fit : &, s'étant ensuite relevé, dit à un autre bâtard Espagnol, qu'il savoit être ennemi irréconciliable de Dom Pedre, qui avoit fait trancher la tête à son pere : *A donc découlats ce traitour* (traître). Le bâtard n'hésita pas. La tête coupée du Roi de Castille fut d'abord mise au bout d'une longue épée, & portée en triomphe à l'entrée de la tente de son ennemi ; & le Château de Montiel s'étant rendu, son corps fut mis dans un sac, & ce sac pendu aux creneaux du Château. Telle fut la fin de Dom Pedre le Cruel. Nous bornerons là nos extraits de la vie & du Roman de Du Guesclin en vers. Ceux de ce Chapitre sont aussi plats que ceux que nous avons déjà cités.

Des Lectures que les Dames Françoises pouvoient faire au quinzieme siecle.

CELLES des Dames de ce siecle qui étoient assez riches pour acheter des manuscrits, ou qui avoient occasion de s'en faire prêter, pouvoient lire les mêmes Livres que celles du siecle précédent ; le langage & le stile n'étoient pas assez

changés pour les rendre inintelligibles : mais les Auteurs de ce temps en ajouterent bientôt un grand nombre d'autres, qui multiplierent les ressources de celles qui vouloient s'instruire ou s'amuser par la lecture. Cependant la rareté & la cherté des manuscrits subsisterent jusques aux dernieres années de ce siecle-ci; ce ne fut que vers 1460 que l'Imprimerie fut inventée : cet Art ne commença à s'exercer dans Paris que plus de dix ans après; & on n'imprima pendant quelque temps que des Livres Latins; de sorte que les Imprimés François à l'usage des Dames ne remontent pas plus haut que les quinze dernieres années du quinzieme siecle.

La poésie, qui avoit été négligée dans le précédent, revint à la mode dans celui-ci, qui peut nous fournir vingt-cinq ou trente Poëtes. La forme des différens Poëmes & la tournure des vers devinrent plus régulieres; on commença à distinguer les rimes masculines des féminines; & on sentit que l'on donnoit beaucoup de grace à la poésie en les faisant alterner. Les Poëtes, sans presque s'en appercevoir, observerent l'hémistiche & la cesure; &, ayant senti le bon effet qui en résultoit, ils s'en firent enfin une loi.

loi. On convint beaucoup plus généralement que l'on ne faisoit auparavant, des regles qu'il falloit suivre dans la construction du Rondeau, de la Ballade, du Sonnet, du Triolet, & du Virelai ; mais il y avoit alors beaucoup de petites Pieces de ce genre, dont le nom n'étoit pas encore connu, telles que l'Epigramme & le Madrigal ; les grands morceaux de poésie, tels que le Poëme épique, les Tragédies & les Comédies en vers n'avoient encore aucuns modeles en notre Langue ; car on ne peut pas regarder comme des Poëmes épiques, les Chroniques, les Romans & les Histoires en vers que l'enfance de notre Poésie nous présente ; leurs Auteurs n'avoient pas la prétention d'imiter Homere ni Virgile, qu'ils ne connoissoient pas. Ces gros Livres en vers étoient si éloignés d'être des Poëmes épiques, que non seulement ils n'en avoient point la marche, mais qu'on n'y trouvoit presque jamais aucunes beautés de détail, ni images, ni portraits, ni aucuns traits d'esprit ou d'imagination. Loin de gâter ces Poëmes en les traduisant en prose, on ne les rendoit que meilleurs, en les rendant plus clairs ; preuve que ce n'étoit pas là de

de la vraie poésie : Il y en avoit davantage dans les Poëmes moraux, & sur-tout dans les satiriques, mais presque jamais de plans réguliers. Il faut convenir qu'on mit plus d'esprit dans la poésie de ce siecle-ci, qu'il ne s'en trouve dans celle du siecle précédent; cependant on ne peut guere s'amuser à les lire de suite. Nous avons déjà dit, qu'en général il étoit presque impossible de faire une lecture suivie d'un Recueil de petites Pieces de poésie : il est à présumer que nos Dames lisoient, ou plutôt écoutoient réciter ces petites Pieces à mesure qu'elles paroissoient, plutôt qu'elles ne prenoient la peine d'en faire la lecture après qu'on en avoit formé des Recueils; aussi, à peine nommerons-nous, dans les exemples que nous allons donner, les Poëtes qui n'ont composé que de petits morceaux, à un ou deux Auteurs près, qui nous ont paru mériter une attention particuliere. Nous dirons aussi un mot de l'origine informe des Pieces de Théatre, qui date de ce siecle-ci, quoique nous soyons également persuadés, que même les Recueils des meilleures Tragédies & Comédies ne puissent faire l'objet d'une lecture suivie. Le principal but d'un Auteur qui travaille pour

le Théatre, eſt la repréſentation; il peut cependant ſe flatter qu'on lira ſes Pieces, ſoit pour ſe rappeler le plaiſir qu'on a eû à les voir jouer, ſoit pour ſe diſpoſer à ce plaiſir, ſoit enfin pour ſe conſoler de l'impoſſibilité où l'on eſt quelquefois de les voir repréſenter: mais, quelque ſatisfaction que puiſſe procurer ce genre de lecture, il ne peut être que paſſager & fort entremêlé avec celles d'un autre genre. Nous nous attacherons donc, tant en parlant de ce ſiecle-ci que des autres, aux lectures de proſe plutôt qu'à celles de vers.

L'on remarquera un peu moins de ſimplicité & de crédulité dans les Auteurs du quinzieme ſiecle que dans ceux des treizieme & quatorzieme; mais en général cette différence eſt peu ſenſible; ce que l'on appelle l'Art de la critique, qui forme l'eſprit & le goût, n'étoit point encore connu au quinzieme ſiecle: les grands Héréſiarques & leurs ſectateurs, qui ne ſe ſont élevés que dans le ſiecle ſuivant, en faiſant d'ailleurs beaucoup de mal, occaſionnant les plus grands troubles, & attaquant les principes les plus reſpectables, ont cependant donné lieu de diſcuter & d'approfondir une in-

finité d'opinions & de préjugés tant historiques que philosophiques, qui étoient généralement reçus, & que les gens sages ont abandonnés. L'étude des anciens Auteurs Grecs & Latins, & la connoissance qui s'en est généralement répandue par la traduction, ont d'abord jeté les Auteurs François dans la pédanterie; ensuite nous en sommes venus à nous approprier les pensées des Anciens, & à les présenter aux Lecteurs François sous la forme qui pouvoit leur être plus analogue & plus agréable. Telle est la marche que nous verrons suivre à notre Littérature dans les siecles postérieurs; mais nous répétons, que dans celui-ci les Ecrivains en prose furent presque tous montés sur le même ton qui régnoit dans le siecle précédent. Nous les passerons en revue après avoir dit quelque chose des Poëtes.

Exemples du langage & du style des Livres François de différens genres, écrits au quinzieme siecle.

La Fontaine des amoureux de Science.

Nous ne prétendons pas parler de tous les Poëtes dont le nombre fut considérable dans ce siecle. Nous commencerons par un Auteur qu'on croit s'être appelé La Fontaine, natif de Valenciennes, & qui vivoit

en 1413. On lui attribue un Poëme intitulé la Fontaine des amoureux de Science ; dans lequel on prétend qu'il a renfermé tout le secret de la transmutation métallique, autrement dit de la pierre philosophale. L'Abbé Lenglet a jugé à propos de faire imprimer ce bel Ouvrage dans le troisiéme volume de son édition du Roman de la Rose ; mais nous ne croyons pas que, dans aucun temps, les Dames aient été curieuses de lire un pareil Poëme. Les vers en sont tout-à-fait mauvais, & ce qu'il y a de pierre philosophale est si bien caché, qu'il est impossible de l'y déterrer ; ainsi une pareille lecture ne peut ni enrichir ni amuser.

Nicolas Flamel est aussi au nombre des Poëtes qui ont fait entrer dans leurs vers le beau secret de faire de l'or, mais il n'a pas mieux expliqué ce secret que La Fontaine, & les vers de son Sommaire philosophique ne sont pas plus agréables ; la prose même, & les figures enluminées qu'il a laissées sur cette matiere, ne l'éclaircissent pas davantage. Ce sont des pieces de curiosité de Cabinet, qui ne sont bonnes qu'à satisfaire la vanité des possesseurs : ce qui a porté à croire que l'Auteur avoit des connoissances dans ce genre, c'est la grande Flamel.

fortune qu'il a faite, & dont l'histoire est singuliere. Il n'étoit originairement qu'un Ecrivain public, & médiocre Dessinateur & Enlumineur, né à Pontoise, sans aucun patrimoine; il mourut riche de quinze cent mille écus, vers l'an 1414. Il fit de grands biens aux Eglises : on voit encore à Saint-Jacques de la Boucherie un monument de sa bienfaisance, & son tombeau & celui de sa femme au cimetiere des Innocens. On prétend que ce fut pour cacher la véritable source de ses richesses qu'il affecta de faire du bien aux pauvres & aux Eglises, & qu'il s'érigea en Poëte & en possesseur des plus sublimes secrets. Il a fait graver autour de son tombeau des figures hyérogliphiques, que peut-être lui-même n'auroit pu expliquer; mais on assure que le mystere de ses richesses est que les Juifs ayant été bannis du Royaume, en 1394, Flamel, qui étoit ami de plusieurs d'entr'eux, se chargea de mettre à couvert leur trésor, & de retirer les sommes qui leur étoient dues : en supposant qu'il agit de bonne foi envers ceux qui resterent en vie, plusieurs étant morts, il en hérita.

En passant pardessus Jacques Millet & Jean Regnier de Guerchi, nous trouve-

rons Martin Franc, qui avoit été Secrétaire du Duc de Savoie Amédée VIII, qui fut pendant quelque temps Pape sous le nom de Félix V. Il procura à ce Poëte la place de Prévôt & Chanoine de Lauzanne, dans le pays de Vaux. Le principal des Ouvrages de Martin Franc doit être agréable aux femmes, puisqu'il est intitulé le Champion des Dames. Le Poëte prend le parti du beau sexe, contre les attaques de Jean de Meun, qui l'avoit insulté dans le Roman de la Rose. Son second Ouvrage est intitulé l'Estrif, c'est-à-dire, Débat de fortune & de vertu. C'est encore un Poëme de morale mêlée de satire, qui intéressoit autrefois, & qui ne feroit qu'ennuyer aujourd'hui.

Le Champion des Dames, par Martin Franc.

L'Estrif, ou Débat de fortune & de vertu, par le même.

Alain Chartier est le plus fameux des Auteurs des regnes de Charles VI & de Charles VII; & quoiqu'il soit très-illustre, comme Poëte, ce n'est pas la principale qualité sous laquelle il doit être considéré, car ses vers sont obscurs, & se sentent du mauvais goût de son siecle. Mais il y a d'excellentes choses dans ses Ouvrages philosophiques, mêlés de prose & de vers. Il a été prouvé que l'Histoire de Charles VII, qui a été imprimée sous son nom, n'est pas de lui, quoique plu-

Alain Chartier.

sieurs manuscrits presque contemporains la lui attribuent. Nous parlerons plus bas de cette Histoire: mais ce qui reste à Alain Chartier, & qui ne lui a pas été contesté, est bien suffisant pour lui faire une réputation, & pour fonder le trait qui est connu de tout le monde, du baiser que lui donna Marguerite d'Ecosse, premiere femme de Louis XI, qui n'étoit alors que Dauphin. L'on sait que cette Princesse dit pour son excuse, que ce n'étoit pas l'homme qu'elle baisoit, mais la bouche d'où étoient sorties de si belles choses. Nous n'ajouterons que peu de chose à ce qui est rapporté dans les Annales poétiques des vers d'Alain Chartier. Voici comment parle la Noblesse, dans son Bréviaire des Nobles.

Le Breviaire des Nobles.

Je Noblesse, Dame de bon vouloir,
Royne des Preux, Princesse de haulx faicts,
A ceux qui ont voulonté de valoir,
Paix & salut: Par moi savoir vous fais,
Que pour oster les maulx & les torts fais,
Que vilennie a entrepris à faire,
Chascun de vous tous les jours une fois
Ses heures die en cestui Bréviaire.

Alain Chartier eut satisfaction, car son Bréviaire des Nobles fut pendant longtemps regardé comme un très-bon Ou-

vrage qu'il falloit qu'un Gentilhomme apprît & sût par cœur. Si celui-ci fut entre les mains des gens du monde, un autre Poëme du même Auteur, intitulé l'Amant aux quatre Dames, ne dut pas moins avoir de succès auprès du beau sexe. Nous pouvons en parler, d'après un très-beau manuscrit que nous avons sous les yeux, & qui est enrichi de quatre miniatures précieuses, parce qu'elles représentent le costume du temps. Si les vers sont très-médiocres, au moins le sujet est-il intéressant : le voici en deux mots. Alain Chartier suppose qu'après la bataille d'Azincourt, qui fut donnée en 1415, dans laquelle une grande partie de la Noblesse Françoise périt, il trouva quatre Dames qui toutes quatre se désoloient de la perte de leurs amans.; elles prétendoient chacune être la plus à plaindre : l'amant de la premiere avoit été tué dans la bataille; celui de la seconde avoit été blessé & fait prisonnier; celui de la troisieme étoit perdu si bien qu'on ne savoit ce qu'il étoit devenu; la quatrieme étoit certaine que son amant se portoit bien, mais il s'étoit enfui lâchement pendant la bataille. Alain Chartier, en envoyant à sa propre Dame le plaidoyer de ces quatre autres,

L'Amant aux quatre Dames.

lui laisse le soin de prononcer sur celle qui est la plus malheureuse : nous ne voyons pas ce que la Dame d'Alain décida.

Dans le Bréviaire des Nobles on trouve une suite de Ballades & de Rondeaux, dont les refreins sont quelquefois très-touchans, piquans & interessans. Tel est celui de la Foi.

Car Dieu forma noble condition
Pour soi garder & pour vivre en justice.

Voici le refrein de l'Amour :

Qui n'a amour ni amie,
Il n'a rien.

Le Pseautier des Vilains.

Nous avons sous nos yeux en manuscrit une piece intitulée le Pseautier des Vilains, suite du Bréviaire des Nobles. Il est de même rempli de Rondeaux & de Ballades. C'est un Ouvrage assez singulier, qui peut effectivement servir de pendant au Bréviaire; mais je le crois d'autant moins de Chartier, qu'il n'est pas compris dans la meilleure édition imprimée de ses Œuvres, qui est celle publiée par André Duchesne, en 1617. Il faut remarquer sur cette édition, 1°. qu'elle est plus que complete, puisque l'Histoire de Charles VII, mal-à-propos attribuée à Chartier, y est toute entiere : 2°, qu'elle

eſt dédiée à Mathieu Molé, alors Procureur Général, depuis Premier Préſident du Parlement de Paris, & Garde des Sceaux de France pendant la minorité de Louis XIV, dont la mere étoit la derniere deſcendante d'Alain Chartier, & dont la poſtérité ſubſiſte encore par conſéquent dans la perſonne de M. Molé.

Le célebre Etienne Paſquier a fait un Chapitre exprès des mots dorés & des belles ſentences d'Alain Chartier : en voici les principales, extraites de ſon Curial (Ouvrage en proſe), c'eſt-à-dire, Livre à l'uſage des Gens de Cour.

» A Prince ſans juſtice, peuple ſans » diſcipline.

» Si tu me demandes quel eſt le ſens » des Rois, je réponds; qu'il eſt plus en » bien prendre conſeil qu'en le donner; » car bien conſeiller eſt propre à toutes » perſonnes privées; mais choiſir le bon » conſeil, & le élire du ſens des autres, » appartient à celui qui doit ouïr chacun, » & pour chaſcun exploiter «.

Chartier parlant des abus qui s'étoient gliſſés de ſon temps parmi le Clergé, & ſemblant prévoir ce qui arriva le ſiecle ſuivant, dit :

» La sainte conversation (*conduite*) du » Clergé ému pieça (*autrefois*) les courages » des Princes & des Conquéreurs à leur » donner, & la dissolution des Clercs en- » hardit maintenant chascun à leur tollir » (*ôter*).

» La sottise d'un petit homme ne nuit » guere qu'à lui seul ; mais Prince non » sachant trouble l'état d'un chascun ; » donc doit avoir chevance (*désir*) de tout » connoistre, celui qui a tout en garde.

» Dieu souffre, & veut être prié d'hom- » me, selon l'affection temporelle & hu- » maine ; mais il exauce selon sa raison » éternelle & divine. Dieu donne non pas » tout ce qui te défaut, mais tout ce qu'il » te faut, non pas ce que tu demandes, » mais ce que tu deusses demander.

» Si ta beauté te délecte, c'est aujour- » d'hui herbe, demain foin : la montre » du sacrifice est la chose offerte, mais le » vrai sacrifice est dans la conscience «.

Villon. Nous nous arrêterons peu sur le fameux Villon, parce qu'assez d'autres Auteurs, principalement ceux de l'Histoire de la Poésie Françoise, en ont parlé. Il y a une édition complette de ses Ouvrages, publiée par Clément Marot, qui vivoit moins d'un siecle après lui. Depuis, il y en a

eu beaucoup d'autres, ornées de notes & de préfaces instructives. L'Abbé Goujet, dans sa Bibliotheque Françoise, & les Auteurs des Annales poétiques, ont extrait les meilleurs traits de ses Ouvrages. On sait qu'il fut libertin, mauvais sujet, même fripon & filou, & condamné comme tel par le Châtelet à être pendu : heureusement qu'il en appela au Parlement, & que cet appel lui sauva la corde. Il plaisante beaucoup sur cette circonstance de sa vie, qui cependant ne lui fait pas grand honneur. Ce qui a augmenté sa célébrité, ce sont ces deux vers de Boileau :

Villon fut le premier qui, dans ces temps grossiers,
Débrouilla l'art confus de nos vieux Romanciers.

Pierre Michaut, qui étoit attaché au Duc de Bourgogne Philippe le Bon, & à son fils Charles le Téméraire, publia en 1466 le Doctrinal de Cour & la Danse des Aveugles. Nous avons sous nos yeux de beaux manuscrits & plusieurs imprimés curieux des Ouvrages de cet Auteur; mais probablement nous ne ferions qu'ennuyer en en donnant même de légers échantillons. Il y a des éditions du Doctrinal de Cour, qui portent ce titre fort singulier : Livre par lequel on peut être Docteur sans aller à l'école.

Pierre Michaut.

Le Doctrinal de Cour, & la Danse des Aveugles.

Jean Mefchinot.

Jean Mefchinot fut d'abord attaché au Duc de Bourgogne, mais il paffa enfuite au fervice des Ducs de Bretagne. Il en fervit quatre fucceffivement, dont le dernier fut le pere de la Reine Anne. Son Ouvrage le plus fingulier, du moins par le titre, ce font les Lunettes des Princes; il l'adreffa au dernier des Ducs de Bretagne, dont il étoit Domeftique : il fait à celui-ci l'éloge de fes prédéceffeurs. Après la mort de tous ces Princes, il devint, dit-il, très-malheureux : apparemment que leur héritiere Anne de Bretagne ne fe foucia pas d'abord de lui. Ce qu'il dit, en expofant fes malheurs, fait connoître les mœurs du temps.

Les Lunettes des Princes.

> J'ai eu robes de marthes & de bievre,
> Oifeaux & chiens, à perdrix & à lievre;
> Mais de mon cas c'eft piteufe befogne,
> Tout ce qu'en ai rapporté c'eft vergogne :
> boutons la galle
> Vieilleffe auffi, rides, toux, boutz & rogne,
> Et mémoire, qu'il faut que mort me pogne.

Il paroît pourtant que, fur la fin de fes jours, il fe raccommoda avec Anne de Bretagne & avec la fortune, car, peu de temps avant fa mort, il prend le titre de Maître-d'Hôtel de la Reine de France. Il mourut en 1509. Mefchinot eft regardé

comme l'Inventeur des acrostiches & des vers qui peuvent se retourner de différentes manieres.

Le Poëte dont nous avons à parler ensuite est assez illustre, & ses poésies sont trop rares & trop agréables, pour que nous passions légérement sur son article; car nous sommes persuadés que les Dames du quinzieme siecle lisoient les poésies du Duc d'Orléans, petit fils de Charles V, pere du Roi Louis XII, & oncle de François I, avec tout le plaisir & tout l'intérêt possible. L'Auteur ne pouvoit pas manquer d'en inspirer; d'ailleurs tous les sujets en sont légers & galans : aucune de ces Pieces n'est trop fatigante par sa longueur; elles seroient de l'espece de celles que nous nous sommes proposé de ne point faire entrer dans ce Volume-ci, si nous ne nous trouvions à portée d'en faire connoître un plus grand nombre que celles qui, depuis quelques années, ont paru dans le Tome XIII des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, dans la Bibliotheque Françoise de l'Abbé Goujet, Tome IX, & enfin dans les Annales poétiques, Tome I. Ce sont les seules sources où l'on peut trouver quelque chose

Le Duc d'Orléans, pere de Louis XII.

touchant ces Poésies, car elles n'ont jamais été imprimées; elles étoient tombées dans un si grand oubli, que, lorsque M. l'Abbé Salier lut à l'Académie, en 1734, un Mémoire sur ces Poésies, d'après un beau manuscrit qui en existe à la Bibliotheque du Roi, tout le monde en fut étonné. Il est bien singulier que Louis XII ait négligé les productions de son pere, & que François I, qui aimoit les vers, ne se soit pas plutôt occupé de faire imprimer ceux de son oncle, que les Œuvres de Jean de Meun & de Villon, que Clément Marot a revues par ses ordres.

Une autre remarque à faire, c'est qu'il est étonnant qu'un Prince appartenant de si près à la Couronne, ait eu le goût & le temps de s'occuper à faire un si grand nombre de vers, car le Recueil des Poésies du Duc d'Orléans est très-considérable; mais il faut remarquer qu'il fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, étant encore très-jeune, & qu'il resta vingt-cinq ans entre les mains des Anglois. Pendant sa prison, il avoit du loisir de reste pour faire des vers; il ne mourut qu'en 1466, vingt-cinq ans environ après avoir eu sa liberté. Son stile est celui d'un homme de

qualité,

qualité, qui ne court point après l'esprit, mais laisse plutôt conduire sa plume par le sentiment.

Hâtons-nous donc de publier quelques Pieces encore inconnues de la façon de ce Prince. Quoique nous ayons sous les yeux un manuscrit de ses Poésies, que nous avons lieu de croire original, ce n'est point là que nous puiserons ce que nous allons transcrire, mais dans une copie très-lisible du beau manuscrit de la Bibliotheque du Roi. Nous allons choisir des Pieces toutes différentes de celles qui sont imprimées dans les Annales poétiques, afin de laisser à nos Lecteurs la satisfaction de comparer ce qu'ils vont lire, avec ce qu'ils ont déjà lu dans ces Annales, Ouvrage agréable, très-bien fait, & sur les brisées duquel nous ne voulons point aller; & comme le François du Duc d'Orléans, quoiqu'il ait plus de trois cents ans, est encore intelligible, nous ne prendrons pas la liberté de changer un seul mot au texte, mais nous ajouterons quelques mots explicatifs quand il sera nécessaire.

Dans une des premieres Pieces de Poésie du Duc d'Orléans, on trouve insérées de prétendues Lettres-Patentes de l'Amour,

par lesquelles ce Dieu retient le Prince Poëte à son service. La tournure de ces Lettres est assez ingénieuse ; elles nous apprennent d'ailleurs quelle étoit la forme des provisions que les Rois de France accordoient alors à leurs Officiers, & que l'on appeloit *Lettres de retenue*; elles avoient précisément en prose la même tournure que celle qui est ici en vers.

Lettres de retenue, expédiée par l'Amour.

LETTRES de retenue, expédiées par l'Amou à Charles Duc d'Orléans.

DIEU Cupido & Vénus la Déesse
Ayant povoir sur ma Dame liesse,
Salut de cuer par notre grant humblesse
A tous amans;
Savoir faisons que le Duc d'Orléans,
Nommé Charles, à présent jeune d'ans,
Nous retenons pour un de nos Servans
Par ces présentes;
Et lui avons assigné sur nos rentes
Sa pension, en joyeuses attentes,
Pour en joir, par nos Lettres-Patentes,
Tant que vouldrons.
En espérant que nous le trouverons
Loyal vers nous, ainsi que fait avons
Ses devanciers, dont contens nous tenons
Très-grandement.
Pour ce donnons estroit commandement
Aux Officiers de notre Parlement,
Qu'ils le traitent & aident doulcement
En toute affaire.

A son besoin, sans venir au contraire,
Si chier qu'ils ont nous obéir & plaire,
Et qu'ils doutent envers nous de forfaire
En corps & biens.
Le soultenant, sans y épargner rien,
Contre dangier avec tous les siens;
Mallebouche (1) pleine de faulx maintiens
Et jalousie.
Car chacun d'eulx de grever estudie
Les vrais subgietz de notre Seigneurie
Dont il est l'un & sera à sa vie;
Car son serment,
De nous servir devant tous ligement (2)
Avons reçu; &, pour plus fermement
Nous asseurer qu'il fera loyaument
Entier devoir,
Avons voulu en gage recevoir
Le cœur de lui; lequel, de bon vouloir,
A tout soubmis en nos mains & povoir:
Pourquoi tenus
Sommes à lui par ce de plus en plus;
Si ne seront pas ses bienfaits perdus,
Ne ses travaulx pour néant despendus:
Mais pour monstrer
A toutes gens bon exemple d'aimer,
Nous le voulons richement guerdonner,
Et de nos biens à largesse donner:
Tesmoing nos sceaulx
Cy attachiés devant tous nos féaulx,

(1) Fameux personnage allégorique dans le Roman de la Rose. C'est proprement la médisance qui occasionne les tracasseries entre les Amans.

(2) En corps & biens.

Gens de Conseil, & Serviteurs loyaulx
Venus vers nous par mandemens royaulx
Pour nous servir.
Donné le jour Saint Valentin Martyr,
En la cité de gracieux désir,
Où avons fait notre conseil tenir,
Par Cupido & Vénus Souverains
A ce présent plusieurs plaisirs mondains.

N. B. Il est souvent parlé de ce jour de Saint Valentin dans les Poésies du Duc d'Orléans, & il y est dit que c'étoit le juor où les amoureux se choisissoient une Dame, ou renouveloient leurs fermens à celles auxquelles ils étoient attachés. Il y auroit une dissertation curieuse à faire sur cette question ; *Pourquoi Saint Valentin est-il le Patron des Amoureux ?* mais nous ne hasarderons qu'une conjecture. La mere du Duc d'Orléans s'appeloit Valentine Visconti, Princesse de Milan ; elle étoit très-galante & très-gaie, & tenoit chez elle, du temps du Roi Charles VI son beau-frere, une espece de Cour d'amour. Sa fête devoit être en quelque façon celle des amoureux. La fête de Saint Valentin arrive, suivant le Martyrologe, le 14 Février. Aussi le Duc d'Orléans se plaint-il quelque part dans ses Poésies de ce que cette fête arrive quelquefois en Carême.

Nous allons tout de suite copier deux Pieces qui ont rapport à la précédente, & en font, pour ainsi dire, le pendant.

REQUÈTE à fin de congié d'amour.

Requête à fin de congié d'amour.

DIEU Cupido & Vénus la Déesse
Supplie présentement

Humblement
Charles Duc d'Orléans,
Qui a esté longuement
Ligement
L'un de vos obéissans;
Et entre les vrais amans
Vos servans,
Le temps de ses jeunes ans,
Très-plaisans,
A vous servir loyaument.

Qu'il vous plaise regarder
Et passer
Ceste Requeste présente
Sans la vouloir refuser;
Mais penser,
Que d'umble cuer la présente
A vous par loyale entente
En attente
De vostre grace trouver;
Car sa fortune dolente
Le tourmente,
Et le contraint de parler.

Comme ainsi soit que la mort
A grand tort,
En droite fleur de jeunesse,
Lui ait osté sans déport
Son ressort,
Sa seule Dame & liesse (1),

(1) Il paroît que le Duc d'Orléans se plaint de la mort d'une Dame qu'il avoit aimée; c'est peut-être une de ses deux premieres femmes. Il avoit épousé en premieres noces, en 1406, Isabelle de France, fille du Roi Charles VI, & veuve de Richard II, Roi d'Angleterre, dont il eut une fille, qui épousa le Duc d'Alençon.

Dont a fait vœu & promeſſe
Par détreſſe,
Déſeſpoir & déconfort,
Que jamais n'aura Princeſſe
Ne maîtreſſe,
Car ſon cuer en eſt d'accord.

Et pour ce que jà piéça
Vous jura
De vous loyaument ſervir,
Et en gaige vous laiſſa
Et donna
Son cuer par loyal déſir,
Il vient pour vous requérir,
Que tenir
Le veuilliez tant qu'il vivra
Excuſé; car, ſans faillir,
Pour mourir,
Plus amoureux ne ſera.

Et lui veuilliez doulcement,
Franchement,
Rebaillier ſon poure cuer
En lui quittant ſon ferment;
Tellement,
Qu'il ſe parte, à ſon honneur,
De vous; car bon ſerviteur,
fauſſeté
Sans couleur,

Il vécut peu avec cette Princeſſe, & ſe maria en ſecondes noces avec Bonne d'Armagnac, fille du Connétable de ce nom. Bonne mourut ſans laiſſer d'enfans, pendant la priſon du Duc en Angleterre. Enfin, Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, ayant payé ſa rançon, & l'ayant fait revenir en France, il épouſa la niece de ce Prince, Marie de Cleves; & ce fut d'elle qu'il eut le Roi Louis XII. Elle lui ſurvécut, & ſe remaria avec un ſimple Gentilhomme du nom de Rabodange.

Vous a esté vraiment :
Monstrez-lui quelque faveur
En doulceur
Au moins à son partement.

A bonne foi, que tenez
Et nommez
Votre principal Notaire,
Estroitement ordonnez
Et mandez,
Sur peine de vous déplaire,
Qu'il veuille, sans délai traire, traîner
Lettre faire,
En laquelle affermerez,
Que congié de soi retraire,
Sans forfaire,
Audit cuer donné avez.

Et s'il vous plaist faire ainsi
Que je dy,
Ledit suppliant sera
Allégié de son soussy,
Et ennui
D'avec son cuer bannira ;
Et après, tant que vivra,
Priera
Pour vous, sans mettre en oubly
La grace qu'il recevra
Et aura
Par vostre bonne mercy.

QUITTANCE d'amour.

SAICHENT présens & avenir,
Que nous Amours, par franc désir

Conſeillez, ſans nulle contrainte,
Après qu'avons oy la plainte
De Charles, Duc d'Orléans,
Qui a eſté, par pluſieurs ans,
Noſtre vrai loyal ſerviteur,
Rebaillé lui avons ſon cueur,
Qu'il nous bailla pieça en gaige;
Et le ſerment, foi & hommaige
Qu'il nous devoit, quitié avons,
Et par ces préſentes quittons:
Oultre plus, faiſons aſſavoir,
Et certifions, pour tout voir,
Pour eſtouper aux médiſans
La bouche, qui ſont trop nuiſans,
Qu'il ne part de noſtre ſervice
Par deffaute, forfait ou vice;
Mais ſeulement la cauſe eſt telle:
Vrai eſt que la mort trop cruelle,
A tort lui eſt venu oſter
Celle que tant ſouloit amer;
Qui eſtoit ſa Dame & Maîtreſſe,
Sa mie, ſon bien, ſa lieſſe;
Et, pour ſa loyauté garder,
Il veut déſormais reſſembler
A la loyalle turterelle,
ſéparément
Qui ſeule ſe tient à par elle,
compagnon
Après qu'elle a perdu ſon per.
Si lui avons voulu donner
retirer
Congié du tout de ſoi retraire
Hors de noſtre Cour, ſans forfaire,
Fait par bon conſeil & advis
De nos ſubgietz & vrais amis,

En notre présent Parlement,
Que nous tenons nouvellement.
En temoin de ce avons mis
Nostre scel plaqué & assis
En cette présente quittance,
Escrite par nostre Ordonnance,
Présens mains notables Recors,
Le jour de la Fête des Morts,
L'an mil quatre cent trente-sept,
Ou Chastel de plaisant recept.

BALLADES.

C'EST grand péril de regarder
Chose dont peut venir la mort;
Combien qu'on s'en scu garder,
Aucunes fois, soit droit ou tort,
Quand plaisance si est d'accord
Avecques ung jeune désir,
Nul ne pourroit son cueur tenir
D'envoyer les yeulx en messaige,
On le voit souvent avenir
Aussi bien au sot comme au saige.

Lesquels yeulx viennent rapporter
Ung si très-gracieulx rapport
Au cueur, quand le veut escouter,
Que s'il a eu d'aimer l'effort,
Encores l'aura-t-il plus fort;
Et le font du tout retenir
Au service, sans départir
D'amour, à son très-grand dommaige:
On le voit souvent avenir
Aussi bien au sot comme au saige.

Car mains maulx lui fault endurer,
Et de souffy passer le port,
Avant qu'il puisse recouvrer
L'acointance du reconfort,
Qui plusieurs fois au besoing dort,
Quand on se veut de lui servir;
Et lors il n'est plus que martyr,
Car son mal vaut trop pis que raige:
On le voit souvent avenir
Aussi bien au sot comme au saige.

Autre.

LOUÉ soit celui qui trouva
Premier la maniere d'escrire,
Et ce grand confort ordonna
Pour amans qui sont en martyre;
Car, quand ne peuvent aller dire
A leurs Dames leur grief tourment,
Ce leur est moult d'alégement,
Quand par escript pevent mander
Les maulx qu'ils portent humblement,
Pour bien & loyaument amer.

Quand ung amoureux escrira
Son deuil, qui trop le tient de rire,
Au plustôt qu'envoyé l'aura
objet de son attention
A celle qui est son seul mire,
S'il lui plaist à la lettre lire,
Elle peut veoir clerement
Son douloureux gouvernement;
peut
Et lors pitié lui scés monstrer

récompense
Qu'il dessert bon guerdonnement
Pour bien & loyaument amer.

il y a long-temps
Par mon cueur, je congnois pieça
Ce mestier; car, quand il souspire,
Jamais repaisié ne sera,
une lettre
Tant qu'il ait envoyé de lire
Vers la Belle que tant désire;
Et puis, s'il peut aucunement
Ouir nouvelles seulement
égale
De sa doulce beauté sans per,
Il oublie l'ennui qu'il sent
Pour bien & loyaument amer.

Autre.

J'AI aux eschés joué devant Amours
résistance
Pour passer temps, avecques faulx dangier
Et seurement me sui gardé toujours
Sans rien perdre jusques au derrenier,
Que fortune lui est venu aidier;
Et par meschief, que maudite soit-elle,
A ma Dame prise soudainement,
Par quoi sui mat', je le vois clerement,
Si je ne fais une Dame nouvelle.

En ma Dame j'avoye mon secours
d'accident
Plus qu'en aultre; car souvent d'encombrier
Me délivroit, quand venoit à son cours,
Et en garde faisoit mon jeu lier;
Je n'avoye Pion ne Chevalier,

Ruffin (1) ne Rocq (2), qui peussent ma querelle
Si bien aidier; il y pert vrayement,
Car j'ai perdu mon jeu entiérement
Si je ne fais une Dame nouvelle (3).

Je ne me sçai jamais garder des tours
De fortune, qui maintes fois changier
A fait mon jeu, me tourner à rebours;
fair opérer
Mon dommaige sot bientost espoier,
Elle m'assault sans point me défier;
s
Par mon serment, oncques ne cogneu telle :
traité is
En jeu parti suy si estrangement,
Que je me rens, & n'y voy sauvement,
Si je ne fais une Dame nouvelle.

CHANSON en triolet.

Les Fourriers d'amours m'ont logé
En ung lieu bien à ma plaisance,
Dont les mercie de ma puissance,
Et m'en tiens à eulx obligé :
Afin que tost soit abrégé
Le mal qui me porte grévance,
Les Fourriers, &c.
En ung lieu, &c.

Déjà je me sens alégé,
j'ai conçu de l'espérance
Car accointié m'a espérance,

(1) Le mot *Ruffin* veut dire sans doute la piece qu'on appelle à présent Fou.
(2) Rocq est la Tour.
(3) On sait qu'aux échecs, lorsqu'on a perdu sa Dame, on fait tous ses efforts pour placer un de ses Pions sur la derniere rangée des cases de son adversaire, parce qu'alors ce Pion devient équivalent à la Dame perdue.

Et croy qu'amoureux n'a en France
Qui soit mieux que moi hébergié.
Les Fourriers, &c.
En ung lieu, &c.

Autre CHANSON *en triolet à des Dames voilées.*

Levés ces couvre-chiefs plus hault
Qui trop couvrent ces beaux visaiges;
De riens ne servent telz ombraiges,
Quant il ne fait hâle ni chault;
On fait à beaulté qui tant vault,
De la musser tort & oultraiges.
Levés ces, &c.
Qui trop, &c.

pudeur
Je scais bien qu'à dangier n'en chault,
Et pense qu'il ait donné gaiges
Pour entretenir tels usaiges;
Mais l'ordonnance rompre fault.
Levés ces, &c.
Qui trop, &c.

N.B. Du temps du Roi Charles VI & Charles VII, les Dames portoient des coëffures très-élevées, mais du haut desquelles tomboient des voiles qui cachoient la plus grande partie de leur physionomie.

Autre CHANSON *en triolet.*

Gardés le trait de la fenêtre
Amans qui par rues passés,
Car plutost entrés blessés,
Que de traits d'arc ou d'arbalêtre;

N'allés n'a dextre n'a senestre
Regardant; mais, les yeux baissés,
Gardez, &c.
Se n'avés Médecin bon Maître,
Sitost que vous serés navrés,
Au bon Dieu vous recommandés;
Mors vous tiens, demandez le Prêtre.
Gardés, &c.

On trouve dans le Recueil des Poésies du Duc d'Orléans, quelques piecesintitulées *Caroles*, ce qui veut dire Chansons à danser, parce qu'alors la danse en rond s'appeloit *caroler*. Malheureusement celles qui nous sont tombées sous la main ne nous ont pas paru fort agréables.

Le beau manuscrit dont nous donnons l'extrait, ne contient pas seulement les Chansons du Duc d'Orléans, mais celles de plusieurs Princes du Sang de France, de Seigneurs & de Poëtes de sa Cour, avec qui il étoit en relation.

Le premier de ceux à qui l'on trouve que le Duc d'Orléans adressa un Rondeau dont il reçut réponse sur le même ton, c'est le Comte de Nevers, Charles de Bourgogne, qui mourut en 1464, sans enfans de Marie d'Albret sa femme. Son frere lui succéda au Comté-Pairie de Nevers; il mourut ne laissant que des filles; & en lui s'éteignit cette branche de la

Maison de Bourgogne, descendante du Roi Jean.

Le deuxieme est le Roi de Sicile : c'est celui que l'on a surnommé le bon Roi René, Prince du Sang de France, de la branche d'Anjou, & arriere-petit-fils du Roi Jean : il succéda en 1434 aux Etats, ou plutôt aux titres de Roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem que portoit son frere aîné ; mais il ne posséda réellement que la Provence & l'Anjou, & fut retenu très-long temps prisonnier pour avoir voulu conquérir la Lorraine, sur laquelle sa femme avoit des droits très-certains. Nous parlerons un peu plus bas de ce Prince à titre de Poëte, de Romancier, &c.

Le troisieme, à qui le Duc d'Orléans a adressé des Chansons & des Rondeaux, est le Duc de Bourbon Charles Ier du nom, descendant de Saint-Louis, au cinquieme degré. Son pere fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt avec le Duc d'Orléans, en 1415, & mourut en Angleterre en 1434. Le fils fut sans doute voir son pere en Angleterre, & y fit connoissance avec le Duc d'Orléans qui ne quitta ce pays qu'en 1440. Charles de Bourbon s'appeloit alors Comte de Clermont ou de Clermontois :

c'eſt ſous ce nom que le Duc d'Orléans lui adreſſe ſes premiers vers, & reçoit les ſiens. Lorſqu'ils furent tous deux revenus en France, ils s'en adreſſerent encore l'un & l'autre, par leſquels on voit que le Comte de Clermont avoit pris alors le titre de Duc de Bourbon. Voici un de ces Rondeaux qui eſt remarquable : 1°. parce qu'il eſt ſatirique, & qu'il paroît que le Duc d'Orléans s'y moque aſſez agréablement de la délicateſſe du tempérament du Comte de Clermont (1) : 2°. parce qu'il eſt queſtion de pluſieurs Seigneurs & gens de qualité de ce temps-là, qui paroiſſent avoir été attachés à la Maiſon de Bourbon.

CHANSON en triolet (2).

Hélas ! & qui ne l'aimeroit
De Bourbon le droit héritier,
Qui a l'eſtomac de papier,

---

(1) Le Duc de Bourbon que le Duc d'Orléans accuſe d'être ſi délicat, eut pourtant d'Agnès de Bourgogne, ſon épouſe, onze enfans, ſans préjudice de ſept autres naturels.

(2) Les noms qui figurent dans cette Chanſon, ſont ceux des perſonnes les plus diſtinguées de la Cour des Ducs de Bourbon, à l'exception de celui de Lymoſin, qui n'indique probablement qu'un Médecin du Prince. D'ailleurs les noms de Villequier, de la Fayette & de Gouffier ſont illuſtres. La Maiſon du premier eſt éteinte depuis le regne

Et

Et aura la goutte de droit ;
Si Lymosin ne lui aidoit,
Il mourroit, tesmoing Villequier.
Hélas, &c.

Jamais plus haut ne failliroit,
S'elle lui monstroit un dangier;
Et pour ce, Fayette & Gouffier,
Aidiez chascun en votre droit.
Hélas, &c.

Le Comte de Clermont ne laissa pas tout-à-fait sans replique la petite satire du Duc d'Orléans; mais il y répondit de bonne grace & sans amertume, par un assez joli Rondeau pour ce siecle & pour un Prince. Il est en triolet comme le précédent.

---

de Henri IV, après avoir eu trois Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, dès les premieres promotions. Les biens de Villequier sont passés dans la Maison d'Aumont.

Le Seigneur de la Fayette dont il est ici question, est probablement Gilbert de la Fayette, qui fut, vers 1444, Maréchal de France; il avoit été très-attaché à la Maison de Bourbon, & en avoit reçu des biens & des fiefs assez considérables. Le nom de famille de MM. de la Fayette est Motier. Ils sont originaires d'Auvergne, & d'une famille très-ancienne.

La Maison de Gouffier étoit, dès le regne de Charles VI, partagée en deux branches, dont l'une étoit attachée aux Ducs de Bourbon. Celui dont il peut être question ici est probablement le pere de celui qui eut l'honneur d'être Gouverneur de la personne de Charles VIII, pendant sa jeunesse. MM. de Bonnivet étoient de l'autre branche.

CHANSON de Charles de Bourbon.

Quant oyés prefcher le renard,
Penfez de vos oyes garder,
Sans à fon parler regarder ;
Souvent fe fait fervir de l'art,
Contrefaifant le papelard,
Qui fçait fes paroles farder.
Quant oyés, &c.

Les faitz de Dieu je mets à part,
Et ne les veuille retarder,
Ni contre le monde darder,
Chafcun garde fon étendart.
Quant oyés, &c.

Malgré cette petite querelle, le Duc de Bourbon & le Comte de Clermont n'en furent pas moins amis jufques à la fin de leurs jours.

Le quatrieme des Princes auxquels le Duc d'Orléans écrivoit en vers, & qui lui répondoient, étoit Jean II Duc d'Alençon, Prince du Sang, defcendant de la Maifon de Valois, d'une branche qui finit très-malheureufement ; car ce Jean II, Comte d'Alençon, eut deux fois le malheur d'être condamné par les Princes & les Pairs affemblés en plein Parlement, comme criminel de lèfe-Majefté. Le Duc d'Orléans fut du nombre de fes Juges, quoiqu'il eût été fon beau-pere ; car le Comte

d'Alençon avoit épousé en premieres noces la fille unique du Duc & de sa premiere femme, fille du Roi Charles VI: mais il n'en avoit point eu d'enfans. Il eut d'un second lit un fils qu'on nomma le Comte du Perche, qui fut aussi malheureux que son pere, fut également condamné, eut comme lui sa grace, & dont le fils mourut sans postérité.

On trouve encore parmi les Princes du Sang, qui s'amusoient à faire des vers pour le Duc d'Orléans, & auxquels il répondoit, Jean d'Anjou, Duc de Lorraine & du Calabre, fils du bon Roi René. Il est appelé dans le Manuscrit, Jean Monsieur de Lorraine, expression du temps très-noble alors. Ce Prince avoit plus de courage & de force d'esprit que son pere; mais il lui étoit inférieur en talens pour la Poésie & la Peinture. Les Rondeaux qu'il adressa au Duc d'Orléans sont obscurs & mauvais.

Nous en trouvons aussi un du Comte d'Angoulême, adressé à sa propre femme, dont il dit qu'il étoit le Valentin. On sait que ce Prince étoit oncle du Duc d'Orléans, & grand-pere de François I. Il avoit épousé Marguerite de Rohan.

Enfin, il y a aussi dans ce beau Ma-

nuſcrit deux ou trois Rondeaux de Madame la Ducheſſe d'Orléans, épouſe du principal Auteur : ils ſont ſans doute de Marie de Cleves ſa troiſieme femme, qui ſentit que c'étoit un moyen de ſe rendre agréable à ſon époux que de faire des Ouvrages de ce genre.

Entre les particuliers, ſimples Gentilshommes ou Gens de Lettres auxquels le Duc d'Orléans adreſſe des vers, & dont il en reçoit, on trouve le nom de Boucicault ; c'eſt celui du ſecond Maréchal de ce nom, dont le nom de famille étoit le Mingre. Ce Maréchal fut fait priſonnier à la bataille d'Azincourt, en même temps que le Duc d'Orléans, & mourut en Angleterre en 1421. Cette famille illuſtrée par deux Maréchaux de France, ne ſubſiſte plus.

On trouve auſſi dans ce Recueil, un Rondeau d'Olivier de la Marche, Gentilhomme Bourguignon, Poëte & Auteur de Mémoires, dont nous parlerons plus bas. Le Rondeau dont il s'agit commence ainſi.

Pour l'amour des Dames de France
Je ſuis entré dans l'obſervance
Du très-renommé Saint François ;
Ceint ſuis de corde & de ſouffrance,

Soubz haire d'aigre défirance......
Je junc ce que défir penfe,
Mendiant par-tout où je vois.

Le Duc d'Orléans & plufieurs autres répondirent à Olivier de la Marche fur le même ton, & en fuivant la plaifanterie, qui a été étendue plus au long dans une Piece de vers intitulée l'Amant rendu Cordelier en l'obfervance d'amour, qui a été mal-à-propos attribuée à Martial d'Auvergne, & eft imprimée dans fes Œuvres.

On trouve encore dans ce Recueil, un Rondeau attribué au Cadet d'Albret qui étoit fûrement de l'illuftre Maifon de ce nom, alliée dans ce fiecle à la Maifon Royale, & particuliérement aux Ducs d'Orléans & de Bourbon.

Il eft auffi queftion dans ces Poéfies, de Philippe de Boulainvilliers, d'une famille de Picardie déjà très-illuftre; d'un bâtard de la Trimouille, & enfin d'un Robertet qui étoit Secrétaire du Duc de Bourbon, & fut pere de Florimond Robertet, que la Ducheffe de Bourbon donna au Roi Charles VIII fon frere pour Secrétaire d'Etat, & qui le premier releva ces Charges & les mit fur un pied confidérable. Elles font devenues encore bien plus importantes par la fuite.

C'eſt dans la ſociété d'une partie de ces mêmes Princes & Seigneurs, amis du Duc d'Orléans, que ſe compoſerent les Cent Nouvelles Nouvelles, qui furent faites à la Cour du Duc de Bourgogne, lorſque Louis XI, encore Dauphin, y étoit refugié. Le Duc d'Orléans & le Duc de Bourbon y étoient auſſi; & ſi Louis XI eut part à ces Nouvelles, il eſt probable que le Duc d'Orléans en fut un des principaux Auteurs.

Parmi les Chanſons du Duc d'Orléans, on en trouve deux en Anglois, dont certainement le ſtile doit reſſembler à celui de Chaucer, le plus ancien des Poëtes Anglois connus, qui vivoit dans le quinzieme ſiecle. Il y en a auſſi une en Latin. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'elle eſt intitulée Carole (Chanſon à danſer): cependant c'eſt une véritable Hymne d'Egliſe; mais elle eſt à pluſieurs couplets, dont le refrein eſt : *Laudes Deo ſint*, *atque gloria.*

Il y a un aſſez grand nombre de Rondeaux & de Chanſons de ce Prince & de ſes amis, qui ſont mêlés de Proverbes : comme ils ne ſont pas toujours amenés bien heureuſement, nous ne ferons que citer ceux qui nous paroîtront les plus expreſſifs.

RONDEAU en proverbes du Duc d'Orléans.

COMME moi que chacun devise :
On n'est pas toujours à sa guise.
Jeu qui trop dure ne vaut rien.
Plus beau chanter si ennuye bien.
Tant va le pot à l'eau qu'il brise.
Il convient que trop parler nuise,
Ce dit-on, & trop gratter cuise.
Rien ne demeure en un maintien.
Comme moi que chacun devise ;
Après chaud temps vient vent de bise.
gros drap — étoffe légere
Après hucques robe de frise.
Le monde dépassé revient.
Chaque à son vouloir joue du sien,
Tant entre gens Lays que d'Eglise.
Comme moi que chacun devise.

Il y a de ces Rondeaux dont le refrein est proverbial & joli, mais pas toujours aussi bien amené qu'il pourroit l'être : tel est celui qui commence ainsi.

CHOSE qui plaît est à demi vendue :
Qui du marché le denier à Dieu prend,
Il n'y peut plus mettre rabat ni crue.

Il y en a plusieurs sur ce refrein :

L'habit le Moine ne fait pas.

RONDEAUX du Duc d'Orléans, qui paroissent composés pendant la vieillesse de ce Prince, qui mourut en 1467, âgé de 76 ans.

AMOUR à vous ne chault de moi,
N'a moi de vous, & quitte à quitte 1.
Un vieillard jamais ne proufite
Avecques vous, comme je croi.
Vous m'avez absous de ma foi,
Car jeunesse m'est interdite.
Amour, &c.

Autre.

COMME monnoye décriée,
Amour ne tient compte de moi;
Jeunesse m'a laissé, pourquoi
Je ne suis plus de sa livrée:
Puisque telle est ma destinée,
Désormais me faut tenir coi.
Comme monnoye décriée,
Amour ne tient compte de moi.

Plus ne prend plaisir qu'en pensée
Du temps passé; car, sur ma foi,
Ne me chault du présent que voi,
Car vieillesse m'est délivrée.
Comme monnoye décriée,
Amour ne tient compte de moi.

Jusqu'à présent nous n'avons parlé du Duc d'Orléans que comme Poëte, & nous pourrions nous étendre sur sa vie comme

Prince; mais les différentes Hiſtoires du regne de Charles VI en contiennent les principales particularités. Il n'avoit que ſeize ans quand ſon pere fut malheureuſement aſſaſſiné par l'ordre du Duc de Bourgogne. Les plus grandes guerres & les plus grands troubles en France furent les ſuites de cet aſſaſſinat. Charles d'Orléans ſoutint le parti de ſon pere auſſi long-temps qu'il put, & avec beaucoup de courage & de fermeté, ſur-tout après la mort de ſa mere Valentine de Milan, qui ne ſurvécut à ſon époux que de deux ans. La guerre que les Anglois faiſoient à la France, & les maux qu'elle occaſionna, étoient une ſuite des malheurs arrivés à ſa famille; ainſi il étoit plus engagé dans cette guerre que perſonne. Enfin, la bataille d'Azincourt ſe donna en 1415, & Charles combattant pour ſa patrie, y fût fait priſonnier, avec pluſieurs autres Princes du Sang, grands Seigneurs, & une infinité de Gentilshommes & d'Officiers. Nous avons déjà dit qu'il reſta vingt-cinq ans entre les mains des ennemis de la France, & qu'il en fut tiré au bout de ce temps par le Duc de Bourgogne. Sa délivrance aſſura la réconciliation des deux grandes

branches de la Maison Royale de France, celles de Bourgogne & d'Orléans.

Voici encore une Ballade du Duc d'Orléans, faite dans le temps de sa captivité, & dans laquelle il a mêlé la galanterie à la politique, & les regrets qu'il avoit d'être séparé de sa Maîtresse, avec les chagrins que lui causoient les maux de l'Etat.

FORTUNE, vueilliez-moi laissier
En paix une fois, je vous prie;
Trop longuement, à vrai compter,
Avez eu sur moi seigneurie:
Tousjours faites la renchérie
Vers moi, & ne voulez ouir
Les maulx que m'avez fait souffrir,
Y a jà plusieurs ans passés.
Doi-je toujours ainsi languir?
Hélas! & n'est-ce pas assez?

Plus ne puis en ce point durer,
Ah! ah! ah! mercy je vous crie;
Souspirs m'empêchent de parler.
Veoir le povez sans mocquerie.
Il ne fault jà que je le die.
Pour ce vous veu-je requérir,
Qu'il vous plaise de me tollir
Les maulx que m'avez amassez,
Qui m'ont mis jusques au mourir.
Hélas! & n'est-ce pas assez?

Tous maulx suis contraint de porter

Fors ung seul, qui trop fort m'ennuye ;
C'est qu'il me fault loing demourer
De celle que tiens pour amie ;
Car pieça en sa compaignie
Laissai mon cueur & mon désir :
Vers moi ne veulent revenir,
D'elle ne sont jamais lassez ;
Ainsi suis seul, sans nul plaisir.
Hélas ! & n'est-ce pas assez ?

ENVOI.

DE ballader j'ai beau loisir,
Autres déduiz me sont cassez ;
Prisonnier suis, d'amours martyr :
Hélas ! & n'est-ce pas assez ?

Nous ne séparerons pour ainsi dire point deux Princes du même Sang Royal de France, qui ont eu le même goût pour la Poésie, & ont été tous deux dans le cas de se livrer à cette inclination pendant le cours d'une longue prison. Nous avons déjà dit un mot du second de ces Princes ; c'est le bon Roi René. Il ne nous resteroit qu'à faire connoître ses Poésies, comme nous avons fait celles du Duc d'Orléans ; mais nous n'en avons pas sous les yeux de manuscrits aussi beaux & aussi complets ; nous savons seulement que ce Prince, indépendamment d'un grand nombre de vers de dévotion

Le Roi René.

qu'il écrivoit sur des Heures ornées de belles miniatures de sa façon, a composé des Rondeaux & des Ballades; on en trouve deux ou trois, mêlées avec ceux du Duc d'Orléans. Nous savons de même que c'est lui qui prit le soin de recueillir les vers & les anciennes Chansons des Poëtes Provençaux, connus sous le nom de Troubadours, & que nous lui avons l'obligation de nous avoir conservé ces précieux monumens de l'esprit & du langage de nos Provinces méridionales. Ces Ouvrages n'étant pas les siens, il ne devroit pas entrer dans notre plan d'en rapporter aucuns. D'ailleurs, nous ne connoissons pas tous ceux que le Roi René a rassemblés, & nous devons nous en rapporter, pour les plus anciennes de ces Chansons, à l'Histoire des Troubadours, publiée par M. l'Abbé Millot, d'après les manuscrits de M. de Sainte-Palaye. Mais cette Histoire ne contient que des idées en prose de Chansons en vers. Nos Lecteurs ne trouveront peut-être pas mauvais que nous copions ici une des plus jolies Chansons Provençales dans la Langue originale, quoique nous ne puissions pas dire si elle est comprise dans les Recueils du Roi René, ni quel en est l'Auteur.

CANZON Prouvençale.

N. B. Elle peut être chantée sur l'air du Noël très-connu : *Quoi ! ma Commere es-tu fâchée ? Dis-moi pourquoi ?* Mais si l'on jugeoit à propos d'y faire un air nouveau, il faudroit observer que la musique ne gênât en rien la prononciation Provençale, qui doit conserver à ces sortes de Chansons les graces naïves qui leur sont propres.

Premier Couplet.

Lou beou Tircis se proumenavo
  Soulet un jour,
Countan ez bouez ce qu'enduravo
  Dou maou d'amour ;
Et lié dijié : Belle Bergiére,
  Yeou t'aïme tant !
Que t'ai fa per estre tant fiére
  Despieï un an ?

Le beau Tircis se promenoit seul un jour, & contoit aux bois les maux que l'amour lui faisoit endurer. Il disoit : Belle Bergere, je t'aime tant ! Que tai-je fait depuis un an pour que tu sois si fiere ? Traduction libre.

II. Couplet.

Moun chin & meiz avets patissoun
  De teïs rigours,
Leï pecaires desperissoun
  De jours en jours ;

Maï per ce qu'ez deï maou dou Mestre,
Creboun lou couer;
Ez fidele, & lou voaou ben estre
Jusqu'à la mouer.

Mon chien & mes moutons patissent de tes rigueurs; les pauvres bêtes dépérissent de jour en jour: quant aux maux de leur maître, ils en ont le cœur percé; je suis fidele, & je veux l'être jusqu'à la mort.

III. Couplet.

Tu te faz uno fausso glori
De me fugï,
Vos pas mettre din ta mémori
Ce que yeou t'ai di:
Que leï flous les plus espandidos
Dou beou printén,
Quand din soun tén soun pas culidos,
L'iver pui vén.

Tu te fais une fausse gloire de me fuir, & tu ne veux pas te rappeler ce que je t'ai dit: que les fleurs les plus brillantes du printemps, si elles ne sont pas cueillies, périssent quand l'hiver vient.

IV. Couplet.

Roussignou que cantez sén cesse
Din moun jardin,

Vaï dire à la mieou mestresse
De bouen matin,
Et digo lié din toun lengagi
Tant amouroux,
Que sieou lou Bergié dou vilagi
Lou mens huroux.

Rossignol, qui chantes sans cesse dans mon jardin, va dire à ma Maîtresse au point du jour, dans ton langage amoureux, que je suis le Berger le plus malheureux du village.

V. Couplet.

Maï ben que ta voix sié poulido
Et douz toun chan,
Si ma mestresso ez endormido,
Cante lié plan,
D'un toun que tendresso conseille,
Sensé estre fouer,
Noun toquez qu'un paou soun aureille,
Maï prou soun cuer.

Mais, bien que ta voix soit jolie & ton chant doux, si ma Maîtresse dormoit, chante fort bas, prends le ton insinuant que la tendresse inspire, & qui frappe moins l'oreille qu'il ne pénetre le cœur.

VI. Coûplet.

Toun teint ez plus uni que glace,
Plus beou qu'un liz :

Et ta bouco vermeillo esface
    Tous leïs rubis.
Giz de jayiet n'ez comparable
    A teïs beou peoux,
Teïs yeux que me fan miſérable,
    Soun douz ſouleous.

Ton tein eſt plus uni qu'une glace, & plus blanc qu'un lis ; ta bouche vermeille efface tous les rubis ; le noir brillant du jaillet n'eſt pas comparable à celui de tes beaux cheveux ; & tes yeux, qui me rendent miſérable, brillent comme deux ſoleils.

VII. Couplet.

Paſſez en beouta teï compagnos
    De la façoun
Que leï haous ſapins deï mountagnos
    Fan eï bouiſſons :
Maï, per ce qu'ez de ta rudeſſo,
    N'aï rén trouba
Que la grandour de ma tendreſſo
    Per l'égala.

Ta beauté ſurpaſſe autant celle de tes compagnes, que les hauts ſapins s'élevent au deſſus des buiſſons ; mais je ne trouve que ma tendreſſe qui puiſſe égaler tes rigueurs.

VIII. Couplet.

Lou Ciel ez témouin de meï penos
    Et de meï plours,

La

La terre porte ma cadeno
Et maz doulours ;
Tu soulette n'en faz que rire
Et te trufa :
Maï vendra un tems que moun martyre
S'y finira.

Le Ciel est témoin de mes peines & de mes pleurs, & tout le monde voit les les chaînes que je porte, & connoît mes douleurs ; toi seule tu n'en fais que rire & t'en moquer : mais il viendra un temps où ma peine finira.

IX. Couplet.

Per bonheur la belle escoutavo
Seï despiezi ;
Et couneissén coumbén l'amavo,
L'aïmoit aussi :
S'approché d'eou, &, d'un air tendre,
Lou regardè ;
Faou ama coum eou per comprendre
Ce que sentè.

Par bonheur, la Belle écoutoit ce que le désespoir faisoit dire à ce Berger, & connoissant par là combien il l'aimoit, elle l'aima aussi : elle s'approcha de lui, & le regarda de l'air le plus tendre. Il faut aimer comme eux, pour comprendre ce qu'ils sentirent alors.

Nous ne pouvons parler ſavamment que de deux Poëmes du Roi René ; l'un eſt l'Abuſé en Cour, dont on trouvera un extrait dans la Bibliotheque des Romans, Volume de Mars 1778, dans lequel on s'eſt beaucoup étendu ſur le Roi René. Nous prions nos Lecteurs de lire cet article dans le Volume que nous venons d'indiquer, page 182.

Conquête d'un Chevalier d'amour épris.

Son ſecond Ouvrage eſt intitulé : Conquête qu'un Chevalier, nommé Cœur d'Amour épris, fit d'une Dame appelée Doucemercy. On dit qu'il a été imprimé en 1503 ; nous en avons un très-beau manuſcrit qui eſt ſûrement plus ancien, & probablement du temps même du Roi Auteur, d'autant plus que les lettres initiales en ſont peintes très-agréablement ; il eſt mêlé de proſe & de vers. Le bon Roi René l'a dédié à Jean de Bourbon, qu'il appelle ſon couſin & neveu ; parce que, 1°. il étoit, comme lui, du Sang Royal de France ; & que, 2°. il avoit épouſé la fille de Charles VII, & de Marie d'Anjou ſœur du Roi René. Au reſte, tout l'eſprit de ce Poëme conſiſte dans une allégorie continuelle, ſous laquelle ſont cachés l'hiſtoire, les amours, & enfin le bonheur d'une

personne qui ne se nomme point. On peut supposer, si l'on veut, que c'est l'Auteur même; selon l'usage du temps, il fait infiniment valoir les rigueurs de sa Dame; mais il convient qu'à la fin il en a obtenu le don d'amoureuse mercy, c'est de quoi il s'agissoit. Le Poëte déclare en finissant, qu'il s'éveilla, & que tout ce qu'il avoit vu n'étoit qu'un songe, qu'il mit par écrit le jour même qu'il se réveilla, l'an 1457. Voici les quatre derniers vers adressés sans doute au Duc de Bourbon.

Celui qui a écrit ce Livre
Ne vous requiert Château ne place,
Mais que pour vous il puisse vivre,
Et soit toujours en votre grace.

Olivier de la Marche, que nous avons vu en relation avec le Duc d'Orléans, étoit un bon Gentilhomme Bourguignon, qui s'étoit sincérement attaché aux Ducs de Bourgogne ses Souverains naturels, & fut toujours fidele à cette Maison, & même à ses héritiers, après son extinction. Il tiroit son nom d'une jolie Terre située dans le Duché de Bourgogne, assez près de Châlons sur Saone, qui a passé par succession féminine dans la famille de MM. Fyot, qui, depuis plusieurs siecles, ont rempli les premieres places dans le Par- Olivier de la Marche.

lement de Bourgogne, & ont pris le nom de la Marche. Olivier fut d'abord Ecuyer du Duc Philippe le Bon. Ayant ſuivi le Comte de Charolois ſon fils à la guerre, il fut, en 1464, Capitaine des Gardes de ce Prince, qui le fit Chevalier en 1465. Depuis ce moment, il ne le quitta ni en guerre ni en paix, & le ſervoit en la double qualité de ſon Maître d'Hôtel & d'Officier Général de ſes troupes, ayant même commandé le corps de réſerve, & contribué au gain de pluſieurs batailles. Olivier vit périr à ſes côtés ſon malheureux Maître, à la bataille de Nancy, en Janvier 1476 (c'eſt-à-dire, en 1477, l'année ne commençant alors qu'à Pâques). Pour lui, il en fut quitte pour être priſonnier. S'étant racheté, & la paix étant faite, il s'attacha à l'Archiduc enſuite Empereur Maximilien d'Autriche, qui avoit épouſé l'héritiere de ſes Maîtres. Quand il mourut en 1501, il prenoit la qualité de Grand-Maître d'Hôtel de Philippe d'Autriche, Roi d'Eſpagne. Il eſt enterré à Bruxelles. Ses principaux Ouvrages ſont deux Poëmes, ſes Mémoires, un Livre qui nous repréſente très-exactement l'état de la Cour de Bourgogne de ſon temps, & un Traité des duels & gages de ba-

tailles. Chacun d'eux a quelques singularités dignes de nous arrêter un moment ; & nous ne les séparerons point, pour ne pas faire deux articles du même Auteur. Le premier de ses Poëmes est intitulé le Chevalier délibéré ; il a été attribué pendant assez long-temps, par quelques Auteurs, qui ne l'avoient vu qu'imprimé, à Georges Châtelain, parce que les Editeurs ont oublié de nommer l'Auteur, même dans la Préface & dans l'Avertissement ; mais il est bien certain qu'il est d'Olivier de la Marche, puisque, outre qu'il s'en déclare l'Auteur dans d'autres Ouvrages, le beau manuscrit de celui-ci que nous avons sous les yeux, orné d'un très-grand nombre de miniatures, est presque chargé à toutes les pages de la devise d'Olivier de la Marche, qui étoit : *Tant a souffert.* Nous ne devons pas oublier, que l'imprimé même, aussi bien que le manuscrit, appartiennent au quinzieme siecle, car il sont de 1483.

Le Chevalier délibéré.

L'objet du Chevalier délibéré paroît être de raconter, sous un voile allégorique, la mort de Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, qui fut tué devant Nanci ; mais l'allégorie est très-poëtique

& fort obſcure. C'eſt une fiction dans le goût de celles qui étoient à la mode dans le ſiecle précédent : ſi ce n'eſt pas un ſonge comme le Roman de la Roſe, au moins eſt-ce un voyage imaginaire, fait avec des perſonnages fantaſtiques. L'Acteur, c'eſt-à-dire l'Auteur même, feint qu'il eſt Chevalier errant; que la Dame Penſée l'engage à faire un voyage, pour lequel on l'arme & on le monte ſur un courſier ; il s'arrête chez un bon Hermite nommé Entendement, qui lui montre des reliques qu'il conſervoit précieuſement, & qui ſont toutes allégoriques & les plus ridicules du monde. Ayant quitté l'Hermite, l'Acteur ſe dévoye, c'eſt-à-dire s'égare, & ſe trouve devant le Palais d'Amour. Déſir voudroit l'engager à y entrer, & Abuſion, qui eſt le fou en titre d'office de la Cour d'Amour, lui promet qu il s'y amuſera beaucoup ; mais il en eſt détourné par des conſeils plus ſages. Une Demoiſelle nommée Fraîche Mémoire, l'entraîne, pour le diſſiper, au milieu d'un cimetiere rempli d'une infinité de tombeaux. Ce ſont ceux de pluſieurs perſonnages illuſtres tant anciens que modernes : ils ont tous été conduits là, les uns par Accident, perſonnage allé-

gorique, qui veut dire mort violente; les autres par Débile, c'eſt-à-dire mort naturelle. Le Chevalier, en examinant ces tombeaux, nous fait l'Hiſtoire de pluſieurs Princes & Seigneurs François, Flamands & Allemands. Chacune des ſtrophes de ce chant de ſon Poëme pourroit mériter une note hiſtorique, qui paroîtroit à bien des gens intéreſſante : mais nous ne rapporterons qu'une ſeule de ces ſtrophes, qui regarde un Roi titulaire de Naples de la Maiſon de Bourbon, qui fut adopté par la Reine Jeanne II de Naples, & l'épouſa. Cette Reine, la derniere de la premiere branche d'Anjou, qui monta ſur le trône des Deux Siciles, avoit déjà précédemment adopté trois autres Princes; elle n'épouſa celui-ci que par un caprice qui fut bientôt paſſé. Peu de temps après l'avoir fait couronner, elle le fit empriſonner, & ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'il ſortiroit de ſes Etats & ſe retireroit en France. Le malheureux Prince, qui s'appeloit Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, ne trouva d'autre parti à prendre que de ſe faire Cordelier, & ſe retira ſous cet habit à Beſançon, où il paſſa pluſieurs années dans le Couvent de l'Obſervance. Il n'y

mourut qu'en 1438. La Reine Jeanne étoit morte dès 1435, & les Princes d'Aragon & ceux de la seconde Maison d'Anjou, qu'elle avoit successivement adoptés, se disputoient la couronne de Naples. Voici la strophe du Poëme d'Olivier de la Marche.

Là fut un Jacques de Bourbon,
très-estimable
Roi de Naples moult aprisier,
Le monde ne lui sembla bon,
se fit Moine
Si voua à la Religion
Et fut observant Cordelier;
Monastere
Mais débile pour le Moustier,
Ne pour Royale dignité,
Ne l'a de la mort repité.

L'énumération des personnes enterrées sous ces tombeaux finit par une récapitulation générale, dont la conclusion est, que tout est sujet à la mort. Voici quelques vers de ces dernieres strophes si morales.

Les Evêques & Bonhommeaux,
Les Papes & simples Convers,
Les Mendians & Cardinaux,
Patriarches & piés-deschaux,
Tous sont là gissant à l'envers;
La mort les fait mangier aux vers:
Tous les a pris, tous les prendra,
Tout est pourri, tout pourrira.

Les Empereurs & les Coquins,
Les Méchaniques & les Rois,
Comtes & Ducs & Galopins,
Les Bedeaux & les Echevins,
Pauvres, riches, ſots & adroits,
Il te faut à cela réduire :
Le meilleur où l'on peut te duire,
C'eſt de mourir tout deſpéchié *
De ſyndereſſe de péchié.

* bien & duement confeſſé & repentant de ſes péchés.

Le Chevalier, continuant ſon chemin, ſe trouve à la Cour d'Atropos (*la Mort*); il y eſt témoin de pluſieurs combats : le premier eſt de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, contre Débile (*mort naturelle*) qui le tue (en 1467) : le ſecond, d'Accident contre Charles, auſſi Duc, fils de Philippe, qui eſt pareillement tué en 1477. Enfin, le troiſieme eſt encore d'Accident contre Marie, héritiere de Bourgogne, qui mourut d'une chute de cheval en 1482. Après ce malheur, le Chevalier, c'eſt-à-dire Olivier, ne croit plus rien avoir à faire qu'à ſe retirer dans ſa petite terre de la Marche; il s'y retire en effet, ſe livre aux conſeils du bon Hermite Entendement, & prend pour ſa deviſe, *Tant a ſouffert.* Nous avons déjà dit que ce Poëme avoit été compoſé en 1483.

On trouve à la fin de quelques manuſcrits du Chevalier délibéré une plainte en vers, adreſſée par Olivier de la Marche à Louis XI, Roi de France, ſur le triſte & déplorable état du Duché de Bourgogne, depuis que cette Province ſe trouvoit réunie à la Couronne de France, après la mort de ſes Souverains. Cette Piece eſt ſinguliere. Voici comment elle commence.

Prenez pitié du ſang humain;
Noble Roi Loys de Valois,
Nous tourmentez ſoir & matin
Par guerres & piteux exploits,
Souvienes-vous que pouvre & me
Bourgogne vous a ſoutenu (1);
Mais vous l'avez mal reconnu, &c.

La Piece finit ainſi.

Vous guériſſés des écrouelles,
Mettés jus débats & querelles,
Prenez pitié du ſang humain.

Le ſecond Poëme d'Olivier de la Marche eſt au moins auſſi moral & auſſi extraordinaire que le Chevalier délibéré; il eſt

---

(1) Il eſt bien vrai que Louis XI étant Dauphin, & s'étant brouillé avec ſon pere Charles VII, ſe retira en Bourgogne, où il fut pendant long-temps nourri & entretenu par le Duc Philippe le Bon.

intitulé le Parement ou Triomphe des Dames d'honneur. Sans nous amuser à suivre toute la marche de ce Poëme, nous nous contenterons de remarquer ce qu'il y a de plus singulier : c'est le détail de la parure allégorique & morale dont l'Auteur conseille aux Dames de s'orner. Il leur propose entre autres des pantoufles d'humilité, des souliers de bonne diligence, des chaussettes de persévérance, des jarretieres de ferme propos, une cotte de chasteté, un demi-ceint de magnanimité, un épinglier de patience, une bourse de libéralité, un couteau de justice, une bague de foi, un peigne de remors de conscience, un chaperon de bonne espérance, &c. &c............. car le compte de ces pieces de garderobe seroit trop long ; & nous ne finirions point, si nous voulions rapporter tous les Commentaires en vers que l'Auteur fait sur chacune d'elles. Je me contenterai de citer une douzaine de vers, qui nous donnent des indications très-sûres sur la façon dont les Dames étoient habillées à la fin du quinzieme siecle. Nous avons dit qu'alors elles commencerent à baisser leurs coëffures, & adopter les chaperons, qui désignoient la noblesse des personnes,

Triomphe des Dames.

suivant l'étoffe dont ils étoient composés, En voici la preuve.

Je vis atours de diverses manieres
Porter aux Dames pour les mieulx atourner;
L'atour devant & cellui en derriere,
Les haulx bonnets, couvrechefs à bannieres,
Les haultes cornes pour Dames triumpher;
Maintenant voy simples atours porter,
Qui bien me plaist, ce sont les chaperons
Du temps présent. . ...
Ces chaperons, d'honnête contenance,
Dames pour sont de velours ou satin,
Et les Bourgeoises les ont, par différence,
De beau drap noir ou rouge, à leur plaisance:
Chascun estat n'est pas pareil enfin.

Voilà tout ce que nous avons à dire d'Olivier de la Marche comme Poëte: je tâcherai d'être aussi court sur ce qui le concerne comme Auteur de Livres en prose. Je ne dirai rien de son Traité des duels & gages de bataille, parce que cet Ouvrage n'intéresse point les Dames, & qu'il suffit de savoir seulement qu'Olivier passe pour être d'une grande autorité en pareille matiere. Son Etat de la Maison du Duc de Bourgogne ne pouvoit guere intéresser davantage à la lecture les Dames & les personnes de son temps; mais on y peut lire encore avec curiosité, qu'à la Cour des Ducs de

Etat de la Maison du Duc de Bourgogne.

Bourgogne, le Chancelier étoit le premier Officier, parce qu'il n'y avoit point de Connétable ; qu'il étoit le premier dans toutes les occasions où le Prince ne se trouvoit pas, & administroit le fait des finances, aussi bien que celui de la justice.

Qu'il y avoit un Conseil de guerre auquel présidoient quatre Chevaliers choisis par le Duc.

On voit que le Maître d'Hôtel du Prince présidoit à une espece de Conseil ou Bureau, tenant lieu de Chambre des Comptes, dans lequel on arrêtoit les dépenses de la bouche. Il assistoit à ce Bureau un Contrôleur, & le Trésorier s'appeloit Maître de la Chambre aux deniers. On voit dans ce même Etat, que le Duc de Bourgogne avoit six Docteurs Médecins, qui, quand il étoit à table, se tenoient derriere lui, voyoient de quels mets il étoit servi, & nommoient ceux dont il pouvoit manger.

Enfin, c'est dans cet Etat de la Maison du Duc de Bourgogne, que l'on voit pour la premiere fois prononcé le nom de Laquais. Il est dit que le Duc avoit des *Varlets-Laquais*, dont la fonction étoit de lui tenir l'étrier lorsqu'il montoit à cheval.

Il nous reste à parler des Mémoires d'Olivier de la Marche : l'Auteur convient qu'il n'a commencé à les écrire qu'à l'âge de quarante-cinq ans ; mais il a eu tout le temps de les achever, puisqu'il n'eût mort qu'à plus de soixante-dix-huit. Le stile en est très-simple, même plat : ces Mémoires ne sont curieux que par les détails qu'ils contiennent, & qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Nous allons indiquer les plus intéressans ; nous ne séparons point ces Mémoires d'avec les autres Ouvrages du même Auteur, pour n'en pas faite deux articles.

☞ Mémoires d'Olivier de la Marche.

Les Mémoires du temps d'Olivier de la Marche sont précédés d'une Introduction, dans laquelle il remonte jusques à l'origine des François & des Bourguignons, & des deux illustres Maisons de Bourgogne & d'Autriche auxquelles il fut attaché. L'Ouvrage est dédié à l'Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, Comte de Flandres, &c. Ce fut lui qui fut ensuite Roi d'Espagne par son mariage avec la Reine Jeanne, & qui fut pere de Charles-Quint. Olivier adopte la fable ridicule, qui fait sortir de Troye un Prince qui s'appeloit Priam ; il le fait, après la destruction de sa patrie, passer en Germanie, & s'éta-

blir en Autriche : il fait defcendre de lui Franco ou Francus, qui donna fon nom à la Franconie & aux Peuples nommés Francs. Ceux-ci, fous la conduite de Marcomir, entrerent dans les Gaules ; mais ce Conquérant & fon fils Pharamond étoient d'une branche cadette ; les aînés étoient reftés en Autriche, & c'étoit d'eux que defcendoient les Princes de cette Maifon.

Quant aux Bourguignons, leur origine eft auffi ancienne & auffi belle. Hercule courant le monde, & allant en Efpagne, paffa par la Bourgogne, & y époufa une Princeffe Alize, ou du moins en eut un enfant qui eft la tige de la Maifon de Bourgogne. Ils furent convertis à la foi par la Madeleine, qui, après la mort de Jéfus-Chrift, fe retira, comme tout le monde fait, en Provence. Elle menoit avec elle un faint Evêque nommé Trophime, neveu de l'Apôtre S. Paul. Ce fut ce Prélat qui baptifa le premier Roi de Bourgogne, à qui la Madeleine rendit le fervice de reffufciter fon fils, qui fut Roi après lui, fous le nom d'Etienne. Celui-ci fit venir à Marfeille la Croix fur laquelle fut martyrifé S. André : on la voit encore dans l'Abbaye de Saint-Victor de cette Ville. Etienne ayant eu grande dévotion

à cette Croix, la fit peindre sur ses drapeaux & étendards de guerre; les Rois & Ducs de Bourgogne ont depuis toujours suivi son exemple. Voilà ce qu'il y a de singulier dans l'Introduction des Mémoires d'Olivier de la Marche; le reste est une relation simple & naïve de tout ce qu'il a vu à la Cour des Ducs de Bourgogne, depuis qu'il y est entré en qualité de Page, n'ayant guere que quinze ans, jusqu'à sa mort.

Les premieres joûtes auxquelles il assista, lui présenterent un spectacle qui lui causa autant d'admiration que de plaisir; ce fut à Dijon : *Et fut*, dit-il, *la joûte bien joûtée, & certes les parures d'alors n'étoient pas telles que celles de présent, car les Princes joûtoient en parure de draps de laine, de bougran & de toile, garnis & ajolivés d'or de clinquant & de peintures seulement, & si ne laissoient point à rompre grosses lances & endurer la rudesse de la joûte, comme sont aujourd'hui les plus jolis.*

Le Chapitre VII est employé tout entier à décrire le cérémonial de l'entrevue, & la magnificence des fêtes qui se donnerent lorsque Frédéric Roi des Romains (depuis Empereur, sous le nom de Frédéric III), vint visiter Philippe le Bon,

Duc

Duc de Bourgogne, dans la ville de Besançon, en 1483. Il y a des détails très-curieux sur les honneurs que le Duc rendit & fit rendre à Frédéric, & sur ceux qu'il lui refusa, se fondant bien moins sur ses grandes possessions en Bourgogne & dans les Pays-Bas, que sur ce qu'il étoit Prince du Sang de France, descendant du Roi Jean. La description de l'accoûtrement du Roi des Romains mérite d'être copiée. » Le Roi des Romains étoit ha-
„ billé d'un pourpoint à gros cul, à la
„ guise (*façon*) de Behaigne (*Boheme*):
„ & d'une robe de drap bleu-brun, &
„ avoit un chaperon par gorge, dont la
„ patte venoit jusques à la selle, & étoit
„ découpé par grans lambeaux, & portoit
„ en son chef un petit chapel gris à court
„ poil; & sur son chapel avoit une petite
„ & estroite couronne d'or; & estoit sa
„ premiere couronne dont il avoit été cou-
„ ronné à Ais en Alemaigne. Il fut homme
„ de bonne taille, & beau Seigneur, &
„ pouvoit avoir vingt-six ans d'aage.

„ Plusieurs assemblées, festois, ban-
„ quets, danses, momeries & ébatte-
„ mens furent faicts pour festeyer le Roi
„ des Romains; & me souvient que sou-
„ vent dansoit le Roi avec la Duchesse,

„ & le Duc de Bourgogne avec la Com-
„ teſſe d'Eſtampes : & quand le Roi dan-
„ ſoit, tousjours deux Chevaliers à tout
„ chacun une torche, danſoient devant
„ lui, eux ſe tenans par les mains «.

Le Chapitre VIII contient la deſcription de pluſieurs autres fêtes, entre autres d'un pas d'armes qui fut (dit la Marche) éxécuté à l'arbre de Charlemagne, ſitué à Marcenay, près Dijon, ce fut l'an 1443. On pouvoit combattre à ce pas à pied ou à cheval. Treize Chevaliers & Gentilshommes, à la tête deſquels étoit le Sire de Charmy, étoient les tenans de ce pas, & le tinrent pendant ſix ſemaines : on avoit pendu à l'arbre deux écus; l'un noir, ſemé de larmes d'or; l'autre violet, ſemé de larmes d'argent. Tous ceux qui venoient en cérémonie toucher le premier avec leurs lances, indiquoient qu'ils vouloient combattre à pied avec la hache & l'épée; ceux qui touchoient l'autre annonçoient qu'ils vouloient combattre à cheval avec la lance, en ſelle & harnois de guerre. Ce pas fut auſſi beau & auſſi brillant qu'il devoit l'être, & dura le temps preſcrit.

Le Chapitre XXIX eſt aſſurément un des plus curieux de ces Mémoires; il contient la deſcription d'une fête célébrée dans

la Ville de l'Isle, avec toutes les cérémonies de l'ancienne Chevalerie. Le Prince Adolphe de Cleves y combattit sous le nom & l'habillement d'un Chevalier de la Table ronde, & se fit nommer le Chevalier aux Cignes; il remporta les prix de la joûte, & en fit hommage au Duc de Bourgogne, qui faisoit là à peu près le rôle du grand Roi Artus. On renouvela au banquet la fameuse cérémonie du vœu du Paon, & ce fut sur un faisan que tous les Chevaliers firent des vœux. Les décorations de la table & des especes de scenes qui se représentoient entre les services, étoient toutes annoncées par des vers, Rondeaux & Ballades, dont la plus grande partie est rapportée dans ce Chapitre des Mémoires d'Olivier de la Marche. Au second jour de cette grande fête, les prix furent remportés par M. de Charolois, fils aîné du Duc, qui lui succéda & fut Charles le Téméraire.

Nous ne nous amuserons pas à copier, d'après Olivier de la Marche, tous les vœux qui furent faits ce même jour: nous remarquerons seulement que tous ces vœux commençoient par ces mots: *Je voue à Dieu mon Créateur, aux Dames & au Faisan, &c.* Le Duc de Bourgogne

fit vœu d'aller faire la guerre contre les Turcs; mais avec quelques réserves, car voici ses termes : *Si le plaisir du Très-Chrétien & très-victorieux Prince Monsieur le Roi, est de prendre croisée, & d'exposer son corps pour la défense de la Foi Chrétienne, je le servirai de ma personue & de ma puissance audit saint Voyage, le mieux que Dieu m'en donnera la grace, &c.*

Les autres Chevaliers promirent de suivre le Duc de Bourgogne leur très-redouté Seigneur, à la susdite expédition, s'il y alloit. On trouve ici les noms des plus grands Seigneurs de la Cour de Bourgogne de ce temps-là, tels que les Sires de Pons, deux Sires de Croy, dont le dernier étoit Seigneur de Chimay, un Sire de Créqui ; enfin le Chancelier de Bourgogne fit vœu non de servir en personne dans cette croisade, mais d'y envoyer un de ses fils suivi de vingt-quatre Gentilshommes. Après son nom & son vœu, on trouve ceux de Jean de Commines, fils de Philippe, du Seigneur de Bossu, de Philippe de Lalain, du Seigneur de Toulongeon, & de deux Seigneurs de Digoine.

Le Chapitre XXXII contient le récit d'un duel assez singulier, que le Duc au-

torisa entre deux Bourgeois de Valenciennes. Le succès de ce duel devoit décider de l'étendue des Priviléges de la Ville. Comme ils étoient tous deux Vilains, c'est-à-dire, ni Nobles, ni Militaires, ils se battirent sous l'inspection des Magistrats municipaux, à coups de bâton, étant armés, non de fer, mais seulement de cuir bouilli. L'un de ces deux combattans, nommé Maillot, porta de si rudes coups à son adversaire, qu'il lui creva d'abord les deux yeux, & l'ayant ensuite jeté à terre, il acheva de l'assommer. Pour comble de malheur, le vaincu fut mené au gibet & pendu, mais étant déjà mort.

Nous ne dirons qu'un mot du Chapitre IV du II Livre de ces Mémoires. Il contient la description des superbes fêtes qui furent données à l'occasion du mariage du Duc Charles (le Téméraire), avec la Princesse Marguerite d'Yorck, sœur du Roi d'Angleterre. Ce fut en 1468. Elles durerent neuf à dix jours. Les festins & les entremets, les joûtes & les pas d'armes, les bals & les momeries surpasserent encore en magnificence tout ce que l'on avoit vu sous le regne précédent de Philippe le Bon. Nous nous croirons peut-être obligés de donner le détail de ces

ſuperbes fêtes dans le grand Ouvrage dont nous avons préſenté le plan dans le Volume précédent de ces Mélanges-ci. Rien ne peut mieux prouver quels étoient les mœurs, les uſages & le goût des fêtes du quinzieme ſiecle. Nous ne rapporterons pas même ici les vers qui ſont peut-être d'Olivier de la Marche, & qui furent récités ou chantés dans cette circonſtance. Dans tous les entremets, il y en avoit d'héroïques, de chevalereſques, de pieux & dévots, d'allégoriques; mais il y en avoit auſſi de comique & de bouffons, témoin celui des quatre loups jouans de la flûte, & de quatre ânes qui chanterent devant le Duc & la Ducheſſe de Bourgogne le Rondeau ſuivant, dans lequel un Chevalier exprime, ou fait exprimer, par ces ridicules interpretes, la réſolution qu'il a priſe d'aimer toujours ſa Dame, quelque rigoureuſe qu'elle lui puiſſe être,

Faites-vous l'aſne, ma maîtreſſe,
Croyez-vous, par votre rudeſſe,
Que je vous puiſſe abandonner?
Non: pour mordre ne pour ruer,
Ne m'aviendra que je vous laiſſe:
Faites-vous l'aſne, ma maîtreſſe.
Laiſſer ne puis de vous aimer,
Soyez farçante ou mocquereſſe,
Soit lâcheté, ſoit hardieſſe,

Je suis fait pour vous honorer.
Et donc, devez-vous me tuer,
Pour avoir nom de meurteresse ? (le meurtriere)
Faites-vous l'asne, ma maîtresse.

Les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas d'en dire davantage sur les Mémoires d'Olivier de la Marche.

Georges Chatelain a eu à bien des égards beaucoup de ressemblance avec Olivier de la Marche ; il fut comme lui attaché aux Ducs de Bourgogne, Philippe le Bon, & Charles le Hardi ou le Téméraire, en qualité de leur Pannetier & Conseiller ; il ne paroît pas qu'il ait été Militaire. Cependant Olivier de la Marche nous apprend qu'il fut fait Chevalier en 1473, mais simple Chevalier, & non de la Toison d'or ; il n'étoit que Roi d'Armes, Archiviste & Historiographe de l'Ordre, sous le titre d'Indiciaire. Il étoit Flamand, natif de Gand ; il mourut âgé de soixante-dix ans, à Valenciennes, dans le temps que Charles assiégeoit la Ville de Nuits, c'est-à-dire, en 1475 ou 76. Apparemment qu'il avoit fait dans sa jeunesse beaucoup de courses & de voyages, car il fut surnommé l'Aventurier ; mais nous ignorons le détail

Georges Chatelain.

de ces courſes. Nous pourrons le conſidérer, ainſi qu'Olivier de la Marche, d'abord comme Poëte, & enſuite comme Auteur d'Ouvrages en proſe. Dans la premiere qualité, il a fait, 1° un aſſez mauvais Poëme, intitulé les Epitaphes d'Hector & d'Achille, & les Complaintes de ces deux Chevaliers, préſent Alexandre le Grand. Il ſuppoſe qu'Alexandre ayant été viſiter les tombeaux des Héros tués devant Troye, l'ombre d'Hector ſe préſente à lui, & ſe plaint de la maniere dont Achille ſon vainqueur avoit traité ſon corps. Alexandre ayant entendu ſes raiſons, blâme Achille, & l'Auteur prétend qu'il a donné aux Princes & aux Chevaliers des leçons, & qu'il leur apprend comment il faut faire bonne guerre. Ce mauvais Poëme ne mérite point que nous nous y arrêtions davantage.

Les Epitaphes d'Hector & d'Achille, &c.

Les autres Ouvrages en vers de Chatelain, ſont 1°. ſa Chronique des choſes merveilleuſes arrivées de ſon temps. Cette mauvaiſe gazette rimée eſt imprimée avec les faits & dicts de Maître Jean Molinet, qui en ſont pour ainſi dire la ſuite. Nous parlerons dans un moment de ces deux Ouvrages tout à la fois, ils contiennent des anecdotes très-extraordinaires; 2°. quel-

ques Poëmes dévots, dont je possede un beau Manuscrit.

Les Ouvrages en prose de Chatelain valent mieux, à quelques égards, que ses Poésies ; ils consistent dans une Histoire de Philippe le Bon & de Charles le Téméraire, qui n'a rien de curieux, ne contenant qu'un Registre des cérémonies & fêtes de l'Ordre de la Toison d'or, & quelques petits faits. Celle de Jacques de Lalain, Chevalier de la Toison d'or, mort en 1453, est plus curieuse, & j'en dirai un mot dans un moment; mais auparavant, je crois devoir donner une idée d'un de ses Livres, dont je possede un très-beau manuscrit en prose : à peine quelques Auteurs en ont connu le titre, quoique très-digne d'attention. Il est divisé en deux parties : la premiere est l'Instruction d'un jeune Prince, suivie des Avis d'un pere à son fils. Dans le Prologue ou préambule de la premiere Partie, Chatelain suppose qu'ayant voyagé dans la Norwege, & ayant été obligé de relâcher dans un port très-écarté de ce Pays, il y trouva par hasard un manuscrit écrit en vieux Allemand, qu'il fit traduire tant bien que mal, & qu'il publie. Il est vrai que Chatelain avoit beaucoup voyagé, &

Instruction d'un jeune Prince.

qu'il étoit allé jusques dans le Nord; mais je suis persuadé qu'il n'a prétendu obliger personne à croire cette fiction, que tant d'autres Auteurs ont présentée comme lui, en laissant à leurs Lecteurs la même liberté. Cependant, en partant de cette supposition, l'Auteur dit qu'un Roi de Norwege, qui vivoit l'an 1231, avoit gouverné ses sujets assez durement, & fait plusieurs guerres mal-à-propos; qu'il avoit eu d'une Princesse de Pologne un fils qui promettoit beaucoup, mais à qui il avoit donné de fort mauvais exemples. Ce Roi étant très-malade & prêt à mourir, reçut la visite d'un Sage dont il avoit négligé les avis pendant tout le cours de son regne; il le reconnut, lui demanda pour ainsi dire pardon de ne l'avoir pas cru, & le chargea de donner à son fils des instructions qui le missent en état de se conduire en bon & sage Prince. Le bon homme promit d'y travailler, & tint parole. Ces instructions sont divisées en huit Chapitres, dont le premier recommande au Prince l'amour de Dieu; le second, l'amour du peuple; le troisieme, la raison & la justice; le quatrieme traite du choix des Ministres & des principaux Officiers du Royaume; le cinquieme, de la punition

qu'il eſt néceſſaire de faire de ſes Officiers, s'ils s'écartent de leurs devoirs; le ſixieme, du ſoin que les Princes doivent avoir de n'entreprendre aucunes guerres injuſtes; le ſeptieme, de l'adminiſtration des Finances & de l'Economie; & le huitieme, de la Chevalerie. Nous ne nous arrêterons que ſur ce dernier, parce qu'il contient une anecdote ſinguliere & intéreſſante.

Il y avoit un Chevalier nommé Hugues de Tabarie, qui avoit ſuivi Godefroy de Bouillon à la conquête de la Terre-Sainte. Ce premier Roi de Jéruſalem l'avoit fait Prince de Galilée. Le nouveau Prince eut le malheur d'être fait priſonnier par le Soudan de Babylone. Ce Roi Mahométan voulut exiger de lui une rançon conſidérable, & juſqu'à cent mille bezans d'or; quoique le Prince de Galilée eût bien de la peine à les trouver, il promit cependant de les payer, & de les rapporter au bout d'un an, ſinon de ſe remettre lui-même en priſon. Le Sultan lui ayant demandé quelle aſſurance il lui donneroit de l'exécution de ſa promeſſe : Je le jure, dit Tabarie, foi de Chevalier, ce ſerment doit vous ſuffire. Alors le Sultan voulut ſavoir en quoi conſiſtoit la Chevalerie

qui étoit d'un si grand usage & si respectée parmi les Chrétiens. Avant de laisser partir le Prince de Galilée, il lui accorda une audience particuliere, dans laquelle Tabaric, en lui disant qu'il ne pouvoit le recevoir Chevalier, parce qu'il n'étoit pas de la même Religion que lui, lui expliqua cependant les cérémonies qui se pratiquoient en pareilles occasions dans la Chrétienté. Sire, lui dit-il, on fait d'abord entrer le Chevalier dans un bain, afin de le purifier, & de lui faire entendre qu'il doit être exempt de tache & de péché en recevant l'Ordre de Chevalerie. Ensuite, on le met dans un lit pour lui apprendre qu'il doit se tranquilliser quand il le peut, mais être toujours prêt à sacrifier son repos lorsque le devoir de son état l'exigera. On le revêtit de linge blanc, qui exprime la pureté de corps & d'ame dont il doit faire profession. Pardessus, il passe une robe vermeille, preuve qu'il doit être prêt de verser son sang pour la cause de la Chrétienté; on lui donne des chausses brunes & des souliers noirs, qui lui rappellent la mort & la terre par lesquelles il doit finir; une ceinture blanche, signe de chasteté & d'innocence; des éperons, preuve d'ardeur & de zele pour les combats; une

épée, dont la pointe doit frapper les coupables, & le tranchant défendre la veuve, l'orphelin & l'opprimé; il porte un panache sur son casque, qui prouve qu'il doit élever ses pensées jusques au Ciel : enfin on fait pour sa réception d'autres cérémonies que je ne peux que vous indiquer, mais dont vous ne pourrez comprendre le sens caché, parce que vous ne suivez pas la Loi de J.C. On lui donne l'accolée en l'honneur de Dieu, de la Ste. Vierge sa Mere, & de S. Georges Martyr, Patron de la Chevalerie. Enfin, on lui fait entendre Messe & Vêpres. Le Soudan fut si émerveillé de la beauté de ces cérémonies & de tout ce qu'elles signifioient, qu'il fit ses remercîmens à Hugues de Tabarie de les lui avoir apprises & expliquées. Il le relâcha sans rançon, ou du moins il engagea ses Amiraux, c'est-à-dire, Emirs, & les Seigneurs de sa Cour, à se relâcher tellement de leurs prétentions, que la rançon de ce Chevalier François fut réduite à une somme très-modique. Il le renvoya dans ses Etats, avec cinq autres prisonniers à son choix.

La seconde partie du Manuscrit, dont je rends compte, sont les remontrances & enseignemens d'un pere, simple particulier, à son fils. Ils sont sages, mais

simples, & propres à former un honnête homme, & un bon Chevalier du quinzieme siecle.

Vie de Jacques de Lalain.

La vie de Jacques de Lalain, Chevalier de la Toison d'or, par Chatelain, est écrite avec une bonhommie & une naïveté tout-à-fait intéressante; il paroît que ce Seigneur, qui fut tué assez jeune par un boulet de canon, en 1453, en attaquant une petite Ville de Flandre, étoit fils de Guillaume de Lalain, qui lui survécut de plus de vingt ans, & de Jeanne de Créquy, qui vécut jusques en 1595. Le grand-pere de Jacques, Othon de Lalain, avoit vécu 103 ans. Le Héros de cette Histoire fut élevé Page à la Cour de Philippe le Bon; il eut ensuite la qualité d'Ecuyer, & fut armé de bonne heure Chevalier, comme il appartenoit à un homme de sa naissance. Non seulement il se distingua à la guerre, mais il n'y eut aucunes joûtes, aucuns tournois, aucuns pas d'armes, dans lesquels il ne fît parler de lui, sous le regne de Philippe le Bon; aussi la plus grande partie de sa vie est-elle remplie des détails de ces sortes de fêtes militaires dans lesquelles il remporta des prix. Il fut un des premiers Chevaliers de la Toison d'or. Il ne paroît pas qu'il ait été marié; & Chatelain ne nous apprend point qu'il ait

jamais eu aucunes galanteries. Il mourut ſans alliance au lit d'honneur, comme nous l'avons dit. La Maiſon de Lalain ſubſiſte peut-être encore dans les Pays-Bas, & a été fort illuſtrée dans la perſonne des Comtes de Hoocſtrate & de Borſelle.

Le dernier Ouvrage en proſe de Georges Chatelain, dont nous ayons à parler, a été, dit-on, imprimé en 1517; mais je n'en connois qu'un Manuſcrit que je poſſede. Il eſt intitulé le Temple de la ruine d'aucuns Nobles malheureux, tant de France que d'autres Nations étrangeres, à l'imitation de Boccace. Effectivement Boccace a fait un Livre des Cas ou Aventures des Nobles malheureux. Nous aurons même occaſion de parler inceſſamment d'une traduction Françoiſe qui en a été faite au quinzieme ſiecle : mais l'Ouvrage de Chatelain eſt bien moins une imitation de celui de Boccace, qu'il n'en eſt la continuation. L'Auteur Italien étant mort en 1375, ayant raſſemblé les événemens les plus tragiques, tirés, tant de l'Hiſtoire ancienne que de la moderne juſques à ſon temps, a formé ſon dernier article de l'Hiſtoire de Jeanne de Naples, dont il étoit contemporain, & qui ne mourut

Nobles malheureux de Chatelain, ſuite de ceux de Boccace.

même que peu de temps après lui au quatorzieme siecle. Chatelain, qui écrivoit environ cent ans après Boccace, a réuni de même tout ce que ce siecle lui a fourni d'aventures funestes, & y en a joint quelques-unes qu'il lui a semblé que Boccace avoit omises; telles que les Histoires de Job, de Nabuchodonosor, & du Roi Manassès. Il en a ramassé ainsi trente-quatre. Nous ne nous occuperons que de celles qui nous ont paru les plus intéressantes & les plus singulieres.

Le premier article de cet Ouvrage est l'Histoire du malheureux Roi d'Angleterre Richard II. Il succéda en 1377 à son grand-pere Edouard III, le Prince de Galles, fils de celui-ci, & pere de Richard, étant mort un an avant Edouard. Ce Prince de Galles étoit un véritable Héros, brave, généreux, vertueux, sage & politique; il eût sans doute été un grand Roi. Son fils Richard, qui n'avoit que onze ans quand il monta sur le trône, joignoit à une figure agréable un naturel très-heureux & de bonnes intentions. Il avoit reçu une excellente éducation; mais il n'étoit pas capable de se démêler des embarras dans lesquels il se trouva plongé. Son oncle, le Duc de Lancastre, s'empara

para de la Régence, & abusa étrangement du pouvoir de son neveu. Le Duc de Glocester, son autre oncle, conspira contre lui, & Richard eut l'imprudence de le traiter avec une sévérité qui indisposa & acheva de révolter le peuple Anglois. Le Duc de Lancastre mourut, & laissa des enfans dont la légitimité pouvoit très-bien être contestée. Richard II ne les traita pas avec autant de bonté & de confiance qu'ils le désiroient. Ils se joignirent aux partisans du feu Duc de Glocester; les peuples étoient d'ailleurs mécontens, se croyant accablés d'impôts. L'Hérésiarque Wiclef avoit disposé les esprits à secouer également le joug de l'autorité Royale & celui de la hiérarchie Ecclésiastique; tout enfin se réunit contre le malheureux Richard II. Le nouveau Duc de Lancastre assembla un Parlement à sa dévotion; on y accusa le Roi de malversation, on le déposa. Il avoit déjà été arrêté & mis en prison: on lui fit signer à lui-même l'acte de sa déposition, & il eut la foiblesse d'y consentir, espérant sauver sa vie. Cet acte de pusillanimité ne pouvoit pas lui réussir; il mourut peu de temps après, victime sans doute de la cruauté de ses ennemis. Il ne laissa

point d'enfans, & son cousin, son accusateur & son tyran, le nouveau Duc de Lancastre, lui succéda sous le nom de Henri IV. Assurément Chatelain ne s'est pas trompé en mettant ce Roi au nombre des illustres malheureux.

Il fait un article à part de ce Duc de Glocester que Richard II, son neveu, fit arrêter & étrangler, comme coupable d'avoir voulu usurper sa couronne.

Il en fait un autre de Guillaume de la Pole, d'abord Comte, puis Duc de Suffolck, qui fit la guerre à la France pour le Roi Henri V, & eut ensuite grande part à l'administration de ce Royaume, tandis que l'Angleterre domina sur la France pendant l'état déplorable du Roi Charles VI. Ce Roi étant mort, Suffolck fut un des Régens & des Généraux du jeune Roi d'Angleterre Henri VI, qui disputoit la Couronne de France au Roi Charles VII. Le Duc Anglois se conduisit toujours en brave homme, & soutint avec honneur le parti de son Roi en France. Pendant trente ans il se combla de gloire, & parvint au faîte des grandeurs : mais enfin, en 1447, il fut accusé de vexation, & d'avoir laissé perdre à l'Angleterre la Normandie, l'Anjou &

le Maine. Il fut arrêté ; on lui fit son procès, & le Parlement le condamna à être banni. S'étant embarqué pour passer en France, il fut arrêté par ses ennemis, & eut la tête tranchée dans la rade de Douvres en 1451.

Enfin, comme Boccace a terminé son Histoire des Nobles malheureux, en racontant celle de la Reine Jeanne de Naples, qui vivoit encore dans le temps qu'il écrivoit, de même Chatelain parle de Marguerite d'Anjou, femme du Roi d'Angleterre Henri VI, qui n'est morte qu'en 1482, mais qui avoit déjà eu bien des aventures en 1470, ou 1472, temps ou Chatelain écrivoit. Lon sait que cette Reine, après avoir gouverné son mari, & avoir peut-être été cause qu'il fut détrôné par Richard, Duc d'Yorck, montra toute la fermeté & l'habileté imaginables quand il fut question de le défendre & de le rétablir sur son trône. Elle revint en Angleterre à deux ou trois reprises différentes, & mit de son parti ce même Comte de Warvick qui avoit vaincu son mari & lui avoit enlevé la couronne.

Une Histoire non moins singuliere, & que Chatelain raconte comme s'étant passée de son temps, est celle du Roi de

Naples Ladiſlas ou Lancelot. Il fut le dernier Prince de la premiere Maiſon d'Anjou qui monta ſur le trône de Naples. Il avoit quelques bonnes qualités, mais infiniment plus de vices & de défauts. Il monta ſur le trône en 1386, mais il avoit à diſputer ſa couronne contre un autre Prince de la ſeconde Maiſon d'Anjou; cependant il avoit quelque avantage ſur ce concurrent, lorſque les Hongrois l'inviterent à monter ſur leur trône. Il y courut, & fut couronné Roi, mais ne réuſſit pas à conſerver ce Royaume. En retournant à Naples, il entra dans les querelles de deux Papes qui ſe diſputoient la Tiare, pilla deux fois Rome, & rançonna Florence. Enfin il mourut en 1414, âgé d'environ quarante ans. Il fut marié trois fois, mais n'eut point d'enfans de ſes trois femmes. Ce fut ſa fœur, Jeanne II du nom, qui lui ſuccéda. Ce fut elle qui adopta tant de Princes les uns après les autres, & qui épouſa en ſecondes noces ce Jacques de Bourbon qui ſe fit Cordelier. Le genre de mort de ce Roi Ladiſlas ou Lancelot, eſt ſi ſingulier, qu'il mérite bien d'être mis au nombre des illuſtres malheureux. Il étoit amoureux de la fille d'un Médecin, dont le

pere, soit qu'il crût que le Roi déshonoroit sa fille, ou qu'il fût gagné par les ennemis de ce Monarque, empoisonna l'un & l'autre, en faisant prendre à la Demoiselle un poison qu'elle communiqua au Roi en lui accordant ses faveurs.

Chatelain, continuant sa liste des illustres malheureux de son siecle, parle de deux Rois d'Ecosse, pere & fils, tous deux de la Maison Stuard, & qui eurent chacun une fin malheureuse. L'un fut Robert IIIeme du nom, & le second des Rois d'Ecosse de sa Maison. Il mourut en 1406, de chagrin de voir son fils prisonnier des Anglois; & ce fils, Jacques I, ne sortit de leurs mains que dix-huit ans après, il fut obligé d'épouser une Demoiselle Angloise, dont la dot paya sa rançon. Ce Roi Jacques fut assassiné dans son lit en 1436 ou 1437. Ceux qui ont vécu plus long-temps que Chatelain, savent que Jacques II d'Ecosse fut tué d'un boulet de canon en 1460; que Jacques III son fils le fut aussi dans une bataille qu'il perdit en 1488; Jacques IV dans une pareille occasion, en 1513; Jacques V mourut en 1542 de chagrin de voir ses sujets livrés à l'hérésie & à la révolte; Marie Stuard, fille unique de Jacques V, après

avoir mené la vie la plus agitée, périt ſur un échafaud par l'ordre de la Reine Eliſabeth; ſon fils Jacques VI, & premier d'Angleterre, ſuccéda à cette Reine Eliſabeth, & mourut à la vérité dans ſon lit, mais ſans eſtime & ſans conſidération; Charles I, fils de Jacques, périt ſur un échafaud au milieu de Londres, & devant les fenêtres de ſon propre Palais; Charles II ſon fils, après avoir été long-temps banni de ſes Etats, n'eſt enfin mort tranquille qu'après avoir pris le parti de ſacrifier ſa gloire & ſon autorité à ſa ſûreté; Jacques II eſt mort en 1720, dépouillé & chaſſé de ſes Royaumes; le fils de ce dernier a paſſé dans l'exil tout le temps de ſa vie & de ſon prétendu regne, ne conſervant que le nom de Jacques III, Roi d'Angleterre & huitieme d'Ecoſſe: enfin le dernier de cette illuſtre & infortunée Maiſon porte encore le nom de Charles, troiſieme du nom, ſe prétendant Roi d'Angleterre & d'Ecoſſe. C'eſt ainſi que l'illuſtre Maiſon Stuard a depuis quatre cents ans fourni le triſte exemple d'une ſuite de onze Rois, tous deſcendans les uns des autres, & tous infortunés.

Parmi les illuſtres malheureux Fran-

çois, on doit compter Bernard, Comte d'Armagnac, huitieme du nom, Connétable de France en 1415, & qui eut pendant un temps toute l'autorité dans le Royaume, où il soutenoit la faction d'Orléans contre celle de Bourgogne : il fut massacré très-malheureusement en 1418, dans une sédition excitée à Paris par la Reine Isabeau de Baviere, & les Bourguignons.

Gilles de Bretagne étoit troisieme fils du Duc Jean VI & de Jeanne de France, fille du Roi Charles VI. Son frere aîné, François I, ayant succédé à son pere, soupçonna Gilles d'avoir conspiré contre lui. Il le retint près de quatre ans en prison, & enfin le fit étouffer entre deux matelas. Gilles, avant que d'expirer, s'étant confessé à un Cordelier, le chargea de la triste commission d'aller sommer son frere de comparoître dans quatre jours devant Dieu, pour se justifier du fratricide qu'il avoit fait commettre. Cette assignation frappa si vivement le Duc de Bretagne, qu'il mourut dans le délai fixé, en 1450.

Alvare de Lune est un des plus grands exemples des Favoris d'abord tout-puissans, ensuite malheureux. Il s'empara si bien de l'esprit de Jean II, Roi de Cas-

tille, qu'il le gouverna pendant longtemps absolument & despotiquement; mais enfin, toute l'Espagne s'étant indignée de l'orgueil & des vexations du Connétable, & l'ayant d'ailleurs accusé d'avoir reçu de l'argent des Maures de Grenade, pour sauver la ville de ce nom, dont les troupes Castillanes étoient prêtes à s'emparer, & la Reine s'étant jointe aux mécontens, le Roi Jean II fut forcé d'abandonner son Favori à la fureur de ses ennemis, qui le condamnerent à avoir la tête tranchée en 1453; ce qui fut exécuté, & ses biens confisqués: de sorte qu'on fut obligé de quêter pour fournir aux frais de ses funérailles.

Prégent de Coëtivi étoit un Gentilhomme Breton, d'une naissance illustre, aussi brave & aussi audacieux que Du Guesclin. Il se signala à la bataille de Formigni, fut fait Amiral de France en 1439, & tué d'un coup de canon au siége de Cherbourg en 1450. Chatelain a tort de le compter parmi les illustres malheureux, aussi bien que Jacques de Lalain, & Corneille Bâtard de Bourgogne, qui n'éprouverent, comme Coëtivi, d'autres malheurs que de mourir au lit d'honneur.

La fortune de Jacques Cœur & ses revers l'ont rendu trop considérable, pour qu'il n'ait pas été compris au nombre des illustres malheureux du quinzieme siecle. Fils d'un simple Marchand, il devint le plus grand Commerçant, le plus riche Banquier de l'Europe, & fut mis par Louis XI à la tête de ses finances. Des Courtisans, jaloux de son crédit & envieux de ses richesses, travaillerent à l'en dépouiller : le Parlement lui fit son procès, & il fut condamné à payer cent mille écus d'amende. Il fut renfermé aux Cordeliers de Beaucaire, d'où il s'échappa; & ses Commis & ses Correspondans lui ayant été fideles, il recouvra une grande partie de ses biens, & continua, dit-on, son commerce en Chypre, & mourut à Chio en 1456. Son fils obtint que sa mémoire fût réhabilitée; & les plus grandes terres que son pere avoit possédées lui ayant été rendues, elles ont passé dans la famille de Harlai, Louis de Harlai ayant épousé en 1493 Germaine Cœur, petite-fille, & unique héritiere de Jacques Cœur.

A Jacques Cœur, Chatelain fait succéder l'Empereur de Grece, Constantin Paléologue, dernier des Empereurs Grecs, qui

fut tué lors de la prise de sa capitale par Mahomet II, en 1453.

Il est ensuite question d'un Roi de Poulaine (c'est-à-dire de Pologne) & de Hongrie, dont la fin fut effectivement très-malheureuse. Il s'appeloit Ladislas IV de Hongrie & V de Pologne. Il combattit contre les Turcs; & son Général Jean Huniade eut l'honneur de vaincre Amurath II, & de le forcer à la paix : mais le Légat du Pape ayant engagé le Roi son Maître à rompre ce traité, quoiqu'il l'eût juré sur l'Evangile, le malheureux Ladislas perdit la bataille de Warna, & y fut tué. Sa tête ayant été coupée, fut portée au Sultan, qui le fit enterrer sur le champ de bataille, après lui avoir reproché son infidélité, même envers son Dieu.

Il s'arrête un moment sur Sigismond, qu'il appelle seulement Roi de Behaigne (*Boheme*). Il étoit de la Maison de Luxembourg, & fils de l'Empereur Charles IV. Ce fut lui qui assista au Concile de Constance, & qui y fit brûler Jean Hus & Jérome de Prague. Il fit long-temps la guerre aux Hérétiques & rebelles Hussites en Boheme, & fut battu par leur Général Ziska; il mourut en

1437, âgé de soixante-dix-huit ans, & transsmit ses droits à Albert d'Autriche son gendre, dont la postérité a conservé le Royaume de Boheme. Sigismond n'éprouva d'autres malheurs que d'être battu par des Rebelles, après avoir fait brûler leur Patriarche contre la foi publique, & malgré les sauf-conduits qu'il lui avoit accordés.

Charlotte de Lusignan, Reine de Chypre, est mise au nombre des Princesses malheureuses, & le fut effectivement, puisqu'étant héritiere légitime de ce Royaume, elle en fut chassée par Jacques de Lusignan son frere naturel. Elle se retira à Rome, où elle mourut en 1487. Elle avoit épousé Louis de Savoie, Comte de Geneve, son cousin germain. Etant morte sans enfans, elle laissa son droit, suivant l'ordre de la nature, au Duc de Savoie son neveu. C'est d'elle que la Maison de Savoie tire ses droits sur le Royaume de Chypre. Ils sont beaucoup mieux fondés que ceux des Vénitiens, qui n'ont pour eux que la cession de Catherine Cornaro, veuve de Jacques, morte sans enfans.

Le reste des illustres malheureux cités par Chatelain nous sont très-connus d'ailleurs; car ce sont le bon Roi René

qu'il appelle Regnier ; le Duc de Calabre son fils ; Charles Duc d'Orléans ; & enfin le Roi Charles VII, qui fut sans doute très-malheureux, non quand il eut à reconquérir son Royaume sur les Anglois, car il en vint à bout, mais lorsqu'un fils ingrat (ce fut Louis XI) se révolta contre lui, & le réduisit à se laisser mourir de faim, dans la crainte d'être empoisonné.

Chronique en vers de Georges Chatelain.

Non content d'avoir fait en prose l'Histoire des illustres malheureux de son siecle, Chatelain a composé encore une Chronique en vers des principaux événemens de son temps, dont il avoit été témoin dans ses voyages ; mais il paroît qu'il l'a commencée étant déjà très-vieux, & il ne l'a pas poussée bien loin, ayant laissé le soin d'en écrire la suite à son disciple Jean Molinet. La forme de cette Chronique est simple, mais assez heureuse pour mettre un Poëte, qui a été témoin de beaucoup d'événemens, à portée de rendre compte de ce qui l'a le plus frappé. Elle est coupée par strophes ; presque toutes commencent par *J'ai vu.* Une bonne partie de ces réminiscences rappelle les mêmes faits que Chatelain avoit déjà rapporté dans son Temple de la ruine des Nobles malheureux, mêlés

de quelques petites anecdotes aſſez peu intéreſſantes, telles que l'Hiſtoire d'un Cardinal à qui ſon Barbier coupa le col, & celle d'un jeune homme qui étoit ſi ſavant à l'âge de vingt ans, que tout le monde le prit pour l'Antechriſt. Parmi ces anecdotes, il y en a quelques-unes de ſcandaleuſes, mais l'Auteur les conte avec une naïveté & une bonne foi qui fait tout excuſer. Voici un trait d'Hiſtoire qui ne m'étoit pas connu.

J'ai vu Roi de Sicile
Vu devenir Bergier,
Et ſa femme gentille
Faire même métier,
Portant la pannetiere,
Et houlette & chapeau,
Logeant ſur la bruyere
Auprès de ſon troupeau.

Voici le dernier couplet de la Chronique en vers de Georges Chatelain, par lequel il annonce qu'il l'abandonne.

J'ai vu dure vieilleſſe
Qui me vient tourmenter,
Si faut que je délaiſſe
D'écrire & de dicter
En rime telle quelle;
Puiſque je vais mourant,
continuateur
Molinet mon ſequelle
Fera le demourant.

Molinet continuateur de la Chronique de Chatelain.

Effectivement Molinet a continué cette Chronique avec une platitude singuliere : tout ce qu'il dit d'important est mal tourné, & il y fait entrer une infinité de miseres. Il y a cependant quelques faits intéressans, mais si mal exprimés, qu'il vaut mieux les lire en prose; entre autres, l'invention de la poudre à canon, qui n'étoit pas ancienne de son temps, & celle de l'Imprimerie, que certainement il a vu naître. Il parle de la catastrophe d'Olivier le Dain, qui avoit été Barbier du Roi Louis XI, fit une fortune immense, & finit par être pendu au gibet de Montfaucon. Enfin, je ne rapporterai que deux ou trois strophes de ces ridicules Annales. L'on sait qu'un Duc de Clarence, Prince d'Angleterre, fut enfermé, & condamné à la mort en 1478, par Edouard IV Roi d'Angleterre : la seule grace que l'on accorda à ce malheureux Prince, fut de choisir le genre de son supplice. Il préféra d'être noyé dans un grand tonneau de malvoisie. Voici comment Molinet conte ce grand événement.

J'ai vu Duc de Clarence
Bouté en une tour,
droit
Car avoit apparence

De régner à ſon tour :
De mort préaviſée
Le Roi le fit noyer
Dedans malvoiſie,
Pour le moins ennuyer.

Molinet parle des petits événemens auſſi élégamment que des grands; il a vu une petite fille qui étoit ſavante au point d'étonner tout le monde.

J'ai vu pucelle tendre,
Antonias Neutinon;
Toute Science entendre,
Logique & Droit Canon:
Sage comme Sybille
En l'âge de dix ans,
Et de répondre habille
A tous contrediſans.

Il a vu un homme qui avoit le talent de chanter dans le même temps le deſſus & la baſſe; il a vu un grand mangeur dont il a été fort émerveillé.

J'ai vu Clerc de village
Manger un gros ratton,
Une poule volage,
Un quartier de mouton;
Du pain plein une mance
Bouter en ſes boyaux,
Ne ſait comme la pance
Ne lui tombe en morceaux.

Au contraire, il a vu un Hermite de Suisse qui étoit grand Jeûneur.

J'ai vu Frere Nicole (1),
Un Suisse fort dévot,
D'abstinence à l'Ecole
voeu
Fort bien tenant son vot,
Vingt ans vivre en ce monde
Sans manger peu ni point,
pure
Dieu en sa gloire munde
Lui donne viande à point.

Mais ce que Molinet a vu de plus extraordinaire, c'est un jeune Moine hermaphrodite; je n'ose rapporter que ces deux vers de sa strophe sur ce prodige.

Par lui seul en lui-même
Engendrer, enfanter.

Je m'étendrois trop sur Jean Molinet, Auteur de la présente Chronique, si je voulois rapporter une suite immense de platitudes & de bêtises, qui à la fin pourroient ennuyer le Lecteur, & ne lui apprendroient rien. Il mourut en 1507, déjà fort âgé. Il étoit Chanoine de Valenciennes. Ses Poésies sont recueillies dans

(1) Il est connu en Suisse sous le nom du bienheureux Nicolas d'Underwald.

un Volume dont il nous ſeroit aiſé de tirer une grande quantité de ridiculités ; mais ce ſiecle fournit tant de pieces de ce genre............. ! L'Abbé Goujet & les Editeurs des Annales poétiques en ont fait connoître quelques-unes. Tout ce que nous trouvons à remarquer de plus important ſur Molinet, c'eſt qu'il eſt un des premiers qui ait fait uſage des vers par écho, des rimes redoublées, batelées, des vers coupés par le milieu, & dont les hémiſtiches riment entre eux, des vers rétrogrades, &c. Il a fait parler des animaux dans des eſpeces de Fables en dialogues, tel que le débat de l'Aigle, du Hareng & du Lion. Une de ſes Pieces eſt intitulée les neuf Preux de gourmandiſe : c'eſt l'Hiſtoire en vers de neuf Princes gourmands, gloutons & débauchés, tels que Sardanapale, Holopherne, &c. à l'imitation de l'Hiſtoire des neuf Preux ou Héros diſtingués de tous les ſiecles, Ouvrage curieux, qui fut compoſé au quinzieme ſiecle, qui commence par l'Hiſtoire d'Hector, & finit par celle du Connétable Du Gueſclin. On en trouve l'extrait dans le Tome premier de la Bibliotheque des Romans.

L'on ſait que Molinet a mis en proſe

le Roman de la Rose, & a cru faire une œuvre méritoire en en faisant disparoître ce qu'il y avoit d'un peu gaillard, en même temps qu'il y substituoit sa mauvaise prose. Molinet fait hommage de son travail au public par ces quatre vers.

C'est le Roman de la Rose,
Je vous le dis clair & net,
Translaté de vers en prose
Par votre humble Molinet.

Il ne faut que quatre vers pareils pour faire juger du mérite d'un Auteur qui en a fait beaucoup d'autres.

On conserve dans quelques bibliotheques une Chronique manuscrite de Molinet, qui contient l'Histoire de son temps depuis 1477 jusqu'à 1504. Nous ne la connoissons pas; mais l'on peut juger de son mérite par ce qui vient d'être cité du même Auteur.

Guillaume Cretin.

Guillaume Cretin (1), dont le véritable nom étoit Dubois, étoit ami de Molinet, & en faisoit cas: digne protecteur d'un pareil protegé! Marot estimoit pourtant Cretin,

(1) Le mot de *Cretin* est un sobriquet, & les Auteurs sont en doute sur ce qu'il signifie. On appelle dans le Vallais, Cretins, des especes d'imbécilles, qui le deviennent par l'effet d'un goître.

car il l'appeloit ſouverain Poëte François. Jean le Maire lui fait auſſi des complimens; & Geoffroi Tory, Imprimeur à Bourges, Auteur d'un Livre intitulé le Champ fleuri, l'appelle Monſeigneur Cretin, grand Chroniqueur du Roi; mais Rabelais n'en a pas penſé de même, & l'on aſſure que c'eſt de lui dont il ſe moque ſous le nom de Rominagrobis. Il lui reproche ſon obſcurité & ſes équivoques continuelles; il a raiſon, c'eſt le défaut de Cretin, & c'eſt ce qui rend ſes Poéſies inliſibles & inſupportables. Nous ne rapporterons preſque aucun morceau de cet Auteur, qui n'eſt mort qu'en 1525, Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, après avoir été Tréſorier de celle de Vincennes. Nous nous bornons à ces quatre vers.

Juge ignorant & Conſeillers ſuſpects,
Font le droit tort, & male cauſe bonne,
Et ſi raiſon y veut mettre ſa bonne,
Chantez à l'âne, il vous fera des pets.

Le dernier morceau & le plus conſidérable de Cretin eſt ſa Complainte ſur la mort du Maréchal de Chabannes, Jacques, Seigneur de la Paliſſe, tué à la bataille de Pavie en 1525. C'étoit un grand & braye Militaire. Sa poſtérité a fini en

Complainte ſur la mort du Maréchal de Chabannes.

son fils ; mais MM. de Chabannes, qui subsistent encore en plusieurs branches, descendent tous de son grand-pere Jean de Chabannes, qui mourut en 1463, des blessures qu'il reçut à la guerre, possédant la charge de Grand-Maître de France.

On dit que Cretin a fait une Chronique de France en vers, qui est restée manuscrite, & dont il y a un exemplaire à la Bibliotheque du Roi, avec des enluminures ; mais nous n'avons pas assez bonne opinion de cet Ouvrage, pour nous y arrêter. Sa derniere Piece de vers est intitulée le Loyer des fausses amours, qui est jointe dans quelques éditions au Blason des fausses amours de Guillaume Alexis, dont nous allons dire quelque chose. Alexis étoit Moine de l'Abbaye de Lyre en Normandie : indépendamment de plusieurs Rondeaux & Ballades en l'honneur de Dieu & de la Sainte Vierge, il a composé deux assez grands morceaux, dont l'un est le Blason des fausses amours, & l'autre le Passe-temps de tout homme & de toute femme. On croiroit peut-être, sur ce dernier titre, que le Poëme de Guillaume Alexis est fort agréable ; il n'en est rien : tout

Guillaume Alexis.

Blason des fausses amours.

Passe-temps de tout homme & de toute femme.

homme & toute femme qui passera son temps à le lire, n'aura lu qu'un mauvais Sermon rimé, toujours sur le même ton, très-ennuyeux, mais sûrement très-Catholique, car le bon Moine de Lyre dit qu'il l'a tiré d'un Ecrit Latin attribué au Pape Innocent III. Ce Passe-temps a été composé, de l'aveu de l'Auteur, en 1480. On prétend que Guillaume Alexis fut martyrisé, c'est-à-dire, tué par les Turcs ou par les Arabes à Jérusalem en 1486. Il n'y a pas d'apparence que les Dames de son temps l'aient regretté, car il n'a jamais parlé d'elles que pour en dire du mal, sur-tout quand il parle en son nom. Dans le Blason des fausses amours, il n'est pas le seul Interlocuteur ; mais il raisonne avec un Cavalier qu'il rencontra, dit-il, en chevauchant entre Rouen & Verneuil au Perche. Ce Cavalier étoit amoureux, & voulut persuader au Pere Alexis que c'étoit bien fait de l'être. Le bon Moine disputa vigoureusement contre lui ; & c'est cette dispute qui fait le sujet du Poëme. La coupe des vers est très-remarquable ; dans chaque strophe, les premiers sont plus petits & les derniers plus longs. Le bon & illustre La Fontaine trouva cette

coupe de vers & cette tournure de ſtance ſi heureuſes, qu'il ne ſe laſſoit pas de l'admirer, & qu'il voulut en faire dans ce genre-là : il exécuta ce projet, & les vers de l'imitateur valent ſûrement mieux que ceux du Poëte imité. Cependant nous ne pouvons rapporter ceux de La Fontaine, parce qu'ils ſont un peu gaillards ; mais voici quelques ſtrophes du Moine de Lyre, qui ſont dignes de La Fontaine.

Qui dit qu'amours
Ne ſont que flours,
Il ſe déçoit ;
Qui tous les jours
En voit les tours,
Bien l'apperçoit.
Pour un plaiſir mille doulours.

Femme déſire,
Toujours aſpire
D'être maîtreſſe ;
Tout veut conduire,
Tout faire & dire ;
Jamais n'a ceſſe,
Et Dieu ſait qu'eſt-ce
Quand elle adreſſe
A bien pratiquer & élire
Homme qui gouverner ſe laiſſe,
Ainſi qu'un chien qu'on mene en leſſe.

Ce qui lui plait
Faut qu'il ſoit fait
Et puis défait.

Ribon ribaine,
Soit bourre ou laine,
Gant ou mitaine,
A son souhait
Faut que tout soit.
S'il lui prend volonté soudaine
Contre aucun d'amour ou de haine,
Le faut avoir soit tort ou droit.

Soit un amant
Frais & plaisant,
Soit diligent,
Soit plus luisant
Qu'un diamant,
Joli & gent,
Soit plus prudent
Que Buridant (1),
Disant aussi beau que Roman
S'il n'a de l'or & de l'argent,
Et ne connoît son entregent,
On lui dit : adieu, vous comend.

Le couplet suivant est curieux, en ce qu'il nous apprend quel étoit le genre de parure usité au quinzieme siecle.

Il faut ceinture,
Il faut troussure
Mirelifiques ;
Il faut fourrure,
Il faut ferrure,
Bagues & niques,
Joyaux, affiques,
Très-cornifiques,

(1) Fameux Philosophe des quatorzieme & quinzieme siecles.

Chaperons, Robes & bordures;
Et Dieu fait par quelles pratiques
Femmes favent mener trafiques.

Il y a bien plus d'éditions du Blafon des fauffes amours que du refte des autres Ouvrages de Guillaume Alexis; car, indépendamment des éditions anciennes, ce petit Poëme a été réimprimé en 1725 & 1734, avec un autre ancien & affez plaifant Ouvrage, intitulé les quinze Joies du mariage. M. de la Monnoye, de l'Académie Françoife, & M. Duchat, Commentateur de Rabelais, ont honoré de leurs Notes le Blafon des fauffes amours.

Euftache Defchamps.

Euftache Defchamps vivoit en 1400; fes Poéfies n'ont point été imprimées: il en exifte des manufcrits que j'ai fouvent entendu citer, mais que je ne connois pas. Il paroît que l'Auteur étoit un Poëte très-fatirique; cependant les deux Rondeaux que je vais tranfcrire, & qui font les feuls que j'ai fous les yeux, ne portent point ce caractere, & m'ont paru au contraire affez délicats pour mériter d'être connus dans le fiecle où nous vivons.

A mon gré, j'aime la plus belle
Qui fut onc ni jamais fera;

En parle qui parler voudra.
Jamais n'aimerai autre qu'elle ;
Car les beautés qui ſont en elle
Jamais femme ne les aura
A mon gré.
C'eſt dommage qu'elle eſt mortelle ;
Car quand elle treſpaſſera,
Toute beauté ſe paſſera,
Et n'en demourra point de telle
A mon gré.

Autre RONDEAU.

TANT que loyale vous ſerez,
Je ſuis à vous, n'en faites doute ;
Mais s'il vous échappe une goutte,
Jé ferai comme vous ferez ;
Si j'ai du bien vous en aurez
Juſqu'à la mort, quoi qu'il me coûte,
Tant que loyale vous ſerez.
Jamais plus loyal ne verrez,
A vous je tiens ; car, ſomme toute,
Votre beauté ſi fort me boute,
Que je ferai ce que voudrez
Tant que loyale vous ſerez.

Guillaume Coquillart étoit Chanoine & Official de Rheims, & ſûrement Prêtre, mais peu édifiant, du moins à en juger par ſes Ouvrages. Les circonſtances de ſa mort nous en fourniſſent encore une nouvelle preuve, car on prétend qu'il mourut de chagrin d'avoir perdu tout ſon

Guillaume Coquillart.

argent à la Mourre, jeu aſſez ridicule que l'on joue ſans cartes ni dés, mais avec les doigts. Le fonds de ſes Poéſies n'eſt pas auſſi bon que les titres en ſont ſinguliers. On y remarque, outre les Droits nouveaux, le Plaidoyer, l'Enquête & le Jugement entre la Simple & la Ruſée, le Purgatoire des mauvais Maris, l'Avocat des Dames de Paris qui vont chercher les Pardons, le Monologue de la botte de Foin, & le Monologue des Perruques. Ces Pieces ont été écrites de 1470 à 78, & l'Auteur doit être mort vers 1480.

Après avoir bien examiné ces Œuvres de Coquillart, tant dans les vieilles & premieres éditions que dans une moderne qui parut à Paris en 1723 chez Couſtelier, je n'y ai pas trouvé un ſeul vers qui m'ait paru digne d'être cité; & je ne ferai ſur ces Poéſies que deux remarques ; l'une que l'Auteur étant Official, ſes plus grands Ouvrages, les Droits nouveaux, le Plaidoyer & l'Enquête, ſont utiles à l'Hiſtoire de la Juriſprudence Eccléſiaſtique ; car ils nous indiquent la façon de procéder, uſitée alors dans les Officialités, & la maniere dont on y ſuivoit le Droit Canonique. Mais en vérité, ce n'eſt pas dans ces mauvais vers qu'il eſt agréable de cher-

cher des Mémoires sur cette ancienne Jurisprudence. Une autre remarque porte sur le Monologue des Perruques; le mot de Perruque ne se prenoit pas dans ce temps-là tout-à-fait dans le même sens qu'aujourd'hui. Toute longue & belle chevelure, même tenant à la tête, s'appeloit Perruque. Il y avoit cependant des gens qui portoient des cheveux feints, & Coquillart en parle dans ce Monologue; mais ils s'en cachoient comme faisoient les Dames du siecle dernier, de mettre du rouge, & comme font quelques Demoiselle de notre temps, de mettre du blanc.

Martial d'Auvergne.

Passons à un aute Poëte communément appellé Martial d'Auvergne, mais qui cependant étoit de Paris, ou du moins y passa sa vie, car il y fut pendant 50 ans Procureur au Parlement, & en même temps Notaire au Châtelet, professions qui dès-lors étoient très-lucratives. On convient assez généralement qu'il ne mourut qu'en 1508, & fut enterré au cimetiere des Innocens, où l'on peut lire encore ses Epitaphes en prose Latine & en vers François. A en juger par elles, il mourut tranquillement dans son lit, en bon Chrétien; mais la Chronique scandaleuse du regne de Louis XI, Livre

dont nous parlerons, porte qu'il périt d'une façon bien tragique. Martial d'Auvergne, dit ce Livre, venoit d'épouser la fille d'un Conseiller au Parlement, nommé M. Fournier : moins de trois semaines après ce mariage, il tomba malade d'une fiévre chaude; & le jour même de la Saint Jean d'été, sur les neuf heures du matin, étant sorti de son lit, il courut à sa fenêtre, se jeta dans la rue, se cassa la cuisse, & se fit des contusions partout le corps : les uns disent qu'il en mourut, d'autres qu'il en réchappa. Ce sentiment est le plus probable, puisque la date de cet événement, dans la Chronique, est bien plus ancienne que celle de l'Epitaphe de Coquillart. Quoi qu'il en soit, ses Poésies sont peut-être les plus agréables & les plus intéressantes de ce siecle : elles consistent en trois morceaux principaux, dont le premier sont les Arrêts d'Amour. Martial a trouvé l'idée & le modele de cet Ouvrage chez les anciens Troubadours ou Poëtes Provençaux qui vivoient sous le regne de Saint Louis, ou un peu après. » Ces Poëtes » (dit l'Abbé Goujet dans sa Bibliotheque Françoise) faisoient des Chansons » d'amour, des Sirventes & des Ten-

Les Arrêts de l'Amour.

» ſons. Les Sirventes étoient des Satires » contre toutes ſortes de gens ; les Tenſons contenoient des demandes ingénieuſes ſur l'Amour & ſur les Amans. » Ces demandes donnoient lieu à des » réponſes où l'on cherchoit à faire briller » l'eſprit ; & parce que les ſentimens » étoient toujours différens, il en naiſſoit » d'agréables diſputes, qu'on appeloit » Jeux-Partis.

» Il y avoit auſſi une ſociété de gens » d'eſprit qui s'aſſembloient pour ſe communiquer leurs Ouvrages, & pour s'entretenir de différentes matieres que » l'Amour peut fournir : ils donnoient » leurs jugemens ſur les jalouſies & les » brouilleries des Amans ; c'eſt pour cela » qu'on appeloit cette ſociété la Cour » d'Amour. On y envoyoit décider les » diſputes que les Tenſons faiſoient naître. » Il y avoit de ces Tribunaux dans pluſieurs Villes du Royaume, & l'on choiſiſſoit les Juges parmi les Seigneurs & » les Dames, que le commerce du grand » monde & une longue expérience rendoient plus habiles dans ces matieres. » Ils peſoient les fautes commiſes de » part & d'autre, impoſoient des peines » proportionnées, & preſcrivoient la forme

» des ruptures, ou les articles des récon-» ciliations. Il n'étoit pas permis de dé-» cliner leur Jurisdiction, ni d'appeler de » leurs jugemens, qu'on nommoit les Ar-» rêts d'Amour.

» Ces Arrêts furent long-temps en » vogue par toute la France; & c'est sur » leur modele que Martial d'Auvergne » composa ceux que nous avons de lui, » au nombre de cinquante un «

Nous n'en connoissons point de manuscrits, la plus ancienne édition est de 1528. Dès 1533, il en parut à Lyon une seconde *in*-4°. avec un grand Commentaire Latin d'un Jurisconsulte, qui se nomme en cette Langue *Benedictus Curtius Simphorianus*, c'est-à-dire, Benoît le Court, né à Saint-Saphorin, territoire de Lyon. En 1538, une troisieme au même lieu, du même format, avec le même Commentaire. En 1541, une quatrieme *in*-8°. sans Commentaire, & avec un titre un peu différent des premieres. Ce nouveau titre est, Droits nouveaux, publiés par MM. les Sénateurs du Temple de Cupido, sur l'état & police d'amour, pour avoir entendu le différend de plusieurs Amoureux & Amoureuses. Il y a des différences entre cette édition & les

précédentes. En 1546 & 1555, il parut encore deux nouvelles éditions avec le Commentaire de Curtius, & en 1581, une autre sans le Commentaire, dont le titre est particulier; le voici : les Déclamations, Procédures & Arrêts d'Amour, donnés en la Cour & Parquet de Cupido, à cause d'aucuns différends entendus sur cette Police. En 1587, nouvelle édition de Rouen, augmentée de deux Arrêts; savoir, un cinquante-deuxieme sur les Masques, & un cinquante-troisieme rendu à Rouen. En 1611, neuvieme édition conforme à la précédente; enfin, en 1731, on jugea à propos de faire réimprimer, en beaux caracteres, deux volumes *in*-12, contenant non seulement cet Ouvrage, mais aussi l'Amant rendu Cordelier en l'Observance d'Amour, joli Poëme qui a été attribué par quelques-uns à Martial d'Auvergne, mais que beaucoup d'autres croyent du Duc Charles d'Orléans. Cette édition moderne est sûrement d'un homme d'esprit & d'érudition, que je soupçonne être l'Abbé Lenglet Dufresnoy; mais je trouve qu'il a eu grand tort de laisser en Latin le Commentaire de Benoît le Court, qu'il a transcrit tout entier, & dont il suffiroit de traduire ce

qui pouvoit être agréable aux Lecteurs du siecle présent. Il seroit encore possible de rendre ce service au Public, & de lui présenter une nouvelle édition des Arrêts de l'Amour de Martial d'Auvergne, dans laquelle le langage seroit rendu plus intelligible, l'exposé des faits & des procédures plus clair, & le Commentaire de Benoît le Court accommodé aux usages présens & à la Jurisprudence actuelle. Cette fiction galante deviendroit utile & intéressante aux jeunes Magistrats & aux Avocats, puisqu'elle leur présenteroit, en assez peu de mots, les différences qu'il y a entre les formes judiciaires du siecle présent & celles du temps de Martial d'Auvergne. Les Dames & les gens du monde y trouveroient des renseignemens sur les mœurs civiles & galantes du quinzieme siecle. En attendant qu'on fasse reparoître ainsi cet ingénieux & singulier Ouvrage, nous ne dirons rien des cinquante-deux Arrêts qui sont en prose, & nous nous contenterons de copier le Prologue en vers qui les précéde, & de le faire suivre par deux imitations de cette Piece, rapportées par l'Abbé Lenglet dans la Préface de son édition de 1731. Ces charmans vers de la Fontaine, qui ne faisant partie ni de

de ſes Fables, ni de ſes Contes, ſont peu connus, & conſoleront nos Lecteurs des mauvais Lambeaux de Poéſie des quatorzieme & quinzieme ſiecles, que nous avons été obligés de leur faire lire.

PROLOGUE, en vers de Martial d'Auvergne.

ENVIRON la fin de Septembre,
Que faillent violettes & flours,
Je me trouvai en la Grand'Chambre
Du noble Parlement d'Amours.
Et advint ſi bien qu'on vouloit
Les derniers Arrêts prononcer;
Et qu'à cette heure on appeloit
Le Greffier pour les commencer.
Si eſtoient illec bien empris
A les rapporter & avoir,
Au milieu deſquels je me aſſis
Pour en faire comme eulx devoir.
Le Préſident tout de drap d'or
Avoit robe fourrée d'hermines,
Et ſur ſon col un camail d'or
Tout couvert d'émeraudes fines.
Les Seigneurs Lais pour vêtement
Avoyent robbes de beau vermeil
Frangées par hault de diamans
Reluiſans comme le ſoleil.
Les autres Conſeillers d'Egliſe
Eſtoient vêtus de veloux pers
bleu céleſte.

A grant feuillage de Venise,
Bordez à l'endroit & l'envers.
Dessus si avoient leurs manteaux
Tant de grosses perles barrez,
Ferments à moult riches fermeaulx,
Et puis leurs chaperons fourrez.
Après y avoit les Déesses
En moult grand triomphe & honneur:
Toutes Légistes & Clergesses,
Qui savoient le décret par cueur.
Toutes estoient vestues de verd,
Fourrés de penne & de létisses, peau de lapins blancs.
Et avoient leur col tout couvert
De colliers d'or gents & propices.
Puis portoient attours assez fins,
Moult excellens & précieux,
Qui estoient si déliez & fins,
Qu'on veoit leurs beaulx chieveux.
Leurs habits sentoient le cyprès
Et le musc si abondamment,
Que l'on n'eust sceu estre au plus près
Sans esternuer largement.
Oultre plus en lieu d'herbe verd
Qu'on ha accoustume d'espendre,
Tout le parquet étoit couvert
De romarins & de lavande.
Plusieurs amantz & amoureux
Illec vinrent de divers lieux.
Et d'amantz courcés & joyeux
Par derriere les bancs, j'en vis
Qui lesdits Arrêts écoutoient,
Dont leurs cœurs estoient tant ravis,
Qu'ils ne savoient où ils estoient.

Les uns de paour serroient leurs dents ;
Les autres émeus & ardens
Trembloient comme la feuille en l'arbre.
Nul de si sage ne parfait
Qu'il ne fust à moitié desfait
Et troublé à l'entendement.
Je laisserai cette matiere,
Car de cela peu me chailloit ;
Et raconterai la maniere
Comme le Président parloit :
Et tout ainsi & au plus près ;
Que les Arrêts lui ouïs dire
Je les ai écrits ci-après
En la forme que orres les lire ;
Sans y ajouter quelque chose ;
Ne aussi retenir ni ôter ;
Et les prononce à tous en prose,
Comme vous orés réciter.

IMITATION *d'un Livre intitulé* les Arrêts d'Amours, *par La Fontaine, tirée de ses Poésies mêlées, imprimées en* 1729.

Les gens tenans le Parlement d'Amours,
Informoient pendant les grands jours
D'aucuns abus commis en l'isle de Cythere.
Pardevant eux se plaint un amant maltraité,
Disant que de long-temps il s'efforce de plaire
A certaine ingrate beauté ;
Qu'il a donné des sérénades,
Des concerts & des promenades ;
Item mainte collation,

Maint bal & mainte Comédie
A l'objet de sa passion ;
S'est tourmenté le corps & l'ame,
Sans pouvoir obliger sa Dame
A payer seulement d'un souris son amour.
Partant conclut que cette Belle
Soit condamnée à l'aimer à son tour.
Fut allégué d'autre part à la Cour,
Que plus la Dame étoit cruelle,
Plus elle avoit d'embonpoint & d'attraits ;
Que perdant ses appas, Amour perdroit ses traits ;
Qu'il avoit intérêt au repos de son ame ;
Que quand on a le cœur en flamme
Le teint n'en est jamais si frais :
Qu'il étoit à propos, pour la grandeur du Prince,
Qu'elle traitât ainsi toute cette Province,
Fît mille soupirans sans faire un bienheureux,
Dormît à son plaisir, conservât tous ses charmes,
Augmentât les tributs de l'Empire amoureux,
Qui sont les soupirs & les larmes.
Que souffrir tels Procès étoit un grand abus ;
Et que le cas méritoit une amende ;
Concluant pour le surplus
Au renvoi de la demande.
Le Procureur d'Amours intervint là-dessus,
Et conclut aussi pour la Belle.
La Cour, leurs moyens entendus,
La renvoya, permis d'être cruelle,
Avec dépens, & tout ce qui s'ensuit.
Cet Arrêt fit un peu de bruit
Parmi les gens de la Province ;
La raison de douter étoit tous les cadeaux,
Bijoux donnés & des plus beaux ;

Qui prend se vend ; mais l'intérêt du Prince,
Souvent plus fort qu'aucunes loix,
L'emporta de quatre ou cinq voix.

Le DIFFÉREND de beaux Yeux & de belle Bouche, par la Fontaine, inséré aussi dans ses Œuvres mêlées.

Belle Bouche & beaux Yeux plaidoient pour les honneurs
Devant le Juge d'Amathonte.
Belle Bouche disoit : Je m'en rapporte aux cœurs,
Et leur demande s'ils font conte
De beaux Yeux ainsi que de moi.
Qu'on examine notre emploi,
Nos traits, nos beautés & nos charmes.
Que dis-je ? notre emploi ! j'ai bien plus d'un métier ;
Mais j'ignore celui de répandre des larmes :
De bon cœur je les laisse à beaux Yeux tout entier.
Je satisfais trois sens, eux seulement la vue ;
Ma gloire est bien d'autre étendue.
L'ouie & l'odorat ont part à mes plaisirs ;
Outre qu'aux doux propos je joins les Chansonnettes,
Belle Bouche fait des soupirs,
Tels à peu près que les Zéphirs,
Dans la saison des violettes ;
Je sais par cent moyens rendre heureux un amant ;
Vous me dispenserez de vous dire comment.
S'il s'agit entre nous d'une conquête à faire,
On voit beaux Yeux se tourmenter :
Belle Bouche n'a qu'à parler,
Sans artifice elle fait plaire.
Quand beaux Yeux sont fermés, ce n'est pas grande affaire ;
Belle Bouche à toute heure étale des trésors ;
La nacre est en dedans, le corail au dehors.

Quand je daigne m'ouvrir, il n'est richesse égale,
Les présens que nous fait la rive Orientale
N'approche pas des dons que je prétends avoir.
Trente-deux perles se font voir,
Dont la moins belle & la moins claire
Passe celles que l'Inde a dans ses régions ;
Pour plus de trente-deux millions
Je ne m'en voudrois pas défaire.
Belle bouche ainsi harangua,
Un amant pour beaux Yeux parla ;
Et, comme on peut penser, ne manqua pas de dire,
Que c'est par eux qu'Amour s'introduit dans les cœurs.
Pourquoi leur reprocher les pleurs ?
Il ne faut donc pas qu'on soupire ?
Mais tous les deux sont bons : belle Bouche a grand tort,
Il est des larmes de transport ;
Il est des soupirs, au contraire,
Qui fort souvent ne disent rien :
Belle Bouche n'entend pas bien
Pour cette fois-là son affaire.
Qu'elle se taise, au nom des Dieux,
Des appas qui lui sont départis par les Cieux.
Qu'a-t-elle sur ce point qui nous soit comparable ?
Nous savons plaire en cent façons,
Par l'éclat, la douceur, & cet art admirable
De tendre aux cœurs des hameçons.
Belle Bouche le blâme, & nous en faisons gloire ;
Si l'on tient d'elle une victoire,
On en tient cent de nous ; &, pour une chanson,
Où belle Bouche est en renom,
Beaux Yeux le sont en plus de mille :
La Cour, le Parnasse & la Ville,
Ne retentissent tout le jour
Que du mot de Beaux Yeux & de celui d'Amour,

Dès que nous paroissons, chacun nous rend les armes.
Quiconque nous appelleroit
Enchanteurs, il ne mentiroit;
Tant est prompt l'effet de nos charmes!
Sous un masque trompeur leur éclat fait si bien,
Que maint objet tel quel, en plus d'une rencontre,
Par ce moyen passe à la montre.
On demande qui c'est, & souvent ce n'est rien:
Cependant beaux Yeux sont la cause
Qu'on prend ce rien pour quelque chose.
Belle Bouche dit j'aime, & le disons-nous pas?
Sans aucun bruit, notre langage,
Muet qu'il est, plaît davantage
Que ces perles, ce chant, & ces autres appas
Avec quoi belle Bouche engage.
L'Avocat de beaux Yeux fit sa péroraison
Des regards d'une Intervenante.
Cette Belle approcha d'une façon charmante;
Puis il dit en changeant de ton:
J'amuse ici la Cour par des discours frivoles;
Ai-je besoin d'autres paroles
Que des yeux de Philis? Juge, regardez-les,
Puis prononcez votre Sentence,
Nous gagnerons notre procès.
Philis eut quelque honte; & puis sur l'assistance
Répandit des regards si remplis d'éloquence,
Que les papiers tomboient des mains.
Frappé de ces charmes soudains,
L'Auditoire inclinoit pour beaux Yeux dans son ame;
Belle Bouche, en faveur des regards de la Dame,
Voyant que les esprits s'alloient préoccupant,
Prit la parole, & dit: A votre Rhétorique,
Dont beaux Yeux vont ainsi les Juges corrompant,

Je ne veux opposer qu'un seul mot pour replique.
La nuit mon emploi dure encore ;
Beaux Yeux sont lors de peu d'usage :
On les laisse en repos ; & leur muet langage
Fait un assez froid personnage.
Chacun en demeura d'accord.
Cette Raison régla la chose.
On préféra belle Bouche à beaux Yeux ;
En quelques chefs pourtant ils eurent gain de cause ;
Belle Bouche baisa le Juge de son mieux.

A la suite de ces jolis vers de La Fontaine, nous croyons que les Lecteurs ne seront pas fâchés de trouver la Piece que nous allons transcrire : elle se rencontre dans la derniere édition des Arrêts d'Amours de Martial d'Auvergne, & fait partie des Poésies de Madame de la Suze & de M. Pélisson ; mais son véritable Auteur est certainement l'Abbé Regnier Desmarets, mort en 1713, âgé de quatre-vingt-un ans, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise.

EDIT de l'AMOUR.

L'AMOUR, maître de l'univers,
Par la grace de la Nature,
A tous ceux qui verront ces vers,
Salut & galante aventure.
Tout le monde connoît assez,
Sans qu'il soit besoin de le dire,

Les abus qui se sont glissés
En divers lieux de notre Empire,
Nous avons différé cent fois
D'y remédier par nos loix;
Tantôt persuadés, qu'au milieu des alarmes,
Du tumulte & du bruit des armes,
On entendroit peu notre voix (1),
Et tantôt occupés à vaincre par nos charmes
Un Roi le plus puissant des Rois (2).
Après qu'un cœur, plus grand que la terre n'est grande,
A fléchi sous notre pouvoir,
Il n'est plus de saison que personne prétende
De ne pas faire son devoir :
Mais parce que, sur-tout en France,
Comme dans le climat que nous aimons le plus,
Et l'ordinaire lieu de notre résidence,
Il nous est important de régler les abus
Qu'avoit des derniers temps introduit la licence.
Après que pendant plusieurs jours
Nous avons eu sur cette affaire
L'avis de Vénus notre mere,
Et de nos freres les Amours,
Enfin, dans notre Cour pléniere,
Séant avec les Jeux, les Graces & les Ris,
Nous avons réglé la maniere
Dont nous voulons qu'on aime en l'Empire des Lis.

I.

Celui qu'auront charmé les attraits d'une Belle,
Devra, pour observer quelque forme avec elle,

(1) L'Abbé Regnier Desmarets écrivoit ces vers au milieu de la brillante guerre de Louis XIV, qui fut terminée par le traité de Nimegue.

(2) L'on voit bien que l'Auteur parle de Louis XIV, alors jeune, amoureux & galant.

Faire parler les ſoins dans les commencemens :
Mais, s'il veut qu'on réponde à ſon amour extrême,
Ils n'en parleront pas long-temps,
Sans qu'il leur en parle lui-même.

I I.

S'abandonner à la langueur
Dans une paſſion naiſſante,
N'eſt pas un moyen propre à s'introduire au cœur :
La joie eſt plus inſinuante.
C'eſt pourquoi nous voulons que les nouveaux amans,
Malgré la regle des Romans,
Prennent déſormais cette voie :
Mais lorſque de leurs ſoins ils verront qu'on fait cas,
Et pourront ſe flatter de ne déplaire pas,
Qu'ils faſſent ſuccéder la langueur à la joie,
Qu'ils laiſſent entrevoir quelques chagrins légers,
Enfin que l'on parle, & qu'on croie
Qu'on ne parle point aux rochers.

I I I.

La coutume d'écrire, autrefois établie
Par quelques timides amans,
Qui n'oſoient tête à tête avouer leurs tourmens,
Doit déſormais être abolie.
Quand d'une vaine peur un amant alarmé
N'oſe dire en face qu'il aime,
Il trahit ſon devoir, il ſe trahit lui-même,
Et n'eſt pas digne d'être aimé.

I V.

Ce ne ſont ni les ſoins, ni le reſpect extrême,
Ni les ſoupirs, ni les pleurs mêmes,
Qui ſont croire qu'on eſt amant ;

Pour bien persuader qu'on aime,
Il ne faut qu'aimer seulement.

V.

Du reste, on ne doit pas s'attendre
Que nous nous arrêtions à vouloir éclaircir
Comme il faut déclarer une passion tendre ;
On auroit plus de peine à n'y pas réussir,
Qu'on en auroit à s'y bien prendre.
Qu'en ce point donc chacun suive son propre sens,
Assuré par l'Amour lui-même,
Qu'il est bien mal aisé de dire que l'on aime,
Et de le dire à contretemps.

VI.

Si l'aveu cependant qu'il fera de sa flamme
Fâche ou semble fâcher la Dame,
Qu'il témoigne en avoir une extrême douleur ;
Mais qu'en son ame il la modere,
Comme il doit juger qu'en son cœur
Elle modere sa colere.

VII.

Ce n'est pas toutefois qu'il faille que l'amant
Ait si peu de chagrin du courroux de la belle,
Qu'il ne soit très-sensible à tout ce qui vient d'elle,
Soit fierté, soit déguisement.
Se vouloir appliquer à faire une conquête,
Et garder toute sa froideur,
C'est avoir bien plutôt un dessein dans la tête
Qu'une passion dans le cœur.

VIII.

Qu'il lui témoigne donc qu'il se fait un supplice
De sa moindre froideur, de son moindre caprice ;

Qu'il craigne sa colere à l'égal du trépas :
Mais que quelquefois il agisse
Comme s'il ne la craignoit pas.
C'est une maxime éternelle
Que si jamais il ne fait rien
Pour se mettre mal avec elle,
Jamais il ne s'y mettra bien.

IX.

Mais de tout ce qu'il devra faire
S'il veut apprendre à bien juger,
Qu'il consulte les yeux qui furent l'engager :
C'est dans les yeux de la Bergere
Qu'on connoît l'heure du Berger.
C'est là qu'on peut savoir comme il faut qu'on profite
Des bons mouvemens qu'elle aura :
L'heure en chiffres d'amour en ses yeux est écrite,
Et qui saura lire lira.

X.

Que si par son ardeur discrette
On vient à conquérir un cœur,
Et que, par une heureuse & derniere défaite
On sache en habile vainqueur
Rendre sa victoire complette,
Que, sans se relâcher de sa premiere ardeur,
On le fasse toujours un souverain bonheur
De la conquête qu'on a faite.
Un ennemi qu'on a réduit
Donne sans doute de la gloire ;
Mais en vain l'on remporte une illustre victoire,
Si par la négligence on en corrompt le fruit.

XI.

Quelque bien qu'on puiſſe être avec une maîtreſſe,
Nous voulons que l'on garde un certain procédé
Plein de ſoin, de délicateſſe,
Où toujours avec la tendreſſe
Le reſpect ſoit accommodé.
C'eſt par-là qu'un amant dans le cœur s'inſinue,
Et c'eſt auſſi par-là qu'il faut qu'il continue,
S'il ne veut que bientôt on ceſſe de l'aimer.
Pour faire durer une flamme,
Il faut l'entretenir dans l'ame
Par les mêmes moyens qui furent l'animer.

XII.

Auſſi, pour exciter tout le monde à bien faire,
Nous déſavouons hautement
Toute eſpece d'attachement
Qui n'aura point ce caractere.
Lorſque la maîtreſſe & l'amant
Tombent dans le relâchement
D'une honteuſe nonchalance,
Ou que le ſeul emportement
A formé leur intelligence;
Alors, pour parler proprement,
Du commerce qu'ils ont enſemble,
Ce n'eſt plus en effet Amour qui les aſſemble,
Ce n'eſt plus que débauche ou fade amuſement.

XIII.

S'il faut qu'un démêlé ſurvienne,
Comme il ne manquera jamais,
Que toujours l'amant ſe ſouvienne
De chercher le premier à refaire la paix.

On peut, ou par dépit, ou par délicatesse;
Contre les autres gens tenir jusqu'à la mort;
Mais il faut contre sa maîtresse
Croire toujours que l'on a tort.

XIV.

Souvent pour rallumer une ardeur languissante,
Un peu d'absence fait grand bien;
Mais lorsqu'elle est trop longue, ou devient trop fréquente,
Le remede alors n'en vaut rien.
Enfin, pour dire davantage,
Il est dangereux d'être absent;
Car il est plus d'un cœur volage,
Qui, pareil au miroir, ne conserve l'image
Que tant que l'objet est présent.

XV.

Comme souvent la jalousie
Trouble de nos sujets la paix & le bonheur,
Et que nous n'avons rien qui nous soit plus à cœur
Que de bien assurer la douceur de leur vie,
Nous leur recommandons à tous,
D'éviter, s'il se peut, de devenir jaloux.
Rien n'égale l'horreur d'un si cruel martyre.
Du reste, là-dessus que pouvoir ordonner!
Car nous ne feignons pas de dire,
Que nous n'avons pas même un conseil à donner.

XVI.

Si quelqu'un bien traité des Belles,
Fait des faveurs qu'il obtient d'elles
Un trophée à sa vanité,
Qu'il soit partout si maltraité,
Qu'il ne trouve que des cruelles.

Publier les bienfaits qu'on reçoit de quelqu'un,
C'est, suivant l'usage commun,
De la reconnoissance une marque très-claire;
En amour c'est une autre affaire;
On la fait mieux paroître à la dissimuler.
Enfin, l'ingratitude est ailleurs à se taire,
En amour, elle est à parler.

XVII.

Ceux qui, jouant la Comédie
Sous le personnage d'amans,
En tous lieux content des tourmens
Qu'ils n'ont ressentis de leur vie,
Sont par nous déclarés ennemis de nos loix :
Et nous voulons qu'en conséquence,
Tous nos sujets qui sont en France
Leur courrent sus comme aux Anglois.

XVIII.

Les Graces, ces filles charmantes,
S'étant plaintes à nous, que depuis cinquante ans
Les Poëtes & les amans
En font d'éternelles suivantes,
Nous, considérant mûrement,
Que sans elles rien ne peut plaire,
Et que nous ne régnons que par leur ministere,
Nous défendons expressément
A tout Poëte, à tout amant
De les traiter jamais d'une telle maniere;
Et voulons que dorefnavant
Au lieu de demeurer derriere
Elles passent toujours devant.

Nous voulons que ces Ordonnances,
Réglemens, Statuts & défenses

S'obſervent déſormais dans l'Empire François,
Comme d'inviolables loix,
Sans qu'on puiſſe aller au contraire :
Car tel eſt notre plaiſir.
Que ſi quelqu'un trop téméraire
Contrevient à notre déſir,
Pour voir ſon audace ſuivie
Du plus grand châtiment qui puiſſe être exprimé,
Qu'il ſoit amant toute ſa vie,
Et qu'il ne ſoit jamais aimé.

Vigiles du Roi Charles VII par Martial d'Auvergne.

Paſſons au ſecond des grands Ouvrages de Martial d'Auvergne ; ce ſont les Vigiles de la mort de Charles VII, à neuf Pſeaumes & neuf Leçons. C'eſt un Poëme d'une forme très-ſinguliere, puiſque c'eſt celle de l'Office des Morts. Au lieu de Pſeaumes, on trouve ici des récits des principales actions glorieuſes & des malheurs du Monarque, à la mémoire duquel cet Ouvrage eſt conſacré. Au lieu de Leçons, ce ſont des Complaintes de différens Etats du Royaume, ſur la mort d'un Roi ſage & juſtement regretté. Si l'on veut bien oublier, pour un moment, la forme ridicule de ce Poëme, forme qui doit être attribuée à l'ignorance & au mauvais goût du ſiecle où il a été produit, on conviendra qu'il n'y a peut-être aucun Livre plus curieux, ni plus intéreſſant. La partie hiſtorique eſt écrite en vers ſimples,

ples, & assez exacts ; il y a peu d'esprit, mais beaucoup de netteté & de vérité. En y ajoutant des notes en prose tirées des meilleures sources, & bien rédigées, il y a de quoi faire de ce Poëme la base d'une excellente Histoire du regne de Charles VII. Eh! qui ignore que ce regne est un des plus importans de la Monarchie? Nous repasserons exactement tout ce que ce Poëme contient d'historique; & s'il y a quelques anecdotes qui aient échappé aux Historiens en prose de Charles VII, nous les rapporterons en parlant de ces Historiens contemporains dans un de nos prochains volumes.

Les Complaintes ou prétendus Répons, ou Leçons, sont des morceaux de sentimens, dans lesquels on voit avec satisfaction combien le Roi Charles étoit regretté & méritoit de l'être. Quand on pense que ce Roi étoit pere de Louis XI, qui le fit mourir de chagrin en 1461, on le regrette encore davantage; on est tenté de le pleurer, & de se joindre à Martial d'Auvergne, qui paroît le regretter sincérement. Quel Roi! pourroit dire un mauvais plaisant, qui a rendu sensible l'ame d'un Procureur & d'un Notaire? On trouvera, dans les Annales Poétiques,

les plus agréables morceaux des Vigiles de Charles VII; ainsi nous n'en dirons pas davantage.

Dévotes Louanges à la Vierge Marie.

La troisieme & derniere partie des Ouvrages de Martial d'Auvergne, contient ses Dévotes Louanges à la Vierge Marie, & une espece de testament qu'il fit sur la fin de ses jours, dans lequel il désavoue tout ce qu'il auroit pu insérer de gaillard, & même de galant dans ses Arrêts d'Amour. Il paroît que ces vers furent composés après l'an 1483, puisque l'Auteur y prie pour l'ame du Roi Louis XI, qui mourut alors. Mais c'est d'un ton bien différent de celui qu'il avoit pris 22 ans auparavant en priant pour celle de Charles VII. Voici quelles sont ses dernieres prieres.

Aussi je prie finalement
Pour l'ame de mes pere & mere,
Et amis généralement.......
Pour tous les Princes Chrétiens........
Evêques, Abbés & Prieurs.......
Et veuillies garder en tous lieux
De mal & de douleur extrême,
Et mettre, si jà n'est ès Cieulx,
L'ame du Roi Louis unzieme.

Oultre pour notre excellent Roi
Charles, très-vaillant Roi de France,

Et treſtous ceulx de ſon Arroi
Vous plaiſe garder de grévance,
Et lui donner cueur & puiſſance
D'avoir toujours victoire bonne,
Et à ceulx de ſon ordonnance
Qui ont bon zele à la Couronne.

Auſſi pour la noble cité
De Paris, ville d'excellence,
Et la noble Univerſité
Où croiſt le jardin de ſcience,
Lumiere de foi & prudence
Que l'en doit bien toujours garder,
Clergé, ſavoir, ſens, ſapience,
Et tous biens qu'on ſcet (peut) demander.

Il paroît que Martial d'Auvergne étoit vieux & infirme lorſqu'il compoſa ces vers; les ſuivans en ſont la preuve.

Las! je vois que mes jours ſont courts,
Que l'heure de ma fin s'approche,
Et que ma vie va en décours,
Car n'ai ſur moi fer qui ne loche:
Il eſt temps de couper la broche,
Et congié du monde prendre.

Enfin, le bon Martial conte la maniere dont il croit que ſe paſſera ſon enterrement, comme celui de bien d'autres. Il s'adreſſe à la Sainte Vierge.

Mais que ferai-je, doulce Dame,
Quand mon corps ſera treſpaſſé?
Car il n'en ſouviendra à ame
Dès que le jour ſera paſſé.

Tout le bruit si sera cessé
Sans secours d'ami ne d'amie,
Puis un court Service troussé
Environ d'une heure & demie......
J'oay, ce me semble, sonnettes
En la rue, & tempesterie
Que l'en fait en ces entrefaites;
Pendant que le cercueil charrie,
Torches devant, l'un brait & crie,
L'en ne peut passer pour la presse:
Povres huyent pour la donnerie,
Et Prestres pour avoir leur messe:
Puis les parens & héritiers,
Justice, Sergens, Commissaire,
Si prennent les biens voulentiers,
Et plaignent le drap du suaire;
Curez serrent le luminoire,
Crieurs viennent trestous destendre,
Ainsi se passe la mémoire,
Et l'honneur du corps gist en cendre.

C'est ici l'occasion de dire un mot des Drames & Pieces de Théatre écrits, qui ont commencé d'être en usage au quinzieme siecle; car ce ne fut que l'an 1402 que le Roi Charles VI accorda privilége aux Confreres de la Passion, établis dans l'Hôpital de la Trinité, d'y dresser un théatre & d'y représenter des mysteres, genre de Pieces que l'on trouvoit alors aussi agréables qu'édifiant. Pendant tout le courant de ce siecle, sous les regnes de

Charles VII & de Louis XI, ces repréſentations pieuſes continuerent. Sous celui de Charles VIII, les Myſteres tout ſeuls commencerent à paroître ennuyeux, & on y joignit des ſcenes, ou morales ou plaiſantes, que l'on appela, ou Moralités ou Sotties, & leur aſſemblage, Jeux de pois pilés. Non ſeulement les Pieces furent écrites, mais même ces Ouvrages ridicules furent des premiers imprimés en François; c'eſt ce qui nous engage à en parler ici. En ſuivant notre plan, nous ne pouvons conſidérer les Pieces de Théatre que comme Livres; & même en les conſidérant ainſi, nous ne nous étendrons pas beaucoup ſur ces objets, car nous ne croyons pas que dans aucun ſiecle les Dames & les gens du monde en aient fait un objet de lecture ſuivie & habituelle. On diſtinguoit des Myſteres de trois ſortes; car ils n'étoient pas toujours tirés de l'Ecriture Sainte & des Vies des Saints. On donnoit auſſi ce titre à des Pieces tirées de l'Hiſtoire profane, & à d'autres dont les ſujets & les perſonnages étoient tous allégoriques. Nous laiſſons aux Hiſtoriens du Théatre François à expliquer comment tous ces Drames ſe repréſentoient: pour nous qui, encore

une fois, n'en pouvons parler que comme de Livres, nous nous contenterons de dire quelque chose de ceux que nous connoissons en manuscrits, ou qui ont été imprimés avant 1500, & de leurs Auteurs. Quant à ceux-ci, nous n'en pouvons nommer que cinq : savoir, Jean

Jean Michel.

Michel, que quelques Historiens croient avoir été Prêtre, Chanoine d'Angers, Evêque de cette Ville en 1438, & qui mourut en 1447. D'autres disent qu'il ne fut que Docteur en Médecine, premier Médecin du Roi Charles VIII, & Conseiller au Parlement en 1491 ; qu'il suivit le Roi son maitre en Italie en 1494, & qu'il est mort en 1495. Quoi qu'il en soit, il est

Mysteres de la Passion & de la Résurrection.

Auteur du Mystere de la Passion & de celui de la Résurrection, dont il y a plusieurs manuscrits, & qui ont été imprimés à Paris dès 1490. Il seroit bien inutile que nous donnassions un extrait de ces singuliers ouvrages, qui ont été le modele de tant d'autres du même genre. Il y en a eu grand nombre d'éditions postérieures au quinzieme siecle, & les Historiens du Théatre François en ont amplement parlé. Dans les dernieres éditions, ils sont réunis & divisés alors en six journées, dont le Mystere de la Con-

ception & Nativité de la Sainte Vierge & de J. C. forme la premiere. La Passion occupe seule quatre journées, & la derniere est entiérement remplie par le Mystere de la Résurrection (1). Ceux qui ne voudront pas se donner la peine de lire toute cette suite de Mysteres, qui forme un gros volume imprimé en gothique, & qui désireront pourtant connoître les chef-d'œuvres de l'ignorance & du mauvais goût du quinzieme siecle, pourront lire ce qui en est contenu dans l'Histoire du Théatre François de feus MM. Parfait, qui a commencé d'être imprimé en 1734. Cet extrait contient seul plus de 400 pages du premier volume. Il y a des Auteurs qui font remonter l'époque du Mystere de la Passion avant le quinzieme siecle: on prétend qu'il a été joué en 1380; que celui de la Résurrection est de 1400, & celui de la Conception de l'an 1404; mais il y a quelque apparence que ces Mysteres, aux dates que l'on vient d'indiquer, se représentoient à la muette, & n'ont été écrits que vers le milieu du quinzieme siecle.

(1) Ces Journées sont proprement des Actes; mais ces Actes étoient si longs, qu'on pouvoit fort bien les représenter à des jours différens.

Les feconds Auteurs des Myfteres dont nous avons à parler, font les deux Freres Gréban, l'un appelé Arnould, l'autre nommé Simon. Le premier étoit Chanoine du Mans; le fecond Moine de l'Abbaye de Saint-Riquier, & fut Secrétaire de Charles d'Anjou, Duc du Maine. Ce dernier mourut en 1460, & eft enterré dans la Cathédrale du Mans. Leur plus grand Ouvrage eft le Myftere des Actes des Apôtres par perfonnages, qui fut joué en 1450, & qui paffe pour la plus belle de toutes ces fortes de Pieces. Nous en connoiffons de très-beaux manufcrits du quinzieme fiecle; cependant elle n'a été imprimée qu'au feizieme. Elle eft divifée non en journées, mais en Livres, ce qui revient au même, il y en a neuf. Les traditions les plus extravagantes & les plus déraifonnables ont été adoptées par les Auteurs de ce Myftere, dans lequel il y a certainement des chofes du monde les plus plaifantes; les perfonnages comiques de la Piece font les Diables, & il s'y en trouve beaucoup. Quoique je ne veuille point aller fur les brifées des Hiftoriens du Théatre Francois, je ne peux pas me difpenfer de rapporter cette Chanfon des Diables; c'eft un triolet dans toutes les regles.

Arnould & Simon Gréban.

Myftere des Actes des Apôtres.

Plus en a plus en veut avoir
Luciferus notre grand Diable :
Quand il voit des ames pleuvoir,
Plus en a plus en veut avoir ;
Toujours il en veut recevoir,
Car il en eſt inſatiable :
Plus en a plus en veut avoi
Luciférus notre grand Diable.

Les Diables danſent un branle en chantant cette Chanſon, & font un ſabbat ſi infernal, que Lucifer & ſon chien Cerberus ont bien de la peine à les faire taire.

Il y a tant de ridiculités dans ce Myſtere, que quand on en jouoit de cette force-là, il n'y avoit pas beſoin d'y ajouter des farces & des ſotties pour les égayer. Au reſte, la Piece finiſſoit communément par un *Te Deum* en muſique, qui contribuoit beaucoup au ſuccès de la repréſentation.

Le troiſieme Auteur de Myſteres, que nous pouvons nommer, eſt Jacques Milet, qui, en 1459, a fait la deſtruction de Troye par perſonnages. Nous en connoiſſons d'aſſez beaux manuſcrits ; d'ailleurs elle a été imprimée en 1498. Sans nous amuſer à en faire l'extrait, nous nous contenterons de rapporter ce que l'Auteur croyoit ſavoir du fameux ſiége de

Jacques Milet.

Deſtruction de Troie.

Troye, & qu'il a écrit à la fin de son Mystere : le voici. » Le siége que les » Grégeois tinrent devant Troie la Grant, » dura dix ans, neuf mois, huit jours, » & y eut de gens morts pendant le siége, » du côté des assiégeants, dix-sept mille » neuf cents, & y avoit dans la ville de » Troye trente-deux Roys sans le Roy » Priam, & parmi les Grecs soixante » Roys sans compter Agamemnon, & » avoit ladite Ville 40 lieues de long & » 8 de large.

Jean de Prieres, ou le Prieur.

Après Milet vient Jean de Prieres, ou le Prieur, qui, en 1460, par ordre du bon Roi René, composa & fit jouer, dans la ville d'Angers, le Mystere du Roi Avenir : le fonds de ce Mystere est tiré d'un Roman mystique de Barlaam & de Josaphat, qu'on attribue à S. Ephrem. Le Roi Avenir, ou plutôt Abennir, est un Roi des Indes, pere de Josaphat. Il y a beaucoup de spectacles dans cette Piece, des chants, des danses, des prodiges, des miracles, &c. On sait que le Roi René aimoit beaucoup les grands spectacles. Ce Mystere, d'une espece rare, n'est point imprimé, mais nous en avons sous les yeux un manuscrit très-beau & très-lisible.

Le Mystere du Roi Avenir.

Enfin, Jean Molinet, dont nous avons déjà parlé, a fait, dit-on, deux Myſteres, mais qui ne nous ſont pas connus. Nous ne concevons pas même comment ils ont pu être exécutés : l'un eſt intitulé les Vigiles des Morts, miſes par perſonnages; l'autre le Myſtere du Rond & du quarré, auſſi par perſonnages. Celui-ci me paroît encore plus incompréhenſible que l'autre, c'eſt la quadrature du cercle, & je ne l'ai pas trouvée.

Farce de Patelin, par Pierre Blanchet.

On prétend connoître l'Auteur de la fameuſe farce de Patelin; cela étant, c'eſt ici le moment d'en parler, car certainement cette farce eſt au moins du quinzieme ſiecle. On dit qu'il s'appeloit Pierre Blanchet, Prêtre, né à Poitiers, & qu'il compoſa ſon Patelin en 1480; mais la Caille, dans ſon Hiſtoire de l'Imprimerie, dit qu'il a été imprimé dès 1474; & tous les Auteurs qui ont écrit au commencement de ce ſiecle, en font mention. Brucis & Palaprat qui ont rajeuni cette Piece il n'y a pas ſoixante ans, n'ont fait que mettre en proſe ce que Blanchet avoit mis en vers 250 ans auparavant, & qui étoit connu peut-être encore un ſiecle plutôt. Ce qui n'a point été rajeuni, eſt le Teſtament de Maître

Teſtament.

de Maître Pierre Patelin. Pierre Patelin, qui a été imprimé bien des fois à la suite de sa farce. C'est proprement une sottie à quatre personnages, assez plaisante; nous n'avons pas besoin d'en dire davantage.

Mystere de Ste. Barbe. Les Mysteres, moralités & sotties composés avant l'an 1500, & dont les Auteurs ne sont pas connus, sont en grand nombre. J'ai sous les yeux le Mystere de Sainte Barbe, qui contient toute la légende de cette sainte Patrone des Artificiers & des Artilleurs, divisé en cinq journées, dont la cinquieme contient l'invention des Reliques de la Sainte, & sa canonisation; le Pape & l'Empereur sont au nombre des personnages, & la Piece finit par un grand dîner, une procession & un *Te Deum*.

Mysteres du Bien-avisé & du Mal-avisé. Le Mystere du Bien-avisé & du Mal-avisé, qui est également d'un Auteur inconnu, est un des plus singuliers; il est imprimé sans date, mais sûrement avant 1500. Il devroit être bien plutôt intitulé Moralité, car ce n'est que cela, & tous les personnages sont allégoriques: le plus bel endroit de la Piece est celui où les Diables veulent donner un souper au Mal-avisé pour sa bien-venue en enfer. On se met à une table qui paroît d'abord bien

servie ; mais dès que les convives veulent manger, tout se trouve en feu, & l'acte finit par un grand feu d'artifice.

Mystere de l'ancien Testament.

Le Mystere de l'ancien Testament est un des plus longs ; il est divisé en 23 actes ou journées : dans la premiere, Dieu crée le monde, & dans la vingt-troisieme, Auguste monte sur le trône de l'Empire Romain.

Mystere de la Vengeance de J. C.

Le Mystere de la Vengeance de J. C. a été composé dès 1437. J'en connois un superbe manuscrit avec de belles miniatures ; c'est l'Histoire de la prise de Jérusalem par l'Empereur Tite Vespasien, tirée en partie de l'Historien Josephe, mais avec des détails & des circonstances très-singuliers.

Mystere de Griselidis, Marquise de Saluces.

Pour abréger cette liste de Mysteres & de sotties, nous ne parlerons plus que de celui de Griselidis, Marquise de Saluces. Tout le monde sait l'Histoire touchante & intéressante de la patience de Griselidis. Elle est très-anciennement connue en France, & nous avons remarqué qu'il en étoit question dans des manuscrits du treizieme & du quatorzieme siecle. Elle est imprimée en forme de Mystere, & par personnages, dès 1495.

Il y a encore une douzaine de Pieces de ce genre, toutes du quinzieme siecle,

dont les Auteurs sont inconnus; celle qui m'a le plus amusé, est le Mystere de Job, imprimé en 1478.

Mystere de Job.

Dans le siecle suivant nous nous entretiendrons encore de quelques-unes de ces ridicules productions; mais enfin, nous les verrons insensiblement faire place aux chef-d'œuvres du Théatre François.

Je n'ai plus à parler que de deux Poëtes du quinzieme siecle, Octavien de Saint-Gelais, & André de la Vigne qui a travaillé avec lui ou après lui au Vergier d'honneur. Octavien étoit de l'illustre Maison de Lusignan en Poitou; son pere & lui n'ont jamais porté que le nom de Saint Gelais; mais leurs descendans & neveux ont repris celui de Lusignan, & ont prouvé qu'ils étoient en droit de le porter. Notre Auteur étant cadet, on le destina de bonne heure à l'Eglise; il étudia la Philosophie au Collége de Sainte-Barbe, & la Théologie au Collége de Navarre; mais il leur préféra constamment la Poésie: il s'occupoit d'elle uniquement, & il n'avoit que 20 ou 22 ans lorsqu'il publia la Chasse & le Départ d'Amour, qui est un Recueil de Poésies galantes de sa façon, qu'il a fort augmenté par la suite, & qui a été réimprimé à la fin du quin-

Octavien de Saint-Gelais.

Chasse & Départ d'Amours.

zieme ſiecle. Le cadre de cet Ouvrage eſt allégorique & dans le goût du Roman de la Roſe; les perſonnages qui y ſont introduits ſont tous imaginaires; ils ſont enſemble une partie de chaſſe, & finiſſent par ſe repoſer dans un Château que l'Auteur appelle Château de lieſſe & de plaiſance. Là on débite des vers de toute eſpece, Rondeaux, Ballades, &c. qui ont pu amuſer le Dieu d'Amour qui préſidoit à cette chaſſe, & même les Dames du quinzieme ſiecle; mais qui certainement ennuieroient aujourd'hui, car la plupart ſont très-fades; il n'y en a que deux ou trois paſſables, qui ont été imprimés depuis peu dans les Annales poétiques.

Après avoir compoſé ce premier Ouvrage, Octavien, qui avoit fait de bonnes études, ſe mit à traduire les Poëtes Grecs & Latins : il eſt le premier qui ait eu l'honneur de les préſenter aux Dames en notre Langue. Il commença par l'Odyſſée d'Homere; mais il laiſſa cette traduction imparfaite, & il ne nous en reſte de traces que dans l'aveu que fait un Traducteur plus moderne (Amadis Jamin), d'avoir profité du travail d'Octavien ſur les premiers Chants de ce ſecond Poëme du grand Homere.

L'Odiſſée d'Homere.

Après s'être essayé sur le Grec, il s'occupa du soin de mettre en vers François l'Enéïde de Virgile. Il est certain qu'il y travailla dès sa jeunesse, mais peut-être n'y mit-il la derniere main que beaucoup plus tard, car il ne présenta cette traduction qu'à Louis XII en 1500. Elle n'a été imprimée qu'après sa mort, par un de ses Disciples nommé Jean d'Ivry; il y en a eu trois éditions. Je m'occuperai dans un moment d'y chercher quelques morceaux qui méritent d'être présentés à mes Lecteurs, & qui les mettent en état de juger du stile de ce premier Traducteur du Prince des Poëtes épiques Latins.

L'Enéïde de Virgile en vers.

On ne sait précisément dans quel temps Octavien de Saint-Gelais traduisit les Comédies de Térence aussi en vers François, mais nous les avons aussi traduites sous son nom.

Le grand Térence en vers François.

Enfin il quitta Virgile pour Ovide, & mit en vers François les Epîtres amoureuses & héroïques de ce Poëte, qui sont au nombre de vingt-un. Il composa sûrement cette traduction dans le temps qu'il étoit encore jeune & galant; mais il ne rougit pas de l'avouer depuis, & elle a été imprimée au plutôt en 1500, sous le

le nom de Révérend Pere en Dieu Octavien de Saint-Gelais, Evêque d'Angoulême. Il y en a trois ou quatre éditions, & l'on trouve dans presque toutes quatre nouvelles Epîtres ajoutées par André de la Vigne. Je possede un très-beau manuscrit écrit sur vélin, avec de belles miniatures peintes en camayeu, qui ne contient que ce qui est de Saint-Gelais même; je le lirai, ainsi que la traduction de l'Enéïde, avec intention d'y chercher quelques vers ingénieux & agréables.

La traduction des Epîtres d'Ovide conduisit le jeune Ecclésiastique à s'occuper d'une version d'un Roman en prose, dont l'Auteur étoit devenu Pape. Ce sont les Amours d'Euriale & de Lucrece, écrites en Latin par *Æneas Sylvius Piccolomini*, qui monta sur le trône pontifical sous le nom de Pie II. Cette traduction a été imprimée avant la fin du quinzieme siecle en gothique; on en trouve l'extrait dans la Bibliotheque des Romans. Enfin, Octavien, après avoir fait tous ces Ouvrages, la plupart galans, avoir mené une vie très-assortie à ce genre de travail, & donné le jour à un enfant naturel qui devint dans la suite un Poëte illustre, & qui s'appela Mélin de Saint-Gelais, fit

Amours d'Euriale & de Lucrece.

des réflexions qui le conduisirent à changer de vie. On prétend que l'ambition prit dans son cœur la place de l'amour; il chercha à parvenir aux premieres dignités de l'Eglise, & il y parvint. Charles VIII qu'il accompagna dans son expédition d'Italie, sans doute en qualité d'Aumônier, le fit pourvoir par le Pape, en 1494, de l'Evêché d'Angoulême. Il fut sacré à Lyon en 1495, prit possession de son Evêché l'année suivante, & y mourut en 1502. Son frere, Evêque d'Uzès, lui fit élever un tombeau dans une Chapelle de la Cathédrale d'Angoulême. Il n'avoit guere plus de 36 ans quand il mourut, ayant par conséquent été fait Evêque à 30. Ce n'étoit pas assurément trop tard; mais il convient lui-même, dans le Séjour d'honneur, dernier des Ouvrages qu'il présenta au Roi Charles VIII en 1490, qu'il avoit une vieillesse anticipée, & des infirmités, suite d'une jeunesse ardente pour le plaisir. Il paroît qu'il s'en repentoit; & c'est même là le but de son Ouvrage, qui est encore un songe allégorique dans l'ancien goût du Roman de la Rose. Sensualité prend l'Auteur dans le pays de Fleurie-jeunesse, & le conduit à Déduits Mondains, quoi-

Séjour d'honneur.

qu'il eût quelque envie de prendre le chemin de Bonne-Fin. Il se livre à Vaine Espérance, qui le met entre les mains d'Abus & de Sensualité; il s'embarque sur la mer Mondaine périlleuse, & traverse la forêt d'Aventures, par laquelle il lui faut passer pour arriver au Séjour d'honneur. Enfin, il trouve moyen d'aborder au port; il y rencontre Bon Vouloir qui le conduit à Raison; celle-ci à l'hermitage de Bon Entendement, & voilà notre Poëte converti & sauvé. En parcourant la forêt d'Aventures, il a occasion de parler de nombre de Princes, de gens de qualité, & de personnages illustres ses contemporains : il fait l'éloge de la plupart; mais nous n'y avons rien remarqué de bien singulier, si ce n'est l'enthousiasme dont il est saisi en parlant du bon Roi René. Il dit qu'il le vit dans un jardin délicieux, assis sur un gazon tout diapré d'inventives sciences; il ajoute que ce Roi étoit

Poëte expert, aimant littérature,
Vrai Orateur comme de Tulle (1) fils.

Il prétend même

Qu'oncques Platon n'eut un disciple tel.

---

(1) Cicéron.

Enfin, il loue les Poëtes & Auteurs de son temps, & quelques-uns plus anciens, tels que le Dante, Pétrarque & Boccace, Italiens, & les Auteurs du Roman de la Rose entre les François.

Rien ne nous porte à croire qu'Octavien de Saint-Gelais ait démenti les bonnes résolutions qu'il prit dans son Séjour d'honneur; il faut mettre au nombre des calomnies tout ce qu'Henri Estienne, dans son Apologie pour Hérodote, a mis sur le compte de ce Prélat après son épiscopat.

Vergier d'honneur.

André de la Vigne.

Le Vergier d'honneur, dernier Ouvrage d'Octavien, continué par André de la Vigne, qui y a même eu la plus grande part, ne dément point la bonne opinion que nous avons de la conduite de l'Evêque d'Angoulême pendant ses dernieres années.

André de la Vigne fut Secrétaire d'Anne de Bretagne, successivement femme de Charles VIII & de Louis XII, & l'avoit été précédemment d'un Duc de Savoie; toutes ses Poésies sont renfermées dans le Livre du Vergier d'honneur; car après le Journal poétique & allégorique de l'expédition de Charles VIII en Italie, & de son retour en France, ce Volume contient

une longue ſuite de petites Pieces de vers, Ballades, Rondeaux, Triolets, Epitaphes, Complaintes, &c.... qui forment le Recueil des Poéſies d'André. On croit que quelques-unes de ces Pieces ſont d'Octavien de Saint-Gelais; mais il y a apparence que preſque toutes ſont de la Vigne; il y en a même qui ſont dédiées à l'Evêque d'Angoulême. On croit qu'André mourut en 1514.

Le Vergier d'honneur a une eſpece de cadre, dans lequel l'Auteur ſuppoſe qu'il ſe trouve avec Dame Chrétienté & Dame Nobleſſe. Elles vont propoſer à Majeſté Royale, c'eſt-à-dire Charles VIII, de faire le voyage d'Italie pour conquérir le Royaume de Naples. Elles trouvent le Roi dans un jardin que l'Auteur nomme le Vergier d'honneur; il eſt accompagné de Bon Conſeil, qui lui perſuade d'accepter la propoſition des Dames. Charles part donc, & le Poëte le ſuit dans toute ſa route, traverſe avec lui les Alpes, arrive à Florence, à Rome, enfin à Naples. Il l'accompagne également à ſon retour, eſt témoin du gain de la bataille de Fornoue, & revient à Lyon avec le Monarque. Tout ce qui eſt en vers dans le cours de ce voyage, eſt peu de choſe; mais la

partie en prose contient des Anecdotes qui méritent d'être remarquées. Nous aurons occasion de les relever en parlant des Auteurs en prose, contemporains de Charles VIII, & qui ont écrit son Histoire.

On trouvera dans les Annales poétiques quelques petits morceaux de Poésie d'André de la Vigne; mais ce qu'il a fait de plus intéressant, sont les quatre Epîtres qu'il a ajoutées aux vingt-une Héroïdes d'Ovide, traduites en François par Octavien de Saint-Gelais. Elles ne se trouvent que dans les dernieres éditions de cette traduction de 1538 & 1544; elles sont intitulées Epîtres de Philistine à Elinus, de Cloacus à Clibane, de l'Amazone à Cayias, & de Cynaras à son déloyal ami Célius. J'avoue que je n'ai jamais pu trouver ni deviner dans quelle Histoire ou Fable André de la Vigne a pris le sujet de ces quatre Epîtres.

J'ai relu avec attention le beau manuscrit que j'ai de la traduction des Héroïdes d'Ovide, par Octavien de Saint-Gelais; c'est un présent fait à quelque grand Seigneur; j'en ai admiré le beau parchemin, la belle écriture, les lettres initiales dorées, & les vingt-une belles miniatures en camayeu, dont mon exem-

plaire est orné. Le dessin en est correct, & les figures assez expressives; les Princesses Grecques & Romaines y sont habillées comme les Dames du quinzieme siecle. J'ai fait tous mes efforts pour y trouver quelques vers que je pusse citer avec éloge; mais c'est en vain; la Poésie en est plate & peu correcte, les vers sont de dix syllabes, mais sans grace & sans harmonie. La délicatesse des pensées d'Ovide y est presque toujours infidélement & mal rendue. Cependant cette traduction eut le plus grand succès; on en fit dans le seizieme siecle quatre éditions en moins de 20 ans. Il n'est pas étonnant qu'une copie, quoique très-imparfaite des Œuvres galantes du charmant Ovide, ait plu aux Dames; mais comme elles ont été depuis infiniment mieux traduites & imitées, nous n'en dirons pas davantage de l'essai que l'Evêque d'Angoulême fit de son talent en voulant les traduire.

Si le Prélat avoit eu véritablement du talent pour la traduction des grands Auteurs Latins, il l'auroit encore mieux fait connoître en traduisant l'Enéïde de Virgile : mais hélas! il est encore plus barbare dans cette traduction du premier des Poëtes épiques Latins, qu'il n'est

plat dans celle des Epîtres d'Ovide. Si je n'ai pas eu la patience de faire la lecture assommante de ces douze Chants tout entiers, j'en ai du moins parcouru tous les endroits intéressans, pour m'assurer de la maniere dont ils ont été traités, & j'en ai été indigné. Les gravures enluminées qui sont à la tête de chacun, m'ont amusé par leur extrême ridicule. Non seulement les Héros de Troye, de Carthage & du Latium, y sont équipés à la mode des Chevaliers François, les Rois y portent sur leurs têtes des couronnes de fleurs de lis, & les Dieux & les Déesses y sont couverts de robes fourrées à grandes manches, avec des chaperons sur leurs têtes; on croiroit que ces gravures en bois ont été faites pour d'autres Livres. Le revers de chaque estampe est imprimé, & contient la fin du Livre précédent, le titre & le nom des personnages sont imprimés sur la planche même. Quant aux vers, en voici quelques-uns.

Commencement de l'Enéïde.

Arma, virumque cano, &c.

J'AI entrepris de coucher dans mes vers
Le cas de Troie, qui fut mise à l'envers,

Les batailles & armes qui s'y firent
Par les Gregeois, qui jadis la défirent,
Et de traiter aussi par mes escripts,
Qui fut celui qui, malgré plains & cris,
Le premier vint de Troie démolie
Prendre séjour au pays d'Italie, &c.

Le commencement du second Livre est encore plus ridicule. Le beau morceau du quatrieme Livre, où Didon s'emporte contre Enée, est ainsi rendu :

Homme sans foi, certes oncques Déesse
Ne fut ta mere, & jamais la noblesse
De Dardanus ton sang ne décora, &c.
Ains Caucasus, montagne inhabitée,
T'a engendré & de toi fait portée
Entre pierres & rochiers impiteux ;
Tigres Hircains cruel & despiteux
Si t'ont nourri & baillé leurs mamelles,
Car tes façons semblent aussi cruelles.

J'ai honte pour Octavien de Saint-Gelais d'en citer davantage, & je finis par les derniers vers du Poëme. Turnus est tué & meurt ; Virgile dit :

Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras.

& Saint-Gelais traduit ainsi ce vers en l'alongeant d'un second :

L'ame piteuse, après tous tels encombres,
Moult indignée alla parmi les ombres.

La lecture de ces deux premieres tra-

ductions m'a ôté le courage de lire celle de Térence : d'ailleurs, comment aurois-je pu y chercher & y trouver quelque chose de passable, après avoir lu les traductions de Térence de Madame Dacier & de M. l'Abbé le Monnier? Les bonnes éditions du seizieme siecle, dans lesquelles la traduction de Térence en vers d'Octavien de Saint-Gelais, se trouve imprimée, en contiennent aussi une en prose, que l'on croit être de Gilles Cybille; & le texte Latin revu & corrigé par le savant Marc-Antoine Muret, tout cela a son mérite : les Prologues qui sont à la tête de chaque Comédie, & les figures gravées & enluminées qui sont à chaque Scene, sont ce qu'il y a de plus curieux, & fourniroient matiere à des dissertations. Mais bornons-nous à citer les vers qui sont à la fin de l'édition *in folio* sans date, imprimée par Antoine Vérard, qui est la premiere de cette traduction, & que l'on dit être de 1495.

Ne craignez point de acheter ce Livre,
Car mots dorés, pesés à juste livre,
Là sont cachés, ains bien les trouverez;
Certes je sais que joyeux en serez,
Beau passetemps vous sera en tous lieux
A juste prix doncques l'acheterez:

Le Livre plus que l'argent priſerez ;
Romans n'avez qui vous apprennent mieux.

Voici tout ce que nous avons à dire des Poëtes du quinzieme ſiecle ; les bornes que nous nous ſommes preſcrites pour nos Volumes, nous obligent à remettre au Tome ſuivant l'examen des Auteurs & des Livres en proſe Françoiſe, qui pouvoient agréablement & utilement occuper les Dames pendant ce ſiecle.

FIN du quatrieme Volume des Mélanges, &c. & de la premiere Partie de la Lecture conſidérée comme amuſement.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans ce Volume.

FIN de la Table.

ERRATA.

PAGE 1, ligne 8, ces, *lisez* les.
Page 59, ligne 25, Poëmes que l'on, *ajoutez* composa.
Page 65, ligne 12, *placez à la marge* Roman de l'Escouffle.
Page 74, ligne 24, *lisez* & qui est meilleure.
Page 186, ligne 19, 1218, *lisez* 1318.
Page 190, ligne 3, instructions, *lisez* renseignemens.
Page 211, ligne 22, quand, *lisez* quant.
Page 214, ligne 8, leva, *lisez* lava.
Page 244, ligne 11, juor, *lisez* jour.
Page 286, ligne 11 & suiv. Nous ne, &c. *ôtez la phrase entiere qui est déplacée.*
Page 354, ligne 9, auroit, *lisez* 2.
Page 356, lignes 21 & 22 *ajoutez à la marge*, Pieces de Théatre du quinzieme siecle.
Page 360, ligne 22, des choses, *lisez*, les choses.
Page 368, ligne 19, *effacez* aussi.
Ibid. ligne 20, aussi, *lisez* ainsi.





